40e année — No 79 — Edition quotidienne
Vendredi, 18 janvier 1924
EDITION
DERNIERE HEURE
CONTENANT LES
COTES de la FERMETURE de la BOURSE
ET TOUTES LES DERNIERES NOUVELLES

LA PRESSE

20 PAGES — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 2 CENTINS

EXTRA

L'ORDRE EST DE CONTINUER LA GREVE--LE PALAIS MUNICIPAL

LES DIFFICULTES OUVRIERES

LA GREVE DES MINEURS NE CESSERA QU'A LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE

Une circulaire des chefs, adressée aux différentes unions locales des mineurs de charbon, à Glace Bay, N.-E., reçoit l'approbation du président de l'union internationale.

CONFERENCES PARTICULIERES

Glace Bay, N.-E., 18.—Une circulaire officielle publiée au commencement de l'après-midi, aux quartiers généraux de l'union des mineurs, aujourd'hui, et adressée aux différentes unions locales, ordonne aux mineurs de continuer la grève jusqu'à ce qu'une entente ait été effectuée avec la Dominion Coal Company. Les officiers des mineurs unis ont informé le président Lewis de cette ligne de conduite, et le chef de l'union internationale l'a approuvée.

Depuis l'interruption de la conférence au sujet des salaires, mardi dernier, il y a eu plusieurs réunions d'officiers des mineurs unis et de représentants des compagnies dans le but de s'entendre au sujet d'hommes qui resteraient à l'entretien de l'outillage, etc. Une nouvelle réunion de ce genre a lieu cet après-midi pour la détermination de quelques points moins importants au sujet desquels l'on ne s'était pas encore entendu.

ENCORE UN PEU D'ESPOIR

Ces conférences sur des questions particulières serviront probablement de moyens pour des tentatives de reprendre les négociations et aussi pour pousser à une reprise du travail. C'est ce que fait entendre un rapport.

L'on sait à Glace Bay que M. R.-S. Wolvin, président de la Dominion Coal Company, qui est à Montréal, s'est tenu en communications constantes avec le président Lewis, de l'union internationale des mineurs, à Indianapolis.

COMMERCE FRANÇAIS

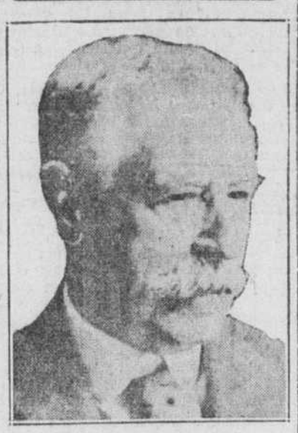

M. HENRI JONAS, Chevalier de la Légion d'Honneur, réélu président de la Chambre de commerce française de Montréal pour 1924.

M. BILODEAU A LA BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT FEDERAL

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18—On annonce que M. Ernest Bilodeau, ancien journaliste, a été nommé assistant-bibliothécaire du parlement. Cette nomination paraîtra à l'officiel la semaine prochaine. Aucun examen n'a été tenu dans ce cas.

NOS VILLES ET NOS ECOLES

LA STATISTIQUE MUNICIPALE ET SCOLAIRE

A la fin de 1922, la province comptait environ cent mille habitants de plus dans les villes que dans les campagnes.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — L'hon. M. David, secrétaire de la province, a déposé à la Chambre la statistique municipale pour l'année 1922.

On apprend qu'à la fin de 1922, il y avait 1,337 municipalités dans la province de Québec, 109 urbaines et 1,228 rurales.

De ces dernières, il y a 956 municipalités de paroisse et 272 municipalités de village.

Les municipalités de la province formaient alors une étendue de 24,474,606 acres, et leur territoire imposable couvrait une superficie de 21,649,089 acres.

D'après la même statistique, la population de la province s'élevait à 2,557,738 âmes, 1,230,337 dans les municipalités rurales et 1,327,401 dans les municipalités urbaines, soit 3.8 pour cent de plus dans les villes que dans les campagnes.

Les chemins publics à la fin de 1922, dans la province de Québec, avaient une longueur de 36,746 milles, dont 13,009 milles améliorés en terre, 2,552 macadamisés et 3,594 gravelés, ce qui forme comparé au total, 52.1 pour cent de chemins améliorés.

L'estimation des biens-fonds, d'après les rôles d'évaluation en vigueur était de $1,640,556,397, ce qui constitue une augmentation sur l'année précédente de $36,603,613.

Les biens-fonds imposables, mais exemptés temporairement, avaient une valeur de $63,079,740, tandis que la valeur estimée des biens-fonds non imposables s'élevaient à $432,456,402.

Les municipalités urbaines à elles seules avaient des biens-fonds non-imposables d'une valeur de $372,071,536.

Il y avait 20,346,102 acres de terrains possédés en propriétés., 1,194,904 acres possédés en location et 3,024,596 acres en terres domaniales formant un ensemble de 24,565,602 acres de terrains classifiés.

Sur ce total, il y avait 9,087,514 acres de terrains améliorés, c'est-à-dire en labour; 3,171,507 acres de terrains non améliorés, mais défrichés; 9,308,916 acres de terrains en forêts, y compris les sucreries; 1,102,862 acres de terrains marécageux ou pierreux; 1,735,331 acres de terrains incultivés ou d'étendues lacustres et, enfin, 159,472 acres de terrains en lotissement, ce qui forme le total donné ci-dssus, soit 24,565,602.

Au cours de l'année 1922, il a été érigé 22 municipalités nouvelles.

RELEVES SCOLAIRES

Les statistiques de l'enseignement, pour l'année scolaire 1922-23 qui viennent d'être déposées devant la chambre par l'hon. M. David, secrétaire de la province, font voir qu'il y avait alors dans la province 7,094 écoles catholiques dirigées par 17,664 titulaires, fréquentées par 494,603 élèves avec une présence moyenne de 391,065 ou 79.70 p.c. Les protestants comptent 801 écoles, 2,750 professeurs et institutrices, 75,827 élèves dont 54,998 ou 75.92 p.c., présents en moyenne.

C'est la première fois qu'un relevé est fait du traitement moyen des religieux (sous contrôle). D'après ces données, 1,522 frères enseignant dans les écoles sous contrôle, ont reçu, pour les écoles élémentaires de villes et pour celles des campagnes, un traitement moyen respectif de $514 et $477; dans les écoles modèles et les académies, soit des villes, soit des campagnes, leur traitement moyen s'est chiffré à $572 et $440. Les 2,848 religieuses relevant des commissaires ou des syndics d'écoles ont reçu en moyenne $373, dans les villes, et $269 dans les écoles élémentaires, à la campagne et $438 dans les villes et $262 dans les écoles modèles et les académies, à la campagne.

Nos vingt et un collèges classiques sont fréquentés par 9,235 élèves inscrits comme suit: 6,236 au cours classique, 2,436 au cours commercial et 553 au cours primaire. Dix-neuf de ces collèges reçoivent maintenant du gouvernement provincial un octroi de

A suivre sur la page 19

CONSTRUCTION D'UN TUNNEL POUR PIETONS, AVENUE GREEN

L'échevin J.-M. Gabias a fait de nouvelles démarches auprès du comité exécutif pour obtenir la construction d'un tunnel pour piétons, à l'avenue Green, afin de faciliter les communications d'un côté à l'autre des voies de chemin de fer, c'est-à-dire entre la rue Notre-Dame et la rue Saint-Jacques. Le tunnel projeté aurait 14 pieds de largeur. M. Gabias a demandé que ces plans soient préparés pour la construction de ce tunnel. On sait que la commission des chemins de fer a refusé à la ville permission d'établir un passage à niveau à l'avenue Green. C'est pourquoi on propose la construction d'un tunnel pour piétons. La commission des chemins de fer devra naturellement être de nouveau consultée, sur ce dernier projet.

LE PALAIS MUNICIPAL OUVERT AU PUBLIC EN SEPTEMBRE PROCHAIN

En septembre, au plus tard, les travaux de reconstruction de l'hôtel de ville seront terminés, déclare l'échevin A.-A. DesRoches, membre du comité exécutif. La commission des architectes vient d'approuver les derniers plans relatifs aux travaux qui seront exécutés à l'intérieur du bâtiment. Il reste quelques devis à préparer, et les derniers contrats seront accordés sous peu pour la balance des travaux. Malgré la mauvaise température, les travaux à l'extérieur ont quand même été poursuivis sans relâche. Suivant ce que déclare l'échevin DesRoches, le palais municipal sera ouvert au public, au plus tard, au mois de septembre prochain.

L'AFFAIRE DELORME

LECLAIR EST BIEN INTERNE DANS UN BAGNE DU VERMONT

Le détective Lajoie, qu'il attendait, a causé longuement avec lui.

RUMEUR DEMENTIE

Le détective Georges Farah-Lajoie est revenu de Windsor, Vermont, à 9 heures 30, ce matin. Il y était allé à la demande de Me R.-A. Calder, procureur de la Couronne, pour constater la présence d'Arthur Leclair, un témoin dans l'affaire Delorme, qui purge en ce moment une sentence de trois ans dans le pénitencier de l'Etat.

M. Lajoie a trouvé Leclair, a causé longuement avec lui et a rapporté les documents demandés par Me Calder. Leclair est en excellente santé et s'intéresse beaucoup au procès de Delorme. Il attendait la visite du détective, car il avait été prévenu par les nouvelles publiées dans la "Presse", qu'on reçoit régulièrement au pénitencier et qu'on lui laisse lire tous les soirs. L'arrivée du détective au bagne ne l'a aucunement surpris.

Interrogé sur de prétendues rumeurs concernant un examen des fournaises ou d'une partie des fournaises de Delorme, le détective a nié catégoriquement. "C'est faux, ce n'est même pas plausible", dit-il.

Dès son arrivée, le détective est allé faire son rapport à Me Calder, avec lequel il a eu une longue conférence.

LA GUERRE CIVILE

(Service de l'"United Press")

Buenos Aires, 18. — Les efforts tentés pour arrêter la lutte qui se poursuit entre les partis qui se disputent le pouvoir dans l'Etat de Rio Grando do Sul, au Brésil, n'ont produit aucun résultat, si l'on en croit les derniers renseignements. De vives escarmouches se sont livrées mercredi à Porto Alegro, capitale de l'Etat, à l'occasion de l'arrivée des généraux révolutionnaires Honorio Lemos et Secoa Nato qui comptent chacun de nombreux partisans.

Les troubles ont duré plusieurs heures et finalement un détachement de marins, se trouvant à bord du croiseur "Sandoro" a dû descendre à terre pour rétablir l'ordre.

EMOI POUR L'EQUATEUR

Buenos Aires, 18. — Une dépêche de Guayaquil, fait mention d'un mouvement révolutionnaire qui vient d'éclater dans la république de l'Equateur.

Le cabinet a donné pleins pouvoirs au président à la suite de l'élection du Dr Cordova, chef du parti libéral.

De sérieux troubles politiques se sont manifestés à Guyaquil et à Quito.

Le conflit a débuté, lorsque les partisans du Dr Intriago, candidat conservateur, dont la campagne avait été conduite par un membre du clergé le père Grange se sont déclarés hostiles au gouvernement.

Le père Grange lui-même s'est mis à la tête de 5,000 citoyens, au nombre desquels se trouvaient de nombreux Indiens.

IL S'AGIRAIT DU MEURTRIER DE BLAQUIERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — Il n'y avait encore aucun autre développement dans l'affaire du meurtre de Blaquière, garde-pêche du club Matayama, sur les bords de la rivière Matapédia en septembre dernier, si ce n'est que le quatrième individu que l'on recherche depuis quelque temps, comme la "Presse" l'annonçait hier, serait non seulement un complice de Girard, Moisan et Daigle qui attendent leur procès en prison, mais celui-là même qui aurait fait feu sur Blaquière.

Des perquisitions ont été faites, ces jours derniers à Beaurivage, comté de Bonaventure, mais sans succès.

La sûreté serait au courant de faits qui la justifieraient d'arrêter celui que l'on recherche aujourd'hui, mais qui reste toujours introuvable.

Des aveux presque complets auraient été faits par un des détenus dans la prison de Québec, mais les autorités ne veulent pas pour le moment, desserrer les dents. Le nom de celui qui serait le véritable meurtrier est connu, dit-on.

LE DETECTIVE LAJOIE, QU'IL ATTENDAIT, A CAUSÉ LONGUEMENT AVEC LUI.

RUMEUR DEMENTIE

Le détective Georges Farah-Lajoie est revenu de Windsor, Vermont, à 9 heures 30, ce matin. Il y était allé à la demande de Me R.-A. Calder, procureur de la Couronne, pour constater la présence d'Arthur Leclair, un témoin dans l'affaire Delorme, qui purge en ce moment une sentence de trois ans dans le pénitencier de l'Etat.

M. Lajoie a trouvé Leclair, a causé longuement avec lui et a rapporté les documents demandés par Me Calder. Leclair est en excellente santé et s'intéresse beaucoup au procès de Delorme. Il attendait la visite du détective, car il avait été prévenu par les nouvelles publiées dans la "Presse", qu'on reçoit régulièrement au pénitencier et qu'on lui laisse lire tous les soirs. L'arrivée du détective au bagne ne l'a aucunement surpris.

Interrogé sur de prétendues rumeurs concernant un examen des fournaises ou d'une partie des fournaises de Delorme, le détective a nié catégoriquement. "C'est faux, ce n'est même pas plausible", dit-il.

Dès son arrivée, le détective est allé faire son rapport à Me Calder, avec lequel il a eu une longue conférence.

MOYEN FACILE DE SE FAIRE DES RENTES

L'inventeur d'un truc hardi a été finalement arrêté et condamné.

LES ACCUSATIONS

Les détectives Nantel et Robitaille, de service spécial au poste de police No 11, ont arrêté, la nuit dernière, un nommé Adrien Quesnel qui était recherché depuis longtemps, disent-ils, sous des accusations d'obtention d'argent sous de fausses représentations. Quesnel, au dire de la police, a été trouvé chez lui, rue Déséry, vers 1 heure du matin, blotti sous un escalier.

L'inculpé, d'après ce que la police déclare, avait un moyen bien simple de procéder, pour se procurer des fonds. Il allait dans une maison, demandait le nom et l'occupation du voisin, puis il frappait à la porte de ce dernier et déclarait à la femme que son mari dont il donnait le nom et l'emploi, avait acheté un voyage de bois de lui. Il se faisait donner une certaine somme et partait pour ne plus revenir. Il y aurait des centaines de causes contre lui, mais cet avant-midi, il n'a comparu que sur deux plaintes, devant le juge Cusson.

Sur l'accusation d'avoir obtenu $2 de Mme Joseph Deslandes, 2103, rue Lafontaine, il a plaidé coupable et il a été sur le champ, à cause de ses antécédents, condamné à un an de prison.

L'autre plainte était pour obtention d'une somme de $3 de Mme Edouard Pelletier, 456, Chambly.

POUR LA PREFERENCE AVEC LES DOMINIONS

Londres, 18.—Au cours du débat sur le discours du trône, aux communes, aujourd'hui, M. Chamberlain a supplié les travaillistes de ne pas rejeter avec trop de hâte les propositions faites à la conférence impériale. Il a insisté sur l'énorme importance du commerce avec les Dominions, et a rappelé à quel point la préférence a stimulé le commerce de la Grande-Bretagne avec l'Australie.

LE CONSEIL DU BARREAU ET LE BARREAU LOCAL

Le Conseil du Barreau avait invité les avocats à se rendre à la chambre 24 du palais, à midi, pour discuter la loi des accidents du travail et les amendements que l'on se propose d'y apporter. Faute de quorum, l'assemblée n'a pas eu lieu. Cependant, le bâtonnier, Me E. Pelissier, a recommandé aux avocats d'envoyer leurs suggestions au Conseil, qui se fera un devoir de les transmettre à la Commission chargée de faire une enquête pour rendre la loi plus conforme aux exigences modernes.

UNE DECISION IRREVOCABLE

(De correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Interviewé à midi, l'honorable S. Lemieux a déclaré que sa décision de refuser tout portefeuille dans le cabinet est irrévocable.

Dernières Nouvelles Financières

WALL STREET NERVEUX ET MONTREAL PAISIBLE

Rien de bien saillant ne s'est produit, à la Bourse locale, en dernière heure. Les "Powers", les "Smelters" et les "Spanish" faisaient l'objet d'intéressantes transactions, généralement à prix fermes. Une réaction s'est produite chez Montreal Power. Les directeurs se réunissent lundi midi. Il s'agira de déclarer le dividende trimestriel à toucher le 15 février. Nonobstant la hausse remarquable du stock, depuis un mois, les financiers les mieux au courant ne s'attendent pas à une augmentation du dividende, dont le taux annuel est de 6%. A la même assemblée, les directeurs prendront aussi en considération le rapport de l'exercice 1923.

L'activité des "Smelters" serait due au fait que deux importantes compagnies canadiennes se sont portées acquéreurs d'un nombre considérable de titres, comme placement, et en vue d'une accentuation de la hausse, basée sur celle de la demande de plomb, notamment pour l'exportation.

A Wall Street, la fermtur a été irrégulière et confuse. De nombreuses valeurs industrielles étaient faibles, tandis que des spécialités prenaient une avance nerveuse, coupée de réactions rapides. Corn Products, Woolworth, Barnsdale "A", Congoleum, Otis Elevator et les rails à dividendes étaient particulièrement forts. Les scieries montaient, en raison d'un déclin de la production japonaise.

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien et Cie):

Bell Tel., 2 à 127½; Smelt., 5 à 36¼; Mont. Teleg., 540 à 52; Spanish, 5 à 101; Asbestos, 165 à 30; Brompton, 40 à 40½; Convert., 1 à 90; D. Steel Pfd., 3 à 72; How. Smith, 15 à 66; Steel, 65 à 75⅞-¾; V. '34, $1000 à 102.60; East Engin., 155 à 27¾ et 28; Bell Rts, 214 à 4⅞; Wool., 5 à 7; Wool. Pfd., 12 à 35; Victory '32, 2000 à 103.40; Asbest. Pfd., 25 à 59¾; Car, 5 à 38½; C. Smelt., 78 à 36¼; Detroit, 15 à 71; Spanish, 295 à 100¾-1; Tor. Rly., 20 à 81½; V. '37, $6000 à 107.85; Argonaut, 600 à 55; Cement Pfd., 11 à 104¾; Laurent., 30 à 92½; Mont. Power, 50 à 142⅛; Brazilian, 15 à 44¼; Cement Pfd., 5 à 105; Crown Res., 100 à 73½; Nat. Brew., 25 à 54¾; Span. Pfd., 175 à 107-6½; Royal, 5 à 213; W. '31, $22000 à 101; Indian, 2000 à 64.

Steel of Canada—15 à 75¾.
National Breweries—120 à 55.
Abitibi P. & P.—25 à 69¾.
Asbestos Corp.—60 à 30.
Atlantic Sugar—17 à 17⅛.
Bell Telephone—59 à 127½.
Brazilian Traction—25 à 44¼.
Bell Tel Rights—487 à 4⅛, à ¾ à ⅛.
B. E. Steel 2nd Pfd.—90 à 14.
Dom. Bridge—5 à 67¼.
Detroit United—25 à 70¾.
Cons. Smelting—65 à 36¼, à 36½, 8 à 36, 10 à 36¾.
Dom. Glass—50 à 104½.
Dom. Textile—75 à 64½ à 64.
Canada Steamship Pref.—20 à 43½ à 43¾.
Laurentide Co.—235 à 92¼ à 93, 50 à 93¾, 25 à 92¾.
Montreal Power—277 à 142½, 142¾; 160 à 143; 25 à 143¾.
Cement Pfd—11 à 104, à 104½.
Dom. Textile Prf.—25 à 107.
Spanish River—35 à 100¾, à 101.
Spanish River Prf—15 à 107.
Shawinigan—30 à 124, à 124¼.
Howard Smith—5 à 66.
Canadian Woollen—40 à 7.
Canada Car Prf.—25 à 86½; 15 à 86.
Cuban Can. Sugar Prf.—50 à 33¾.
Woods Mfg Pfd.—10 à 67.
St. Lawrence Flour—55 à 76.
Twin City—20 à 67¾, à 67⅛.
Mtl Telegraph—540 à 52.
Mtl Tramways Debs—200 à 80.
Lake of the Woods—10 à 173.

VENTES A TORONTO:

10 Abitibi 63; 25 Brazilian 44⅛; 25 Brompton 40½; 252 Tel. Rights 4⅛, 4¾; 130 Bel Tel. 127; 20 F. N. Burt, 135½; 25 Can. Bread 97; 15 City Dairy pfd 105; 382 Cons. Smelters 36¾, 36, 36; 30 Duluth Sup. 35; 50 Laurentide 97¾; 10 Monarch pfd. 82; 14 Pac. Burt pfd. 106; 25 Prov. Paper 90, 5 do pfd. 95; 9 Rogers 52; 20 Sterling Coal, 42; 25 Twin City 67¼; 260 Dome 2015, 2005, 2005; 100 McIntyre 1820; 6 Union 106¼; 46 Can. Landed 86; 8 Can. Perm. 183½; 600 V.L.1934, 102.90; 2,000 do 1937, 107.80; 1800 Ref. 1943, 99.90; 1,000 Can. Bread 99¾.

Cours de McCuaig Bros. & Co.

Indian Mines—200 à 65.
Hollinger—200 à 12.35, 200 à 12.35, 200 à 12.35, 325 à 12.40, 75 à 12.40.
Argo—1000 à 56, 550 à 56.
Manitoba Power—5 à 19¾, 25 à 29, 10 à 20, 145 à 20, 50 à 20.
Dryden—20 à 4, 35 à 4.
Southern Can. Pr. Pfd—5 à 90½.
Eastern Engineering—25 à 27¾, 25 à 27¾, 50 à 27½, 50 à 27½, 50 à 27¾, 50 à 27⅞, 10 à 27⅝, 25 à 27¾, 100 à 27¾, 10 à 28, 10 à 28, 25 à 28, 20 à 27¾, 5 à 27¾, 5 à 27½, 5 à 27½, 25 à 27, 10 à 27.
Dryden Paper.—55 à 4.
Eastern Engineering.—135 à 27, 100 à 27¾, 110 à 27½, 260 à 27¾, 45 à 28.
Manitoba Power.—5 à 19¾, 190 à 20.
Montreal Tram. and Power.—50 à 8½.
Southern Canada Power.—10 à 49½, 2 à 49.
Argonaut Gold Mines.—6500 à 56.
Hollinger Gold Mines.—400 à 12.40, 600 à 12.35.
Indian Mines.—200 à 65, 2000 à 64.
Southern Can. pfd.—10 à 90½.
Brick.—10 à 15.
Montréal et Ontario.—100 à 20.

* * *

Cours d'aujourd'hui communiqués par H.-M. Connolly & Co.

	Ouv.	Max.	Min.	Clôt.
Allis-Chalmers	49	50¼	49	49¼
Ame. Can.	107	107	105⅞	106¼
Ame Car Found.	163	...	...	...
Ame. Loco.	73⅛	73¼	72⅞	73¼
Ame Smelters	58½	58½	58⅛	58¼
Ame Wool	76⅛	76½	75⅝	76⅜
Anaconda	36⅞	37⅛	36⅜	37
A. G.	15	...	...	...
Baldwin	122	123	121½	122¼
B. S.	55⅜	55⅜	55	55
Atchison	98½	98⅝	98⅜	98⅜
Cal. Pete	26⅜	26⅝	25¼	25⅝
Can. Leather	16⅞	17⅛	16⅝	17
S. C. L.	63⅝	64¼	63¼	63⅞
S. N. J.	41	41⅛	40⅝	41
Corn Prod.	158¾	161½	158¾	160
Crucible	67	67	66½	66¾
Cuban Cane	15	...	...	...
Erie	25	25⅜	25	25⅛
Gen. Electric	200	201¼	199⅜	200
Gulf States	84	84	82¾	82⅞
Imp. Copper	25½	25⅞	25½	25⅝
Int. Mar. Com.	7¾	...	...	...
Int. Mar. Pfd	31	...	...	...
Int. Nickel	13⅝	13⅝	13¼	13¼
Kenn. Copper	35	35⅛	34⅝	34⅝
P. P. A.	52¼	53¼	52¼	53
L. V.	68¼	70¾	68⅝	69¼
P. P. B.	50⅝	51⅜	50⅜	51¼
New Haven	18⅜	19	18⅜	18⅝
N. Y. Central	102⅜	102¾	102¼	102⅝
Nevada	12¼	...	...	...
North. Pacific	53¾	53¾	53½	53½
Pennsylvania	43⅞	43⅞	43¾	43¾
C. O. T.	55½	55⅞	55¼	55¾
Reading	58⅛	58¾	57¾	57⅞
Rep. Iron and St.	54	54¼	53½	54
Rock Island	25¼	25⅜	24¾	24¾
Southern Pacific	87⅜	87½	87⅜	87½
Studebaker	102⅝	103⅛	101⅞	102¾
Texas Oil	44⅛	44⅝	43¾	43¾
T. P.	65⅞	66	65⅝	65⅝
United Fruit	184¼	...	...	...
Union Pacific	129½	129½	129¼	129¼
U. S. Ind Alcohol	70¾	72⅛	70¾	71
U. S. Rubber	40	...	...	...
U. S. Steel	101	101⅛	100¼	101⅞
U. T.	64¾	64¾	64	64
Cosden	35⅝	36	35⅜	35⅜
Willys-Overland	13	13½	12⅝	13⅛
Westinghouse	61½	61½	61¼	61¼
D. S. V.	67½	68¾	67	67⅛

SUR LE "N.Y. CURB"

	Offre	Dem.
Anglo American	19½	19⅝
Brit.-Am. Tobacco	20⅞	21
Centrifugal	29⅛	29⅜
D.L. & W. Coal	82	82½
Glen Alden Coal	78¾	79¼
Gold Dust	34	34⅛
Goodyear Tire	111⅛	113⅜
Gulf Oil	60½	61½
Imperial Oil	11⅝	11⅞
Inter. Petc.	20⅜	20⅝
Mountain Products	13⅜	...
Mutual Oil	12¼	12⅜
New Bradford Oil	5⅞	6
Park & Tilford	27¼	27½
Peerless Truck	20	...
Pennock Oil	13⅝	13¾
Prairie Oil & Gas	47¼	47⅝
Radio	...	...
Salt Creek Cons.	23⅛	23⅜
Salt Creek Prods.	66¾	66⅞
S.O. Indiana	46¾	46⅞
Do. N.Y.	58⅝	58⅞
Vacuum	...	...

Une valeur n'est pas bonne ou mauvaise, simplement par le fait qu'elle se classe dans telle catégorie plutôt que dans telle autre. Ce serait trop commode. Il n'en va pas ainsi dans la pratique. Prenons-y garde: le placement ne peut avoir la rigidité d'une formule mathématique. Chercher l'absolu, c'est le plus souvent aller à l'encontre des faits.

EASTERN ENGINEERING EST ACTIF EN BOURSE

Les actions Eastern Engineering sont aujourd'hui la vedette des titres traités au compartiment hors-liste de la Bourse locale. A la suite d'une demande considérable, le cours s'est hissé aujourd'hui à 28, ce qui constitue un nouveau record de hausse.

La publication du rapport ci-dessous vient d'être autorisée par M. A.-C. Attendu, président de l'"Eastern Engineering":

"L'Eastern Engineering Company" a conclu une entente pour l'octroi d'un permis sous ses lettres-patentes, en Grande-Bretagne et dans l'Etat Libre d'Irlande à une compagnie anglaise, incorporée sous le nom de "Attendu Engines (England), Limited", au capital de 80,000 livres sterling.

"La compagnie anglaise, en plus d'obtenir un permis sous nos lettres-patentes, a acquis un montant considérable de stock dans notre compagnie. Celle-ci a reçu un fort payement comptant et un nombre considérable d'actions de la "Attendu Engines (England), Limited".

"La compagnie n'a pas été constituée dans le but de manufacturer elle-même; elle accordera des permis de fabrication à des manufacturiers en différents points de la Grande-Bretagne et de l'Etat libre d'Irlande.

Aussitôt après la passation du contrat avec la "Eastern Engineering Company, Limited", la compagnie anglaise a conclu une entente avec une usine qui a déjà commencé le travail. On s'attend à ce que cette entente soit suivie de plusieurs autres semblables avec différentes entreprises manufacturières."

S. C. POWER ADMIS A LA COTE

La Bourse de Montréal annonce, qu'à dater du 21 janvier, 50,000 actions ordinaires, sans valeur au pair, de la "Southern Canada Power Company, Limited", vont être inscrites à la cote régulière. Ces actions, jusqu'à ces derniers temps, se traitaient hors-liste. Leur inscription à la Bourse va ajouter à leur négociabilité.

Vu l'expansion rapide qu'elles ont prise, vu leur puissance de gain très grande, les valeurs d'utilité publique et particulièrement les titres des compagnies hydro-électriques, sont de plus en plus populaires.

Les compagnies dont les actions jouissent d'une grande négociabilité sont naturellement celles qui ont vu leurs recettes augmenter constamment et qui ont été capables d'augmenter leurs dividendes de temps à autre. Il est assez intéressant de noter que la Southern Canada Power qui, depuis le début, paye régulièrement un dividende sur ses actions privilégiées, vient de payer un premier dividende d'un dollar sur ses actions ordinaires.

Cette compagnie a été incorporée en 1913 avec une charte fédérale. Outre ses 50,000 actions ordinaires sans valeur au pair, elle a 29,848 actions privilégiées participantes, 6 pour cent cumulatif. Le montant autorisé des actions privilégiées est de 50,000 et de 100,000 pour les actions ordinaires. Lorsque le dividende sur l'action ordinaire excède 6%, l'action privilégiée participe dans toute autre distribution jusqu'à concurrence de 7 pour cent.

En tenant compte du record établi par les compagnies hydro-électriques, on peut s'attendre à ce que les titres de la Southern Canada occupent bientôt, dans le groupe des valeurs d'utilité publique, une place importante. La Compagnie, depuis quelques années, a fait des progrès remarquables. Elle prend de l'expansion d'année en année et ses recettes augmentent constamment.

LES FINANCES ESPAGNOLES

Madrid, 18.—Un examen de la comptabilité tenue par les autorités provinciales, fait par les officiers du gouvernement, a révélé que dans deux provinces, les comptes sont de 29 ans en retard; dans quelques autres, ils le sont de quelque 20 ans.

Plusieurs officiers provinciaux ont été mis sous arrêts, par ordre du dictatorat militaire.

La peseta est légèrement à la baisse.

Tokio, 18.—La baisse continuelle du yen a augmenté le malaise dans les domaines financier et industriel, et les prévisions sont très incertaines.

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Officiers de la section Papineau: 1.—M. l'abbé J.-P. Desrosiers, curé de Sainte-Brigide, chapelain honoraire; 2.—M. l'abbé Louis-A. Lafortune, vicaire, chapelain; 3.—M. le notaire J.-A. Bariteau, secrétaire général de la société; 4.—M. Eugène Dion, président; 5.—M. Adjutor Perron, vice-président; 6.—M. Georges-E. Plamondon, secrétaire; 7.—M. Ludger Duranceau, trésorier; 8.—M. Alexandre Gravel, conseiller; 9.—M. Ovila Hébert, conseiller; 10.—M. l'échevin Honoré Emond; 11.—M. Tancrède-E. Bieau; 12.—M. Etienne Payment; 13.—M. Henri Ethier, délégués au conseil central de la société.

AU FIL DE L'HEURE

Impressions d'hôpital.

Il m'arrive souvent de remettre la main sur deux cartes, signées du nom de ma soeur cadette, qui m'avait envoyé à l'hôpital, des fleurs, une première fois, le jour anniversaire de ma naissance. En célébrant la vingt-troisième année de mon existence, j'étais plongé dans le plus profond délire. Ce jour-là, je crois, on avait dû griller mes carreaux, par crainte d'une défenestration "motu proprio".

Mais, si cette fuite m'est venue à l'esprit à cette date même, ce fut sans doute avant de recevoir le précieux envoi. Car ces premières fleurs ont été—au figuré—les plus belles de ma vie. Hors le sentiment indicible de l'amour, aucune émotion ne m'a jamais été aussi douce. Est-ce l'effet du délire, d'une dépression tant morale et intellectuelle que physique ? Mais j'aimerai toujours les pleurs que cette pieuse offrande m'a fait verser, pleurs d'une joie suprême, pleurs nés d'une sympathie qui m'a parue entière, tel l'attendrissement d'une jeune mère baisant le front de son enfant endormi.

Je ne sais ce que fut le sentiment réel d'autrui à mon sujet toute la durée de cette claustration à l'hôpital. Peu m'importe ! Je ne le crois pas aujourd'hui, mais il me semblait alors qu'on éprouvait pour moi une affection infinie. Je m'abusais, je suis détrompé, mais toute attention me paraissait spontanée, comme donnée au seul être qu'on eût chéri ou à un jeune homme dont la maladie fût honorable et qui imprégnât son mince et pâle visage de nobles traits et prêtât à sa voix un timbre d'adolescent encore étranger aux âpres accents de la vie matérielle. La réalité était tout autre, puisque j'étais hideux, mais je ne pouvais saisir aucune glace et n'en avais aucune envie.

Avoir vécu quatre mois durant dans cette cité d'illusion m'a fait regretter depuis et très souvent maints instants de mon temps d'hôpital. Non seulement quand je suis las, assoiffé de calme et de repos, désireux de mener un train plus régulier, mesuré au pas d'un convalescent que rien ne presse de se rétablir. Mais, chaque fois que je songe à mes délicieuses chimères de malade. J'ai passé plusieurs veilles au chevet d'un ami dont la défaillance graduelle m'a plutôt assombri et qui m'a fait plaindre son sort. Je le trouvais pitoyable, tandis qu'à mon tour, j'avais été heureux d'un égal état d'impuissance.

La puérilité du malade est d'évidence à l'hôpital. Je l'ai remarquée à mes côtés aussitôt que je fus revenu moi-même à un peu de virilité. Cette enfance de l'esprit et du coeur a son cortège de consolations intimes, si elle ne répand de charme. Bien entendu qu'il s'agit d'une personne alitée pour une longue convalescence et nullement d'un moribond plus ou moins désespéré. Encore ai-je trouvé un ancien combattant perclus de tous ses membres, couché dans une chaise, à qui la colonne vertébrale ne tenait plus debout, un ancien combattant, dis-je, que l'éventualité d'une mort certaine ne rendait pas moins jovial ni moins satisfait qu'il n'avait toujours été en santé. A l'hôpital, c'est la douleur qui gâte tout, le temps aussi, mais il est si vite écoulé.

Cette innocente fatuité de croire à une attention générale pour soi, quand on sort de maladie, je l'ai gardée de longs jours après ma libération. Je n'avais plus aucun cheveu et c'est pourtant comme si ma calvitie provisoire fût une nouvelle occasion offerte aux passants pour sympathiser avec moi. On prête si facilement à autrui son propre sentiment. Dans l'amertume on maudit tout le genre humain, mais la joie nous incline à croire à la bonté universelle. Tous ces gens qui me voyaient déambuler péniblement, appuyé sur un bâton, qui avaient prédit ma fin, qui m'avaient relégué dans l'oubli, tous ces gens donc me paraissaient fixer sur moi des regards remplis de mansuétude. En retour, j'esquissais une condescendance inaccoutumée.

Mes proches ont mieux connu mon véritable état d'âme et d'esprit. A tous, pour leurs visites rares ou fréquentes, j'ai adressé des épîtres de reconnaissance excessivement émue. Je déplore aujourd'hui ma grande sécheresse. La vie ne me suggère pas de pareils accès de générosité. Le jour chasse les résolutions ardentes ainsi que les beaux rêves. L'hôpital, au moins, m'aura enseigné la bonté de la religieuse infirmière. Une seule m'a rudoyé : l'économe qui remplissait, du reste, à contrecoeur, d'ingrates fonctions. La "garde" laïque étale beaucoup d'attraits et de mérite, mais c'est toujours à la religieuse que s'exprime la gratitude la plus vive. Elle assiste, elle religieuse, à des spectacles bien affreux. On craint que son caractère n'en soit flétri, que son zèle ne se fasse indifférent de panser toute sorte de plaies. Non, l'inspiration de son dévoûment est surnaturelle. Voilà pourquoi il ne se dément point.

UN RECORD

Paris, 18.—Un nouveau record en hélicoptère, a été établi mercredi, à Issy-le-Moulineaux, par M. Pescara, qui est demeuré dans les airs 8 minutes 13 secondes. Pescara avait déjà, au mois de novembre dernier, survolé 5 minutes 44 secondes. Il espère maintenant remporter le prix offert pour le premier mille parcouru en hélicoptère.

FEU M. G. LAFLAMME

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 18. — M. Georges Laflamme, le plus ancien de nos maîtres-charretiers, est décédé, lundi de cette semaine, à la résidence de son frère, M. Hormisdas Laflamme, coiffeur, à l'âge de 64 ans. Ses funérailles ont eu lieu, hier matin, à la cathédrale, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis. Ses frères, MM. Hormisdas Laflamme, Arthur Laflamme, barbier-coiffeur, et E. Laflamme, dentiste, ces deux derniers de Cambridge, Mass. et M. J.-E. Gosselin, marchand tailleur de Saint-Hyacinthe, conduisaient le deuil. Dans le cortège il y avait des représentants de toutes les classes de la société.

Pour Rhumes, Grippe ou Influenza et comme préventif, prenez les pastilles laxatives BROMO QUININE. La boîte porte la signature de E. W. Grove. 30c. Fabrication canadienne.

LA VIE SOCIALE

—Son Excellence le gouverneur général viendra à Montréal, la semaine prochaine, pour y passer quelques jours.

—Sir Arthur Currie est à Ottawa.

—L'hon. M. et Mme J.-E. Robidoux partiront, le 7 de février, pour la Caroline du Sud, où ils feront un séjour de deux mois.

—L'hon. M. W.-B. Nantel est à Ottawa.

—Mme Victor Brodeur est retournée à Ottawa, après avoir passé quelques jours en ville, chez ses parents, le lieutenant-colonel et Mme Fages.

—Mlle Nanette Kennedy recevra à une partie de bridge, mardi soir, en l'honneur de Mlle Molly Godfrey.

—Mme Hector Chauvin et sa fille, Mme Henri Rainville, sont à Ottawa, les invitées de M. le Dr et Mme DeHaitre.

—M. et Mme Henri Merrill sont revenus de Québec. Pendant son séjour à Québec, Mme Merrill a été l'objet de plusieurs réceptions: Mme Albert Paquet a reçu à déjeuner, mercredi. Les invitées étaient: Mmes Willie Baillargé, Joseph-Edouard Perreault, Georges Parent, W.-J. Banks, Henri Bray, Hector LaFerté, Mlle Eugénie Pouliot, Mmes Edouard-G. Tanguay, Léon des Rivières, Elzéar Roy, Mme Edouard Tanguay a reçu à l'heure du thé, mercredi.

—Mme Joseph Bassett, d'Ottawa, et M. et Mme Arthur Price, de Québec, s'embarqueront pour l'Europe, la semaine prochaine.

—Mme Gustave Raymond et sa fillette, Andrée, et Mlle Gertrude Cholette sont à Québec, les invitées de Mme Joseph Labrèque.

—Mlle Phœbé Meunier est à Ottawa, l'invitée de Mlle Germaine Lefebvre.

—Les membres de la section féminine de la Société des Antiquaires recevront au château de Ramsay, jeudi après-midi. Après la conférence, le thé sera servi. Un programme musical sera exécuté.

—Mlle Blanche Boisvert reçoit à un shower de mouchoirs, aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Florence Brunet. Les salons sont ornés de tulipes. Mme N. Tousignant, Mlles Yvette et Jeannette Lemieux, Simone Latremouille et Berthe Pinsonnault servent le thé.

—M. et Mme Henri de Clerval sont revenus d'Europe.

—Mlle Gertrude Clergue rentrera de New-York, lundi.

—M. Paul-G. Ouimet, d'Ottawa, viendra à Montréal, la semaine prochaine, et sera, pendant son séjour en ville, l'invitée de sa soeur, Mme Albert Morin.

—Mme E.-J. Fetherstonhaugh partira, dimanche, pour New-York où elle fera un séjour de quelques semaines.

—Mlle Gilberte Meunier a reçu à dîner, dimanche, pour Mlle Claire Salvail, de Toledo, Ohio.

—Le lieutenant-colonel et Mme Harold Montizambert, de Vancouver, arriveront de New-York, aujourd'hui, et passeront quelques jours en ville, avant de se rendre à Ottawa, où ils seront les invités du Dr Montizambert.

—Le mariage de Mlle Marguerite Boucher, fille de M. et Mme J.-N. Boucher, de Sherbrooke, avec M. William Steele, fils de M. et Mme D.-J. Steele, de Sherbrooke, a été célébré, mardi, en l'église de Saint-Patrice, à Sherbrooke, par le R. P. Fisette. Après la cérémonie, Mme Boucher a reçu; les nouveaux époux sont partis ensuite en voyage à New-York et Boston et, à leur retour, habiteront à Sherbrooke.

—Mlle Claire Ostiguy, de Saint-Hyacinthe a reçu mardi, en l'honneur de Mlles Pauline et Aimée Cusson, de Montréal. Parmi les invitées: Mlles Gertrude et Angélique Beauregard, Rachel Casavant, Marguerite Marin, Simone et Rénée Lussier, Berthe Larivière, Françoise Proulx, Anita et Lilian Duckett, Estelle et Diane Morin, Gilberte et Marie-Paule Borduas, Marie-Jeanne Leclerc, Berthe et Judith Bélanger, Alice Laframboise, Yvette Provost, Madeleine Bourgeois, Thérèse Solis, Simone Chalifoux, Imelda Charron.

QUEBEC

—L'hon. Dr Ernest Choquette, de Saint-Hilaire, est à Québec, chez son frère, M. P.-A. Choquette.

—Mlles Henriette et Alphonsine LaRue ont reçu à une partie de bridge, mercredi après-midi. Les invitées étaient: Mlles Marcelle Bernard, Thérèse Cimon, Gabrielle Lapointe, Marie Garneau, Gabrielle Rémillard; Thérèse LeMoine, de La Malbaie; Madeleine et Louise LaRue, Rita LaRue, Collette Gaudry, Francine Laurent, Jeanne Routhier, Simone Larochelle, Marie-Ange Désautels, Lily Robinson, Simone et Thérèse Routhier, Pierrette et Charlotte Lemay, Françoise de Varennes, Marthe de Varennes, Marguerite et Juliette Picher, Marguerite Giroux, Isabelle Magnan, Fernande Coulombe, Hélène Magnan, Suzanne Legendre, Marcelle Jolicoeur, Rita Legendre, Blanche Richard, Yvette Bolduc, Ida et Rita Vandry, Adrienne Roy, Germaine Matte, Thérèse Turgeon, Marie-Paule Morisset, Thérèse Galipeault, Jeanne Dussault, Françoise Lemieux, Alice Lemieux, Marguerite-Marie Lévesque, Lucienne Richard, Henriette LeMoine, Jeannette Lacroix, Albina Lanthier, Gabrielle et Madeleine Grandbois, Marcelle Samson, Gabrielle et Pauline Fiset, Thérèse Drouin. Mmes S. Richard, J.-E. Dussault et Victor Châteauvert ont servi le thé, aidées de Mlles Annette et Fernande Richard, Jeanne LaRue et Françoise Châteauvert.

—Mlle Pauline Lanctot a reçu à l'heure du thé, mercredi, en l'honneur de Mlle Germaine Boulanger. Mmes L.-A. Scott et Charles Lanctot ont servi le thé, aidées de Mlles Henriette LeMoine et Claire Lanctot.

—M. et Mme Paul Leduc et leurs enfants sont retournés à Ottawa, après avoir été, pendant quelque temps, les invités de Mme Joseph Shehyn, à Québec.

OTTAWA.

—Sir Georges et lady Perley partiront pour la Californie, en février, et y séjourneront jusqu'au printemps.

—Mme Oscar Paradis a reçu, jeudi, de cinq à sept heures, en l'honneur de sa fille, Mlle Marcelle Paradis qui a fait ses débuts cet hiver. Des roses, des oeillets et des tulipes ornaient les salons; la table de thé était décorée de pois de senteur. Mmes Albert Gagnon, C.-E. Mongenais et Roger de Puyjalon, ont servi le thé, aidées de Mlles Jacqueline de Montigny, Bernadette Marchand, Esther Chassé, Yvonne Smith, Marie Prendergast, Germaine Lefebvre, Gabrielle Sénécal, Marie Richard, Rosette Vincent, B. Marion, Marthe Paradis. Les invités étaient: Mmes M. Barbeau, C.-E. Bélanger, M. Belleau, P.-R.-A. Bélanger; Mlles Jeanne Beaulieu, de Montréal; Bélanger, Annette Bance, Jeanne Bélanger; Cécile Boileau, de Clarence-Creek; Marguerite et Marcelle Barthe; Marthe Beaudoin, de Montréal; E. et Y. Bolduc, Mlles Bowen, Mmes E. Cusson, Albert Campeau, J.-A. Charlebois, J.-A. Chassé, Corriveau, Albert Chevrier; Jean Carreau, de Montréal; Mlles Juliette Chassé, Jeanne Caldwell, Eliane et Gabrielle Campeau; Madeleine Cinq-Mars, de Montréal; F. Chevrier, A. Campeau; Mlle Cabana, de Sherbrooke; Mmes Louvigny de Montigny, Louis de Puyjalon, L. de Bellefeuille, G. de la Durantaye, A. Dubois; Mlles Marthe Desaulniers, de Montréal; Simone Delaute, Lucile Dontigny, Jeanne Dionne, Dumouchel, Duhamel, Madeleine Fortier, Henriette Fortier, Marcelle Girard, Marguerite Grenier; Mmes H. Lefebvre, A. Lemay, E.-J. Lemaire, H. Landry, Mlles G. Lemay, Hélène Landry, Yvonne Letellier, J. Letellier; Mmes P.-E. Marchand, Eugène Marchand, G. Mercure, J.-E. Marion; Mlles Louise Marchand, L. Marion, Mlles Mackay; Mlles Lucile et Marcelle Mercier, de Montréal; Mmes G. Prendergast, Paul Paradis, Rodolphe Paradis; Mlles Yvette Paradis; Liane et Madeleine Paris, de Montréal; Mme J. Paradis, Mlle Wanda Paradis, Mmes H. Richard, A.-A. Rivard, P.-D. Reinhardt, Mlle Reinhardt, Mmes M. Rousseau, F.-E. Smith, Mlles Alice Smith, Jeanne et Pauline Sénécal, Marielle et Germaine Saint-Laurent, Mlles Sarault, Mmes Adrien Saint-Laurent, E.-N. Saint-Denis, Mlle Annette Saint-Denis, Mmes R.-E. Valin, Vincent, Mlles Valiquet.

—Mlles Chalifour ont reçu à l'heure du thé, hier. Mmes Charles-E. Bélanger, Miville Rousseau et Mlle Yvonne Bourque ont servi le thé, aidées de Mlles Marguerite Rousseau, Alberte Labelle, Lucienne Robillard, Alice Smith, Alice Fournier, A. et M. McGreevy, Suzanne et Marie-Louise Roy, Gertrude et Agnès Rogers.

—Mme Thomas Provost, (Ange Fleury), a reçu, ces jours derniers, pour la première fois depuis son mariage. Mme Provost portait une robe de crêpe georgette cacao ornée de perles bronze; son bouquet de corsage se composait de roses. Mme Fleury, de Montréal, recevait avec sa fille et portait une robe de satin oreille de chat bleu-marine drapée et retenue par une boucle de brillants. Mme Marius Guay et Mlles A. Gauthier, E. Gauthier et R. De Grandpré ont servi le thé, aidées de Mlles G. et G. Drouin, M. McFadden, L. Guay et M. McLean.

UN COROLLAIRE DE CE PROCES

On s'attaque aux salons modernes comme au film "Flaming Youth."

LA CENSURE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18.—M. le comte Roussy De Sales, président du bureau provincial de censure, a témoigné tout l'après-midi d'hier au procès de "Flaming Youth". M. De Sales a déposé à la demande de la défense qui a trois autres témoins à faire entendre dans cette cause. Les témoins de la défense avaient assisté à une représentation spéciale du film. Le président du bureau provincial de censure exposa la thèse de "Flaming Youth" qui voudrait dénoncer les moeurs modernes, et il en défendit l'héroïne, Pat, en qui la couronne verrait une pervertie.

"C'était simplement une espièglerie que cette enfant", dit-il, "elle avait reçu une mauvaise éducation, mais elle n'était pas méchante, puisqu'elle revenue facilement dans le chemin du devoir".

M. De Sales prétendit aussi que les danses qui s'exécutent dans "Flaming Youth", les toilettes qui y sont déployées valent mieux que celles que l'on voit dans de grands salons modernes.

Le témoin expliqua que le bureau de censure provincial exerce ses fonctions en vertu d'un code prévoyant tous les cas d'immoralité. Il admit avoir fait des coupures à "Flaming Youth" ajouta que ces coupures n'avaient pas été observées à point par l'employé provincial préposé à cette fin, mais que tout de même les parties les plus suggestives de la pièce avaient disparu quand le juge Choquette se la fit montrer. Il demanda pourquoi M. Choquette ne s'était pas plaint à son bureau s'il trouvait le film inconvenant.

Le président du bureau provincial de censure affirma aussi qu'un film devait nécessairement contenir des scènes de la vie réelle, car si on laisait disparaître ces scènes autant vaudrait fermer les cinémas. Comme il était toujours d'avis que le rôle de l'héroïne Pat était très moral, Me Cannon lui cita une scène du film qui laissait croire que la jeune fille était par trop légère. Elle ne détestait pas les liqueurs même, quoique vivant aux Etats-Unis. "Avez-vous vu dans un salon respectable", demanda l'avocat de la Couronne au témoin, "une jeune fille prendre la montre d'un invité, la jeter sur le plancher, mettre dessus une olive provenant d'un "cocktail" et armée d'une canne, jouer au golf".

"Si je l'avais vu", répondit M. De Sales, "cela m'aurait bien amusé".

"Aimeriez-vous qu'on fasse ce jeu-là dans votre propre salon?" reprit Me Cannon.

Le président du bureau de censure fronça les sourcils, et d'une voix terrible: "Pas avec ma montre", s'écria-t-il.

La cause se continue aujourd'hui.

SAINT-PHILIPPE D'ARGENTEUIL

M. et Mme Morin de S.-Joseph-d'Orléans, et M. et Mme A. Graton, de S.-Thomas-de-Lefaivre, Ont., sont venus en visite chez MM. Lemay et E. Lacasse.

CHRONIQUE D'OTTAWA

NOTRE SYSTEME BANCAIRE

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 18. — La lettre de Mgr Fallon au premier ministre sur notre système bancaire a causé une émotion dont les cercles financiers et politiques ne se remettront pas immédiatement. Comme disait quelqu'un hier, elle fera plus pour la revision de notre loi des banques que tous les efforts de douzaines de députés.

Depuis la faillite de la Home Bank, il s'élevait en divers quartiers des protestations contre l'administration de nos banques et l'on réclamait des modifications à la loi; mais le ton était timide, craintif et le Parlement s'en serait tiré avec des amendements bien modestes. L'évêque de London a employé un autre langage ; il va droit au but et dit toute sa pensée sans fard. Les expressions énergiques dont il s'est servi peignent la situation sous un jour sombre, mais juste. Pour la première fois, on a osé dire publiquement ce que tout le monde pense tout bas ; on a osé lancer l'attaque à découvert et avec une vigueur extraordinaire.

Le coup a porté, car tout de suite on songea, dans les cercles officieux, à découvrir un plan qui donnerait satisfaction au public canadien et à prévoir la forme des modifications que l'on apportera à la loi. Déjà un grand financier a protesté.

Notre système bancaire n'est pas entièrement mauvais, comme on voudrait le laisser entendre en certains quartiers. Au contraire on considère qu'il est l'un des mieux conçus du monde entier. Encore ne faut-il pas oublier qu'il contient des imperfections, susceptibles d'amendements. C'est ce que l'on doit tenter de faire et non pas songer à tout détruire pour reconstruire sur de nouveaux frais. L'on pourrait remédier à la situation actuelle par des mesures simples et qui ne feraient que compléter notre système, sans lui apporter de changements radicaux.

Les faiblessses de notre système viennent de trois causes, indiquées par un collaborateur du "Saturday Night" :

1. Manque de contrôle de la part du gouvernement.

2. Une latitude trop grande laissée aux banques en ce qui regarde les prêts, l'établissement de succursales, etc....

3. L'éloignement des représentants des banques de la vie économique des communautés où ils exercent leurs fonctions.

Mgr Fallon soulignait surtout la première cause du malaise et il déclarait que, le public ne pouvant plus garder sa confiance aux financiers du pays, le gouvernement doit surveiller leurs opérations. Il faut, disait-il, qu'un organisme quelconque soit créé qui voie à ce que les déposants des banques soient suffisamment protégés. Il se constituait alors l'écho des réclamations nombreuses qui se font entendre en ce sens, depuis la faillite de la Home Bank.

Immédiatement l'on propose diverses mesures. Les deux qui semblent les plus acceptables sont l'établissement d'un fonds d'assurance contre les faillites et la formation d'une commission de contrôle.

Le fonds d'assurance serait constitué par les compagnies, qui y verseraient, chaque année, une partie de leurs bénéfices, jusqu'à ce que le fonds représente une proportion raisonnable du montant global des dépôts, soit dix pour cent par exemple. Il serait central, en ce sens que le fonds commun constitué par toutes les banques du pays servirait à couvrir les pertes causées par la débâcle de l'une quelconque de ces institutions. Il va sans dire que le gouvernement fédéral en aurait la garde. L'on voit facilement les avantages d'un tel organisme. Une faillite survient ? Tout de suite on puise dans le fonds d'assurance, dont une faible partie suffira à couvrir toutes les pertes ; les déposants sont pleinement protégés et les banques ne souffrent que fort peu, puisqu'elles n'auraient versé qu'une faible partie de leurs bénéfices. Il faudrait un fonds de 18 millions, constitué en une dizaine d'années, puisque les dépôts s'élèvent maintenant à 17 millions et demi.

La commission de contrôle des banques, que le Parlement pourrait établir à la prochaine session, se composerait de cinq hommes, possédant des pouvoirs assez étendus pour faire respecter leurs décisions. Elle pourrait être formée d'un juge de la Cour suprême et d'un représentant de chacune des classes sociales suivantes : agriculture, industrie, commerce et banque. Le coût de l'administration pourrait être laissé à la charge des banques, bien que certains suggèrent de le diviser entre le gouvernement et les banques.

Les pouvoirs de cette commission seraient, suggère le collaborateur du "Saturday Night" :

1. D'organiser un système d'inspection rigoureuse des banques.

2. De recommander de temps à autre des amendements à la loi des banques.

3. D'agir comme conseil consultatif des exécutifs des banques, du ministre des finances et des représentants financiers des provinces.

4. De publier un rapport mensuel sur la situation des banques.

5. D'autoriser ou de défendre l'établissement de succursales.

Evidemment ce ne sont là que des suggestions. Le Parlement, sur la recommandation du nouveau comité des banques qui sera sûrement nommé à la prochaine session, pourra adopter d'autres projets. Il reste qu'il lui faudra adopter une mesure quelconque pour protéger les déposants. Le temps des beaux discours est passé ; il faut agir. Sinon le public qui dépose ses économies dans nos banques perdra toute confiance et il fera porter le poids de ses désillusions aux responsables.

Pierre

MASCARADE EN SKIS

C'est dimanche après-midi qu'aura lieu la mascarade en skis du club Mont Royal d'Amérique, ainsi que le concours de sauts. Le rassemblement se fera à 3 heures sur le versant de la montagne, au pied de l'avenue Mont Royal. Tous les skieurs sont invités. Les jeunes filles membres du club prendront part à la fête. De jolis prix seront donnés à ceux qui porteront les costumes les plus pittoresques.

BELOEIL

A une récente assemblée générale du conseil municipal, à laquelle étaient présents : M. le maire J.-Edmour Perrault et MM. les conseillers Edouard Champagne, Félix Gaulin, Horace Labrecque et Joseph Vincent, il a été proposé par M. Labrecque, appuyé par M. Champagne, et unanimement résolu "d'exprimer à Mme Brodeur et à sa famille, les profondes sympathies de tous les citoyens de la ville de Beloeil à l'occasion de la mort de l'honorable L.-P. Brodeur, lieutenant-gouverneur de la province de Québec".

POUR LES JOURS FROIDS DE L'HIVER

L'hiver exige que le corps soit tenu au chaud et pour cela vous devez manger des aliments qui dégagent de la chaleur.

Le gruau d'avoine est une excellente nourriture. Il contient du gras qui est facilement absorbé par l'organisme.

Le lait dégage beaucoup de chaleur, la crème en donne encore plus.

Le gruau d'avoine avec du lait ou de la crème est donc à juste titre un mets très populaire chez CHILDS.

Pour bien commencer la journée—jus d'orange, gruau d'avoine avec de la crème, oeufs pochés sur rôties et café.

Childs
144 Rue Peel
252 Rue McGill
692 Ouest Rue Ste-Catherine

Si l'eau ne lui fait pas de tort — il en sera de même du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets 25c, chez votre épicier.

PLISSAGE
A bref délai 8c la verge
EXPERT PLEATING CO.
4 Avenue McGill College
En bas de la rue Ste-Catherine

Les oeufs, comme le beurre et la viande
sont sujets à la contamination et prennent mauvais goût s'ils sont en contact avec le savon, le poisson, l'huile ou s'ils ne sont pas dans des contenants propres et appropriés. Vous trouverez les meilleurs oeufs dans les
CARTONS HYGIENIQUES POUR LES OEUFS
"BOXBO"
Exigez qu'on vous livre vos oeufs dans ce contenant hygiénique.
BOXBOARD PRODUCTS, LTD.
Factory St., A.C.N.R.
LONDON - - - ONT.
Représentant à Montréal
N. H. EDEN, 20 rue St-Nicolas
Représentant à Toronto
W. J. BELL, 311 King St., East

L'Argent
ne peut pas acheter la confiance.
Nous avons la confiance de centaines de milliers de personnes éclairées qui font usage du lait Borden.
BORDEN'S
Farm Products Co. Ltd
York 5853

ELECTIONS AU CONSEIL DU TRAVAIL

Presque tous les officiers sortant de charge sont réélus par acclamation.

LES RESOLUTIONS

C'était la mise en nomination des officiers, hier soir, au conseil des métiers et du travail de Montréal. Le président Foster et tous les autres officiers sortant de charge, à l'exception des vice-présidents, furent élus sans opposition. Le président Forter est réélu pour le 14e terme. Les autres officiers réélus sont: MM. Gustave Francq, secrétaire-correspondant et interprète officiel; J.-A. Belland, secrétaire-archiviste français; R. Lynch, secrétaire-archiviste anglais; F. Girard, secrétaire-financier; A. Gariépy, trésorier; Jos. Pelletier, statisticien; L.-M. Dupont, sentinelle.

Pour les deux vice-présidents, il y a ballottage: les candidats en nomination sont: 1er vice-président: MM. Henri Massé, sortant de charge; J.-M. Duguay et M.-E. Alarie; 2e vice-président: MM. J. Sainte-Marie, sortant de charge; W.-N. Dixon et Georges Vallières. Il y a également contestation pour les vérificateurs de livres de comptes, entre MM. C.-H. Fraser, J. McClean, B. Drolet et C. Cooney; trois vérificateurs à élire. L'élection pour les sièges contestés aura lieu à la première assemblée de février.

Le conseil des métiers et du travail a adopté à l'unanimité la résolution suivante, protestant contre les taux de salaires qui sont payés aux journaliers par l'administration des Chemins de fer Nationaux du Canada:

"Que ce conseil déplore le fait "que les Chemins de fer Nationaux "Canadiens ne paient qu'un salaire "de 25 cents de l'heure à ses journaliers casuels engagés au déblayement des voies; Qu'il est re"connu et admis par tout le monde "que ce salaire de 25 cents de l'heu"re est absolument hors de pro"portion avec le coût de la vie et "ne permet pas à ceux qui le re"çoivent de vivre même en se pri"vant des nécessités de la vie; Que "le fait pour un service d'utilité "publique administré par une com"mission gouvernementale de payer "tels salaires est un mauvais exem"ple pour l'industrie privée qui "tend à rabaisser l'étalon de vie du "citoyen canadien; Que le conseil "des métiers et du travail de Mont"réal proteste contre cette criante "injustice et demande que les Che"mins de fer Nationaux Canadiens "paient un salaire raisonnable à "tous leurs employés sans distinc"tion et cela sous le plus bref délai "possible".

Une autre résolution a été adoptée en faveur d'une augmentation du salaire des fonctionnaires civils du gouvernement provincial de Québec.

SAINT-DAMASE

M. Liméas Beaudry a été élu marguillier en remplacement de M. Origène Leroux.

—M. et Mme Prosper Marchessault, de Montréal, M. Antonin Marchessault et sa famille, ont passé les fêtes chez leur père, M. le notaire Marchessault.

ECHOS DE LA PERADE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Anne de la Pérade, 18.—Le 12 janvier nous avons assisté à la première partie de gouret de la saison. Les clubs étaient le Laviolette, de Trois-Rivières, si avantageusement connu dans les milieux sportifs, et le nôtre composé uniquement de jeunes collégiens mais joueurs d'une réelle valeur. La joute fut très intéressante et la victoire resta aux trifluviens.

—Mlle Lucienne Gignac, fille de M. Alfred Gignac, de Matawa, une ancienne élève de notre couvent où elle termina ses études en 1921, vient de dire adieu au monde et est entrée, le 15 janvier, au noviciat des soeurs de la Congrégation à Montréal. Elle comptait de nombreuses amies ici.

—Mlle Laurette et M. Léo Désaulniers sont partis pour Syracuse, N.Y., où ils passeront un mois les invités de leur cousine, Mlle Irma Pichette.

—Récemment eurent lieu les funérailles de Mlle Emélie Saint-Arnauld, décédée après une courte mais cruelle maladie. Cette jeune fille âgée seulement de 13 ans laisse pour la pleurer outre son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Saint-Arnauld, de nombreux frères et soeurs.

—Ces jours derniers, M. et Mme Jean Charles Baribeau, de Montréal, avaient la douleur de perdre leur fillette Rolande. Elle fut transportée chez son grand-père, M. J. A. Baribeau, de la Pérade, et inhumée ici.

—De passage dans notre paroisse la semaine dernière, M. et Mme A. Vallée, de S.-Thuribe, M. et Mme A. Fortin, de Batiscan, Mlle Thérèse Rousseau, de Montréal, Mlle Juliette Trottier et Thérèse Bégin, infirmières à l'hôpital St-Joseph, de Trois-Rivières.

BARRAUTE

M. Jos. Trottier a été élu marguillier en remplacement de M. Victor Julien.

PASTILLES POUR LE RHUME
SMITH BROTHERS

S.B.

COUGH DROPS
Mettez-en une dans la bouche au coucher

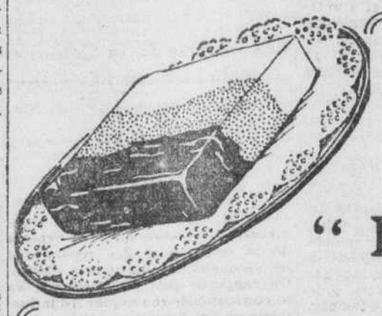
Pour Dimanche
Notre briquette spéciale de crème à la glace est aux
"NOISETTES"
Elle est délicieuse
Demandez-la, vous en serez très satisfaits.
En Vente chez les Pharmaciens et Restaurateurs
J.J. Joubert LIMITÉE

Grande Vente de Fourrures chez Perley
677 Sainte-Catherine Est

NOTRE grande vente d'écoulement de manteaux en fourrure et de robes bat son plein et chaque article en magasin a été réduit afin d'assurer une vente rapide — plusieurs articles ont été réduits de moitié. Voici quelques exemples seulement des splendides occasions que nous offrons. Venez de bonne heure afin d'avoir le meilleur choix.

Seal Chapal, garni de bête puante, $145

ROBES
Crêpe de Chine, Georgette, Charmeuse, satin et tricotine, nuances assorties, tailles 16 à 38. Prix ordinaire jusqu'à $35.00. $6.98
Crêpe de Canton, Georgette, Vella-Vella et tricotine ; perlées et brodées, tous les plus nouveaux et les plus chics dessins et nuances assorties, tailles 16 à 48. Prix ordinaire jusqu'à $35.00. $14.98
Robes françaises importées. En géorgettes entièrement perlées, Canton satin, velours chiffon. Une seule de chaque modèle. Prix ordinaire jusqu'à $65.00. $29.50

COSTUMES
En drap de Sedan français, velours de laine, quelques-uns garnis de fourrure. Entièrement doublés de soie. Une variété de modèles au choix. Nuances : marine, sable, renne et brun. Prix ordinaire jusqu'à $55.00 $9.98

MANTEAUX
En velours duvetine, Bolivia et Silvertone, entièrement doublés de soie, tailles 16-42. Prix ordinaire jusqu'à $39.50. $5.98
Manteaux en duvetine, velours et de sport. Quelques-uns garnis de fourrure. Valant jusqu'à $35.00. $12.75
Manteaux garnis de fourrure en bolivia et et suedine, toutes tailles. Prix ord. jusqu'à $49.50 $18.95
Manteaux en marvella, quelques-uns garnis de fourrure, entièrement doublés de soie, plusieurs nuances, valant jusqu'à $69.50. $29.75
En marvella et Gerono, doublés de crêpe de Canton. Couleurs : gris, brun, marine et noir, garnis de castor, écureuil, renard, opossum et martre d'Alaska. Val. jusqu'à $95.00 $39.75 et $59.75

Seal Chapal, garni d'écureuil $165

Tous les Manteaux Modèles réduits à moitié prix.

MANTEAUX DE FOURRURES
Manteaux en Seal Français
Grands collets et poignets, lignes droites et effets de côté, doublures en soie brochée à dessins de fantaisie, 42-45 pouces de long. Val. de $175.00 à $200.00. Prix de vente. $99
Manteaux en Mouton de Perse
Collet châle et larges poignets cloche en martre d'Alaska ou en pareil. Peaux unies et luisantes. Doublure de brocart et soies à dessins de fantaisie. 40-42 pouces de long. Rég. $325 à $375. Prix de vente. $199
Manteaux en Mouton de Perse
Peaux unies, luisantes, de belle qualité et choisies ; modèles droits, grand collet châle et larges poignets cloche en martre d'Alaska ou en pareil. Longueur 42-45 pouces. Rég. $400 à $450. Prix de vente. $299

Ouvert ce soir jusqu'à 9 hrs ; Samedi 11 p.m.
677 Ste-Catherine Est
Perley

POURQUOI certains magasins sont très achalandés à côté d'autres dont les commis restent les bras croisés ? C'est que les premiers annoncent dans la "Presse", tandis que les derniers passent pour n'avoir rien à vendre.

LA PRESSE

TEMPS PROBABLE—NUAGEUX ET FROID MODERE
Aujourd'hui maximum 22 — Soleil: lever 7 h. 34; coucher 4 h. 46
Aujourd'hui minimum 14 — Lune: lever 2 h. 08; coucher 4 h. 35
Détails de la température page 19

40e ANNEE—No 79 — LA PRESSE, MONTREAL, VENDREDI 18 JANVIER 1924 — PRIX: DEUX CENTINS

LA SESSION PROVINCIALE

NOTRE POPULATION POURRA METTRE SA CONFIANCE DANS LA NOUVELLE BANQUE, DIT L'HON. M. TASCHEREAU

Le premier ministre expose ouvertement les affaires de la Banque Nationale.—L'opposition est battue en proposant un comité d'étude parlementaire.

LA PREMIERE LECTURE EST VOTEE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — Le projet de loi du gouvernement, relatif à la fusion de la Bonque Nationale et de la Banque d'Hochelaga, et comportant une émission de $15,000,000 d'obligations de la province de Québec, a été approuvé hier par l'Assemblée législative.

Ce n'est pas le bill proprement dit qui a été soumis hier à l'Assemblée législative, mais seulement les résolutions accompagnant ce bill. Bien que ces résolutions aient été présentées par l'hon. M. Nicol, c'est l'hon. M. Taschereau qui les a défendues dans un admirable plaidoyer. Il s'en est suivi un débat intéressant qui a duré jusqu'à minuit.

M. A. Duranleau, député de Montréal-Laurier, ayant proposé de référer la question à un comité parlementaire, le gouvernement s'y opposa énergiquement. On prit le vote, le premier de la session, et l'amendement Duranleau fut rejeté par 43 voix à 17. L'hon. M. Nicol s'abstint de voter, étant intéressé.

Les résolutions furent alors étudiées en comité plénier et adoptées en première lecture, puis la seconde lecture fut remise à la séance de ce matin.

L'HON. M. TASCHEREAU

Dès le début de la séance, après quelques petites affaires de routine, le premier ministre s'est levé pour exposer à la Chambre les résolutions accompagnant le projet de loi relatif aux $15,000,000 d'obligations de la province de Québec, en rapport avec la fusion de la Banque Nationale et de la Banque d'Hochelaga.

Le projet de loi actuellement soumis à la Chambre, dit-il, est inscrit au nom du trésorier provincial, puisqu'il relève de son ministère. Mais, pour des motifs que l'on comprendra et sur lesquels je reviendrai plus tard, je crois devoir prendre, en cette circonstance, la place de mon collègue, et me charger de la tâche très lourde d'exposer ce projet à la Chambre.

Je ne surprendrai personne en disant que la décision à laquelle mes collègues et moi en sommes venus, après des semaines de réflexion, pour ne pas dire d'angoisse, a profondément ému l'opinion publique.

Depuis la Confédération, je ne sache pas que les législateurs de notre province aient jamais eu à faire face à un problème plus difficile. Il en est qui voudront voir dans la solution que nous y apportons une audacieuse innovation. D'autres, et j'espère prouver à la Chambre que ceux-ci ont raison, y verront plutôt le désir très sincère qui nous anime de conserver à notre province son crédit, sa belle renommée de stabilité, la confiance en ses institutions, et aussi ce qui est un sentiment que personne ne songera à nous reprocher, de garder intacte une partie de l'héritage d'une race qui a sa part dans la grandeur et le développement de notre pays.

SUITES DE LA GUERRE

La guerre a laissé bien des ruines à sa suite. Elle a dévasté des foyers, renversé des trônes, effacé des empires et bouleversé le monde, qui ne se remet que lentement de cet effroyable désastre. Pendant que l'on s'entretuait là-bas, une prospérité inusitée a régné dans les pays qui alimentaient les combattants. Mais la réaction est survenue avec la paix, et il en est résulté une période de dépression pour le commerce, l'industrie et l'agriculture, qui a lourdement atteint nos institutions financières. Nos hommes d'affaires les plus avertis ne pouvaient prévoir les lendemains de la grande guerre; ils n'avaient pas de jalons pour se guider.

Ce sont là des considérations connues de tous, mais il est bon de se les rappeler pour comprendre que

A suivre sur la page 7

DEFENSE DE L'ANGLETERRE

(Service de l'"United Press")

Londres, 18. — Une escadrille d'aéroplanes d'acier, capables d'atteindre une altitude de 20,000 pieds huit minutes après s'être élevés dans l'air, se construit actuellement pour la défense de l'Angleterre.

Le ministre de l'aviation vient de donner des ordres pour le recrutement de 400 hommes dont 330 seront employés à la manoeuvre des nouvelles machines qui feront partie du système de la défense des côtes de l'Angleterre.

SUR LA SCENE DU REICH

UN DESAPPOINTEMENT POUR LES AUTORITES ALLEMANDES

Les experts de la Commission des réparations, n'iront probablement pas à Berlin pour recueillir des renseignements.—Enquête dans la zone britannique.

COUP D'ETAT DES ROUGES

(Service de l'"United Press")

Berlin, 18. — L'Allemagne commence à craindre que les experts de la commission des réparations ne viennent pas du tout à Berlin. On rapporte que la commission va se contenter de convoquer les industriels et les banquiers allemands à Paris. Cependant, le président Schacht, de la Reichsbank, n'a pas encore reçu d'invitation de comparaître devant le comité à Paris.

Le "Deutsch Allgemin-Zeitung", journal de Hugo Stinnes, publie la nouvelle que le comité fera tout son travail à Paris.

"Le rapport est digne d'une sérieuse considération, car les experts internationaux ne pourront absolument pas avoir une idée exacte de la situation en Allemagne s'ils ne l'étudient pas personnellement sur les lieux.

LE FARDEAU ALLEMAND

Paris, 18.—Commentant les paroles prononcées aux Communes anglaises par le ministre du commerce, M. Philip Lloyd Greame, le "Temps" écrit: "Nous comprenons que les Anglais s'émeuvent au moment où la production de l'Allemagne tend à reprendre son fonctionnement normal. Le cabinet MacDonald, appuyé sur les représentants des masses ouvrières, craindra la concurrence allemande tout autant que le cabinet Baldwin et les grandes associations patronales. En disant que l'industrie allemande doit supporter la charge supplémentaire qui égalisera les chances et assurera le paiement des réparations, Lloyd Greame a exprimé une idée qui n'appartient pas en propre au parti conservateur anglais, mais qui correspond à l'intérêt national de l'Angleterre. Cet intérêt national de l'Angleterre concorde d'ailleurs avec celui de la France, de la Belgique, de l'Italie et même de l'Allemagne.

UN COMPLOT ROUGE

Berlin, 18.—La "Gazette de Voss" rapporte que l'on a découvert à Friedrichshaven des préparatifs pour un coup d'Etat de la part des communistes. Plusieurs arrestations ont été faites.

La "Lokal Anzeiger" annonce que le nouveau gouvernement de Dantzig comprend 7 nationalistes, 7 populistes et 2 centristes.

Il apparaît de plus en plus que l'attentat récent contre Von Seeckt est élaboré par l'organisation "Consul", dont le chef serait le capitaine Erhardt, qui s'est évadé il y a déjà quelques mois de la prison et qui est maintenant en Bavière.

POUR L'AUTONOMIE

Paris, 18. — Accompagné du représentant français, le major-général G.-S. Clive a continué son enquête sur la situation au Palatinat. Il a visité Neustadt et Kaiserlautern, d'après une dépêche de Speyer à l'agence Havas.

Pendant sa tournée de mercredi, le général Clive a consulté le clergé, les ouvriers, les petits marchands, les intellectuels et les conseillers municipaux. La population de Landau, qui veut l'autonomie pour le Palatinat, a écrit une protestation au général Clive contre l'action du clergé que l'on accuse de recourir à une pression sur les autorités municipales et les paysans.

ENQUETE FRANÇAISE

Dusseldorf, 18. — On signale une reprise du travail dans l'industrie métallurgique, dans la Ruhr. A Essen, on a rendu compte de la décision du comité central du syndicat Stuggart, hostile à la grève en raison de l'impossibilité qu'il y a de soutenir financièrement le mouvement. Les ouvriers ayant abandonné le travail en signe de protestation contre l'abolition de la journée de huit heures, ont réintégré les usines aux nouvelles conditions. Chez les mineurs, l'union des travailleurs manuels et intellectuels a convoqué au congrès de Bochum, M. Betreibsraete, en vue de proclamer la grève des mineurs.

On annonce l'arrivée à Cologne de deux officiers français qui sont chargés, par M. Paul Tirard, haut-commissaire, de procéder à une enquête, dans la zone d'occupation britannique, sur certains agissements nationalistes et antiséparatistes, qui ont donné lieu aux incidents de Honnef et de Duren.

SOMBRE ANNIVERSAIRE

Essen, Allemagne, 18. — Quatre personnes ont été grièvement blessées pendant que la police dispersait un rassemblement tenu en souvenir du cinquième annversaire de l'assassinat, à Berlin, du Dr Karl Liebknecht, le chef des spartacistes.

FONCTIONNAIRE QUI PRENDRA SA RETRAITE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — M. W.-D. Scott, sous-ministre de l'immigration, a demandé, pour cause de santé, un congé de six mois à la suite duquel il sera mis à la retraite. M. Scott est au service du ministère depuis 21 ans.

EFFET D'UN MALHEUR

Saskatoon, Sask., 18. — Il est prévu que les ravages causés en Angleterre par la fièvre aphteuse permettront au Canada d'exporter plus de bétail, cette année. C'est ce que croit M. H.-S. Arkell, commissaire du Canada pour l'exportation du bétail.

UN DEMENTI DE BAKER

Cleveland, Ohio, 18. — Newton-D. Baker, ancien secrétaire de la guerre, a démenti la rumeur disant qu'il voulait être nommé candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis.

LA REVOLUTION AU MEXIQUE

UNE ARMEE DOIT PASSER SUR LE SOL AMERICAIN

Les Etats-Unis veulent contribuer efficacement au rétablissement de la paix. — Quatre canonnières seront bientôt devant Tampico.

LES DERNIERS ENGAGEMENTS

(Service de l'"United Press")

(Service de l'"United Press")

Washington, 18. — Les quatre canonnières que les Etats-Unis ont vendues au gouvernement mexicain arriveront à Tampico à la fin de la semaine. Cette nouvelle a été annoncée à l'"United Press" par le général Gomez, gouverneur militaire de la vallée de Mexico. Ces canonnières empêcheront les révolutionnaires d'établir le blocus des ports. Au moins deux mille soldats mexicains franchiront la frontière américaine pour combattre de la Huerta, si les désirs du gouvernement de Mexico sont exaucés. Ces troupes seraient surtout utilisées dans les régions pétrolifères. Au département d'Etat, on semble laisser à entendre que les troupes mexicaines obtiendront la permission de passer sur le territoire des Etats-Unis.

UN BOMBARDEMENT

Tampico, 18 — Les canonnières rebelles ont bombardé, hier matin, la ville et le port de Tampico.

La nouvelle du bombardement a été transmise par un message téléphonique expédié par l'observateur stationné à La Barra. Le message est conçu en ces termes: "Jésus-M. Palma, chef des gardes-côtes, a signalé, à neuf heures, hier matin les canonnières rebelles "Tampico" et "Garazoza" qui avaient empêché ses navires d'entrer dans le port.

Les navires en question étaient cinq navires-citernes et un vapeur hollandais, le "Mascadam".

Les canonnières rebelles ont tiré quatre fois, mais l'artillerie stationnée à l'entrée du port a répliqué et a forcé les navires rebelles à se mettre hors de portée.

Les navires rebelles ont dirigé le feu de leurs batteries sur le faubourg de Varadoro, à gauche de la rivière Panuca et plusieurs maisons habitées par des Chinois ont été détruites. On ignore le nombre de ceux qui ont été tués au cours de ce bombardement. Un aéroplane envoyé en reconnaissance, a reconnu les deux navires rebelles.

A midi ces navires croisaient en vue de la rivière Panuco, espérant opérer un débarquement.

Les résidents étrangers de Tampico vivent dans l'attente et leur inquiétude est partagée par les habitants réguliers de la ville. Immédiatement après le bombardement M. James-B.Stewart, le consul américain, a informé l'ambassade des Etats-Unis à Mexico et le département d'Etat, à Washington des derniers événements et a demandé de nouvelles instructions.

Grand nombre de citoyens, craignant un nouveau bombardement, ont quitté Tampico. Ce port est bien protégé par l'artillerie. Le président Obregon est mis au courant, d'heure en heure, de la situation qui existe à Tampico.

Après le bombardement les navires rebelles ont disparu au large. Des aéroplanes de combat sont prêts à lancer des bombes sur les navires insurgés en cas d'une nouvelle attaque.

ATTITUDE ENERGIQUE

El Paso, 18—Le président Obregon a ordonné à toutes les troupes disponibles de se porter sur Tampico pour faire un puissant effort pour arracher la ville au contrôle des rebelles. Les autorités militaires de Juarez ont reçu communication de cet ordre.

ATTAQUE DES MARINS

Houston, Tex., 18—Des canonnières montées par des rebelles bombardaient, hier matin, à onze heures, la plage de Tampico, d'après un message radiographique intercepté vers midi.

LES SPORTS D'HIVER

DERNIERES DISPOSITIONS POUR LA GRANDE PARADE DE CE SOIR

Instructions du capitaine Arthur Maranda à tous ceux qui y participeront.

LE FEU D'ARTIFICE

C'est ce soir qu'a lieu la grande parade aux flambeaux inaugurant le carnaval des sports d'hiver. Tout est prêt et l'on s'attend à un succès extraordinaire. Afin que tout se passe dans l'ordre le plus parfait, voici les recommandations que fait le capitaine Arthur Maranda, commissaire ordonnateur de la parade, à tous ceux qui sont à la tête d'un groupe.

A 7 h. 10, ralliement général au carré Dominion. Les capitaines d'équipe doivent se rapporter immédiatement à M. Horace Davis, près du monument Macdonald. Signal du départ à 8 heures précises. La musique des Grenadiers jouera l'hymne national "O Canada". A 9 h. 30, feu d'artifice sur le sommet du Mont Royal.

Les insignes seront distribuées au carré Dominion. On fera une distribution de torches, d'abord au carré Dominion; en second lieu, dans l'avenue des Pins; finalement sur le sommet de la montagne.

En cours de route, on prendra des photographies pour le cinéma. Tout en continuant de marcher devant les objectifs de cinéma, que l'on montre beaucoup d'entrain. Il ne faut pas allumer de nouveaux flambeaux, une fois rendu dans la rue Sherbrooke, tant qu'on sera éclairé par les feux des opérateurs de cinéma.

Il importe d'économiser les torches; une seule doit brûler à la fois pour tout groupe de cinq hommes. Il faut en effet en conserver le plus possible pour la marche sur le haut de la montagne, afin que l'éclat de l'illumination soit aperçu au loin dans la ville.

Un commissaire à cheval parcourra les rangs de la parade, invitant les divers groupes à chanter. On est prié de chanter avec entrain, et témoigner ainsi que les sports sont vivifiants.

Rendus sur la montagne, chaque groupe devra rester en place, car il y a un endroit réservé pour tous ceux qui auront pris part à la parade, afin de voir le feu d'artifice.

Les citoyens qui voudront suivre la parade, tout en n'appartenant pas à une association quelconque, devront se rassembler à 7 h. 30 en face de l'entrée de l'hôtel Windsor, où le commissaire ordonnateur leur donnera ses instructions.

Les Elks réservent une surprise pour ce soir. Le chef indien de Caughnawaka American Horse, apparaîtra revêtu de son grand uniforme.

L'ordre de la parade sera le suivant: des policiers à cheval et des agents cyclistes, la musique des Grenadiers, le commissaire ordonnateur Maranda, le maire Martin, l'échevin Rubenstein, le comité des sports d'hiver, le corps des clairons des Canadiens de Saint-Henri et de Westmount, avec plus de cent membres en uniforme, Joe Laflamme et son attelage de chiens et de loups, les Montagnards, les Elks, les skieurs, les amateurs de toboggan, les clubs de hockey, le Lions Club, le Lemoine, le Saint-Paul, le Tricolor, le Richmond, le Trappeur, les Francs-Rieurs, de la partie ouest; la Casquette, le Feuille d'Erable, le Meilleur, le Boucanier, le National et le Sainte-Brigide, de l'Union de l'Est; les représentants des autres associations athlétiques. Un camion automobile transportera les skis et les toboggans. Cette voiture est fournie par la maison Holt Renfrew.

M. William Pearson, de Guelph, s'est inscrit avec son attelage de quatre chiens de chasse dans le derby des chiens pour une bourse de mille dollars.

Le carnaval des sports d'hiver promet d'attirer un nombre considérable de touristes dans nos grands hôtels. Au Mont-Royal, on en attend cent cinquante pour dimanche seulement; il en est de même en proportion dans les autres hôtels.

Le comité des sports d'hiver de Montréal offrira aux représentants des journaux de Montréal un dîner spécial à l'hôtel Windsor, le samedi, 26 janvier.

CONVENTION A SIGNER

(Service de l'"United Press")

Rome, 18. — Il est rumeur, dans les milieux diplomatiques, que l'accord Italo-Yougo-Slave sera signé à Venise entre le 25 et le 28 janvier.

Le capitaine ARTHUR MARENDA, commissaire ordonnateur de la grande parade qui inaugurera, ce soir, le carnaval des sports d'hiver.

LA SITUATION FINANCIERE DE SOREL EST BONNE

C'est ce qu'affirme la Chambre de Commerce de cette ville.

PROTESTATION

M. L.-P. Tremblay, secrétaire-trésorier de la Chambre de Commerce de Sorel, nous communique un extrait des minutes d'une assemblée spéciale des directeurs de cette Chambre, tenue le 17 de janvier courant.

A cette assemblée, à laquelle se trouvait, dit-on, le quorum d'assistance requis par les règlements de la Chambre, a été adoptée unanimement une résolution protestant contre une correspondance de Sorel parue dans la "Presse" du 16 de janvier courant et dans laquelle il est dit que "la situation municipale à Sorel est devenue intolérable, que la taxe y est très élevée, que la propriété non imposable est de $1,886,-500.00, tandis que la valeur totale des propriétés imposables est de $3,213,650.00; que l'augmentation des taxes ne peut couvrir les déficits et que les contribuables jettent les hauts cris".

La Chambre de Commerce de Sorel affirme que cette correspondance "est fausse, mensongère et de nature à faire un tort considérable à la bonne réputation de la cité de Sorel à l'étranger et à nuire notablement à son crédit; cette Chambre est d'avis que le fardeau de l'impôt n'est pas plus onéreux à Sorel que dans les autres villes de la province en général et que la proportion des propriétés non imposables par rapport aux propriétés imposables est à peu près la même qu'ailleurs; que depuis deux ans la cité de Sorel s'administre sans déficit et qu'elle est parvenue à diminuer son passif de plusieurs milliers de dollars; que la Chambre de Commerce a pleinement confiance dans les affaires de la ville de Sorel et dans la vérification des livres de la ville faite chaque année par deux comptables expérimentés; que la Chambre de Commerce de Sorel, jalouse de la bonne réputation de cette ville, proteste énergiquement contre la publication de l'article sus-mentionné et contre son auteur".

La résolution exprime le désir qu'à l'avenir une censure plus sévère soit exercée sur les correspondances concernant le crédit et la réputation de la ville de Sorel.

UNE CONFERENCE SUR LE DROIT DE TAXER

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — On ne croit pas que le gouvernement accepte la suggestion du premier ministre Bracken, du Manitoba, demandant une coopération entre cette province et la division de l'impôt sur le revenu en matière d'information sur les revenus. Toute information fournie à la division de l'impôt sur le revenu est confidentielle. Il est probable qu'une conférence sera tenue entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sur la question des taxes, en vue de délimiter les sphères respectives de l'imposition fédérale, provinciale et municipale.

MORT DES SUITES D'UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — Silfrid Lavallée, cultivateur de Saint-Basile, comté de Portneuf, victime d'un accident d'automobile il y a un mois, est mort hier des suites de ses blessures. Le coroner a tenu une enquête et un verdict de "mort accidentelle" a été rendu.

LA TAXE DES COLPORTEURS

L'échevin J.-W. Riel demande qu'elle soit suspendue dans certains cas.

VENTE DE COMBUSTIBLE

L'échevin J.-W. Riel, représentant du quartier Saint-Eusèbe va proposer que les permis de colporteurs soient accordés gratuitement, pendant les mois d'hiver, à des pères de famille sans emploi qui pourraient s'occuper de vendre de porte en porte particulièrement du bois et du charbon. Il demande cependant que ces requêtes soient suivies d'une enquête faite par le directeur de l'asistance municipale dans le but de prévenir les abus.

Actuellement, nous dit l'échevin Riel, les permis de colporteurs coûtent $100 par année; c'est une somme assez forte pour un père de famille qui se trouve dans l'obligation de chômer pendant les mois d'hiver. Pour échapper à la misère il pourrait s'occuper à vendre du combustible en petites quantités et réaliser ainsi quelques bénéfices, pour subvenir aux dépenses de son foyer.

Il pourrait se glisser des abus, ajoute l'échevin Riel, mais une enquête, si l'on faisait une enquête sérieuse dans chacun des cas, les exploiteurs seraient vite découverts et les chefs de famille seraient certains d'être les seuls à bénéficier de cette faveur.

L'échevin Riel cite les mois de décembre, janvier et février pendant lesquels on tolérerait que le règlement concernant la taxe des colporteurs ne soit pas appliquée aux pères de famille dans le besoin.

VOLS A L'ETALAGE

Un nommé Ernest Fortin, accusé d'avoir volé deux pantalons, à l'étalage, a été condamné à un mois de prison. Il avait été arrêté, hier après-midi, par le détective spécial Laroche.

Un nommé Lambert Laberge, arrêté dans un magasin de l'ouest de la ville, également sous une accusation de vol à l'étalage, a été lui aussi condamné à un mois de prison, par le juge Cusson.

LE CANADA EST TENU A L'ECART

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18—Le Canada n'est pas l'un des dominions qui sont parties au traité anglo-américain sur la contrebande des liqueurs, par suite de l'oubli de l'Angleterre de nous aviser de son attitude sur cette question, telle est la déclaration faite par le premier ministre King, en réponse à une dépêche qui attribuait le délai du gouvernement anglais à ratifier le traité à ce que les colonies retardassent à l'approuver. Nous avons eu le texte du traité, nous l'avons étudié, dit-il, et nous avons donné avis au gouvernement de notre attitude. M. King ne dit pas si le Canada approuva ou non le traité. Dans les cercles mi-officiels on dit que, bien que la soumission du traité aux colonies ne soit qu'une formalité, le Canada, à cause de son voisinage avec les Etats-Unis, est intéressé plus directement que les autres dominions.

DANS LA "PRESSE" D'AUJOURD'HUI

INDEX des NOUVELLES

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
Chronique d'Ottawa.
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 8
Les élections municipales.
PAGE 9
Au parlement de Paris.
La politique britannique.
L'église de Saint-Malo a failli être incendiée.
Une guerre pour 1928.
La France saura payer.
PAGE 12
La politique fédérale.
Transactions immobilières.
PAGE 13
Nouvelles ouvrières.
PAGE 14
Nouvelles de finance.
PAGE 15
Le Radio.
Les aventures de Marius.
PAGE 16
Nouvelles de sport.
PAGE 19
Cour supérieure.
PAGE 20
Il y aura 30 ans demain.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS CE SOIR

ORPHEUM—"Le Duc".
CANADIEN-FRANÇAIS—"Le Fils Naturel".
IMPERIAL—Vaudeville et vues.
LOEW'S—Vaudeville et vues.
CAPITOL—Vues animées.
PALACE—Vues animées.
GAYETY—Burlesque.
REGENT—Vues animées.
BELMONT—Vues animées.
PAPINEAU—Vues animées.
PLAZA—Vues animées.
MOULIN ROUGE—Vues animées.
CORONA—Vues animées.
LAURIER-MAISONNEUVE—Vues animées.
ELECTRA—Vues animées.
PASSE-TEMPS—Vues animées.
MONT-ROYAL—Vues animées.
CRYSTAL PALACE—Vues animées.
ALEXANDRA—Vues animées.
(Pour détails voir page 13)

A SE PROCURER DEMAIN

"LA REVUE ILLUSTREE" DE LA "PRESSE" DE DEMAIN

ALBUM ET MAGAZINE DE LUXE

Personne ne devrait manquer de se procurer la "Presse" de demain comprenant la "Revue illustrée" et le Magazine ; ils sont, nous pouvons l'assurer, d'un intérêt captivant. Dailleurs, qu'on en juge par le rapide sommaire suivant :

C'est demain, 19 janvier, que s'ouvre officiellement le grand Carnaval à Montréal. A cette occasion, la première page de notre "Revue illustrée" contient une belle composition d'un de nos artistes, qui constitue un véritable tableau que l'on aimera sans doute conserver.

Notre double-page est consacrée à un centre de progrès: la Ville de Saint-Laurent. Pour ceux qui n'ont pas l'avantage de connaître cette ville de progrès, ce sera une véritable révélation.

Parmi les autres illustrations, mentionnons: les portraits du président et du gérant général de la banque d'Hochelaga qui vient d'absorber la banque Nationale, photographies prises à leurs bureaux par l'artiste de la "Presse" ; les deux auditeurs généraux de la Société des Artisans Canadiens-français ; de beaux portraits d'enfants ; le prince Viggo du Danemark, qui, par son mariage, renonce à la succession au trône ; une belle scène de chasse à courre, en Angleterre ; personnages importants retour de la Russie Rouge ; le duc de Sutherland s'embarquant pour l'Amérique ; le prince de Galles à l'inauguration d'un hôpital ; Pie XI et son portraitiste, le comte Tamburini ; une poule dont le plumage est à l'envers ; un village de la province de Québec, sous la neige ; une somptueuse parure d'une artiste parisienne ; un artiste canadien-français de New-York ; portrait du premier lieutenant-gouverneur de Gaspé ; les médecins internes de l'hôpital Notre-Dame ; le nouveau lieutenant-gouverneur de Québec et la nouvelle hôtesse de Spencer-Wood ; scènes d'hiver dans le Mont Royal ; un attelage de chiens esquimaux ; deux curieux véhicules-moteur ; le prince Georges d'Angleterre ; un célèbre chef Iroquois à Paris ; la reine des sports d'hiver en Suisse ; des beautés anglaises qui envahissent l'Amérique, etc.

En outre, une très belle page et autres illustrations, sur les dernières modes.

A lire, dans le Magazine, plusieurs articles illustrés intéressants, entre autres : L'homme face à face avec les bêtes fauves ; Quel est vraiment le génie de la France ? Comment est faite la gomme à mâcher ; La Caverne des Patriarches, à Jérusalem ; Le quatrième centenaire du chocolat ; La locomotion amphibie, etc.

Enfin, nos rubriques toujours attendues avec impatience : La Vie au Foyer ; le Coin de Polichinelle ; Les Choses Gaies, et Ladébauche.

Nous continuerons demain la publication des Mémoires illustrés de Louis-Joseph-Amédée Papineau, le fils du fameux tribun et patriote, Louis-Joseph Papineau. Qu'on ne manque pas de lire ces pages inédites; c'est un document authentique du plus palpitant intérêt que la "Presse" offre en primeur à ses lecteurs, avec illustrations. Dans ces Mémoires, on le sait, nous avons une narration fidèle et détaillée d'un jeune homme mieux placé que personne pour observer les faits et gestes des Patriotes de 1837-38, puisqu'il était lui-même l'un des chefs les plus actifs des "Fils de la Liberté".

A lire, aussi, dans les pages ordinaires de la "Presse" de demain, une très intéressante étude de l'honorable juge Bruneau sur l'"heure légale", et encore, le résultat d'expériences extraordinaires au moyen d'une invention d'une haute importance scientifique.

A voir, aussi, une page fort piquante de PROFILS PARLEMENTAIRES, par Bourgeois, de retour de Québec.

POUR BIEN ACCOMPAGNER AU PIANO

C'est donc demain que la "Presse" commencera son cours gratuit d'accompagnement au piano, d'après une méthode illustrée très simple et que tous pourront suivre. La première leçon expliquera la série des accords en clef de ré majeur et montrera comment les exécuter.

Nos lecteurs n'oublieront pas de découper la série de tableaux que nous publierons à chaque leçon. Ces tableaux n'ont qu'à être placés sur le clavier du piano, vis-à-vis les notes correspondantes, pour être immédiatement compris.

Le cours comprendra la série des accords dans toutes les gammes et toutes les clefs, que l'on pourra posséder à fond en quelques leçons si l'on suit attentivement les instructio s données. A la fin du cours, tous pourront s'accompagner eux-mêmes ou accompagner les autres artistes sans effort, ayant à leur disposition la série complète des accords fixes les plus riches.

Dès samedi sera donnée la première leçon dans le numéro de la "Presse". Comme toutes les autres qui suivront, elle offre l'avantage d'une étude facile, plaisante et très pratique, donnée gratuitement. On procédera par tableaux de compréhension aisée dont tous les détails seront clairement exposés. Qu'on lise la "Presse" de samedi et qu'on conserve le tableau qui y sera publié.

Nouvelle lampe brûlant 94% d'air

Meilleure que l'Electricité ou le Gaz

Une nouvelle lampe à l'huile qui donne une surprenante clarté brillante, douce et blanche, meilleure encore que le gaz ou l'électricité, a été éprouvée par le gouvernement des Etats-Unis et 35 des plus grandes universités, et a été trouvée supérieure à 10 lampes à l'huile ordinaires. Elle brûle sans odeur, ni fumée, ni bruit, pas de pompage, elle est simple, propre et sûre. Brûle 94% d'air et 6% d'huile ordinaire (huile de charbon).

L'inventeur, T. N. Johnson, 246 rue Craig ouest, Montréal, offre d'envoyer une lampe pour un essai GRATUIT de 10 jours, ou même de donner une lampe GRATUITEMENT à la première personne l'employant dans sa localité et qui aidera à la faire connaître. Ecrivez-lui aujourd'hui pour avoir tous les détails. Demandez-lui aussi de vous expliquer comment vous pouvez avoir l'agence, et, sans expérience ni argent, faire de $250 à $500 par mois.

T. N. JOHNSON,
246 rue Craig O., Montréal, Qué.

LA VIE AU FOYER

UNE MANTE DRAPEE

Ce gracieux vêtement est en drap peau de pêche d'un gris argenté et est orné d'un large col en Kolmaki.

POUR LES MAMANS

L'EDUCATION DES ENFANTS

Quel magnifique livre d'éducation ne ferait-on pas avec les mots d'enfants? Il en est d'une psychologie si fine, d'une logique si péremptoire, d'une observation si précise, qu'on reste absolument déconcerté.

Chaque maman cite, comme les meilleurs, ceux de ses enfants, mais tous sont jolis et amusants et dignes d'être notés. Autour de la table à thé, tandis que les bébés s'amusent dans la nursery, les jeunes mamans devisent de leurs progénitures et racontent les réflexions extraordinaires dont elles se sont rendues coupables.

Odette, un beau matin, mécontente de sa mère qui l'a grondée, tempête et déclare qu'elle en a assez d'une maman pareille. Sa bonne lui suggère d'en changer et choisit parmi les belles dames qui viennent en visite.

—Aimeriez-vous madame X...?

—Oh! non, elle est trop laide, répond avec désinvolture Odette.

—Madame Y... alors?

—Non, elle est trop vieille.

—Madame Z...?

—Non, elle sent une odeur que je n'aime pas.

—Madame G...?

—Oui, madame G...

Mais cette dame n'est pas plutôt accréditée qu'Odette réfléchit, se ravise et déclare avec un bon sens admirable:

—Après tout, on ne sait pas comment elle est chez elle!

La maman d'Yvonne et de Janine a dû sévir d'une façon exemplaire à la suite d'une désobéissance grave. La poupée est confisquée, et le baptême, qui devait avoir lieu le lendemain, est supprimé, purement et simplement. Les petits amis viendront quand même, mais il n'y aura pas de cérémonie, pas d'autre goûter que du pain et du chocolat, pas de dragées, rien de tout ce qui aurait été si amusant.

Dans leur chambre, Yvonne et Janine réfléchissent sur les conséquences de la désobéissance. Yvonne est accablée. Elle a eu beau demander pardon, maman est restée inflexible. Pas de poupée, pas de baptême. Janine prend la chose moins au tragique, et comme sa soeur s'étonne de son calme, elle lui dit simplement:

—Ne te fais donc pas tant de bile, demain matin je pleurerai un petit peu et Mammy nous redonnera Fanchette!

J'oubliais de vous dire que Janine a cinq ans et sa soeur sept.

François est un charmant petit bonhomme pas très bien élevé qui a la mauvaise habitude, pour marquer son mécontentement, de vous cracher à la figure. Il crache à la figure de sa bonne, il crache à la figure de ses petits camarades, il crache même à la figure de son papa qui, la première fois, trouve cette manifestation très drôle et le laisse voir. Donc, François recommence quelques jours plus tard et, pour un oui, pour un non, crache à la figure de son papa.

Mais un beau jour, le papa de François, de mauvaise humeur, se fâche. Il administre une correction au petit garçon qui, à peine remis de son émotion, lui dit en le regardant bien en face:

—Mais... la première fois que je t'avais craché à la figure... tu ne m'avais rien dit?

O logique!

Ces mots inspirés aux enfants par la manière dont les élèvent leurs parents donnent à ceux-ci une leçon dont ils devraient tenir compte.

POUR FILLETTE

Petite robe habillée, en taffetas blanc, garnie de ruban cerise bouillonné. Petit biais cerise à l'encolure et aux bords des manches.

Bouchées aux marrons.

Avec des débris de marrons glacés qu'on trouve chez les pâtissiers pendant une partie de l'hiver, faites une purée que vous passez à la passoire fine, après l'avoir délayée avec un peu d'eau contenant quelques gouttes de kirsch; cette purée doit être ferme. Façonnez en croquettes selon la forme, à votre goût, en mettant un demi-marron au milieu, roulez-les dans de la chapelure blanche ou de la mie de pain très finement émiettée, faites-les frire, égouttez-les lorsqu'elles sont dorées, glacez-les à four tiède et servez chaud sur une serviette pliée au fond de plat brodé.

LE CONSEIL QUOTIDIEN

Dès qu'on se sent atteint de grippe, faire emploi d'antipyrine (deux cachets par jour), et boire souvent des grogs très chauds. Ce traitement permettra d'attendre le médecin sans que le mal s'aggrave.

SAINT-DOMINIQUE-DE-BAGOT

M. Emile Gatien, de Sherbrooke, était en visite chez ses frères, à S.-Dominique, ces jours derniers.

—MM. Wilfrid et Emile Phélie, des Etats-Unis, sont au chevet de leur père.

—M. Octave Daudelin, a été élu marguillier en remplacement de M. Toussaint Gatien.

—M. Joseph Lapalme, du 9e rang de S.-Dominique, est décédé à l'âge de 87 ans.

L'alcali dans les shampooings est mauvais pour les cheveux

Si vous désirez que vos cheveux aient la plus belle apparence, attention à ce que vous employez pour les laver. N'employez pas de shampooings préparés ou autre chose qui contienne trop d'alcali; cela assèche le cuir chevelu, rend les cheveux cassants et les abîme.

La meilleure chose pour l'usage régulier, c'est le shampooing à l'huile de coco Mulsified ordinaire, qui est pur et non graisseux, et est meilleur que tout ce que vous puissiez employer.

Deux ou trois cuillerées à thé de Mulsified suffiront pour nettoyer parfaitement les cheveux et le cuir chevelu. Humectez simplement les cheveux avec de l'eau et frottez-les. Donne une abondante mousse riche et crémeuse, que l'on peut rincer facilement, enlevant toute particule et poussière, de saleté, de pellicule et l'excès d'huile. Les cheveux sèchent rapidement et également et elle laisse le cuir chevelu souple, et les cheveux sont fins, soyeux, clairs, brillants, ondulés et faciles à peigner.

Vous pouvez avoir le shampooing à l'huile de coco Mulsified dans toutes les pharmacies, il coûte peu et quelques onces suffiront pour tous les membres de la famille pendant des mois. Exigez le Mulsified de votre pharmacien. Gare aux imitations. Cherchez le nom Watkins sur le paquet.

THE R. L. WATKINS CO.
TORONTO, ONT.

Si l'eau ne lui fait pas de tort — il en sera de même du

"TOTO"

Le savon pour la soie et la laine

3 paquets 25c, chez votre épicier.

MOUTON DE PERSE
Grande Vente de Janvier
MANTEAUX

La vente que vous attendiez. Meilleures valeurs que jamais. Inclus les nouveaux modèles 1924. Tous nos manteaux garantis pleines peaux, garnis d'Alaska, vison, écureuil gris, castor ou unis. Régulier $125 à $400 Durant la vente de janvier

$50. à $250.

J.E. McComber
361 OUEST, STE-CATHERINE,
(Prenez l'élévateur) 78-3

Un aliment salutaire pour enfants délicats
l'Emulsion Scott
C'est l'aliment tonique qui s'adapte le mieux pour réparer les imperfections de la nourriture. Essayez l'Emulsion Scott!
Scott & Bowne, Toronto, Ont. 23-54

Nouveaux CHAPEAUX et BERETS pour sports d'hiver
Prix spéciaux: $2.95, $3.95, $4.95
CHEZ Dares LIMITED LADIES HATTERS
Magasin principal: 561 rue Ste-Catherine O.
Succursale à 322 rue Bleury, près théâtre Impérial 73-8

Horlick's Malted Milk — Lait Sain
Pour Bébés et malades
Un breuvage nutritif pour tous les âges. Ayez toujours du HORLICK'S pour collationner au Bureau ou à la Maison.
NE L'ACHETEZ QUE DANS LA BOUTEILLE RONDE — L'ORIGINALE

Servez-vous du talc Cuticura tous les jours pour la peau

Après un bain à l'eau chaude et au savon Cuticura, le talc Cuticura est adoucissant et rafraîchissant. Si la peau est rouge, rude ou irritée, oignez-la avec l'onguent Cuticura pour l'adoucir et la cicatriser. Ce sont là des articles de toilette par excellence.

Savon, 25c. Onguent, 25 et 50c. Talc, 25c. En vente par tout le Dominion. Dépôt canadien: Lymans, Limited, 344, rue St-Paul O. Montréal. Le savon Cuticura dispense du pot à barbe.

A. C. J. C.

REUNION INTERCERCLE DIMANCHE A LONGUEUIL

Le cercle LaSalle (section des Anciens) organise pour dimanche, le 27 janvier courant, la réunion intercercle de la région.

Notre camarade Camille Perras E.E.G.C. traitera de "L'essor industriel de la Province de Québec". Ce sujet est d'autant plus à l'ordre du jour qu'il se rattache de très près à celui qui sera étudié au Congrès de cette année. Le second travail, non moins important, et de non moins grande actualité, sera présenté par notre ami Paul Boucher, cultivateur, ancien élève de l'Institut d'Oka, qui nous parlera de "Notre enseignement agricole". Deux grands problèmes: la désertion des campagnes et l'exode vers les Etats-Unis reviendront sans doute sur le tapis, car le sujet dont nous entretiendra notre camarade Boucher les froie de trop près pour qu'il n'en soit pas question au cours de la discussion.

En somme, les membres du cercle LaSalle feront tout en leur pouvoir pour intéresser nos amis qui se donneront la peine de traverser à Longueuil.

Le "Montreal & Southern Counties Ry" partant des rues McGill et Youville, moyennant 35 sous, fait le trajet Montréal-Longueuil en 40 minutes, et le terminus est à deux pas du Collège de Longueuil, lieu de la réunion. Un membre du Cercle portant insigne sera à la gare de la rue McGill aux trains de 1 h. et de 1¼ h. pour vous donner les informations nécessaires et vous procurer des billets au prix plus haut mentionné. Un autre moyen de communication que nous ne recommandons cependant qu'aux habitués de l'extrême est sera la traversée sur la glace, si toutefois la température est favorable.

Nous comptons qu'un très grand nombre de nos amis nous feront le plaisir de répondre à notre invitation, et nous espérons que messieurs les Aumôniers et Directeurs, tout particulièrement, voudront bien nous honorer de leur présence à la tête de leur groupe respectif.

ERNEST LOISELLE,
Président du cercle LaSalle de Longueuil.

NOUVEL AGENT DE POLICE

(De correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 18. — Il y a eu séance du conseil de ville, mercredi soir, à laquelle tous les échevins, moins M. A.-A. Côté, étaient présents compris M. le maire Bouchard. Il y avait foule parce qu'il s'agissait de nommer un homme de police nouveau et parce que les demandes d'emploi étaient nombreuses. M. Lionel Gaucher, de cette ville, a été nommé. Le conseil a aussi voté un octroi de $50 pour aider à l'exposition agricole.

BLESSURES LEGERES

Deux hommes qui se tenaient sur le marchepied d'un tramway ont été légèrement blessés, hier après-midi, lorsqu'ils se trouvèrent pris entre ce véhicule et un lourd camion. L'accident est arrivé à l'angle des rues Sainte-Catherine et Berri. Le tramway et l'automobile se dirigeaient vers l'est. Les victimes, Placida Genero, 40 ans, 525, Saint-Timothée, et Ralph Wright, 19 ans, 558, Moreau, ont été transportées à l'hôpital Général.

Votre garantie
est le nom
"SALADA"
H413F
il vous assure un thé frais, parfumé et pur
—Essayez-le.

RECORDS
DE PHONOGRAPHE
STARR
(GENNETT)
65c
Le Dernier Grand Succès de la Danse
Take, Oh! Take Those Lips Away
Fox-trot. Record No 9468

AUTRES SUCCES DU JOUR:

MAMMA LOVES PAPA—Fox-Trot	8140
NOT HERE, NOT THERE—Fox-Trot	9467
COVERED WAGON DAYS—Fox-Trot	9471
EVERY NIGHT I CRY MYSELF TO SLEEP	8121
NO, NO, NORA—Fox-Trot	9433
CHANSONNETTE—Fox-Trot	8119
I LOVE YOU—Fox-Trot	8106
I LOVE YOU—Valse	9443
JUST A GIRL THAT MEN FORGET—Valse	8107

Demandez qu'on vous joue les Superbes Records de
Robert COUZINOU
l'Admirable Baryton de l'Opéra de Paris

18001	LES VIEILLES DE CHEZ NOUS.
75 cts	BENVENUTO CELLINI: Arioso.
18003	PATRIE: Air de Rysoor.
75 cts	TES YEUX — Mélodie.
18004	LES ENFANTS — Mélodie.
75 cts	DAMNATION DE FAUST: Sérénade.

STARR PHONOGRAPH CO. OF QUE, Montréal
1600 BOUL. ST-LAURENT — Phone Belair 6561

CUMMINGS & CUMMINGS

FOURRURES
A GRANDS RABAIS
BON NOMBRE JUSQU'A
1/3
DE REDUCTION
SUR NOS PRIX REGULIERS DU GROS

En réalité, moins que le prix de fabrication! Songez à ce que cela veut dire quand il s'agit de fourrures insurpassables par la beauté et la richesse des modèles. Tout notre stock de manteaux, jaquettes, tours de cou, capes, paletots avec collet de fourrure et paletots doublés en fourrure pour hommes a subi une réduction de prix incroyable. ACHETEZ du MANUFACTURIER, FAITES VOTRE CHOIX AUX SALLES D'ECHANTILLONS DE NOTRE FABRIQUE, dans une collection de fourrures qui n'a jamais été égalée au Canada.

MANTEAUX EN FOURRURE

MANTEAUX EN CHAT SAUVAGE AUSTRALIEN pour demoiselles, 30 pouces de long. Valeur de détail 70.00 — 27.50
MANTEAUX EN PONEY RUSSE NOIR, 38 à 42 pouces de long, collet et poignets en opossum. Valeur de détail 200.00 — 49.00
MANTEAUX EN SEAL ARGENTE, 32 pouces de long, collet et poignets formant contraste. Valeur de détail 110.00 — 57.50
MANTEAUX EN MARMOTTE, 33 pouces de long, collet et poignets en phoque. Valeur de détail 125.00 — 58.00
MANTEAUX EN SEAL CHAPAL, jusqu'à 40 pouces de long, collet et poignets en pareil ou en opossum australien. Valeur de détail 130.00 — 69.00
JAQUETTES EN MOUTON BEIGE, derniers modèles, doublés en soie. Valeur de détail 125.00 — 69.00
MANTEAUX EN SEAL CHAPAL, 38 à 45 pouces de long, garnis de martre d'Alaska, nutria ou renard. Valeur de détail 225.00 — 98.00
MANTEAUX EN RAT MUSQUE, 45 pouces de long, peaux choisies, effet de bordure au collet châle, aux poignets et au bas, ceinture en soie. Valeur de détail 175.00 — 109.00
MANTEAUX EN BEAVERINE, 42 à 45 pouces de long, collet, poignets et bordure à effet ombré. Valeur de détail 175.00 — 119.00
MANTEAUX EN SEAL CHAPAL, 34 à 45 pouces de long, garnis en pareil ou en martre d'Alaska. Valeur de détail 250.00 — 119.00
MANTEAUX EN RAT MUSQUE, le plus beau rat du nord, peaux descendues, collet, poignets et bordure en phoque. Valeur de détail 225.00 — 125.00
MANTEAUX EN RAT MUSQUE, 45 à 48 pouces de long, modèles à ligne droite, nouvel effet rayé de collet, poignets et bordure. Valeur de détail 200.00 — 135.00
MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE, 38 et 40 pouces de long, collet châle, manches cloche. Valeur de détail 325 — 138.00
MANTEAUX EN SEAL CHAPAL, 40, 42, 45 pouces de long, quelques-uns à ligne droite, unis et garnis. Valeur de détail 300.00 — 147.50
MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE, 38, 40 et 42 pouces de long, collet et manchettes en martre d'Alaska. Val. de détail 350 — 158.00
MANTEAUX EN SEAL CHAPAL, 40 à 45 pouces de long, garnis de martre d'Alaska, d'opossum, de castor ou en pareil. Valeur de détail 350.00 — 187.50
MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE, 40 et 42 pcs de long, grand collet et manchettes en martre d'Alaska. Val. de détail 375 — 188.00
MANTEAUX EN SEAL DE L'HUDSON, 32 et 40 pouces de long, garnis de martre d'Alaska, de kolinsky, de taupe, d'écureuil. Valeur de détail 400.00 — 210.00
MANTEAUX EN SEAL CHAPAL, 50 pouces de long, modèles à lignes droites et quelques modèles parisiens. Valeur de détail 350.00 — 225.00
JAQUETTES EN CASTOR NUTRIA, garnies de phoque, aussi quelques manteaux, 38 pouces de long. Valeur de détail 400.00 — 225.00
MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE, 40 à 45 pouces de long, unis ou garnis de martre d'Alaska, collet châle ou fermé. Valeur de détail 400 — 235.00
MANTEAUX EN CHAT SAUVAGE pour dames, 36 pouces de long, grand collet châle, poignets cloche, très beaux. Valeur de détail 400.00 — 245.00
JAQUETTE EN TAUPE, 34 pouces de long, grand collet châle. Valeur de détail 425.00 — 245.00
MANTEAUX EN SEAL D'HUDSON, 38 et 40 pouces de long, garnis en pareil, taupe, opossum, martre d'Alaska. Valeur de détail 500.00 — 268.00
MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE, 40 à 50 pouces de long, garnis en pareil, écureuil ou martre d'Alaska. Valeur de détail, 400.00 — 269.00
MANTEAUX EN TAUPE, 45 pouces de long, grand collet châle, manches nouvelles, très jolis. Valeur de détail 500.00 — 295.00
MANTEAUX EN OPOSSUM AUSTRALIEN, 38 pouces de long, riches peaux gris argent, effet de bordure au collet châle, aux poignets et au bas. Valeur de détail 600.00 — 325.00
MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE, 45 à 50 pouces de long, pleines peaux luisantes parfaitement assorties, unis ou garnis de martre d'Alaska. Valeur de détail 500 — 345.00
MANTEAUX EN SEAL DE L'HUDSON, 40 et 42 pouces de long, modèles unis et de fantaisie. Valeur de détail 600 — 385.00
MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE, ce qu'il y a de mieux, 45 à 50 pcs de long, unis ou garnis de vison; Kolinsky ou de martre d'Alaska. Valeur de détail, 600 — 395.00
MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE DE FANTAISIE, modèle 1924, collet écrasé d'écureuil viatka, manchettes circulaires, 50 pouces de long. Valeur de détail 755 — 495.00
MANTE EN VISON, 44 pouces de long, très grand collet châle, superbe occasion. Valeur de détail 1500 — 775.00
MANTE EN VISON, 45 pouces de long, collet châle et manchette, finies avec queues. Valeur de détail 2000. — 975.00

FOURRURES pour HOMMES

PALETOT D'ETOFFE superbement confectionnés pour hommes, chic middle sport pour jeunes gens. Collet en loutre teinte en seal. Valeur de détail 110.00 — 68.00
PALETOTS DOUBLES EN FOURRURE POUR HOMMES, collet en seal. Valeur de détail 125.00 — 79.00
PALETOTS AVEC COLLET EN FOURRURE POUR HOMMES, loutre et mouton de Perse. Valeur de détail 99.00 — 79.00
PALETOTS DOUBLES EN FOURRURE pour hommes—faits de beaver importé et doublés en rat musqué. Val. de détail 300.00. — 185.00

ECHARPES EN FOURRURE

TOURS DE COU "CHOKERS" ET ECHARPES EFFET ANIMAL. En loup noir ou brun, en vison, renard du Labrador et martre américaine. Val. de détail jusqu'à 20.00 — 7.19
EN LOUP NOIR, ECUREUIL GRIS, CHAT SAUVAGE, TAUPE et RENARD DES PRAIRIES. Valeur de détail jusqu'à 25.00 — 9.87
CRAVATE EN HERMINE, 24 pouces de longueur et 3½" de largeur. Valeur de détail 15.00. — 10.00
EN MARTRE D'ALASKA, TAUPE, VISON, LOUP NOIR OU BRUN. Valeur de détail jusqu'à 30.00 — 14.87
CRAVATES EN HERMINE. Valeur de détail 25.00 — 18.00
EN MARTRE BRUNE, RAT MUSQUE, NEAR SEAL RENARD ROUGE, BEAVERINE, MARTRE D'ALASKA. Valeur de détail jusqu'à 40.00 — 19.50
EN LYNX (taupe) effet animal. Valeur de détail 45.00 — 22.00
TOURS DE COU EN KOLINSKY, 20 pouces de longueur et 4 de largeur. Valeur de détail 50.00 — 25.00
ECHARPE EN MARTRE D'ALASKA, 48 pouces de longueur, 8 pouces de largeur. Valeur de détail 50.00 — 28.00
TOURS DE COU EN SEAL DE L'HUDSON, 42 pouces de longueur, 5 pouces de largeur. Valeur de détail 65.00 — 30.00
EN RENARD (LUCILLE) effet animal. Valeur de détail 60.00 — 32.00
TOURS DE COU EN TAUPE, 48 pouces de longueur, 8 de largeur. Valeur de détail 70.00 — 32.00
TOURS DE COU EN MARTRE DE ROCHE, une peau. Valeur de détail 45.00 — 32.50
TOURS DE COU EN MARTRE DE RUISSEAU DE RUSSIE, une peau. Valeur de détail 70.00 — 35.00
ECHARPES EN TAUPE, 48 pouces de longueur, 12 de largeur. Valeur de détail 70.00 — 35.00
ECHARPES EN VISON, 40 pouces de longueur, 8 de largeur. Valeur de détail jusqu'à 75.00 — 36.00
RENARD NATUREL (Lucille et taupe), effet animal double. Valeur de détail jusqu'à 75.00 — 36.00
TOUR DE COU EN MARTRE D'ALASKA, effet animal. Valeur de détail 55.00 — 37.50
TOUR DE COU EN KOLINSKY, 40" de long, 4" de large. Valeur de détail 80.00 — 45.00
RENARD CROISE, effet animal. Valeur de détail jusqu'à 150.00 — 65.00
TOUR DE COU EN VISON, 40" de long, 7" de large. Valeur de détail jusqu'à 150.00 — 65.00
ECHARPE EN TAUPE avec poches, 78" de long, 11" de large. Valeur de détail 160.00 — 75.00
TOUR DE COU EN MARTRE DE RUSSIE, d'une seule peau. Valeur de détail 250.00 — 95.00
RENARD ARGENTE, effet animal — 125.00
TOUR DE COU EN MARTRE DE RUSSIE, d'une seule peau. Valeur de détail 350.00 — 135.00
COLLERETTE EN SEAL DE L'HUDSON, de 14" de long, 48" de tour. Valeur de détail 300.00 — 140.00
ECHARPES EN VISON, avec poches, 60" de long, 12 de largeur. Valeur de détail 300.00 — 185.00
ECHARPES EN MARTRE D'ALASKA, avec poches, 72" de long, 12" de large. Valeur de détail 325.00 — 195.00
TOUR DE COU EN MARTRE DE RUSSIE, de deux peaux. Valeur de détail 550.00 — 200.00
TOUR DE COU EN MARTRE DE RUSSIE, d'une seule peau. Valeur de détail 700.00 — 275.00
RENARD ARGENTE, effet animal. Valeur de détail 500.00 — 175.00
COLLERETTE EN VISON. Valeur de détail 500.00 — 325.00
TOUR DE COU EN MARTRE DE RUSSIE, 2 peaux. Valeur de détail 900.00 — 360.00
COLLERETTE EN VISON, 23" de long, 74" de tour. Valeur de détail 750.00 — 425.00
ECHARPE EN MARTRE DE RUSSIE, 3 peaux. Valeur de détail 1350.00 — 540.00
ECHARPE EN MARTRE DE RUSSIE, 6 peaux. Valeur de détail 4000. — 1500.00

CUMMINGS & CUMMINGS
Importateurs et Manufacturiers LIMITED
Angle des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice
En arrière de l'église Notre-Dame. Ouvert le samedi après-midi.

Le Coin des Enfants

Par la campagne, à pas comptés,
Un aveugle avançait d'un pas grave et sondé.
Ayant pour guide
Une gamine aux yeux pleins de gaieté.
Ainsi chaque matin, en lents promenades,
La petite tenait l'infirme par la main
Et gentiment, lui montrait le chemin.
Pour un enfant se refuser toute gambade
Est difficile, quand on marche, une heure et plus.
Entre les verts talus
Où voltigent, légers et frêles,
Les papillons
En enviables tourbillons :
De même, on voudrait bien profiter de ses ailes !...
Non !... La fillette avait à remplir un devoir :
Bien diriger celui qui ne pouvait rien voir.

Ils prirent un sentier longeant une rivière.
Or, voici que bientôt sur le bord escarpé
La petite aperçoit, brillant sur une pierre,
Un hanneton qu'elle veut attraper.
Sans dire une parole
Et sans abandonner le pauvre homme épendu,
De son libre bras tout à coup tendu
Elle saisit la bestiole...
Mais l'aveugle a cru qu'il fallait
Porter par là ses pas d'un mouvement rapide
Et, comme il ne voit ce qu'il fait,
Il fauche dans le vide,
Cependant qu'à l'intime, il entraîne l'enfant...
Sombre horreur !... Les voilà dans l'eau les étouffant.

Parfois, on paye de sa vie
Un simple instant d'étourderie.

Charles de BUSSY.

LE PATE DU BON SAINT-NICOLAS

La petite Gretel se hâtait en revenant du village où sa mère l'avait envoyée: ce soir de décembre était froid et sombre et elle devait regagner avant la nuit leur cabane de bûcheron au milieu des bois. C'était si loin qu'il fallait marcher plus d'une heure pour s'y rendre. Gretel soupirait en songeant que s'ils avaient habité plus près de la route, le grand saint Nicolas, dont c'était la fête, s'y fût peut-être arrêté pour donner aux enfants des jouets et des friandises comme il le faisait dans les maisons de la plaine et du bourg! Du moins, elle rapportait dans son panier un beau morceau de pâté qu'elle venait d'acheter. Son frère et elle s'en régaleraient et l'on mangerait ensuite des châtaignes avec du vin blanc: un bon dîner comme on n'en faisait pas souvent.

—Ma belle enfant, j'ai bien faim; ne pourriez-vous me donner du pain? murmura un vieillard assis sur une borne.

Gretel n'avait pas de pain, mais elle avait sa belle tranche de pâté croustillant, et le vieillard paraissait tellement exténué qu'elle découvrit son petit panier et en offrit le contenu au mendiant. Celui-ci mangea et rendit l'assiette à Gretel en la bénissant.

L'enfant s'éloigna, un peu inquiète parce que la nuit drapait de courtines sombres les allées du bois.

—Je ne saurais te blâmer d'avoir été charitable, dit sa mère en apprenant l'aventure. Je regrette seulement que ton frère Hans et toi ne puissiez fêter un peu la Saint-Nicolas...

Elle voulut ranger le petit patit panier sur le haut de l'armoire; mais, ô surprise! il lui parut aussi lourd que s'il était rempli de provisions... En soulevant le couvercle, la mère et l'enfant virent sur l'assiette un grand pâté tout entier. L'assiette était elle-même posée sur un lit de mirabelles dorées et picotées, beaux fruits d'automne que nul, à cette date du 6 décembre, ne pouvait avoir cueillis dans les vergers. C'est à cela qu'elles comprirent que le mendiant n'était autre que saint Nicolas lui-même, patron des enfants sages, dont la libéralité récompensait ainsi la charité de la petite Gretel.

FAISONS LA DINETTE

Confitures d'oranges.

Râpez les oranges pour enlever toute la peau supérieure, faites-les cuire entières dans l'eau. Elles sont cuites quand on peut y enfoncer facilement un petit morceau de bois pointu et bien lisse. A ce moment, on fait un sirop, comme pour les autres confitures. On coupe les oranges par quartiers, on enlève les pépins, sans trop déchirer ces quartiers, que l'on met dans ce sirop et on laisse cuire un quart d'heure environ.

CURIOSITE

Un mois de février de 30 jours

Nul n'ignore que depuis la réforme du calendrier Julien, le mois de février compte généralement 28 jours et n'a 29 jours que dans les années bissextiles. Il n'y a jamais eu, croit-on, de 30 février. Cependant, c'est la **Revue Historique** qui nous le révèle, il y eut jadis — en l'année 1712, pour préciser — un mois de février qui eut 30 jours. Ce fut en Suède, sous Charles XII. Il y a deux cents ans, on se servait en Suède d'un calendrier introduit dans le royaume en 1700. Il se distinguait des autres calendriers européens par une intercalation toute spéciale du jour complémentaire. Cette petite différence de calendriers produisait un désordre confus de dates en ce qui regardait les possessions suédoises dans leurs rapports avec les pays avoisinants. Pour remédier à cet inconvénient, le roi Charles XII rendit une ordonnance aux termes de laquelle le mois de février de l'année 1712 aurait 30 jours, afin de rétablir la parité du calendrier suédois avec les autres calendriers.

C'est d'ailleurs le seul 30 février que l'histoire ait eu à enregistrer.

LE MALIN CANARD

"Au secours, au secours! voilà maître Renard qui a réussi à s'introduire chez nous. Veux-tu bien vite te sauver, vilain masque?—Me sauver, y songes-tu, mère Cane? je viens me faire inviter à déjeuner.—

Misérable! ce monstre-là veut me croquer! — Ma foi, tu me parais grasse à souhait, et je te mangerais volontiers sans petits pois." Cette menace a rendu mère Cane ingénieuse. Elle s'installe sur la margelle du puits et crie au carnassier: "N'approche pas, brigand, ou il va

t'arriver malheur. — Allons donc, si tu crois me faire peur, tu te trompes." Et maître Renard fonce sur mère Cane. Mais celle-ci prend aussitôt son vol, évitant ainsi de faire au redoutable ravageur les frais de son repas. Emporté par la force

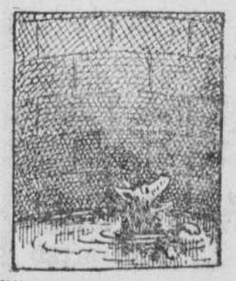

de l'élan, maître Renard pique une tête dans le puits, tandis que mère Cane lui crie, railleuse: "Tu es venu te faire inviter à déjeuner, mon ami, voici toujours ta boisson. Ne te prive pas, bois à ta soif. C'est de bon cœur!"

MANGE LA SALETE
NETTOIE ET DESINFECTE
GILLETT'S LYE
FAITE EN CANADA
QUELQUES-UNS DE SES USAGES:
Pour fabriquer le savon.
Pour laver la vaisselle.
Pour nettoyer et désinfecter les glacières.
Pour enlever les obstacles ordinaires des égouttoirs et des éviers.
REFUSEZ LES SUBSTITUTS
E.W.GILLETT COMPANY LIMITED
TORONTO, ONT.
WINNIPEG MONTREAL

Si l'eau ne lui fait pas de tort — il en sera de même du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets 25c chez votre épicier.

VOUS N'AVEZ POINT A FAIRE LE CAFE
G. Washington
IL EST FAIT
FAITES-LE DISSOUDRE SIMPLEMENT ET BUVEZ-LE
QUELLE COMMODITE! ET IL EST SI BON!
15,18

LA LEÇON SUR LA CIGALE ET LA FOURMI

Et d'abord tout l'été, la petite cigale
D'un rayon de soleil, en chantant, se régale,
Puis se nourrit, comme la mouche à miel,
D'un peu de sève: elle est innocente et frugale.
Elle se pose en haut des arbres, en plein ciel,
Et sans plus de souci du bien matériel,
De ver, de grain ni de farine,
Elle fait résonner deux petits tambourins
Qui sont caché dans sa poitrine.
Tout le jour elle dit et redit ses refrains
Et l'on voit frissonner de plaisir ses deux ailes...

Ne la confondez pas avec les sauterelles!

Même elle meurt avant l'hiver!
Ainsi la fourmi—c'est bien clair—
Ne peut lui refuser les miettes de sa table,
Comme nous le conte la fable.

D'ailleurs, les animaux ne prêtent jamais rien;
La poule à ses poussins, s'ils sont petits encore,
Donne le grain qu'elle picore;
Mais, jamais, même le bon chien,
A son frère affamé ne livre l'os qu'il mange.
L'homme seul pour sauver un faible se dérange;
Et c'est le dévouement de la mère, imité,
Qui porte en nous ce nom divin: l'humanité.
Et tout homme est vraiment indigne qu'on le nomme
De ce sublime nom d'homme,
Qui ne sait pas donner, même au méchant moqueur,
Si le méchant l'implore, une part de son coeur!

J. AICARD.

chez votre Epicier
SARDINES Importées
sur du pain brun grillé
Pour
Five o'Clocks
Bridges
Réveillons
Délicieuses! Différentes!
Ce sont des sardines françaises sans arêtes qui font d'excellents sandwiches.
AYEZ-EN TOUJOURS SOUS LA MAIN
Demandez la marque
KASTEL
Importée par Laporte-Martin Limitée

NOTRE VENTE DE JANVIER
Nous ne cherchons jamais à influencer un client visiteur à notre magasin de GROS, mais le pourcentage considérable de ceux qui viennent acheter de nous après avoir visité tous les autres établissements est une preuve conclusive que nos valeurs sont les meilleures.
MANTEAUX EN SEAL FRANÇAIS
$60.00 ET PLUS
Walter F. Cummings
Importateur et Spécialiste en Seal Chapal
MARCHAND de FOURRURES en GROS
148 rue Notre-Dame Ouest
16,18

CAUSES IMPORTANTES REGLEES HORS DE COUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 18 — Les deux procès que M. J.-A. Legault, maire, avait intentés, après les dernières élections municipales du mois d'avril dernier, contre MM. Chs. Lorrain et David Roy, deux citoyens de cette ville, ont été réglés, mardi, hors de cour, tous les deux à l'avantage du maire Legault.

Les deux défendeurs ont signé chacun une lettre de rétractation et ont payé tous les frais encourus jusqu'à date.

CONFERENCE REMISE

La conférence que l'abbé Henri Jamin devait faire à l'université de Montréal, ce soir, 18 janvier, sur Giovanni, aura lieu plus tard.

Mêlé de feuilles de choix, la fine fleur des Jardins à Thé du monde, à Ceylan
LE THÉ LIPTON
Bande rouge 38c. ½ livre 75c. 1 livre
Thomas-J. Lipton, Planteur de Thé, Ceylan

En vente maintenant
DISQUES Columbia
Nouveau Procédé
DISQUES DE DANSE
Take, Oh Take Those Lips Away et Dear Old Lady—Fox Trots, par Paul Specht et son orchestre 27D, 75c
Sleep et The West, A Nest, And You—Valses par les Romancers 29D, 75c
I've Got A Song For Sale et All Wrong—Fox Trots. par orchestre Frank Westphal 17D, 75c
Sobbin' Blues et Bit By Bit You're Breaking My Heart—Fox Trots. par Art Kahn et son orchestre 16D, 75c
You May Be Fast "But" Your Mamma's Gonna Slow You Down et Home Town Blues—Fox Trots. par les Georgians 23D, 75c
Old-Fashioned Love et Shake Your Feet—Fox Trots. par les Georgians. 30D, 75c
Foolish Child—Fox Trot, par Art Kahn et Orchestre et Oh! Sister, Ain't That Hot—Fox Trot, par orchestre Frank Westphal. 22D, 75c
Sweet Pal et Why Don't My Dreams Come True—Valses par orchestre de danse Columbia. 31D, 75c
CHANSONS POPULAIRES
Dieu vous créa si jolie—Chanté par Emile Gour
Mon âme avait rêvé —Chanté par Emile Gour E-7849, 75c
Margot reste au village—Chanté par F. De Belleval
Myella la jolie —Chanté par F. De Belleval E-7850, 75c
Si vous l'aviez compris—Chanté par François Manetta
Vous êtes si jolie—Chanté par François Manetta F-7538, 75c
Le coeur de ma jolie—Chanté par J. F. De Belleval
La neige fait mourir les roses—Chanté par De Belleval E-7940, 75c
Carméla—Chanté par Emile Gour
Serenata—Chanté par Emile Gour E-7942, 75c
Quand la boiteuse—Chanté par Alex. Desmarteau
Je n' l'avais pas rêvée comme çà—Alex. Desmarteau. E-7941, 75c
DISQUES DE SYMPHONIE
Manon "Ah! Fuyez, Douce Image," et "Spirito Gentil," chantés par Charles Hacket, ténor américain 68002D, $2.00
Golliwogg's Cake Walk et Gavotte—solos de pianos par Percy Grainger 3300ID, $1.50
Allegro Moderato en D Majeur et Scherzo Quartet—rendu par London String Quartet 33000D, $1.50
Indiana Moon et Pale Moon—Solo de violon par Sascha Jacobsen 20001D, $1.00
In The Clock et Chinese Wedding Procession, par Orchestre Prince A-5694, $1.50
Votre marchand vous fera entendre ces disques avec plaisir.
Columbia Phonograph Co., 246 rue Craig Ouest, Montreal, Qué.
250F

NOUS AVONS LE REPERTOIRE COMPLET DE DISQUES
COLUMBIA
à notre Rayon des Phonographes
Dupuis Frères LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE

GRAFONOLAS et DISQUES
COLUMBIA
Service PROMPT et assortiment complet
FOYER MUSICAL 864 Mont-Royal Est, 1680 Notre-Dame ouest, S.-Henri
Cosmopolitan Graphophone COMPANY, LIMITED 6 Ste- Catherine Est, 748 St-Laurent, 1655 St-Laurent

Disques Columbia
Grafonolas Columbia
V. Sgroi MUSICAL STORE
1085, rue Saint-Jacques
"Le foyer de la musique"
Nous avons tous les disques Columbia en magasin— Uptown 3905.
Nous avons tous les modèles Columbia en magasin— Facilités de paiement.

The John Murphy Company Limited

Bas Sport en Laine Brossée pour Dames .95
Rég. 3.50 la paire pour
Fabrication anglaise. Chaque paire parfaite. Joli effet côtelé. Belle variété de couleurs comprenant: lilas, primevère et abricot, myrte et jade, royal, rouge et primevère, Saxe et fauve, Lovats assortis, Saxe, champagne et rose pâle, myrte et blanc, gris pâle, noir et primevère, Saxe et rose, Saxe et marine, Saxe et abricot, primevère et lilas, lilas et primevère. Pointures: 9 à 9½.
Murphy—Rez-de-chaussée.

600 Articles de Cou Echantillons
Moitié Prix et Moins
Occasion spéciale pour la matinée. Valeurs régulières de .75 à 2.50. Parures Bramley, collets panneaux, chemisettes en tulle et en dentelle, guimpes, chemisettes cascades, berthes, parures en broderie à jour. Voyez l'étalage de vitrine. Quantité limitée. Nous vous recommandons de venir de bonne heure 45
Murphy—Rez-de-chaussée.

Robes de Velours
Moins un Tiers
Prix rég. 150.00 pour 100.00
Prix rég. 75.00 pour 50.00
Prix rég. 49.50 pour 33.00
Prix rég. 34.75 pour 23.00
Robes d'après-midi, de dîner et de soirée. Velours chiffon de soie de la plus belle qualité et modèles que portent les élégantes. Garnies de pierres du Rhin, perles, broderies, ou d'une simplicité distinguée. Couleurs: paon, bleu oriental, Saxe, myrte, flamme, vin, taupe, henné, American Beauty, plusieurs nuances de brun et noir.
Murphy—Troisième étage.

Culottes de Ski pour Jeunes Filles—4.95
Prix rég. 9.95
Faites dans le modèle correct boutonnant sur la hanche, jambes lacées. Le plus beau velours à côtes brun anglais. Grandeurs pour 8 à 14 ans.
Murphy—Cinquième étage.

Manteaux d'Hiver pour Fillettes—Moins un Tiers
Pour 3 à 6 ans. Rég. 7.95 à 19.50. 5.30 à 13.00
Pour 8 à 14 ans. Rég. 22.50 à 37.50. 15.00 à 24.00
Tous des modèles exclusifs importés, faits des plus beaux tissus dans des modèles approuvés.
Murphy—Cinquième étage.

Chandails de Sport—5.00 à 9.95
Modèles fermés et Cardigan. Gros chandails tricotés en laine, mailles ordinaires et Jumbo. Blanc, chameau, paon, cardinal. Tailles: 36 à 44.
Murphy—Cinquième étage.

Vente — 1500 verges de Perse
Tissu de belle qualité et de couleurs harmonieuses. Nuances pâles et foncées, dessins fleuris et conventionnels, imprimés en bloc sur tissu de 36 pouces de large. La verge 49
Murphy—Quatrième étage.

Robes de Soie de 35.00 à 45.00
21.95
Robes d'après-midi et de dîner dans les plus nouveaux modèles—en beau crêpe romain, crêpe Canton, georgette et satin. Quelques-unes sont perlées, d'autres ont des garnitures de nuances formant contraste, d'autres encore ont des panneaux ou petits volants plissés ou des volants circulaires garnis de broderie ou d'ornements disposés avec goût. Couleurs: fauve, cacao, brun, pêche, nouveau bleu, orchidée, marine, noir, etc. Tailles: 16 à 40.
Murphy—Troisième étage.

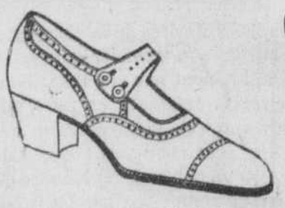

Oxfords et Escarpins à Lanière "Biltmore" et "Countess"
3.95
Prix rég. 6.00 à 10.00.
Pointures 2½ à 8 dans le groupe. Largeurs AA, A, B, C et D.
Comme l'inventaire est proche, ces chaussures ont été groupées et offertes à un même prix. Il y a des chaussures "Blachford", "La Parisienne" et "Smardon" faites d'après nos propres spécifications. On trouvera les modèles suivants:
Souliers de toilette en suède beige, avec petits talons Louis.
Oxfords de rue en chevreau noir, formes variées.
Oxfords de sport en veau brun et noir, à talons bas.
Souliers d'après-midi en cuir verni et en chevreau (toutes pointures). Une lanière et talons espagnols.
Souliers de rue et de toilette en suède gris.
Oxfords et souliers de toilette en cuir verni avec jolies garnitures de couleur.
Oxfords de rue en cuir verni, à larges talons bas.
Murphy—Rez-de-chaussée.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques ; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 18 JANVIER 1924

Vivent les sports d'hiver canadiens !

La parade sportive de ce soir s'annonce sous les plus brillants auspices.

Théâtre d'un déploiement extraordinaire, le flanc neigeux du Mont Royal offrira un spectacle incomparablement joyeux.

Le trésorier du Board of Trade, M. Arthur Vaillancourt, dans son dernier rapport, accuse un surplus de trente mille dollars pour l'année qui vient de se terminer. Des surplus, encore des surplus. Décidément, 1924 débute sous de consolants auspices. Et tout cela se produit dans un pays que des prophètes en raccourci vouaient, récemment encore, au souffle dévastateur de la Mort.

Dans un récent discours prononcé à La Courneuve, M. Poincaré a déclaré: "Rien n'aurait plus dangereusement ébranlé le crédit de la France qu'une renonciation publique à tous les droits que nous tenons du traité de Versailles". C'est là une parole pleine de sens et dont tout le monde comprendra l'absolue justesse: une nation, pour être forte, ne peut abandonner les prérogatives morales et économiques que lui confère le Droit.

Les trois farouches initiales **K. K. K.** signifient Ku Klux Klan. Mais elles signifient aussi Kalastaasen Kagalanagland Katipunan, nom d'une société d'origine chinoise qui, assure-t-on, gouverne par la terreur certaines parties des îles Philippines. Les membres de celle-ci opèrent par le poison, alors que ceux de la première font appel au fouet, au fer et au feu. L'une et l'autre s'apparentent par la torture, par les pires violences. Et c'est au XXe siècle que fleurissent d'aussi abominables institutions !

Les appels maintes fois réitérés que nous avons lancés, ici même, touchant l'éclairage des automobiles, sont enfin entendus. Les autorités policières ont donné des ordres en ce sens, lesquels, nous l'espérons, seront bienveillamment exécutés par tous les chauffeurs, professionnels et amateurs. Ne conviendrait-il point, maintenant, d'adopter une loi obligeant les conducteurs de véhicules mus par force animale à se pourvoir de lumière dès que viennent les ténèbres? Leur propre sécurité est ici en jeu.

L'honorable M. Caron a prononcé, mardi, à l'Assemblée législative, un discours remarquable et bourré de faits intéressants. Ce discours maintient le crédit dont jouit, sur notre scène provinciale, le ministre de l'Agriculture, qui passe à juste titre pour un debater habile et fort renseigné. La revue qu'il a faite de l'administration libérale, notamment des choses relatives au mouvement agricole, est une des plus complètes qui aient encore été soumises à nos législateurs provinciaux.

Les députés français ont de nouveau exprimé leur confiance en M. Poincaré par un double vote de 394 à 180 et de 360 à 125. La Chambre est coutumière du fait ; les communistes ont beau s'agiter, redoubler de tapage, multiplier leurs attaques, le premier ministre l'emporte toujours. C'est le constant triomphe de la raison sur l'agitation. Il faut convenir, cependant, que M. Poincaré a abondamment prouvé à ses compatriotes qu'ils peuvent avoir foi en son patriotisme et en sa direction politique.

Ceux qui croyaient que M. Asquith s'allierait avec M. Lloyd George pour s'emparer du pouvoir et, partant, compromettre à tout jamais les espérances de M. MacDonald, ceux-là, c'est clair, n'y ont rien compris. Le contraire se produit,puisque c'est précisément le vieux leader libéral qui, par son intervention auprès de ses partisans, va provoquer l'ascension au pouvoir de la faction travailliste. Mais que M. MacDonald prenne garde! M. Asquith est un fin renard qui pourrait bien, sous prétexte de l'aider, le pousser dans une galère peu commode à manœuvrer.

UNE COURAGEUSE INITIATIVE

L'honorable Alex. Taschereau, dans un discours dont il faut louer sans réserve l'évidente sincérité, a présenté hier à la Chambre un exposé des motifs qui ont décidé le gouvernement à intervenir en prêtant le concours de son crédit pour épargner à notre province les perturbations trop vraisemblablement désastreuses dont la crise financière à laquelle se trouvait acculée la Banque Nationale, menaçait notre équilibre économique.

L'assemblée a approuvé la résolution présentée par le Cabinet, et nous n'hésitons pas, en présence des explications fournies, à déclarer, pour notre part, que la majorité a eu raison d'appuyer une politique qui répond aux véritables intérêts supérieurs de notre province et qui, d'ailleurs, offre toutes les garanties raisonnables d'être aussi peu coûteuse que pratique et efficace.

Par suite de circonstances dont la responsabilité incombe surtout à des répercussions économiques imprévues et incontrôlables, la Banque Nationale s'est trouvée acculée à cette situation qu'en raison de l'immobilisation d'une partie de son actif, elle pouvait malaisément continuer ses opérations de crédit.

Une courageuse tentative ,par un certain nombre de citoyens qui n'ont pas hésité à souscrire entre eux un million de capital nouveau, dans l'espoir de remédier à cette situation, n'a pas permis de triompher de ces difficultés.

Dans ces conditions, en vue d'éviter une liquidation qui eût été désastreuse, et pour les 2,300 actionnaires de la banque et pour les déposants qui avaient confié à la banque trente-cinq millions de l'épargne populaire, et pour les innombrables clients qui dépendaient des crédits de la banque pour la continuation de leurs entreprises, des négociations ont eu lieu avec la Banque d'Hochelaga afin de réaliser une fusion qui assurait la protection de ces divers intérêts et offrait en outre d'excellentes perspectives pour l'avenir.

Ces pourparlers ont abouti; la Banque d'Hochelaga, dont on sait la situation excellente, a consenti à cette fusion, mais à une condition, et qui est juste et légitime, puisqu'elle assure une garantie essentielle; c'est que le gouvernement provincial, en considération de l'intérêt économique supérieur qui domine toute la question, consente à user de son crédit pour constituer le montant requis de l'actif liquide dont la nouvelle banque devait disposer normalement.

Sans doute, c'est là une initiative dont, en théorie, on peut discuter le bien fondé. Le crédit de l'Etat peut-il être ainsi mis au service d'entreprise d'intérêt privé? et n'est-ce point créer un précédent singulièrement dangereux?

Mais, en l'occurrence, ce crédit n'intervient que pour protéger un intérêt général, supérieur: pour protéger la situation économique de la province, menacée d'être compromise.

Assurément, il ne peut y avoir d'emploi plus légitime du crédit provincial que celui qui en est fait pour sauvegarder ce sur quoi, en somme, repose essentiellement ce crédit même: la situation économique et financière de sa population.

D'autre part, l'octroi de ce crédit, dans un but général, accordé à la banque ainsi fusionnée, sous forme de quinze millions d'obligations de la province, n'est virtuellement qu'une délégation de crédit, qui n'a guère de chance, vraisemblablement, d'entraîner aucun débours financier important.

D'ailleurs, toutes les précautions paraissent avoir été prises avec sagesse et prévoyance pour protéger le trésor provincial.

En définitive, qui veut la fin veut les moyens: tout le monde veut qu'on évite une crise aussi désastreuse pour la province que le serait la liquidation d'une institution qui, comme la Banque Nationale, est depuis soixante ans si intimement liée aux intérêts et au progrès de notre population.

Le gouvernement provincial n'a pas hésité devant l'initiative que lui imposait la seule solution pratique possible d'arriver à cette fin, et courageusement a assumé la responsabilité d'offrir les moyens d'arriver à ce but.

Nous sommes d'avis qu'il faut l'en louer hautement,et la province peut se réjouir d'avoir, en cette circonstance, pour administrateurs, des gens qui n'ont pas peur d'assumer une initiative qui offre la seule chance d'éviter une crise lamentable.

LE PROBLEME DU TRAMWAY

Dans l'espace de quelques jours, plusieurs personnes qui se tenaient sur le marchepied de tramways encombrés ont été blessées. Hier encore, deux passagers qui étaient "accrochés" à l'arrière d'un tramway de la rue Sainte-Catherine, ont été précipités sur le sol par un camion automobile. Ces gens auraient pu être broyés à mort; heureusement que leurs blessures sont légères.

En face de ces accidents répétés, clairement dus à la congestion, ne semble-t-il pas que le temps est plus que jamais venu d'étudier les moyens d'améliorer le trafic par tramway dans la métropole? Il est certain que plus on attendra, plus l'encombrement augmentera et, avec lui, le nombre des accidents. Du reste, tout délai rend l'entreprise plus difficile et plus coûteuse. C'est maintenant qu'il faut s'employer à résoudre le problème si l'on ne veut pas être pris à l'improviste. Sachons prévoir les besoins futurs de notre cité.

Jusqu'ici, les autorités de la compagnie ont essayé de remédier aux inconvénients qui résultent de l'encombrement par une nouvelle répartition des circuits existants et par l'addition d'un certain nombre de voitures. Ces mesures ont produit une amélioration, mais elles ne constituaient qu'un palliatif. On aurait dû supposer que le jour n'était pas loin où il faudrait trouver d'autres moyens plus efficaces de faire cesser la congestion dans les tramways. Le moment est arrivé de s'attaquer résolument au règlement de la question.

En effet, il n'est pas nécessaire de voyager longtemps par les tramways de Montréal pour toucher en quelque sorte du doigt les ennuis que l'encombrement cause à notre population. Aux heures de sortie des bureaux et des ateliers, tout particulièrement, la situation est parfaitement intolérable. Ou bien il faut se résigner à attendre aux coins des rues pendant une période de temps indéfinie, ou bien prendre le risque en s'accrochant à l'arrière des voitures déjà archicombles. Laisser durer un semblable état de choses ne constitue certes pas une recommandation pour la métropole. Visons à le corriger sans retard.

D'ici là, nous engageons les citoyens à ne pas s'exposer au danger d'accidents du genre de ceux qui viennent de se produire. Il n'est pas intéressant de stationner aux coins des rues pendant la saison froide, après une longue journée de travail. C'est vrai. Mais, d'autre part, quiconque s'accroche à l'arrière d'un tramway rempli peut être écrasé d'une minute à l'autre. Sachons nous montrer patients et prudents, pendant que la Commission du tramway travaillera à découvrir les moyens de remédier à la congestion et à l'encombrement.

LE TRANSPORT DES DECHETS

La Ville se propose de construire, le printemps prochain, un poste de chargement des déchets, sis au centre de la métropole, de manière à réduire les frais de transport. Le comité exécutif a déjà voté une somme de $50,000 à cette fin. L'idée est sûrement bonne, à condition que la mise à exécution soit entourée des précautions convenables.

On sait que le poste de chargement installé depuis longtemps déjà, rue Ontario, en arrière de la Bibliothèque Saint-Sulpice, a excité les récriminations des citoyens qui habitent le voisinage. On s'est plaint des mauvaises odeurs et de la poussière qu'occasionnait l'établissement, sans parler du bruit des voitures. Il faudrait obtenir l'assurance que ces inconvénients seront supprimés dans la construction du nouveau centre de chargement des déchets.

Puis, en construisant, il importe de tenir compte du fait que la métropole entend se pourvoir d'incinérateurs modernes. Si, comme on a le droit de le croire, le sentiment populaire est favorable à la construction d'incinérateurs, il est évident qu'il n'y a pas lieu de construire des ateliers de chargement des déchets aussi considérables.

En effet, avec des incinérateurs, le volume des déchets se trouve diminué dans une large mesure, ce qui, naturellement, tend à réduire les frais de transport aux dépotoirs. C'est un avantage dont il faut tenir compte en examinant la question de l'enlèvement des matières de rebut. Les ingénieurs de la Cité agiront donc sagement en évitant d'ériger des constructions trop vastes pour les besoins du service.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, l'incinération par des procédés modernes est aujourd'hui le système qui permet de disposer des déchets d'une grande ville, avec le minimum d'inconvénients pour la population. Il peut même devenir le plus économique, en fournissant des produits dérivés dont la vente compensera le coût de l'enlèvement des matières de rebut. Ce sont là autant de considérations qui devraient pousser nos autorités municipales à tenter tout ce qu'elles peuvent pour doter la métropole d'incinérateurs modernes.

UNE OPINION ANGLAISE

Nous n'entendons généralement qu'un seul son de cloche, ici, en ce qui regarde le carillon de l'opinion publique en Grande-Bretagne.

Il faut croire, cependant, qu'il existe là-bas des divergences de vues assez sérieuses sur la sagesse du règlement de la dette anglaise effectué par Londres avec les Etats-Unis, car nous lisons dans l'"Observer", de Londres, ces déclarations de sir O. Stoll, industriel anglais, devant une assemblée de ses actionnaires :

Si l'on tient compte des risques de change, nous aurons probablement à payer, en capital et en intérêts, une somme qui approchera fort de trois milliards de livres sterling, pour faire face à la créance d'un milliard que les Etats-Unis avaient sur nous. Cette créance correspond à des achats effectués par nous pendant la guerre; mais la valeur intrinsèque des achats en question, qui ont été facturés à des prix élevés, ne dépasse pas 500 millions de livres. Nous sommes dans la position d'un peuple vaincu, que l'Amérique a subjugué et qui est forcé de payer un lourd tribut annuel pendant de nombreuses années à venir.

LE MARIAGE ET L'AMOUR

La mode est aux enquêtes. M. Marcel Prevost en a fait une dont il nous raconte les observations, et présente les conclusions sur cette angoissante question sociale: "Le mariage et l'amour moderne".

Le court et le long de cette enquête est, au dire de M. Marcel Prevost, que les calculs et préoccupations d'intérêt ne laissent guère de place pour l'amour dans les combinaisons matrimoniales actuelles ; les jeunes d'aujourd'hui, garçons et filles, sont avant tout pratiques: ils veulent une large aisance.

Un confrère parisien, analysant cet article, conclut par de sages réflexions qui sont de portée internationale :

Si tous les jeunes gens et toutes les jeunes filles maintiennent ces conditions sans en rien rabattre, il n'y aura bientôt plus que les nouveaux riches qui pouront se marier. Cela nous promettrait de jolis produits pour l'avenir!

Messieurs et mesdemoiselles, dirons-nous à cette jeunesse aux dents longues, sur tout le reste vous pourriez vous accorder. Vous n'êtes pas très romanesques: il n'y a pas grand mal, et l'amour à la Stendhal a toujours été rare. Vous n'êtes pas très intellectuels ; c'est plus fâcheux, mais vous y reviendrez à l'âge où les rhumatismes vous détourneront du golf et du tennis; ou bien vos enfants y reviendront, car les modes varient et au surplus il restera toujours assez d'êtres doués et prédestinés pour conserver le flambeau. Vous êtes assez émancipés, dans la conduite ordinaire de la vie, sinon au sens philosophique ; vous ne souffrez plus guère de contrainte, mesdames et mesdemoiselles, mais les hommes d'aujourd'hui ne sont pas des tyrans. Tout cela pourrait aller. Mais votre rage d'argent est pure folie, qui vous mènerait vous-mêmes, et le pays, voire l'humanité avec vous, aux plus pénibles déboires. Quoi? Vous préféreriez vieillir stériles et solitaires plutôt que de vous passer d'automobile? Vous vous morfondrez de regret et d'ennui ! Pour supporter la solitude, il faut une puissante vie intérieure: vous n'en avez à peu près aucune. Et comment pouvez-vous méconnaître à ce point le charme de la vie simple ! C'est là qu'est vraiment cette liberté dont vous vous dites si épris. Ce sont les gens trop riches, ou trop avides de l'être, qui sont esclaves de leur luxe encombrant et de leur absorbante passion.

—Il faut, pour bien cheminer, nous appliquer à bien faire le chemin que nous avons plus près de nous, la première journée, et non pas s'amuser à désirer de faire la dernière pendant qu'il faut vider la première. **(Saint François de SALES).**

"Notre ennemi mondial"

Sous ce titre, l'Arbeitsausschuss Deutscher Verbande, organisation de propagande anti-française bien connue, vient de jeter les bases d'une nouvelle campagne contre la France.

Voici la circulaire adressée par l'organisation aux chefs de ses groupements locaux.

"Arbeitsausschuss Deutscher Bernande"
Le Directeur.
Tgb. Nr. 15.432/23
Berlin, N.W. 6 Luisenstrasse 31 a
le 24 novembre 1923.

L'attention de l'opinion publique est actuellement accaparée par des questions de politique intérieure et il est à craindre que les différents intérieurs ne fassent oublier la lutte pour la libération de l'Allemagne du joug étranger. Une forte propagande s'impose donc de toute urgence. Nous vous transmettons ci-inclus une circulaire "Nous et notre ennemi mondial" dans laquelle nous fixons les règles qu'il importe d'observer en ce moment. Nous vous serions très reconnaissants d'utiliser ces directives à l'occasion des discussions, de conversations privées ou dans votre travail de presse.

Les directives contenues dans ce document ont été élaborées de concert avec tous les services compétents et ne devront pas être publiées par la presse. Elle servira seulement de base pour les articles des journaux et autres publications. Si vous avez besoin de documents pour votre travail de propagande, nous en mettrons volontiers à votre disposition.

Signé: DRAEGER.

La traduction du document confidentiel, joint à la circulaire précitée et portant les directives de la nouvelle campagne de propagande, est la suivante:

Confidentiel.

Nous et notre ennemi mondial.

1—Notre reconnaissance va aux Braves qui sur le Rhin ont soutenu une lutte inégale jusqu'au moment où le Reich a dû l'interrompre pour des motifs financiers. Mais ces braves sont restés les vainqueurs au point de vue moral; ils ont démontré au monde, en luttant pour la liberté, que l'Allemagne n'a pas cessé d'exister.

2—La liquidation de la défaite devra être opérée de façon à ne pas mettre en danger les préparatifs pour la lutte finale contre le Traité de Versailles, lutte qui fera justice entière à l'Allemagne.

4—Etant sans Armes et désorganisés au point de vue économique, nous nous voyons forcés de tolérer **provisoirement** en pays occupé les agissements contraires à bon droit des forces d'occupation. **Mais le Reich est indivisible.** Nous ne considérons jamais comme légaux des changements constitutionnels qui nous seraient imposés dans cette période.

6—La France devient **l'ennemi du monde** entier. Le temps viendra où d'autres pays prendront parti pour l'Allemagne dans leur propre intérêt. Mais ils ne viendont jamais en aide à un pays qui ne saura pas lui-même défendre ses intérêts.

7—La volonté de reconstituer une Allemagne puissante devra présider aux agissements politiques de tout Allemand, **l'ennemi est aux frontières.**

8—"L'opinion mondiale" est toujours germanophobe en général, mais elle est devenue susceptible d'être influencée par notre propagande.

Cette propagande devra s'occuper des points suivants :

—rupture des clauses du Traité de Paix,
—fausseté de l'accusation de Versailles,
—le mensonge de la culpabilité,
—la folie des réparations,
—le rôle de la France dans le passé et actuellement.

9—Nous ne ferons respecter cette vérité qu'à la condition que tout le peuple allemand, y inclus le Gouvernement, mette tout en oeuvre en faveur de cette vérité notamment à l'étranger.

10—Les pays étrangers. commencent à comprendre que de nouvelles guerres sont inévitables si les grandes puissances ne réussissent pas à ramener la France à la raison et faire rendre justice à l'Allemagne. Et nunc erudimini.

ECHOS DES JOURNAUX DE LANGUE ANGLAISE

Du "MAIL", de Toronto :

On se demande pourquoi les Canadiens accueillent si volontiers les prédictions des clairvoyantes de Paris, lorsque les alarmistes sont déjà trop nombreux dans le pays.

De la "TRIBUNE", de New-York :

On constate que la taille des jeunes filles suivant les cours des universités est plus élevée d'un pouce qu'en 1884, ce qui démontre un des avantages de la haute éducation.

Du "MAIL", de Toronto :

Le fils de la princesse Marie ne portera pas le titre de prince royal, mais il peut devenir prince marchand ou le prince des bons garçons.

Du "TRANSCRIPT", de Boston :

On calcule que vers la fin de 1924, on comptera seize millions d'automobiles au Canada, ce qui signifie que les piétons auront quatre millions de chances de plus qu'en 1923 de se faire écraser.

Du "HERALD", de Hamilton :

Le fait que le chiffre des dépenses annuelles de l'Etat Libre d'Irlande dépasse de beaucoup celui des impôts que l'Irlande avait autrefois à payer à l'Angleterre, prouve que parfois la liberté coûte bien cher.

Du "STANDARD" de Kingston :

La mort de Pinkerton rappelle non seulement grand nombre de causes célèbres dans lesquelles il a joué un grand rôle mais aussi attire l'attention sur les efforts qu'il n'a cessé d'accomplir pour faire de criminels endurcis des membres utiles de la société.

LETTRE DE QUEBEC

ON APPROUVE LA FUSION

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 18. — L'Assemblée législative a approuvé, hier, par un vote de 43 à 17 soit par une majorité de 26, un strict vote de parti, le projet de loi ministériel pourvoyant à l'émission de $15,000,000 d'obligations de la province en rapport avec la fusion de la banque d'Hochelaga et de la banque Nationale.

Cela s'est fait après un débat captivant au cours duquel le premier ministre a prononcé un remarquable plaidoyer.

Le premier ministre a fait une excellente impression. Son discours était attendu avec impatience et le public s'écrasait dans les galeries pour l'entendre. Il a impressionné tout le monde. On peut bien le dire, maintenant, le discours que le premier ministre a prononcé hier n'est à peu près que la répétition de celui qu'il avait prononcé la veille au caucus libéral. Cet entraînement ne dut pas être étranger au succès du premier ministre quand il parla, hier, devant la Chambre. S'il ne fut pas éloquent quand il parla chiffres, il le fut quand il exposa la situation au point de vue national. Il a rendu l'hommage qu'il convenait aux hommes qui, au début de la crise qui aboutit aux résultats actuels, ont généreusement offert leur argent et leur temps pour sauver la situation.

Le premier ministre n'eut pas de difficulté à convaincre la Chambre de l'importance de l'affaire. Qu'on se rappelle que la Banque Nationale a 230,000 déposants. Cela veut dire un déposant par dix personnes, sur le chiffre de la population de la province de Québec, c'est-à-dire qu'une famille sur deux dans notre province, a des dépôts à la Banque Nationale.

Que l'on songe aussi à la répercussion qu'un désastre aurait eu en France où la Banque Nationale a pour sept millions de piastres de dépôts et où elle est considérée comme la première de nos institutions canadiennes-françaises.

Le premier ministre n'a voulu rien cacher de la gravité de la situation. Il avait d'ailleurs avec lui les chefs des grosses banques de langue anglaise de notre province, lesquels sont les premiers à admettre qu'un désastre chez nos banques canadiennes-françaises entraînerait fatalement des conséquences désastreuses chez les plus solides de nos autres institutions canadiennes anglaises. La Chambre a paru voir d'un bon oeil le fait que la province de Québec ne sera pas appelée à débourser un seul sou dans cette transaction faite en vue de sauvegarder l'existence de nos institutions financières. Seul le crédit de la province est engagé pour une somme de quinze millions de piastres. Si, comme il y a lieu de l'espérer, le geste actuel du gouvernement remédie à la situation, le trésor de la province ne sera pas appauvri d'un seul sou. Si, au contraire, cette action n'a pas les résultats heureux qu'on en attend, il est entendu que ce sera une dépense réelle de quinze millions. D'un autre côté, si le gouvernement hésitait à engager le crédit de la province pour ce montant, c'en serait fait non seulement de nos banques canadiennes-françaises, mais peut-être aussi de toutes nos autres banques, car aucune banque ne saurait résister à la panique provenant du retrait de la confiance publique.

Tout le monde s'accorde à dire que le premier ministre a fait là un exposé magistral de la situation et un plaidoyer admirable non seulement en faveur de la mesure proposée, mais aussi en faveur du maintien du crédit de nos institutions canadiennes-françaises.

Le premier ministre a tenu à convaincre la Chambre d'abord de l'importance extrême de cette mesure, et il n'y a certes pas manqué. Puis il s'est attaché à placer la Chambre non pas sur le terrain de la politique, mais sur le terrain du patriotisme prévoyant et éclairé, et nous croyons qu'il y a parfaitement réussi.

"Qu'on veuille bien croire, dit-il, que le gouvernement n'entend tirer aucune gloire, ni aucun avantage politique de cette législation. Il expose sa propre vie. Si tout va bien, tout sera bientôt oublié. Et si nos prévisions ne se réalisent pas, nous en paierons les conséquences".

Là était toute la question pour l'Opposition. Le gouvernement va-t-il faire de cette question une affaire politique, s'en servir dans les questions, pour le cas, fort probable, où ce sera un succès? Certains oppositionnistes le craignaient. La chose fut débattue au cours d'un caucus oppositionniste qui eut lieu immédiatement après la séance.

On sut, dans le cours de la soirée, ce que désirait l'Opposition. M. Duranleau, député de Montréal-Laurier, s'en fit le porte-parole en proposant de référer la question à un comité parlementaire pour faire une étude approfondie de la situation financière de l'administration de la Banque Nationale. C'est cette proposition qui fut rejetée par une majorité de 26 voix. Il convient de signaler l'abstention de l'honorable M. Nicol, qui, étant intéressé comme actionnaire de la Banque Nationale, n'a pas voté. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer. La fusion des deux banques est assurée avec le concours du gouvernement de la province de Québec.

Cyrano

PROPOS de la FERME

Les fourrages succulents.

A cause de leurs propriétés toniflantes et régulatrices, les fourrages succulents sont d'une grande valeur dans l'alimentation des animaux. Les racines, comme le navet, la betterave fourragère, le chou, etc., sont les plus précieux de ces aliments, mais ils coûtent cher, c'est pourquoi on leur a substitué les plantes à ensilage dont les animaux sont aussi très friands en hiver. A l'exemple des bovins, les moutons aiment à manger les fourrages succulents et se délectent des plantes convenablement conservées en silo. Il est d'ailleurs reconnu que l'ensilage de bonne qualité, sans moisissure et peu acide, peut remplacer avantageusement les racines dans la ration des brebis portières, pourvu que l'on ait soin de ne pas leur en donner avec excès.

La base de la ration de fourrage devrait se composer d'un foin de légumineuse et de deux à trois livres d'ensilage par tête et par jour, pas plus. Si cet ensilage vient d'une récolte bien mûre et contient, par conséquent, un gros pourcentage de matière sèche, on peut en donner une plus grosse quantité. S'il provient d'une récolte verte et aqueuse, ou s'il contient un faible pourcentage de matière sèche, il faut en donner moins. L'ensilage moisi est plus mauvais pour les moutons que pour les autres animaux; et pour cette raison on évitera de leur en donner.

L'ensilage de blé d'Inde est le mieux connu de tous et le plus recommandable pour les moutons, mais on peut aussi leur servir des ensilages de pois, d'avoine et de vesces, de trèfle ou de tournesols. Ce dernier, cependant — l'ensilage de tournesol — ne doit être donné qu'en quantités beaucoup plus petites, parce qu'il est très aqueux.

Il ne faut pas faire consommer de l'ensilage gelée, de crainte de diarrhée ou de météorisation. On prétend que les brebis qui reçoivent trop d'ensilage donnent naissance à des agneaux faibles, flasques; c'est pour cela qu'il faut régler avec soin la quantité d'ensilage ou de tout aliment succulent donné aux brebis en état de gestation. On peut augmenter légèrement la ration d'ensilage après l'agnelage, car elle stimule la production du lait, et il n'y a alors aucun danger d'affecter les agneaux. Les brebis, rentrées en bon état en automne, n'ont besoin d'aucune portion de grain lorsqu'elles reçoivent une ration de foin de légumineuses et d'ensilage.

MOTS AMUSANTS

ARITHMETIQUE

—Dix sous par jour, combien cela fait-il à la fin de la semaine?

—Cela fait 3 fr. 50, grand-père.

—Bien répondu, fillette. Pour ta récompense, voici les 3 fr. 50.

—Oh ! grand-père, comme je regrette de n'avoir pas dit que ça faisait 5 francs.

* * *

UN BON CONSEIL

Mme Demiliard, toute pénétrée des principes de sage économie que lui a inculqués son mari, donne des conseils de tenue à sa fille aînée :

—Mon enfant, lui dit-elle, il faut toujours marcher les yeux baissés.... D'abord c'est plus convenable, et ensuite, tu peux avoir la chance de trouver quelque chose !

* * *

TRISTE PECHE

On vient d'apprendre à Bob l'histoire de Noé et de son arche où il avait eu la précaution d'enfermer un couple de chaque espèce d'animaux. Bob rêve.

—Que faisait Noé, dans son arche, pour se désennuyer?

—Il.... pêchait à la ligne, répond le papa en riant.

—Ben... il n'a pas dû prendre grand'chose, avec deux vers seulement!

LA SESSION PROVINCIALE

Suite de la page 3

des erreurs ont pu être commises par des hommes bien intentionnés, dont des circonstances extraordinaires et sans précédent ont trompé le jugement et détruit toutes les prévisions.

LA BANQUE NATIONALE

La Banque Nationale est une de nos vieilles institutions canadiennes-françaises, intimement liée au progrès et au développement de notre province. Elle existe depuis soixante-dix ans et, comme tous les établissements bancaires, elle a essuyé des tempêtes auxquelles elle a, cependant, toujours su résister. Elle a connu des jours de prospérité remarquable. Pendant la guerre, pour un capital de $2,000,000, elle avait en dépôts au-delà de $55,000,000 de notre épargne populaire. La confiance était alors générale. Il n'avait guère été fait de mauvais placements, et la Banque Nationale avait à faire fructifier tous les millions en caisse. Je ne veux ni défendre ni excuser certaines transactions malheureuses, malheureuses surtout lorsque la dépression est survenue. Je tâche simplement de m'expliquer pourquoi on les a faites.

Je n'ai guère besoin de dire que la confiance du public envers une banque est une condition essentielle à sa vie. Il lui faut emprunter du public pour faire ses opérations, et si le public ne croit plus à la solvabilité de l'emprunteur, c'est le désastre à brève échéance.

LA SITUATION

Mais parce que précisément le public n'a pas sujet, à l'heure actuelle, de s'inquiéter, grâce aux mesures que nous allons prendre, je crois qu'il est à propos de mettre, devant la Chambre et la province, la position exacte de la Banque Nationale et de ne rien cacher. Personne n'y gagnerait, et le public a le droit de savoir les motifs de notre intervention et les circonstances qui la rendent indispensable et urgente.

Au commencement de l'année 1922, la position financière de la Banque Nationale fut fortement ébranlée par les difficultés dans lesquelles se trouvait la compagnie appelée la "Machine Agricole de Montmagny". Cette usine avait été très prospère pendant la guerre, mais la paix arrêta naturellement la fabrication des obus. La Banque se trouvait en 1922 à avoir avancé à la compagnie de la "Machine Agricole de Montmagny", environ $5,000,000, soit son capital et son fonds de réserve. L'usine de cette compagnie est superbe, elle est une des mieux aménagées du Canada. Sir Henry Thornton, qui l'a fait examiner récemment, l'a déclarée "a wonderful plant". Mais il fallut finalement la fermer, et elle est aujourd'hui entre les mains d'un fiduciaire.

VAINS EFFORTS

Devant le désastre qui menaçait la Banque Nationale, plusieurs de nos concitoyens les plus en vue et les plus fortunés, auxquels on avait fait appel, entrèrent dans son bureau de direction.

La Chambre me permettra ici de révéler un fait qui n'est peut-être pas assez connu du public. On ne se rend pas toujours compte du désintéressement de ceux qui consentent à remplir des fonctions importantes en des temps difficiles.

Parmi ceux auxquels on fit appel se trouvait M. Georges-Elie Amyot. A ce moment-là M. Amyot s'apprêtait à partir, en compagnie de quelques membres de sa famille, pour un voyage de repos en Europe, que lui conseillaient ses médecins. On lui représenta qu'il devait sacrifier le repos dont il avait besoin et le plaisir qu'il avait promis à sa famille, pour contribuer, par son activité bien connue et son sens des affaires, à sauver d'une impasse presque fatale, une institution qui avait une signification particulière au point de vue de sa province et de sa race. Que fit M. Amyot? Alors qu'il se rendait parfaitement compte des difficultés qui se présentaient, et des risques qu'il aurait à courir, il sacrifia son voyage, sa santé, l'agrément et l'intérêt des siens, pour assumer un rôle excessivement ingrat et pénible. Afin d'empêcher une course des déposants et de rétablir la confiance en la Banque Nationale, M. Amyot et ceux qui, comme lui, avaient le courage et la générosité de venir au secours d'une institution nationale en danger, commencèrent par souscrire et faire souscrire un million additionnel de capital.

Pendant deux ans, le nouveau président et les nouveaux directeurs de la Banque Nationale ont mené vaillamment la lutte, ne ménageant ni leur temps, ni leur santé, et faisant résolument face à la situation. Il convient de rendre hommage à leur courageuse initiative. Ces hommes méritent la reconnaissance de beaucoup des nôtres, qui ne soupçonnent pas la somme de travail et de dévouement qu'ils ont donnée. Mais ils durent finalement constater qu'une trop grande partie de l'actif de la banque était immobilisée et irréalisable pour lui permettre de continuer profitablement ses opérations dans de semblables conditions. Avec ses 354 succursales et agences, disséminées par toute la province, la banque ne pouvait plus donner à sa clientèle toute l'aide dont celle-ci avait besoin et ses opérations se trouvaient pratiquement paralysées.

La Banque Nationale compte aujourd'hui 230,000 déposants; soit dans notre province une personne sur dix. Ses dépôts s'élèvent à $35,000,000; elle en a pour $7,000,000 à Paris. Elle compte aussi 2,300 actionnaires avec un capital de $3,000,000. Comme chacun le sait, les actionnaires sont tenus, en vertu de l'acte des Banques, à la double responsabilité, ce qui porterait la perte du capital à $6,000,000.

A l'importance de ces chiffres s'ajoute le fait que la Banque Nationale finance surtout la petite industrie et le petit commerce canadiens-français, qui forment la clientèle des grandes maisons de Québec et de Montréal. Nos grandes maisons ont absolument besoin de cette clientèle pour vivre et pour traverser la crise mondiale, qui sévit depuis plusieurs années et qui menace de se prolonger.

FUSION NECESSAIRE

Telle est la situation qui nous a été exposée. Nous l'avons longuement discutée avec les banquiers les plus avertis de notre pays, et tous se sont accrodés à nous dire que le salut de la Banque Nationale résidait dans sa fusion immédiate avec une institution canadienne-française similaire. Il n'en existe que deux: la Banque d'Hochelaga et la Banque Provinciale. Nous avons essayé de réunir ces trois banques. Mais la Banque Provinciale a cru qu'il était préférable, dans l'intérêt même de la province, qu'il y eût plus d'une banque canadienne-française. Elle a peut-être raison.

La Banque d'Hochelaga, consciente des conséquences désastreuses qu'entraînerait la fermeture de la Banque Nationale, non seulement pour les actionnaires, pour les déposants et pour la clientèle industrielle et commerciale de cette banque, mais aussi pour notre bonne renommée à l'étranger, et surtout pour les autres banques, — car on sait que dans un moment de panique le public ne raisonne plus, — proposa d'acheter l'actif de la Banque Nationale, de faire honneur à toutes les obligations de cette banque, et de se fusionner avec elle aux conditions que mentionne le contrat incorporé dans le présent projet de loi.

LE CONTRAT

Examinons les conditions de ce contrat.

La banque d'Hochelaga se porte acquéreure de tout l'actif de la banque Nationale. Elle assume tout son passif et les deux institutions se fusionnent. La banque d'Hochelaga a un capital de $4,000,000 et un fonds de réserve du même montant. Sans être encore une des grandes banques du Canada, elle est solide, prospère et paie à ses actionnaires un dividende de 10%. On ne peut donc pas s'attendre à ce qu'elle consente à se fusionner avec la banque Nationale, en considérant d'égale valeur l'actif et le passif des deux banques. Ses actionnaires ne le voudraient pas, et ils auraient raison. Bien plus, le ministre des finances fédéral ne le permettrait pas.

Pour être solide et mériter la confiance du public, une banque doit avoir un actif liquide égal à 50% de son passif envers le public. Il s'agit dès lors de reconstituer cet actif liquide de la banque Nationale pour que, en se fusionnant avec l'autre banque, elle apporte un actif liquide qui remplisse les conditions voulues.

On nous a dès lors proposé le projet que voici:

Le gouvernement de Québec remettra aux banques fusionnées des obligations au montant de $15,000,000, portant intérêt à 5%, et remboursables en quarante ans. Aucune restriction ne devra y être attachée, puisque ces obligations cesseraient alors d'être un actif liquide.

Mais les banques fusionnées, à même leurs profits annuels, paieront comme première charge à la province l'intérêt de ces obligations, si elles ont été négociées, ce qui est peu probable, ou lui en remettront les coupons. Le dividende actuel de 10% sera ensuite payé aux actionnaires de l'institution telle que reconstituée, les actionnaires de la Banque Nationale recevant une action pour deux. Après ces paiements, un fonds d'amortissement d'environ $124,500, par année, sera versé au gouvernement.

Les conséquences suivantes découlent de ce projet:

1. Le capital des banques fusionnées sera de $5,000,000 avec un fonds de réserve de $4,000,000 absolument intact;

2. Une économie considérable se trouvera réalisée dans l'administration, non seulement du bureau-chef, mais des 700 succursales et agences qui se font actuellement concurrence;

3. Une puissante banque canadienne-française aura été créée, qui pourra aider plus efficacement l'industrie et le commerce canadiens-français, non seulement dans les villes, mais surtout dans nos centres ruraux, chez nos cultivateurs et nos colons;

4. Le gouvernement lie, il est vrai, son octroi au sort de la banque, mais tout indique que cette banque ne fera que prospérer. Dès lors, le gouvernement ne sera pas appelé à débourser un seul sou, car la banque n'a pas intérêt à négocier les $15,000,000 d'obligations, puisque cela signifierait un emprunt à 5%, ce qu'aucune banque ne peut trouver profitable;

5. Les banques conviennent enfin de rembourser $680,000 d'obligations de la "Machine Agricole de Montmagny", pour des raisons sur lesquelles je reviendrai tantôt.

OPINIONS FAVORABLES

Nous avons discuté ce projet avec quelques-uns des meilleurs banquiers du Canada, tels que sir Vincent Meredith, président de la Banque de Montréal et sir Herbert Holt, président de la Banque Royale. Sir Vincent Meredith a fait publiquement les déclarations suivantes:

"J'approuve sans réserve l'arrangement. Il est destiné à conserver le crédit de la province et à empêcher une perturbation dans le commerce, perturbation dont les conséquences seraient certainement préjudiciables et pourraient devenir graves.

"On savait parfaitement depuis quelque temps que la Banque Nationale avait immobilisé une partie considérable de ses fonds dans une entreprise manufacturière, actuellement invendable, sans perspective prochaine de pouvoir sortir de son impasse. En ces temps de malaise dans notre vie économique et de rumeurs sans fondement, il ne s'agissait plus que d'une question de temps. "Le crédit de la banque eût souffert, et il aurait pu s'ensuivre un désastre pour les affaires bancaires des Canadiens-français de la province de Québec. Vu le nombre de ses déposants qui s'élève ,m'a-t-on dit, à bien au-delà de 200,000, c'eût été une calamité non seulement pour les déposants, mais pour les actionnaires et pour tous ceux qui faisaient affaire avec la Banque Nationale si elle avait été obligé de fermer ses portes.

"L'arrangement relatif à l'absorption de la banque doit être loué à tous les points de vue. Je ne crois pas qu'on puisse loyalement faire exception de quelque côté qu'on envisage le geste du gouvernement. C'est certes une procédure nouvelle établissant un précédent qui, nous l'espérons, ne sera pas nécessairement suivi à l'avenir. Mais toutes les circonstances doivent être pesées avant de faire des commentaires. Et, comme je l'ai déjà fait observer, cela vaut bien la peine de parer à l'affaiblissement du crédit ainsi qu'au malaise dans les affaires de notre province. Ce n'est pas tant l'aide du gouvernement qui soit nouvelle que la manière dont elle est donnée. Et, dans la présente occurrence, le risque est infinitésimal, tandis que la sécurité est entièrement adéquate.

"Par suite du fait que l'on pourra réduire le passif et que la position des deux banques sera affermie, une fois fusionnées, par une augmentation à leur actif de $15,000,000 d'obligations de la province de Québec, leur situation financière sera très forte. Ces obligations, ainsi que je le comprends, resteront probablement dans le trésor de la banque, et ainsi, l'intérêt qu'elles portent ne deviendra pas une charge que devra rencontrer la banque.

"Finalement, je crois que le gouvernement a fait preuve d'une grande vision en adoptant la ligne de conduite qu'il a suivie. Il a la satisfaction de savoir qu'il a empêché ce qui aurait pu être une catastrophe pour un grand nombre de personnes, et qu'il a, de plus, maintenu la forte position économique de la province de Québec."

Les vues de sir Vincent Meredith sont confirmées par celles de sir Herbert Holt qui a déclaré:

"Je pense que M. Taschereau et son gouvernement méritent de chaudes félicitations pour avoir amené la Banque d'Hochelaga à absorber la Banque Nationale dont les ressources liquides s'étaient en grande partie congelées.

"Ils ont par ce moyen sauvé une situation très compromise, ce qui ne pouvait être fait qu'au moyen des $15,000,000 d'obligations qu'il propose d'avancer aux banques fusionnées, celles-ci se trouvant du fait avoir un fort actif réalisable et cela sans que la province coure le moindre risque. Je suis persuadé, en effet, que les banques fusionnées pourront non seulement payer l'intérêt annuel sur leurs obligations, mais encore rembourser le principal longtemps avant la date de l'échéance".

Je n'ignore pas que la première nouvelle de ce projet a causé quelque étonnement au sein de notre population. Je n'ai pas besoin de dire que ce projet ne sourit pas non plus beaucoup au gouvernement. Nous voudrions que les circonstances ne fussent pas ce qu'elles sont. Mais nous avions à choisir entre deux maux; une panique financière avec une perturbation économique dont les conséquences sont faciles à prévoir, ou l'engagement du crédit de la province avec toutes les garanties possibles qu'il n'aura pas à en souffrir. Nous n'avons pas hésité à faire notre choix.

LES OBJECTIONS

Voyons maintenant les objections qui viennent à l'esprit du public. Pourquoi $15,000,000 plutôt que $10,000,000 ou $5,000,000? Nous avons soumis à des banquiers désintéressés les bilans des deux banques. On nous a dit, ce que du reste, nous avons pu vérifier que $15,000,000 étaient nécessaires à la reconstitution de l'actif de la Banque Nationale, pour lui permettre d'avoir, après la fusion, le 50% d'actif liquide dont j'ai déjà parlé.

Et, quant à faire la transaction, nous croyons devoir assurer à la nouvelle banque un actif tel qu'elle inspire une entière confiance et qu'elle soit en état d'étendre ses opérations et son champ d'action, et de donner ainsi de l'essor à notre commerce et à notre industrie.

J'ai expliqué que l'intérêt des $15,000,000 était la première charge sur les profits de la banque. On nous objecte: **Pourquoi le dividende de 10% est-il payé à la province avant l'amortissement de $124,500?**

Il y a deux raisons péremptoires. D'abord, les actionnaires de la Banque d'Hochelaga reçoivent actuellement un dividende de 10% sur leur capital de $4,000,000. Mais, comme il y a un fonds de réserve également de $4,000,000, qui est leur propriété, il s'en suit qu'ils ne reçoivent que 5% sur leur argent.

Peut-on raisonnablement leur demander, parce qu'ils absorbent une autre banque en difficulté et qu'ils assument son passif, de déprécier la valeur de leurs actions en donnant de préférence à cet amortissement? D'ailleurs, leurs directeurs ont carrément refusé un contrat qui renverserait cet ordre.

Il y a plus. Une banque a un double passif: passif envers le public, et passif envers ses actionnaires. Si l'amortissement passe avant le dividende, c'est pourvoir au paiement de la dette avant d'acquitter le passif envers les actionnaires. Dans ces conditions, les $15,000,000 pourraient-ils être considérés comme un actif liquide? Je ne le crois pas.

J'ajouterai que, au pis aller, le plus que la province puisse être appelée à débourser si l'amortissement n'est pas versé, ce sont les $124,500 qu'elle aura à payer elle-même. Elle pourra toujours le faire facilement. Je ne crains pas d'affirmer que dans quarante ans, les revenus de la province seront d'au moins $60,000,000. Ils n'étaient que de deux millions il y a cinquante ans; ils sont aujourd'hui de $22,000,000.

On objecte encore: **Pourquoi donner aux actionaires de la Banque Nationale une action pour deux?**

Ces actionaires reçoivent aujourd'hui un dividende de 6% sur des actions de $100.00 au pair. Ils auront, après la fusion, $10.00 sur deux actions réunies en une, soit 5% au lieu de 6% pour leur argent, et ils échappent non seulement à la perte de leur argent, mais aussi à la double responsabilité.

D'autres critiques ajoutent: **Sauvez les déposants, très bien, mais ne faites rien pour les actionnaires.**

Mais, alors, c'est le désastre, et va-t-on faire perdre $6,000,000 à ces gens-là?

AFFAIRES PERSONNELLES ?

J'en viens à l'objection qui, pour moi, fait presque chanceler mon courage et ma bonne volonté. Je l'aborde de front, car je veux répondre à tout. Des journaux ont dit: **Vous faites cette législation pour aider vos parents et vos amis qui sont intéressés dans la Banque Nationale.**

Une personne qui me touche de très près a une action qu'elle a héritée de sa mère, mon fils en a cinq, mon frère en a 125 qu'il a acquises il y a deux ans. Je ne souillerai pas mon nom, ni ne ternirai ma réputation que j'ai essayé de garder honorable, pour si peu.

Aucun de mes collègues n'y est intéressé, que je sache, si ce n'est le trésorier provincial. De concert avec M. Amyot, M. Nicol et les autres directeurs de la banque ont pris la direction de la banque Nationale, il y a deux ans, quand elle était sur le bord de l'abîme. Pas un d'eux ne possédait alors une seule action de la banque. Ils se sont efforcés de la relever, et chose qu'aucun de leurs critiques n'a faite, ils y ont mis $1,000,000 de nouveau capital. Je crois qu'il n'est que juste de leur dire au nom de notre province et de notre race: merci. A vingt-quatre heures d'avis, ils ont pris la direction de cette banque, et eux seuls savent le travail et l'effort qu'ils ont dû s'imposer, les angoisses par où ils ont passé. Bien des nôtres leur doivent aujourd'hui leur fortune et le bonheur de leur foyer. S'en doutent-ils seulement?

Sauver mes parents et mes amis! Je vais dire à la Chambre qui nous sauvons réellement, et je lui laisse le soin de songer au motif pour lequel nous voulons sauver ceux là.

LES VRAIS INTERESSES

J'ai devant moi la liste des actionnaires de la banque Nationale. En vertu de la double responsabilité, les actionnaires dont les noms suivent seraient appelés à payer les montants que je vais énumérer successivement: l'asile du Bon Pasteur de Québec, $25,000; le collège de Lévis, $16,800; le collège de Sainte-Anne, $60,000; l'Hôtel-Dieu de Québec, $600; la Congrégation du Perpétuel Secours, $4,600; l'archevêché de Québec, $71,000; l'évêché de Nicolet, $24,000; l'évêché de Sherbrooke, $8,000; la ville de Québec, $50,000; la cure de Québec, $10,000; les révérends PP. Rédemptoristes, $4,000; le séminaire de Sainte-Marie, $800; la cure de S.-Roch, $7,400; le séminaire de S. Hyacinthe, $22,800; la fabrique de Notre-Dame de Québec, $7,000; la fabrique de S.-Charles, $3,600; la fabrique de S.-Jean, $2,400; la fabrique de S.-Joachim, $800; la fabrique de S.-Joseph de Lévis, $2,400; l'hôpital Général de Québec, $8,000; l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, $11,200; l'Institut des Franciscains, $2,000; Monseigneur Lagueux, $7,400; la fabrique de S.-Octave, $2,400; les Religieuses de Jésus-Marie, $67,000; le séminaire de Rimouski, $14,000; le séminaire de S.-Sulpice, $8,000 les Soeurs de la Charité, $26,000; les Soeurs du Précieux-Sang, $7,800;

Je laisse de côté les successions, les veuves, les orphelins et les hommes d'affaires qui y ont une partie de leur fortune. Il y a 2,300 actionnaires en tout. Voilà ceux que nous protégeons et que nous sauvons.

UN GESTE DE M. AMYOT

L'honorable M. Amyot, il est vrai, est un gros actionnaire. Je m'honore de son amitié. La perte qu'il subirait serait pour lui insignifiante. Je suis convaincu qu'il préférerait de beaucoup perdre ce qu'il faut, et prendre un repos que lui ont si bien mérité ses travaux ardus et son désir constant de sauver une de nos plus belles institutions canadiennes-françaises. Je connais assez nos amis de l'Opposition pour être certain qu'ils nous croient suffisamment honnêtes et honorables pour ne pas nous arrêter à ces considérations de parenté ou d'amitié.

Le trésorier provincial est devenu directeur de la Banque Nationale il y a deux ans. Il y a mis $25,000 de son argent. Rendons-lui le témoignage qu'il a voulu nous aider. Il l'a fait sans hésiter, et c'est bien mal le connaître que de croire qu'il voudrait ternir sa réputation pour quelques milliers de dollars.

LA MACHINE AGRICOLE

On nous objecte encore: **Pourquoi payer $680,000 aux porteurs d'obligations de la "Machine Agricole"** ? C'est imposer un fardeau inutile à la Banque d'Hochelaga. Que.ques-uns même y voient une manoeuvre pour aider de nos amis qui se seraient portés acquéreurs, à bon marché, d'une partie de ces obligations.

Qu'on remarque bien d'abord que ce n'est pas le gouvernement qui rembourse les porteurs de ces obligations, mais bien les banques elles-mêmes. Pourquoi le font-elles? La Banque Nationale, contre des avances de $5,000,000 à la "Machine Agricole", a reçu, en garantie, un égal montant d'obligations de cette compagnie.

Or, c'est la Banque qui en a vendu une partie, précisément pour ces $680,000, et qui en a touché le montant. Avant l'administration actuelle ,elle avait dans ses succursales et agences des affiches où les déposants lisaient: **"Ici on vend le obligations de la Machine Agricole".**

La Banque a donc profité de ces obligations qui malheureusement ont perdu leur valeur. Il y a, me dit-on, 900 petits rentiers, dans nos campagnes, qui détiennent ces obligations.

La Banque a le devoir moral, sinon légal, de les rembourser, et je suis informé que l'honorable M. Belley, qui représente les acheteurs de ces obligations, leur a donné une opinion longuement motivée, à l'effet que la Banque était légalement tenue au remboursement.

Mais il y a davantage.

Ces obligations portent première hypothèque sur l'usine de Montmagny, et la banque, en payant celles qui sont détenues par le public, devient propriétaire de toute l'émission, et dégrève son immeuble de l'hypothèque qui l'affecte. Le fiduciaire devra lui remettre cet immeuble.

En d'autres termes, la banque ne fait que payer sa propre dette, et son actif se trouve augmenter du montant de $680,000.

La Banque d'Hochelaga ne veut pas acheter un procès, et encourir le mauvais vouloir de tout ce monde. Elle a raison.

Il y a cependant ici un danger.

LES SPECULATEURS

On prétend, je ne sais si le fait est exact, que des spéculateurs ont acheté une partie de ces obligations à vil prix, et vont ainsi réaliser de gros profits.

Nous y avons pensé. Aussi le projet de loi pourvoit-il à ce que les premiers détenteurs d'obligations soient payés en plein. Les acquéreurs subséquents, comme dans le cas des dettes litigieuses, ne recevront que ce qu'ils auront payé. Le reste ira aux premiers acheteurs.

Si la Chambre peut nous suggérer d'autres moyens plus efficaces pour empêcher cette spéculation malhonnête, nous l'invitons à le faire. Nous acceptons ces suggestions d'emblée.

Nous traversons indiscutablement

A suivre sur la page 17

QUELQU'UN qui vous présenterait une pomme de terre bouillie *pourrait-il* vous faire accroire qu'elle est rôtie? Même les yeux fermés vous ne vous tromperiez pas. Vous pouvez aussi facilement reconnaître les Fèves Heinz Cuites au Four. Les yeux ouverts vous pouvez voir le mot "Baked" sur l'étiquette. Les yeux fermés vous pouvez en reconnaître le goût. Ily n'y a pas de fèves bouillies qui ont ce goût-là.

Il y a quatre sortes de
FEVES HEINZ CUITES AU FOUR

Les *Fèves Cuites au Four* avec Lard et Sauce aux Tomates; les *Fèves Cuites au Four* sans Sauce aux Tomates, avec Lard (genre Boston); les *Fèves Cuites au Four* avec Sauce aux Tomates sans viande (végétariennes); les *Fèves "Kidney" Cuites au Four.*

FEVES HEINZ
CUITES AU FOUR
Une des 57 *variétés*

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Ventes Annuelles de Janvier

Ce grand événement annuel en est rendu à son dix-huitième jour et offre encore autant d'intérêt que le premier. De nouvelles marchandises racontent de jour en jour l'histoire de la qualité, de la satisfaction et du service.

Bas de Soie pour Dames--1.25

Imaginez! des bas entièrement façonnés à **1.25** la paire. C'est la réalité cependant, mais vous ne voyez cela que durant nos ventes annuelles de janvier.

Valeur de 2.50 la paire.

Noir, blanc, gris, brun et castor. Haut évasé façonné; semelles, talons et bouts doubles.

Spécial 1.25 la paire

—Rez-de-chaussée.

Costumes et Manteaux
Sport Importés pour Dames

Spécial 85.00

Prix Antérieurs
125.00 à 275.00

La température neigeuse et froide de l'hiver demande des vêtements sport d'hiver, que vous pouvez acheter durant les ventes de liquidation de janvier à des bas prix incomparables.

Costumes et manteaux importés tels qu'on en voit sur les Boulevards ou aux Champs Elysées — modèles gais et gracieux, superbement confectionnés et garnis avec goût.

Vous serez on ne peut plus satisfaite de ces élégants vêtements que vous pouvez acheter à un prix aussi économique.

En voici quelques-uns:

Costume ample en tissu de laine Singalon, présentant des rayures blanches, rayures noires, rayures diagonales blanches, etc. *Prix antérieur 145.* Prix de vente **85.00.**

Costume modèle importé en poil de chameau, avec carreau superposé à filet brun, jupe enveloppante. *Prix antérieur 145.00.* Prix de vente **85.00.**

Costume sport original en poil de chameau, collet droit et s'ajustant; devant, manches, poche rapportée et bas de la jupe avec panneau en tissu Cotta. *Prix antérieur 195.00.* Prix de vente **85.00.**

Nouveau costume importé en tweed bouclé, poches rapportées, ceinture galon étroite, bande de tissu appliquée autour du bas et sur le devant du manteau. *Prix antérieur 195.00.* Prix de vente **85.00.**

Manteau en Pomegranite, genre ulster sport, avec grand collet en pareil, énormes poches rapportées, blanc et noir avec carreau pourpre. *Prix antérieur 150.00.* Prix de vente **85.00.**

Manteau en melveen remarquablement distingué, avec jolie broderie écarlate et blanche sur nuance renardeau. *Prix antérieur 295.00.* Prix de vente **85.00.**

Manteau d'une beauté exceptionnelle, à rayure ombrée et quadrillé sur nuance renardeau argenté. *Prix antérieur 250.00.* Prix de vente **85.00.**

—Deuxième étage.

REFEERS pour Garçonnets

Spécial — 7.85

Valeurs de 10.50 à 11.50.

Reefers chauds, durables et jolis—tels sont ces reefers en tissus tout laine importés gris et bleus — modèle à devant croisé, collet tempête, doublures en flanelle et en tweed—chauds et confortables. Paletot idéal pour les sports d'hiver ou pour l'école. Tailles pour 6 à 16 ans.

En Vente à 7.85

—Rez-de-chaussée.

BAS "Onyx" pour Dames

Spécial — 1.95

Valeurs de 3.00, 3.50 et 3.75 la paire.

Bas appropriés pour toutes circonstances—Bas de soie épais pour la rue et pour l'après-midi, et bas légers pour soirée.

Bas de soie avec haut en lille mercerisé, soie du haut en bas, talons et bouts doubles renforcés en soie.

Couleurs: gris, brun, tan, castor, noir et blanc.

Spécial - 1.95

—Rez-de-chaussée.

GANTS de SUEDE LAVABLES pour DAMES - .85

Prix rég. 1.50 et 1.75

Assortiment considérable de gants bien ajustés et très désirables pour le temps actuel. Tous les modèles les plus beaux, les plus nouveaux et les plus populaires.

Gantelets en deux modèles — poignets ordinaires ou à lanière. Couleurs: mastic, fauve, gris ou castor.

Gants courts en suède lavable, avec broderie épaisse sur le dessus.

Gants Duplex de belle qualité, blancs, nuances pâles, foncées et naturelles. Pointures 6 à 8.

Spécial .85 la paire

—Rez-de-chaussée.

ERIKA MORINI

Le violoniste Erika Morini a enthousiasmé son auditoire, hier soir, à l'hôtel Mont-Royal. Peu de femmes virtuoses ont réussi à émouvoir si profondément. C'est une très grande artiste, douée d'un tempérament de maître, et son art du violon est l'art parfait.

On ne saurait désirer mieux que la pureté de son jeu, le soin méticuleux apporté à l'étude de ses pièces, le délié de son archet, la précision soutenue de ses trilles, la justesse de ses accords, le caractère sérieux et consciencieux de son interprétation. Elle tire de son instrument la sonorité douce et mélancolique qui fait proverbe pour le violon, caractérisant ses traductions musicales par une belle ardeur juvénile et une exposition tout à fait personnelle. Elle a justifié tout ce qu'on avait dit d'elle et a donné même mieux.

Le programme de Morini a été très applaudi et chaque groupe dut être suivi de rappels. Elle joua le concerto en sol mineur de Max Bruch, la poignante Sérénade mélancolique de Tschaikowski, la valse en la mineur de Brahms-Hochstein, un rondo de Mozart, le Chant indou de Rimsky-Korsakoff, la Capricieuse d'Elgar, A la fontaine, de Schumann, et la Fantaisie de Moïse, de Paganini.

Erno Balogh, l'accompagnateur, sut intelligemment ne pas empiéter sur son rôle et laisser à la violoniste la liberté de tous ses effets.

TRIBUNE LIBRE

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

Monsieur le rédacteur de la "Presse",

Dans un rapport de la "Gazette", ces jours-ci, d'une séance à l'Hôtel de Ville, et sous l'entête "For Convenience of Automobilists", il est fait mention d'une proposition de l'échevin Lalancette, concernant l'enlèvement de la neige entre les voies des tramways, où il y a double circuit.

Nous ne saurions trop encourager le Conseil dans cette heureuse initiative, mais pourquoi donner plus d'éminence aux automobilistes? Sans doute, ils ont droit à certaine considération, mais l'enlèvement de la neige rend encore de plus grands services aux piétons et aux nombreux voyageurs sur les tramways. Lors de la dernière tempête, il est arrivé plusieurs fois que des camions encombraient les voies de tramways, causant des retards considérables à ces derniers et leur nombreux voyageurs. Et que dire du danger pour les piétons qui se heurtent constamment contre cet amoncellement entre les voies? — Nous verrions avec plaisir le Conseil d'Administration prendre les mesures nécessaires.

C. P. 'R.

UNE EXPOSITION DE PEINTURES DE GUERRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18.—De nouvelles peintures de guerre du gouvernement canadien seront exposées à la Galerie nationale, cette semaine. Ce sera la seconde exposition des tableaux de guerre, un autre groupe ayant été exposé l'hiver dernier. Les nouveaux tableaux occupent deux étages, et le public pourra les voir jusqu'au mois d'avril. On possède encore assez de peintures pour tenir une troisième exposition, après quoi l'on espère que l'on possédera un édifice pouvant recevoir toute la collection.

La nouvelle série est une histoire complète de la guerre sur terre, sur mer et dans les airs et de la "guerre qui était faite à la guerre en arrière des lignes, au Canada et en Angleterre."

Les tableaux de guerre canadiens furent commandés par le bureau des records de guerre canadien, sous la direction de lord Beaverbrook, de 1916 à 1919. Ils furent peints par de grands artistes anglais et des peintres canadiens furent aussi employés. En 1917, sous la direction de sir Edmund Walker, président du bureau des directeurs de la Galerie nationale, des tableaux représentant les activités militaires du Canada furent peints et complétèrent la collection.

En 1919, une grande partie de cette collection fut envoyée de Londres à New York, Montréal et Toronto, pour être exposée dans ces villes, mais non à Ottawa, attendu que le Parlement se réunissait alors dans l'édifice du Musée Victoria, où est située la Galerie nationale.

Parmi les principaux tableaux du groupe qui sera exposé cette semaine, on remarque l'embarcation du premier contingent canadien dans la baie de Gaspé, le 3 octobre 1914, par Frederick-S. Challener, de Toronto.

Plusieurs sculptures sont comprises dans la collection.

LES PROCEDES DU CHAUFFAGE CENTRAL

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — M. F.-A. Combe, ingénieur de Montréal, a été engagé par le bureau fédéral du combustible, pour aller étudier dans les villes qui l'ont établi le système de chauffage central. M. Combe part pour Chicago et autres villes américaines pour recueillir des statistiques sur la population servie par le système, l'étendue couverte, le coût de l'établissement et de l'administration. Certaines villes canadiennes projettent d'établir un système semblable.

BERGERONNES

Mlle L. Larouche a passé les fêtes chez son père, M. P. Larouche.

—M. et Mme Paul Tremblay, de St-Bruno, sont en promenade chez leur fils, M. Albert Tremblay.

—M. le curé est en promenade à Tadousac et à Sacré-Coeur.

—Le mariage de M. Adélard Gauthier avec Mlle Anita Tremblay a été célébré ces jours-ci.

—Une réunion de parents et d'amis a eu lieu chez M. Joseph Lacasse, le jour des Rois.

Si l'eau ne lui fait pas de tort — il en sera de même du "TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets 25c. chez votre épicier.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Ont été élus membres du conseil dans nos municipalités:

Kiamika: M. Moïse Beauchamp, élu maire en remplacement de M. J.-A.Turcotte, démissionnaire. MM. J. Deschamp, J. Forget, A. Filion, M. Bastien, M. Forget, O. Saint-Jean, conseillers.

Sainte-Agathe de Lotbinière, paroisse: MM. T. Laflamme et G. Bernard, élus conseillers.

Sainte-Agathe de Lotbinière, village: MM. P. Drouin, O. Gravel et O. Poirier, élus conseillers.

S.-Norbert, comté Berthier: MM. J. Pelland, D. Coulombe, A. Paradis, réélus conseillers par acclamation.

Bécancourt, village: MM. A. Carignan, A. Deshaies et A. Leblanc, réélus conseillers pour un 3ième terme.

Bécancourt, paroisse: MM. E. Levasseur, E. Descormier et N. Croteau, élus conseillers.

Manderville: MM. J. Charpentier, A. Dauphinais et N. Beausoleil, élus conseillers en remplacement de MM. N. Parent, E. Bergeron et A. Provost.

Baie Saint-Paul, municipalité Rivière-du-Gouffre: MM. I.Simard, Donat Bouchard et Arthur Boivin, élus conseillers.

Baie Saint-Paul, municipalité de la Mare: M. Charles Fortin, réélu maire.

Village de Baie Saint-Paul: MM. A. Simard, J. Potvin et F.-X. Garépy, élus conseillers par acclamation.

Viger: M. J. Beaulieu, réélu, et MM. O. Tremblay et C. Terriault, élus en remplacement de MM. G. Dubé et G. Chouinard, conseillers.

Warwick, village: MM. F.-O. Baril, D. Baril et A. Charest, élus conseillers.

Warwick, canton: MM. F. Cantin, J. Gourd et W. Hince, élus conseillers.

Angers: MM. O. Routhier, J. Proulx, W. Larose, Z. Chartrand, O. Leroux et E. Boileau, réélus par acclamation conseillers.

S.-Michel des Saints: MM. Louis Durand, Omer Lavigne et Clément Richard, élus conseillers.

Sainte-Barbe: MM. J. Robert, H. Deault et Gohier, élus conseillers par acclamation.

S.-Valentin: MM. H. Grégoire, E. Fallon et J. Pain, élus conseillers.

Ste-Monique, Deux-Montagnes: M. A. Major, réélu; MM. L. Dagenais et J. Labelle, élus conseillers.

S.-Sébastien: MM. L. Lussier et P. Lamoureux, élus conseillers par acclamation.

Mont S.-Grégoire: M. S. Dauphinais, réélu, MM. L. Benoit et E. Bessette, élus conseillers par acclamation.

Sainte-Hénédine: MM. F. Dubreuil, J. Bédard et J. Nadeau, élus conseillers.

S.-Barthélemy: MM. W. Champagne, A. Sarrazin et A. Turcotte, élus conseillers par acclamation.

CONCERT DE LA SOCIETE SYMPHONIQUE DE MONTREAL

Jeudi prochain, 24 janvier, au Monument National, à 8 heures du soir, il y aura grand concert par la société symphonique de Montréal, sous la direction de M. J.-J. Goulet, et la présidence d'honneur de M. le Dr Fréd. Pelletier. Les recettes seront versées au fonds de souscription pour les écoles libres bilingues de l'Ontario. Encourageons une oeuvre artistique et patriotique.

Les Gaz dans l'Estomac sont Dangereux

On recommande l'usage journalier de la magnésie pour avoir raison des dérangements causés par la fermentation des vivres et l'indigestion acide.

Les gaz et les vents dans l'estomac, accompagnés de cette sensation de lourdeur et de gonflement après les repas, signifient de façon presque certaine la présence d'acide chlorydrique excessif dans l'estomac, créant ce qu'on appelle "l'indigestion acide".

Les estomacs acides sont dangereux parce que trop d'acidité irrite la membrane délicate de l'estomac, conduisant souvent à la gastrite, accompagnée de sérieux ulcères de l'estomac. Les vivres fermentent et surissent, créant les gaz affligeants qui dilatent l'estomac et nuisent aux fonctions normales des organes vitaux internes, affectant souvent le coeur.

C'est la plus grande des folies de négliger une condition aussi sérieuse ou de la traiter avec des moyens digestifs ordinaires, qui n'ont aucun effet neutralisant sur les acides de l'estomac. Au lieu de cela, procurez-vous à n'importe quelle pharmacie quelques onces de Bisurated Magnesia et prenez-en une cuillerée à thé dans le quart d'un verre d'eau aussitôt après les repas. Cela expulsera immédiatement du corps les gaz, les vents et les gonflements, purifiera l'estomac, neutralisera l'excès d'acide et prévieudra sa formation, et, sans allégreur ni douleur. La Bisurated Magnesia (en poudre ou en pastilles—jamais en liquide ni lait) n'est nullement nuisible à l'estomac, est peu coûteuse à prendre et c'est la meilleure forme de magnésie pour l'estomac. Elle est employée par des milliers de personnes qui savourent leurs repas sans plus de crainte de l'indigestion.

International Druggists and Chemists Laboratories, Inc.
London, Ont.

Chasse les douleurs du Rhumatisme—

Il est inutile d'endurer ces terribles douleurs lancinantes. Vous pouvez obtenir rapidement du soulagement. Appliquez le liniment Sloan sans frotter. Immédiatement vous sentirez un doux soulagement. La douleur diminue, vous obtenez du soulagement.

Achetez-en une bouteille chez votre pharmacien aujourd'hui—35 cents. Il ne tachera pas.

Liniment Sloan *tue la douleur*

LES ELECTIONS A LA SECTION PAPINEAU DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dimanche dernier, sous la présidence de M. Eugène Dion, avait lieu à la salle paroissiale de Sainte-Brigide, l'assemblée générale des membres de la section Papineau de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La réunion, au cours de laquelle devaient avoir lieu les élections annuelles des officiers de la section, fut des plus intéressantes. L'attention des membres fut surtout concentrée sur l'organisation du euchre que donnera la section, mercredi, le 23 janvier courant, à la salle de l'Assistance Publique.

Toute personne qui achètera 3 billets aura l'avantage d'être membre de la Société Saint-Jean-Baptiste, et recevra la "Revue Nationale" gratuitement pendant un an. La Section Papineau désire par là augmenter son effectif afin de pouvoir figurer avec avantage dans le défilé des grandes manifestations du 24 juin prochain.

Elle serait également heureuse de contribuer pécuniairement à l'élection du Monument des Patriotes et de la Croix du Mont-Royal; elle sollicite pour cela le concours actif de ses membres et la générosité de tous les paroissiens de Sainte-Brigide.

L'élection des officiers, tenue sous la présidence de M. le notaire J. A. Bariteau, secrétaire général de la Société Saint-Jean-Baptiste, donna le résultat suivant: président, M. Eugène Dion; vice-président, M. Adjutor Perron; secrétaire, G. E. Piamondon; trésorier, Ludger Duranceau; conseillers, MM. Alexandre Gravel et Ovila Hébert; délégués, MM. l'échevin Honoré Emond, Tancrède Bleau, Etienne Payment et Henri Ethier. Tous furent élus par acclamation. Le chapelain de la section est M. l'abbé Louis-A. Lafortune, vicaire à Sainte-Brigide.

Vous pouvez maintenant essayer gratuitement ce sirop végétal

Voici l'occasion d'avoir la preuve qu'en tonifiant votre foie vous ferez disparaître cette sensation de fatigue et d'épuisement. Reconstituez-vous! Ayez de nouveau une digestion saine, beaucoup de force et d'énergie — Sentez-vous encore on ne peut mieux!

Dans sa pratique privée le Dr H. S. Thacher a démontré que des malaises comme l'indigestion, l'acidité stomacale, les éructations, l'étourdissement, les rhumes opiniâtres, la migraine, la constipation, cette sensation de fatigue et d'épuisement général de tout l'organisme sont souvent le résultat de l'indolence du foie — et que le soulagement dans de tels cas vient rapidement quand le foie est nettoyé et tonifié comme il faut et que l'organisme fonctionne de nouveau normalement.

Pourquoi ce remède soulage

Quand il accomplit ce qu'a voulu la nature votre foie fait trois choses nécessaires pour vous tenir en parfaite santé. Premièrement, il purifie votre SANG dont il filtre chaque goutte à toutes les quinze minutes. Deuxièmement, votre foie fournit les essences essentielles à une parfaite DIGESTION. Troisièmement, votre foie fournit les sécrétions que là nature emploie pour lubrifier les intestins naturellement, doucement et régulièrement tous les jours. Quand votre foie devient indolent il ne peut faire ces trois choses; conséquemment vous souffrez d'un ou de plusieurs des malaises nommés plus haut.

Faites-en prendre à toute la famille!

Pour vous prouver que vous POUVEZ obtenir un SOULAGEMENT rapide, les pharmaciens de partout donnent GRATUITEMENT des bouteilles d'essai du Dr Thacher pour le foie et le sang. C'est un sirop composé d'ingrédients PUREMENT VEGETAUX reconnus des médecins pour leurs propriétés CORRECTIVES et RECONSTITUANTES. Chaque ingrédient est choisi afin d'aider la nature à nettoyer et à tonifier le foie — à éliminer la cause de la constipation — à améliorer la digestion et l'appétit — à nourrir et à renforcir l'organisme — à tonifier les nerfs fatigués et surmenés et à faire circuler du sang plus riche et plus pur dans vos veines.

Découpez le coupon ci-dessous

Cela ne vous coûtera rien d'essayer ce sirop végétal reconstituant. Tout ce que nous vous demandons en retour est de dire aux autres ce que quelques cuillerées ont fait pour vous. Continuez cet excellent traitement après que la bouteille échantillon vous aura prouvé ses mérites. Dites à vos parents et amis que la bouteille ordinaire d'une piastre est vendue avec le garantie que votre argent vous sera remis si pour quelque raison le remède n'est pas trouvé complètement satisfaisant.

Gratis! Ce coupon est bon pour une bouteille-échantillon du SIROP du Dr THACHER pour le FOIE et le SANG avant que la provision à distribuer gratuitement soit épuisée. Lisez tous détails donnés ci-dessus, puis agissez tout de suite, car cette offre est limitée. Procurez-vous un échcantillon TOUT DE SUITE en présentant ce coupon à: Allard Drug Store, Dr J. H. Bastien, Guérin et Bélanger, O. Brault, W.-J. Casey, Sherbrooke angle Harvard; Fletcher's Drug Store, 631 ouest, Ste-Catherine; Alfred-F. Larose, 1112 Est, Mont-Royal, 661, Blvd S.-Laurent et 96A, S.-Denis; Macy's, Paquin "Wilbrod", 640 Est, Mont-Royal; Pharmacie Lachance, 464 Est, Ste-Catherine, et 20 Ouest, Ste-Catherine angle Clarke; J.-H. Roberts, Mont-Royal et S.-Denis; The Dr Leduc Drug Company, Ernest Théorêt, 2011 Ouest, Notre-Dame; M. Albert, 271 Boulevard Saint-Laurent, angle Dorchester; à la Pointe S.-Charles, par E. Bernard, 304 Hibernia; à Saint-Jean, par Arm. Bourgeois, 84 Richelieu; à Saint-Lambert, par Kenneth Chalmers; à Verdun, par Henri-P. Fabien, 1175 Wellington; à Westmount, par Mount Pleasant Pharmacy, angle Green et Sherbrooke, où à n'importe laquelle des pharmacies dans toutes les cités et villes.

SIROP du Dr THACHER POUR LE FOIE ET LE SANG

LES EXQUISES LIQUEURS FRANÇAISES
CREME DE CACAO
TRIPLE SEC
APRICOT BRANDY
BARDINET
font les délices des Gourmets

Pianos de Seconde Main
CHOIX CONSIDERABLE DE PIANOS USAGES
INSTRUMENTS GARANTIS EN PARFAIT ORDRE
MICHAUD & CIE, LIMITEE
518 RUE RACHEL EST
TEL. ST-LOUIS 366

LA FAMILLE ENTIERE SE MAITIENT BIEN PORTANTE EN PRENANT FATHER JOHN'S MEDICINE

On ne peut trouver à Paterson de famille en meilleure santé que la famille DeYoung. Tout récemment, M. DeYoung disait: "Il y a environ huit ans, j'eus un très mauvais rhume et rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse Father John's Medicine. J'ai quatre enfants et quand ils ont le rhume, nous leur donnons Father John's Medicine qui les soulage immédiatement. L'an dernier, je n'eus recours au docteur pour aucun de nous". (Signé) Tice DeYoung, 50, 21ème Ave. Paterson, N.J.

Father John's Medicine est appelé le plus grand reconstituant de l'organisme parce que c'est un aliment absolument pur qui produit des chairs et des forces nouvelles et est absolument exempt d'alcool et de drogues dangereuses.

FATHER JOHN'S MEDICINE
Contre Toux, Rrumes et comme Reconstituant de l'Organisme.
Exempt de Drogues.

GOODWIN

Samedi seulement
Une grande vente de
BONNETERIE pour HOMMES et GARÇONNETS

Rabais de 20% sur toute notre bonneterie pour hommes et garçonnets, samedi. Songez! 20% de rabais sur des prix qui sont déjà bas, plus bas que ce que vous avez payé depuis des années.
Pour hommes — Penman, Stanfield, Turnbull, Cee-Tee, Watson, Wolsey, Stralian, Britannia et autres marques.
Pour garçonnets — Penman 56, toutes les autres séries Penman, Watson, Wolsey et Cee-Tee.
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Bons COMBPLETS pour GARÇONNETS
9.95 samedi

Un mot aux parents
Ce sont des complets de 13.50 et 15.00, en cheviote Fox tout laine, tissu croisé brun ou gris, et cheviote brune ou bleue. Des complets que nous savons durables, car ils sont de confection soignée.
Un mot aux garçonnets
Voici une vente de complets qui fera épargner 4 ou 5 dollars à vos parents. Chaque complet comprend: une culotte golf et une culotte bouffante; le veston est de l'élégant modèle Norfolk avec ceinture en trois morceaux. Tailles 25 à 36 pour garçonnets de 7 à 18 ans.
200 de ces complets en vente samedi
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Quelques spéciaux dans notre vente de BLANC

Si vous ne pouvez venir au magasin téléphonez votre commande au "Service d'achat"—Uptown 7000

65 paires de belles couvertures pure laine, à bandes roses ou bleues, 64 x 84 pouces. Prix de notre vente de janvier, la paire 6.89

1000 verges de coton à draps naturel, 81 pouces de largeur, beau fini uniforme. Se blanchira facilement.
Prix de notre vente de janvier, la verge 79

Notre vente de toiles de fantaisie continuera samedi

400 verges de grosse toile, 17 pouces de largeur.
Prix de notre vente de janvier, la verge 20

Serviettes de pure toile, avec initiales, marque J. S. Brown, bordure damassée, 15 x 24 pouces.
Prix de notre vente de janvier, chacune 89

Nappes de pure toile, marque Ireland Bros, 72 x 72 pouces, jolis dessins.
Prix de notre vente de janvier, chacune 5.95

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

Superbe Lingerie de Soie
en vente à 2.95 samedi

Mais il n'y a que 180 articles pour les acheteuses matinales.

Nous avons pu avoir cette lingerie à prix très avantageux, et elle vaut facilement 2.00 de plus. Camisoles, bouffants, combinaisons, pantalons et jupons-combinaisons.

En blanc, chair, lavande, maïs et cerise

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

2000 Dessus d'Oreillers ou de Bureau, Centres et Taies d'Oreillers Brodées. Chacun 59

Les dessus d'oreillers et de bureau sont ornés de dentelle, les centres sont garnis de dentelle Cluny, les taies d'oreillers sont en coton fini toile, ourlées à jour et joliment brodées. Valant jusqu'à 1.25. Voyez notre étalage.

COMPLETS pour HOMMES 15.89

Bons complets en tissu croisé, étoffe du pays ou vigogne, teintes pâles ou foncées de gris, brun, rayés ou mélangés variés. Veston à 2 ou 3 boutons, gilet à 5 boutons. Pantalon bien fini. Tailles: 34 à 44.

Pantalons pour Hommes, 1.79, 2.79 et 3.89
Toutes les tailles.

Une Vente Spéciale de TRES ELEGANTES ROBES TRICOTEES en LAINE ET SOIE 12.74

Se vendant habituellement 24.75 et 26.95

Ces robes chaudes mais légères sont très pratiques pour l'après-midi, le bureau, le patinage ou la promenade. Le tricot en laine et soie est d'un très joli effet. Ces robes sont marine, noires, fauves ou tan. Modèle tel qu'illustré.
Tailles: 36 à 42.

COMPLETS pour GARÇONNETS, 5.98
DEUX CULOTTES
Tailles: 24 à 36 pour 6 à 18 ans.
Complets en épais tissu croisé et cheviote, se vendant régulièrement 8.98. Modèle à plis Norfolk ou uni, avec ceinture, poches appliquées ou à patte de fantaisie. En bleu, fauve et teintes mélangées.

PYJAMAS POUR DAMES 1.69
Pyjamas deux pièces, en finette, 3 modèles. Mauves ou bleus, ou en blanc et rose, ou bleu et mauve. Une poche. Tailles: 36 à 44.

AU PARLEMENT DE PARIS

LA FRANCE TRIOMPHERA DANS LA PAIX COMME DANS LA GUERRE

M. Poincaré prend une attitude qui permet de prévoir une prompte restauration financière de son pays. — Un double vote de confiance.

LES MESURES A APPLIQUER

Le gouvernement de Paris se montrera d'une grande énergie dans l'exécution de ses projets. — Un questionnaire est préparé pour le Dr Schacht.

LE MAINTIEN DE L'ENTENTE

Paris, 18. — Le Dr Schacht, président de la Reichsbank et commissaire du numéraire allemand, qui a accepté l'invitation des experts de la commission des réparations lui demandant de venir à Paris pour donner des renseignements et des conseils concernant la situation financière de son pays, doit arriver dans la capitale, dimanche matin.

Les techniciens employés par le comité des experts ont continué, aujourd'hui, d'étudier les documents relatifs à la circulation des billets allemands et à l'état financier de ce pays. Ils préparent un questionnaire que le comité des experts soumettra au Dr Schacht.

Les experts ne se sont pas réunis, ce matin, mais ils s'assembleront à 4 heures, cet après-midi, à l'hôtel Astoria, le quartier général de la commission des réparations, où les séances auront lieu, à l'avenir.

Les journaux de Paris font aujourd'hui des commentaires sur l'attitude vigoureuse et patriotique de M. Raymond Poincaré, président du conseil des ministres, qui s'est assuré, hier, une double victoire, à la chambre des députés. Les critiques politiques, en général, admettent que M. Poincaré a pris les meilleurs moyens pour préparer le triomphe définitif de la France, dans la paix.

L'ATTITUDE BRITANNIQUE

Londres, 18. — A la reprise du débat sur le discours du Trône, aujourd'hui, M. J.-H. Thomas, secrétaire des employés de chemin de fer, a parlé un peu des problèmes internationaux. A propos de la politique étrangère de la Grande-Bretagne, M. Thomas s'est exprimé ainsi: "On nous a demandé comment nous allions agir à l'égard de la France. Dieu veuille qu'aucune de nos paroles ne soit interprétée comme signifiant que nous désirons une rupture avec la France ou parler de guerre". Il a ajouté, cependant, que la véritable amitié ne consistait pas à prétendre que tout ce qui avait été fait était bien, quand ce n'est pas le cas. Il a dénoncé l'attitude de la France sur la question des réparations et il a dit que quand la France suivait une mauvaise route et marchait vers un désastre, elle devait être avertie. Il a déclaré que la politique étrangère du gouvernement britannique était traité avec mépris par la France, parce que cette politique était vacillante.

APPEL PATRIOTIQUE

Paris, 18—Dans un vibrant appel au patriotisme de tous les véritables Français, M. Poincaré a demandé à ses compatriotes de présenter le même front solide et uni contre les difficultés de la paix qu'ils le firent en temps de guerre. Le président du conseil a remporté, hier, à la Chambre des députés, la première victoire pour ses mesures sur l'amélioration de la situation financière et la restauration du franc sur le marché international.

Le cabinet a d'abord adopté la rédaction finale du programme de réforme fiscale du gouvernement, y compris la mesure prévoyant une augmentation de 20 pour cent des impôts. Le ministre des finances, M. de Lasteyrie, a ensuite présenté les mesures à la Chambre qui était remplie de députés surexcités.

Ce furent véritablement deux votes de confiance au gouvernement, la Chambre approuvant le président du conseil par 394 voix contre 180 sur son refus de discuter à présent l'interpellation sur les pensions et par 360 voix contre 125, sur son refus de discuter une interpellation relative au change.

LA FRANCE D'ABORD

Aussi indomptable sur les mesures de politique intérieure que sur celles de politiques extérieure, le président du conseil,plaçant le bien commun au-dessus des intérêts politiques personnels et sans crainte de nuire à sa popularité et à son prestige parmi ses compatriotes, eut raison de la plus formidable opposition à laquelle le cabinet ait eu à faire face depuis son arrivée au pouvoir, en janvier 1922.

M. Edouard Herriot, chef du parti radical, au moyen d'embûches habilement préparées, les députés Blum et Moutet et autres socialistes, accusant le gouvernement d'être responsable de la situation difficile de la France par suite de sa politique de la Ruhr, et M. Cachin, par une charge à fond de train contre le gouvernement à cause du coût élevé de la vie, tous se ruèrent sur M. Poincaré au cours du long débat, mais le président du conseil fut inébranlable. Il s'en tint à son mot d'ordre: "La France d'abord".

EXISTENCE EN JEU

"Vous les radicaux, qui applaudissez toujours les économies, en général, mais votez contre aussi régulièrement, en particulier", riposta le président du conseil à M. Herriot. Il traita les socialistes et les communistes avec mépris. "Je m'adresse, dit-il, uniquement aux membres de cette Chambre qui ne se réjouissent pas des calamités qui frappent notre pays".

M. Poincaré joue l'existence de son cabinet sur l'acceptation par la Chambre des projets de loi présentés aujourd'hui.

Il a clairement fait entendre qu'il ne fléchirait pas.

COMME LE "TIGRE"

A la fin d'une séance orageuse, le député Charles Bernard a dit à un journaliste: "Si M. Poincaré fait aboutir la crise actuelle à une heureuse conclusion il aura fait autant pour sauver la France, en temps de paix, que Clémenceau fit, en temps de guerre."

Les remèdes présentés par le gouvernement afin d'équilibrer le budget français et insérer les dépenses recouvrables de l'Allemagne dans un seul budget ordinaire, sont les suivants:

ENERGIQUES MESURES

1.—Augmentation immédiate de 20 pour cent de toutes les taxes directes et indirectes, en prenant les chiffres de 1923 pour base.

2.—Economies d'un milliard de francs dans les services publics par une réorganisation administrative partout où ce sera nécessaire par simple décret.

3.—Révision immédiate de la valeur des biens imposés.

4.—Intensification de la méthode pour percevoir les impôts grâce à la création de livrets qui seront vendus à tous les porteurs de titres. Les billets seront payables au porteur. Immédiatement sur paiement par les banques de coupons de titres, la taxe sur les coupons sera payée au moyen de la livraison des billets.

L'augmentation de 20 pour cent des impôts ne s'applique pas aux droits de douanes sur les articles pour lesquels le tarif français a un effet protecteur pour les produits français.

LE FRANC A RELEVER

Les mesures proposées pour améliorer la position du franc sur le

A suivre sur la page 12

LA POLITIQUE BRITANNIQUE

UN MALHEUR NATIONAL EST PREVU POUR L'ANGLETERRE

M. Churchill publie une lettre remarquable pour protester contre l'établissement d'ur gouvernement travailliste.—De grandes difficultés qui seront causées par la grève.

DERNIERS JOURS DE BALDWIN

Le ministère de Londres reçoit un coup fatal qui lui est porté par le chef des libéraux. — Pour la sécurité de la France.

UN PRESTIGE COMPROMIS

Londres, 18. — Dans une lettre ouverte, Winston Spencer Churchill dit que l'établissement d'un gouvernement socialiste sera un "grave malheur national" et il trouve regrettable l'entente des libéraux et des travaillistes. Cette lettre a été mise en vedette par les journaux du matin, mais s'il faut en juger par leurs commentaires, elle ne peut pas être considérée comme une bombe politique qui menacerait de donner un nouveau cours aux événements.

M. Churchill, qui a été défait, à la dernière élection, est encore un très important membre du parti libéral et son intervention n'est pas évidemment bien accueillie par les loyaux partisans d'Herbert Asquith. Quant aux antitravaillistes, ils ne se plaignent pas de cette intervention; ils en sont même très satisfaits. Mais la lettre est venue trop tard pour causer un effet extraordinaire. Quoi qu'il en soit, on se demandera certainement si M. Churchill prépare sa rentrée dans le parti conservateur qu'il quitta en 1906. La possibilité d'une telle rentrée a fait souvent le sujet des conversations dans les milieux intéressés.

Le "Daily Telegraph" et le "Daily Mail" qui sont fortement hostiles aux travaillistes font des commentaires très favorables sur la lettre de M. Asquith. Ils déclarent que personne, jusqu'ici, n'a fait voir plus admirablement la gravité de la situation que M. Asquith quand il dit que les conflits de partis mènent la nation dans des eaux dangereuses.

Le "Daily Telegraph" et le "Daily Mail" pensent que la lettre indique qu'il y a encore, en Grande-Bretagne, un homme qui possède réellement les qualités permettant de diriger une administration. La presse libérale s'étonne parce qu'un libéral influent est intervenu dans une situation créée par son chef, M. Asquith.

La "Westminster Gazette" trouve fort remarquable la lettre de M. Churchill, mais dit que les craintes qui y sont formulées ne troubleront pas l'esprit des libéraux.

UNE SITUATION DIFFICILE

On se demande aujourd'hui, si c'est le gouvernement de Stanley Baldwin ou celui de Ramsay MacDonald qui aura à faire face à la situation qui sera créée par la grève des employés de chemin de fer. On est grandement porté à croire que le gouvernement actuel aura à résoudre les difficultés parce que, malgré sa défaite assurée de lundi prochain, il devra, comme le prévoit la coutume constitutionnelle diriger les affaires de l'Etat jusqu'à ce que son successeur soit prêt à entrer en fonctions. Un tel état de choses pourrait être évité, si M. MacDonald nommait immédiatement ses principaux collègues.

LE COUP DE MORT

Londres, 18. — Le gouvernement conservateur a entendu sa sentence de mort, hier.

L'ex-premier ministre Asquith se leva et au milieu des applaudissements de ses partisans et des travaillistes, il annonça qu'il voterait pour la motion de non-confiance travailliste présentée par M. John R. Clynes, et qu'il conseillerait à ses partisans de suivre son exemple.

Rien qu'une révolte politique ou la défection d'un grand nombre d'oppositionnistes passant sous le drapeau conservateur, pourrait sauver le gouvernement de la guillotine qui mettra fin à ses jours lundi soir.

Après avoir présenté la motion de non-confiance sous forme d'un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône, M. Clynes flétrit l'administration des douze derniers mois.

Le discours du trône, dit-il, a fait erreur en disant que les relations de la Grande-Bretagne avec les puissances étrangères étaient amicales. Si les relations avec la Russie étaient amicales, pourquoi la Russie n'a-t-elle pas été reconnue? Etait-ce parce que la Russie n'a pas voulu permettre de payer ses dettes? Si c'est une raison pour ne pas reconnaître un pays, alors comment se fait-il que la France a un représentant à Londres?

PRESTIGE AFFAIBLI

"Notre position à l'étranger est plus faible que jamais auparavant, dit-il. Notre influence en affaires étrangères est presque disparue. Lorsque la France eut besoin de notre aide, elle lui fut donnée sans ménagement contre l'Allemagne.

Notre revendication à exercer une influence sur la politique de pacification est justifiée par les sacrifices que nous avons faits et par notre sincère désir de garantir la sécurité future de la France.

"La grande guerre doit servir à une grande fin, la consolidation de l'amitié de l'Europe. Cela ne sera possible que si l'Allemagne et la France sont en paix. Traiter maintenant l'Allemagne plus mal que l'Allemagne traita la France il y a cinquante ans, c'est faire de monstrueux préparatifs pour une prochaine grande guerre. Par conséquent nous ne pouvons nous contenter de regarder et d'attendre. Nos actes doivent être dirigés par l'urgence d'une pacification réelle de l'Europe, basée sur la considération légitime des droits et des besoins économiques de la Grande-Bretagne.

"Nous payons nos dettes. Nous avons combattu et fait des sacrifices. Nous souffrons encore plus que les pays que nous avons défendus et secourus. La Grande-Bretagne ne peut payer davantage. Des rayons d'espoir se font voir du fait de la participation américaine à l'enquête sur les réparations. La coopération américaine n'est pas simple.

A suivre sur la page 12

LES EVENEMENTS DE LA RUSSIE

LES REMARQUABLES PROGRES DU CAPITALISME

Les bolchévistes ont besoin de l'aide des étrangers pour restaurer les finances de leur pays.—Où donc se cache Trotzky?

REVOLUTION EN PERSPECTIVE

(Service de l'"United Press")

Moscou, 18. — Les efforts tentés pour se mettre sur les traces de Léon Trotsky, le ministre de la guerre de la Russie, à la suite de la publication de la nouvelle de son emprisonnement, mise en circulation par la presse parisienne, ont donné des résultats divers.

On affirme officiellement que Trotsky occupe toujours sa résidence d'été dans les environs de Moscou, mais d'un autre côté un haut fonctionnaire du gouvernement russe a déclaré à un représentant de l'"United Press" que le ministre de la guerre était parti pour Buchum, dans le Caucase. En même temps un attaché au ministère de la guerre soutenait que l'ex-dictateur était en Crimée.

Au milieu de tous ces rapports contradictoires il n'est pas surprenant que la rumeur de l'arrestation de Trotsky ait pris naissance, surtout si l'on prend en considération ses dernières démêlés avec la Chaka.

VERS LE CAPITALISME

Léonide Krassine, commissaire du commerce étranger, a décidé de poursuivre sa campagne pour obtenir des capitaux. A la conférence communiste, hier, il a prononcé un discours dans lequel il a affirmé qu'il était de plus en plus évident que la Russie avait besoin de l'aide étrangère pour restaurer ses finances.

M. Pyatakov, ancien chef du comité des concessions et actuellement président du conseil fédéral économique, croit que déjà la Russie penchait trop vers le capitalisme. Seul, il est resté un ardent porte-parole de cet élément qui regrette ouvertement le progrès du capital privé sur les entreprises d'Etat. Léon Kameneff, qui remplit les fonctions de premier ministre et qui est président du Soviet de Moscou s'est montré modéré dans son discours.

RUMEURS DEMENTIES

Moscou, 18. — Les rumeurs annonçant l'arrestation de Léon Trotsky, ministre de la guerre, ont été vigoureusement démenties. Au ministère de la guerre, on disait dernièrement que Trotsky était malade et qu'il avait quitté Moscou pour se rendre sur la côte de la mer Noire, afin de se reposer.

REVOLUTION PREVUE

Un représentant des communistes allemands à la conférence du parti communiste a dit que la révolution, en Allemagne, n'était plus qu'une questions de mois. Le nombre de membres du parti communiste russe, le 1er novembre dernier, était de 434,409.

Le 1er janvier 1924, le parti communiste comptait 427,864 membres.

UNE GUERRE POUR 1928

Toronto, 18. Le colonel W.-G. Mackendrick a déclaré, hier soir, à l'assemblée annuelle de l'Association des loyalistes du Canada, qu'on devait s'attendre à une autre guerre qui commencerait certainement au printemps de 1928.

Prenant pour thème de ses remarques que la France est dans la Ruhr pour accomplir une des prophéties de la Bible, M. Mackendrick développa la théorie qui veut que le peuple anglais descende des "tribus perdues d'Israël", et a cité les écritures pour prouver que le peuple anglais était le peuple choisi du Seigneur "pour régénérer le monde".

Le roi Georges, a-t-il ajouté, descend aussi sûrement de David que vous descendez de votre propre grand-père.

Il a fait remarquer que immédiatement après la victoire des alliés, les Allemands avaient commencé à se préparer à une autre guerre, ce que nos entêtés compatriotes refusent d'admettre. On a eu tort, à son avis, de blâmer la France au sujet de l'occupation de la Ruhr, car l'acte de la France a épargné une humiliation à l'Angleterre.

LA FRANCE SAURA PAYER

(Service de l'"United Press")

Paris, 18. — La France a l'intention de rembourser sa dette aux Etats-Unis, mais elle attendra un moment et des conditions favorables.

Il est possible que, si le comité d'enquête des finances allemandes termine son travail, et si les recommandations du comité sont exécutées, l'époque où la France paiera soit hâtée.

Dans les milieux bien informés, c'est la réponse que l'on donne aux attaques du sénateur Borah, disant qu'on s'aperçoit que "la France refuse de faire un ajustement qu'un débiteur de bonne foi désirerait faire".

La réponse formelle de la France aux avancés de Borah et à d'autres semblables, viendra en temps opportun. Elle sera sous la forme d'une offre de négocier la consolidation de la dette. On informe que ce projet a été longuement étudié et qu'on en est venu à la conclusion que la France consolidera sa dette.

On signale que cet acte mettrait un terme aux accusations que la France veut répudier sa dette. Les déclarations répétées du premier ministre Poincaré que la France reconnaissait sa dette et n'avait pas l'intention de la répudier semblent une réponse concluante aux attaques du sénateur Borah.

L'OUVERTURE DU CARNAVAL

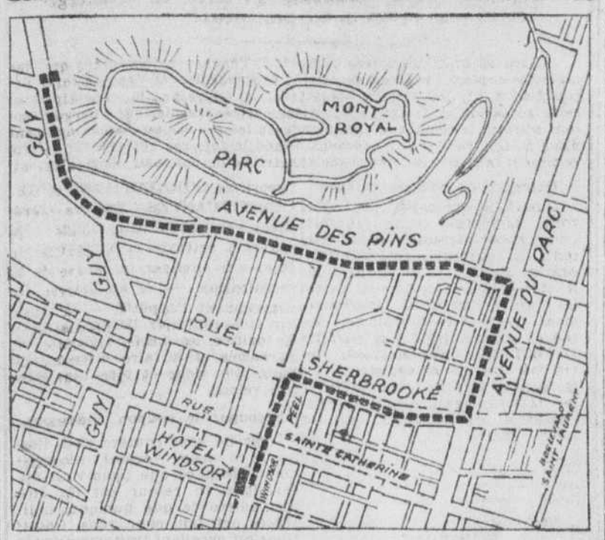

CARTE INDIQUANT LA PARCOURS DE LA PARADE DES SPORTS D'HIVER, ce soir. Le pointillé noir indique la route qui sera suivie du point de départ, carré Dominion, à la glissoire de la montagne.

L'EGLISE DE SAINT-MALO A FAILLI ETRE INCENDIEE

Un lampion fait explosion et met le feu à la crèche.

PENDANT LA MESSE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18.—L'église de Saint-Malo, l'une des plus belles de la ville, a failli être la proie des flammes, vers 6 heures, ce matin. Un petit lampion devant la crèche fit explosion et mit le feu à la crèche. Heureusement, les personnes qui assistaient à la messe s'en aperçurent et donnèrent l'alarme. Les vicaires réussirent à éteindre le feu avant l'arrivée des pompiers. La crèche fut réduite en cendres. Il n'y a eu aucune panique parmi les fidèles qui étaient assez nombreux à ce moment.

LEON TROTZKY SERAIT HORS DE LA POLITIQUE

Berlin, 18. — Des rapports qui n'ont pas été confirmés annoncent aux socialistes de Berlin que Léon Trotzky, ministre de la guerre de la Russie soviétique, a abandonné toutes ses fonctions publiques. Ils annoncent aussi que Léon Kameneff a été fait ministre provisoire de la guerre et que le général Budenny sera commandant de l'armée rouge.

LES INCENDIES DE LA JOURNEE D'HIER

Au cours de la journée d'hier, les pompiers des différentes casernes de la ville ont accompli 7 courses, dont 4 pour des fausses alarmes. Dans les trois cas d'incendie, les flammes ont causé des dégats insignifiants. A 1059, rue Bordeaux, c'est un tuyau de gaz auquel la flamme s'était communiquée, qui a causé l'alerte; les pompiers ne prirent que quelques secondes à faire disparaître toute trace de feu. Rue Quesnel, No 58, il s'agissait d'un commencement d'incendie de cheminée et la brigade en eut vite raison. Enfin, rue Mont-Royal, à 7 h. 20, un commencement d'incendie dans la cave de la manufacture de chaussures Ames-Holden-McCready, n'a endommagé que quelques boîtes.

LA DESTRUCTION D'UNE ROULOTTE MYSTERIEUSE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 18. — Un incendie a détruit hier une roulotte où l'on servait des repas et située près du pont Montcalm, rue King-Ouest.

Malgré une enquête faite, hier, par la police on n'a pu découvrir qui est le véritable propriétaire de cette roulotte, ni même qui en est le locataire actuel.

La raison de ce mystère se trouve probablement dans le fait que, depuis une couple d'années, la commission des liqueurs a eu l'occasion d'y faire des raids fréquents.

UNE GARE EST VISITEE PAR DES CAMBRIOLEURS

(Spécial à la PRESSE)

Crabtree Mills, 18. — Des cambrioleurs ont pénétré avec effraction pendant la nuit, de lundi à mardi, dans la gare du C.N.R. à Crabtree Mills. Ils ont enfoncé la porte avec une lourde pièce de bois dont ils se sont servis en guise de bélier et ont pénétré dans le bureau du chef de gare où ils ont fracturé le tiroir-caisse dans lequel se trouvait la somme de $8, qu'ils ont prise. Les détectives du C.N.R. Alfred Proulx et Charles Guertin furent avertis de ce vol et réussirent à retracer les cambrioleurs qu'ils arrêtèrent, mercredi soir, à la gare de Charlemagne. Ce sont deux jeunes gens de Joliette.

LES FINISSANTS DU SEMINAIRE DE SAINTE-THERESE

Rangée du haut, de gauche à droite: Paul Desjardins, président; Jean Desjardins, vice-président; Napoléon Labelle, secrétaire; Léopold Lacroix, Adrien Robillard, Antonio Coursol, Alcide Beaulieu, Eugène Demers, Gaston Archambault, Ange-Albert Jodoin, Hubert Letourneau, Auguste Hébert, Alphonse Morin, Paul Saint-Onge, Albert Colette, Georges-H. Robillard, Théodule Corbeil. Rangée du bas, de gauche à droite: Raymond Allard, Roland Lafleur, Etienne Paquette, Paul-Emile Léger, Hervé Sicard, Herménégilde Charette, Eugène Duval, Henri Robillard, Jean Smith, Onésime Saint-Amant, Théodore Lévesque, Philémon Desmarchais, Philippe Montour, Fernand Leduc, Auguste Lorrain, Adrien Laurence, Jean-Charles Marchand. (Clichés Albert Dumas, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis).

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

(En vigueur le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES

TROIS CENTINS Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE NOIR. Une ligne en caractère noir de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot, et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir l'insertion le jour même des annonces classées reçues après 10.30 hrs a.m. Pour notre édition du samedi, ces annonces devront être reçues la veille avant 6.30 hrs p.m.; cependant, les annonces de décès seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 8.15 hrs a.m. seulement le samedi.

LA PRESSE.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

CHARPENTIER menuisier désire ouvrages, heure ou contrat. Calumet 1895W. 79-3

CHAUFFEUR mécanicien demande emploi, sur truck ou char privé; fournira références. Plateau 995. 76-5

COMPTABLE d'expérience, homme sérieux, sachant le français et l'anglais, prendrait charge d'un bureau et s'intéresserait dans compagnie bien établie. Ecrire à Boite 279, la Presse. 78-2

COUTURIER très actif, 10 ans d'expérience, bonnes références. Rioux. Est 3803.

EXECUTIF 15 années expérience comme gérant dépt ventes, désire position, salaire et commission préférés, meilleures références, réponse confidentielle. Casier No 305 La Presse. 79-2

HOMME avec chevaux, demande ouvrage, charroyage ou livraison; bonnes références. 97 St-Denis. Est 2698. 78-3

INGENIEUR stationnaire, 2ième classe, licencié, aussi électricien classe "E" demande emploi. René Rouillard, 221 St-Hubert.

ITALIEN parlant correctement le français, l'anglais, le serbe et l'italien désire position. N'a pas peur du travail. S'ad. Leonardo Colucci, 875 St-André.

ON DEMANDE contrat de livraison à la journée ou à la semaine. Est 9517F. 78-6

PEINTRE lettreur expérimenté demande travail, chez voiturier. Est 593w. 77-3

TONNELIER d'expérience, italien, demande position. Bonnes références. S. Botta, 274, rue Hamilton, Ville Emard, Montréal.

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

DAME avec jeune fille demande à tenir la maison d'un veuf avec 1 ou 2 enfants; bonnes recommandations. Ecrire casier 306 La Presse. 79-5

FEMME de journée demande du travail, 39 Ste-Elisabeth. 78-2

FILLE demande position pour tenir maison d'un veuf avec ou sans enfants, 251 Théodore, Viauville.

GARDE malade non graduée, avec expérience, prendrais cas immédiatement. Téléphone Est 9181. 79-3

GARDE-MALADE recommandée prendra cas privés, prix raisonnable. Bélair 645w.

JEUNE fille désire position, sténographe bilingue, dactylographe rapide, orthographe parfaite, expérimentée, références, appelez Est 8341. 79-2

LAVAGES familles, 1.00 la boite 25 lbs. séchés, 1.25; linge uni repassé, 1.75. Allons à Verdun. Dominion Laundry. St-Louis 6302. 57-v,s,l

MODISTE perle au crochet robes, manteaux, lingerie, ouvrage garanti. 288 Parc Lafontaine. sEt 5193f. 5,7,10,15,18,21,26,28,31

OUVRAGE de clavigraphe demandé, prix modéré, prompt service. Belair 7506J.

VOUS trouverez garde-malade compétente avec références. Est 5074.

VOUS trouverez bonne modiste, prix raisonnable. 4 Carré St-Louis. Est 9328F. 79-2

VOUS trouverez une bonne servante avec références. 679 Panet, en arrière, à gauche. 79-2

ELEVES DEMANDES

A BAS les mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé bilingue. 3 mois. Approuvé par Conseil Instruction Publique; Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance et sur place. Hauts salaires. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. Platau 2680. 222-306

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 3,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré. 5.00 par mois. Prof. Tardif, 400A St-Denis. 237-306

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité; cours privés; attention spéciale aux élèves arriérés ou commençants. 18 Rigaud. Est 6927w. 75-10

ANGLAIS, commerce, science, télégraphie, jour et soir. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis. Tél. Est 2539, ou 295 Ste-Catherine ouest. Tél. Plateau 1514. 228-306

ANGLAIS par conversation, leçons sérieuses, jour, soir, conditions faciles, sténographie anglaise, française. T. Banks, professeur Monument National, etc., 415 Henri-Julie, carré St-Louis. Est 1342. 72-9

ANGLAIS, clavigraphie, sténographie, 2.00 par mois. 289a St-Denis. 78-2

ANGLAIS, comptabilité, sténographie, arithmétique, cours complètement individuel jour et soir. Collège Commercial Elie, 295 Ste-Catherine ouest. Plateau 1514 76-6

BREVETS pour toutes les facultés préparés individuellement par des gradués de Laval. Cours jours et soirs. Collège Commercial Elie, 295 Ste-Catherine O. Plateau 1514. 15,17,18

NOUVELLE méthode. Anglais par correspondance, 20c la leçon, succès garanti en 2 mois. Ecrire pour détails à S. A. F. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 64-26

MUSIQUE POPULAIRE ET RAG-TIME enseignée sur piano dans trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Chansons populaires enseignées immédiatement. Pas de gammes ni exercices. Brochurette envoyée gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 rue Stanley. Uptown 3256 255-306 F

LEÇONS DEMANDEES

ON DESIRE prendre des leçons de conversation en français. Ecrire à Appt. 41, Drummond Appts, 149 rue Drummond. 78-2

AGENTS DEMANDES

AGENT demandé pour introduire nos sacs Ever Hot Bags. Agent sans expérience gagne jusqu'à $100.00 par semaine. Vente après chaque démonstration. Modern Invention Co., 80 Av. du Parc. 78-2

HOMMES TRES CAPABLES

Des hommes responsables peuvent se procurer des territoires exclusifs de ventes pour une nécessité d'automobile prévenant les ennuis de pneus et réduisant le coût par mille au minimum. Un petit capital et l'habileté à conduire des vendeurs sont nécessaires. Cette occasion vous offre un commerce qui vous est propre avec un revenu toujours grandissant. Ecrivez à Insto Co. of Canada, édifice New Birks, Montréal. Tél.: Uptown 9144. 77-4 F

ASSOCIES DEMANDES

EN opération depuis longtemps, payons dividendes tous les trois mois depuis plusieurs années. Références de banques, de Bradstreet et de Dunn. Acceptons placements de $100 et plus. Ecrire Casier 302, la Presse. 79-4

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec capital 1,500 piastres, affaire importante, divisera profits, retirera salaire raisonnable. Ecrire Boite 298, la "Presse". 79-2

ASSOCIES demandés avec $2,000 pour donner développement à une industrie sans compétition au Canada. Tél. Plateau 1834. 79-2

ASSOCIE avec petit capital, affaire payante. 741 Demontigny, 2ième étage. 79-2

VOULEZ-VOUS faire quatre fois le montant d'argent que vous avez maintenant, faites un placement chez nous, et recevez intérêts tous les trois mois. Argent tout à fait garanti. Ecrire casier 303 La Presse. 79-4

$100 placées chez nous vous rapporteront les plus gros dividendes trimestriels pour un placement de tout repos. Ecrivez Casier 17, Station Delorimier. 79-4

HOMMES, GARCONS DEMANDES

AIDE demandé pour teinturerie de coton, marchandises brutes et écheveaux. S'ad. en mentionnant âge, expérience, etc., à Dominion Textile Co., Ltd, succursale Montmorency, Chutes Montmorency, Qué. 77-12

2 APPRENTIS boulangers, expérience 6 mois et un boulanger. S'ad. 2578 Adam.

APPRENEZ le métier de barbier. Gagnez de $25.00 à $60.00 par semaine. Salaire en apprenant; quelques semaines suffisent; position assurée. Demandez catalogue illustré gratis. N'allez pas ailleurs avant de consulter la fameuse Ecole Hemphill établie depuis 20 ans, avec capital de 1 million, succursales d'océan à l'autre. Si à court d'argent, nous vous laisserons gagner une partie de votre cours. Faites votre application à la branche canadienne-française, 143 rue St-Laurent, gérant, J.-E. Dechêne. 77-4

APPRENEZ à faire 1.00 et plus de l'heure à l'école Internationale des briqueteurs. Cours de 3 mois après-midi et soir, 367 St-Denis. 76-5

APPRENEZ le système Viau exclusivement pour manufacture costumes, robes, blouses et grading, termes faciles, position garantie. 191 Champlain. Est 1865. 78-2

ATTENTION! Pension. La maison St-Joseph reçoit toujours les jeunes gens. 109 Lagauchetière ouest. 68-12

AUTOMOBILE.—Apprenez à chauffer et réparer toutes sortes de machines, cela demande généralement un mois, quelquefois moins, tout dépend de l'élève et du nombre de leçons prises. Cours, jour ou soir, ou les deux si vous préférez. Je m'occupe spécialement de placer gratuitement tout élève. Cours spéciaux pour expert mécanicien. Ecole d'Automobile Coulombe, 700 Demontigny, Est 4344. 76-6

BARBIER demandé. S'ad. 124 ave du Parc, près Prince-Arthur.

BARBIER demandé pour samedi seulement. S'ad. 1228 Mont-Royal.

BON barbier demandé, bon salaire payé. S'adresser 548 Centre.

BON PRESSEUR pour costumes et manteaux de dame demandé, au Main Building St-Laurent, 3me plancher, Boston Cap. 18,21

BON barbier demandé, place permanente, 330 Duluth.

2 BONS plombiers, inutile de se présenter sans expérience. 378 Brebeuf.

BON mécanicien demandé, 2, 3 ans d'expérience. 47 St-Timothée.

BON vendeur ou voyageur demandé avec expérience dans les viandes pour le district de la Pointe St-Charles et Verdun. Inutile de se présenter sans avoir de références de première classe et connaissances exigées. S. L. Contant, 565 Marquette. 78-3

BON voyageur pour se rendre utile demandé avec meilleures références. Ecrire Casier 262, La Presse. 78-2

BOUCHER coupeur demandé de première classe et recommandable, position permanente. Ecrire boite 2, 308 Bleury. 79-2

6 BRIQUETIERS, salaire 1.25 de l'heure. E. Brunet, 301 St-Dominique. 78-2

20 BRIQUETIERS, temps plein. E. Brunet, 301 St-Dominique. 78-2

COMMIS d'épicerie demandé avec expérience. 41 Marie-Anne Est.

COUPEUR d'imperméables et gabardines pour hommes, expérimenté demandé à la National Rubber Co., 207 ouest, Ste-Catherine.

COUPEURS DE ROBES

expérimentés demandés immédiatement. Se présenter chez D'Allaird Mfg Co. Ltd, 20 Ouest, Av. Laurier. 78-3 F

COUVREUR en gravois demandé, ouvrage permanent, bon salaire pour homme compétent. Metal Shingle and Siding Co.

DRIVER de pain demandé, expérience requise, 353 Christophe-Colomb.

FERBLANTIER-couvreur demandé, ouvrage permanent, bon salaire pour homme compétent. Metal Shingle and Siding Co.

FERBLANTIERS couvreur ayant expérience dans la corniche. Z. et O. Cadieux. 1258 Wellington. 79-2

FORGERON demandé immédiatement pour chevaux et voitures. Albert Pepin. 33 rue Mathieu, téléphone 164, sonnez 2. 79-2

GAGNEZ 5 à 12 par jour. Nous garantissons de vous qualifier dans peu de temps pour remplir une de ces bonnes positions payantes comme chauffeur mécanicien d'automobiles o utracteurs—Batteries—Expert en ignition d'électricité—vendeur—soudure, etc. Grande demande. Les écoles Hemphill sont établies depuis plus de 20 ans. La plus grande institution du monde dans métiers utiles. Expérience pas nécessaire. Si sans ouvrage ou petit salaire, demandez immédiatement catalogue. Hemphill Ecole d'Automobile et Tracteurs à Gazoline. Branches dans toutes villes importantes, 143 St-Laurent, Montréal. 75-6

GERANT compétent dans la fabrication du chocolat, beurre d'érable, thé de boeuf, etc. Pour petite manufacture. Ecrire casier 311 La Presse. 79-2

HOMMES TRES CAPABLES

Des hommes responsables peuvent se procurer des territoires exclusifs de ventes pour une nécessité d'automobile prévenant les ennuis de pneus et réduisant le coût par mille au minimum. Un petit capital et l'habileté à conduire des vendeurs sont nécessaires. Cette occasion vous offre un commerce qui vous est propre avec un revenu toujours grandissant. Ecrivez à Insto Co. of Canada, édifice New Birks, Montréal. Tél.: Uptown 9144. 77-4 F

HOMMES demandés pour vendre nos sacs Ever Hot Bags, 100.00 par semaine sans expérience, une vente garantie après chaque démonstration. Modern Invention Co., 80 Av. du Parc. 78-2

HOMME à bois pour vitrine, aide-forgeron, 2 peintres. S'ad. E. Paquette, 292 Plessis.

HOMME de cour (storeman) qui a déjà travaillé dans un magasin de fer en gros. 37 rue St-Paul Est.

HOMMES, ouvrage à l'année, salaire 30.00 et pourcentage, petit capital requis. 167 St-Elisabeth.

HOMMES demandés avec petit capital, 40.00 par semaine, ouvrage à l'année, 121 Bleury, chambre 1. 79-2

HOMME avec voiture, pour vendre dans les familles, meilleur d'épices belge, (honey cake). Canadian Belgo Import Co., 321 Sherbrooke est.

HOMME avec voiture visitant restaurants, pour vendre meilleure marque chocolat, caramels importés. Canadian-Belgo Import Co., 321 Sherbrooke est.

JEUNE homme d'office demandé. S'ad. 197 St-Paul est.

JEUNES hommes, faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne, commission en apprenant, position garantie, établie depuis 31 ans. Informations, Collège de Barbier Moler, 62 St-Laurent, Montréal. 27,31,4,8,11,15,18,22,25

LE PROPRIETAIRE d'un hôtel de première classe à Sherbrooke, P.Q., désire se mettre en communication avec un homme compétent, ayant des connaissances et de l'expérience sur la tenue d'un hôtel, pour la position de gérant. Pour plus de détails écrire à case Postale 609, Sherbrooke, P.Q 78-3

MESSAGER, garçon pour ouvrage général de bureau, parlant anglais et français préféré. S'adresser à 2724 ave du Parc. 79-2

MEUBLIER ébéniste demandé pour faire gramophones. S'ad. 414 St-Zotique

ON demande un aide pharmacien d'expérience, situation d'avenir, références de premier ordre exigées. Ecrire confidentiellement à boite 278 La Presse. 78-3

ON DEMANDE un contremaitre pouvant faire les patrons pour département de taillage de chemises et pantalons. S'ad. The Maple Leaf Overhall Co., St-Hyacinthe. 18,20,22

PHARMACIE, majeur, mineur, laboratoire complet pour chimie analytique. Elie, pharmacien-chimiste, 295 Ste-Catherine ouest. Plateau 1514. 76-6

POSITION pour bons voyageurs de commerce ou bons agents d'assurance, pour vendre des automobiles; devra pouvoir donner très bonnes références. Pourra facilement se faire $3000 à $4000 de salaire par année. Canada Motor Car Co., 30 avenue du Parc. 76-5

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

PRESSEUR d'articles tricotés, expérimenté demandé. S'ad. à Empire Knitting Co., 89 est Marie-Anne. 78-2

PROTEGEZ-VOUS! Inscrivez-vous! Registre St-Antoine, 266 St-Denis. Personnes recommandables obtiennent emplois gratis. 79-2

REGLEUR de piano Langelier, 368 Ste-Catherine Est. 76-5

REPRESENTANT pour la ville demandé par une grande maison d'équipement. Les deux langues nécessaires. Canadien-français préféré. Casier 304 la "Presse".

SECOND pâtissier demandé. S'ad. Ed. Marois. 187 Bernard.

SOLLICITEURS demandés, pouvant faire 3. à 5. par jour, 780 St-André, 2ième.

SOLLICITEURS pour la vente de pianos et phonographes. Langelier, 368 Est, Ste-Catherine. 76-6

STENOGRAPHE - DACTYLOGRAPHE connaissant comptabilité pour bureau comptable. Ecrire à 412 de St-Valier. 79-2

TAILLEUR expérimenté demandé, avec références, pour tailler les vêtements d'hommes et jeunes gens. S'ad. Metropolitan Clothing Co., 33 rue Ste-Catherine ouest.

TRAPPEURS — Apprenez à prendre le renard au piège, succès garanti, $1.00. Fernand Lavoie, 1222 St-Denis. 63-26

TYPOGRAPHE-pressier ou voyageur, ayant 200.00 ou 300.00 à prêter; position permanente. 1483 St-Dominique. St-Ls 9950J.

VENDEUR d'automobiles demandé dans les lignes Hudson, Essex, Nash, Chevrolet. Expérience requise. S'ad. entre 9 et 10 hrs a.m. M. A.-E. Gadbois, 180 Amherst. 77-4

VENDEUR habile demandé, capable de diriger deux ou trois hommes pour vendre un article de ménage directement aux ménagères de la ville de Montréal. Homme recommandable pouvant fournir les meilleures références. Ecrire à Case 291, la Presse. 79-2

VENDEURS d'actions: On demande plusieurs vendeurs pour une petite ville canadienne-française près de Montréal. Vraie proposition pour des hommes sérieux. Téléphoner Main 1189. 79-2

VENDEUR D'AUTOMOBILES demandé par une compagnie ayant ligne complète d'autos, choix de 16 modèles, tous des champions dans leur prix, convenant à 90 pour cent des acheteurs. Site splendide, avantages de vente extraordinaires. Salaire et commission ou bonne commission. Références requises. Casier 301 la "Presse". 79-2

VENDEUR demandé par compagnie d'automobiles ayant ligne complète d'autos. Belle proposition pour l'homme voulu, pas besoin d'expérience en auto. Rémunération satisfaisante. Casier 299 la "Presse". 79-2

VENDEUR parlant anglais et français demandé pour Montréal. Doit être bien connu des épiciers. Ecrire Gérant. Boite postale 572, Montréal, mentionnant expérience et détails sur emploi antérieur ainsi que numéro de téléphone. 79-2

VOYAGEUR. Pour la vente des thés et cafés dans la ville de Montréal. Expérience et bonnes connections requises. Téléphoner pour appointement: Main 4025. 79-2

VOYAGEUR introduit dans pharmacies pour vendre meilleure marque chocolat importé. Canadian-Belgo Import Co., 321 Sherbrooke est.

VOYAGEUR canadien-français de première classe dans les remèdes demandé par une maison de Toronto pour la province de Québec sollicitant aux hôpitaux, pharmacies et institutions; doit parler anglais couramment, avoir bonnes références et être actif. Salaire et commission. Grandes possibilités pour un bon homme. Ecrire à Casier 216 "La Presse". 15,18,19

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIES pour perler au crochet, cours privés, garantis, prix modéré, 1135, Mont-Royal, Bélair 1213J.

APPRENEZ à perler au crochet. Cours garantis 6 leçons. 256 Dorion. 79-2

APPRENEZ à perler, cours gratuit, crochet fourni, 455 Chambly. 76-5

BRODEUSES 50 demandées, atelier ou domicile. 539 Chambly. 79-2

25 BRODEUSES demandées avec expérience, aussi des apprenties, 198 Ste-Catherine O., 3ième étage. Demandez M. Veinish. 79-2

CAISSIERE demandée, 134 St-Pierre. 79-2

COMPTABLE-STENOGRAPHE

Fille travaillante, intelligente et ambitieuse, connaissant l'anglais. Promotion rapide à personne compétente. S'ad. Durand Music Co., 3 Est, Craig. Bureau 6. Tél.: Est 9649. F

COUSEUSES DE GILETS

Faiseuses de doublures et de dos. S'ad. à E. A. Small Co. Ltd, 11, rue Latour. 78-2 F

25 COUTURIERES à la machine Singer expérimentées dans les robes pour dames et enfants et les complets lavables pour garçonnets. Emploi à l'année et excellent salaire. S. Friedman, 425 place Phillips. 76-4

25 COUTURIERES

25 couturières à la machine Singer expérimentées dans les robes pour dames et enfants et les complets lavables pour garçonnets. Emploi à l'année et excellent salaire. Fine Children's Wear, 37 Mayor. 78-2 F

COUTURIERES à la machine expérimentées sur la machine à plisser Singer. On ne prend que des personnes expérimentées. 494 St-Laurent. 79-2

COUTURIERES à la machine expérimentées pour doublure de chapeaux pour dames. The Imperial Garment, 50, rue S.-Laurent.

COUTURIERES à la machine demandées dans les blouses, aussi des faiseuses de remplis. 752 St-Laurent.

COUTURIERES A LA MACHINE

dans les robes demandées. 20 couturières expérimentées, immédiatement. L'atelier ferme à 5.30. D'Allaird Mfg Co. Ltd. 20 Ouest, Av. Laurier. 78-3 F

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour robes d'enfants et robes d'intérieur. Ouvrage continu et bon salaire. S'adresser à Mlle Duval, John P. Black & Co., Ltd., 123 Vitré Ouest. 74-7

DEMOISELLES, profitez ce grand avantage, je garantis enseigner le métier de chapeaux en 2 mois. 2753 St-Hubert.

DRAPEUSES

demandées dans les robes. Inutile de se présenter sans expérience. S'ad. immédiatement Vogue $15 Garments, Edifice Dubrule, Carré Philippe. 78-4 F

FEMME énergique demandée au finissage pour inspection de chaussures. Casier 294 La Presse. 79-2

FEMME âge moyen pour travailler dans restaurant et le soin des chambres. Ecrire Fred. Ethier, Cochrane, Ont. 78-2

FEMMES demandées pour la confection de gilets (vestes) à la douzaine. Qualité ordinaire. M. Moscovitch, 7, Est rue Ste-Catherine. Est 7589.

FILLES demandées pour apprendre le commerce de chapeaux, doivent être propres et voulant apprendre, 16 à 20 ans, petit salaire pour commencer, les 3 premiers mois. Vanity Hat Shop, 909 Boul. St-Laurent. 78-2

FILLES expérimentées demandées pour machine à perforer broderie. Seules celles avec expérience doivent se présenter. S'ad. à Royal Dress, 303 Mountain. 78-3

FILLES, tippeuses et opératrices des parapluies demandées. Brophy Umb. Co. Ltd., 321 Bleury. 16,18,19

FILLE de table expérimentée et recommandée, parlant les deux langues. 162 Dorchester Ouest.

FILLE demandée avec expérience pour servir aux tables dans un restaurant. 1194 Mont-Royal.

FILLE pour assister professeur d'hypnotisme dans théâtre. 148 St-Denis. 79-2

FILLES expérimentées pour département de Mangle, bon salaire, place permanente. Globe Laundry, 2005 St-Dominique.

FILLE pour piquer les ceintures des pantalons, expérience nécessaire. 324 Notre-Dame O., 4ème étage.

FILLE de table de bonne apparence et recommandable. Plaza Hôtel, A. H. Des Parois, 52 Place Jacques Cartier.

FILLE demandée pour servir au comptoir dans une pâtisserie parlant les deux langues et avec expérience et références. Ed. Marois, 187 Bernard.

GAGNEZ $5.00 à $25.00 par semaine grâce à un travail agréable à domicile en faisant des bas avec l'Autotricoteuse rapidement et d'un fonctionnement facile. Expérience pas nécessaire, la distance ne compte pas. Positivement pas de sollicitation. Pour détails, timbre de 3c à Dépt. 66C, Auto Knitter C., Toronto. 225-I.M.v.s.n

JEUNE fille demandée pour bureau. Expérience pas nécessaire. Devra savoir bien écrire les deux langues, 809, Mont-Royal Est.

JEUNES FILLES

demandées dans les robes, coupeuses de fil (tread cliper). S'ad. immédiatement Vogue $15 Garments, Edifice Dubrule, Carré Philippe. 78-4 F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

Mme ALPHONSE MESSIER demande Mme veuve Rivard pour sa place chez les Frères, 400 de Lanaudière.

OPERATRICES

demandées dans les robes. Inutile de se présenter sans expérience. S'ad. immédiatement Vogue $15 Garments, Edifice Dubrule, Carré Philippe. 78-4 F

25 OPERATRICES d'expérience sur machine dans les chapeaux de dames demandées. S'adresser M. Riendeau Vyse Sons & Co., 91 St-Pierre. 78-2

PERLEUSES au crochet et brodeuses demandées. 299A Drolet. 79-2

75 PERSONNES demandées pour apprendre à perler, cours garanti. 141 Ste-Emélie. 75-6

PLIEUSE et presseuse de chemises demandée, et fille pour machine à boutonnières. D. Kouri Shirt Mfg., 856, Mont-Royal est.

PREMIERE modiste demandée immédiatement. S'ad. Modern Hat. Plateau 1573. 79-3

PREPAREUSES demandées. Inutile de se présenter sans expérience. S'ad. à Mlle Adam, 91 St-Pierre. 75-6

PRESSEUSES d'expérience pour robes d'étoffe. S'ad. Elite Mfg Co., 1021 Mt-Royal est.

PROTEGEZ-VOUS. Inscrivez-vous Registre St-Antoine, 266 St-Denis. Personnes recommandables obtiennent emplois gratis. 79-2

SHOPPEUSE

On demande une bonne shoppeuse, pour ouvrage fin de femme. S'ad. Smardon Shoe Co. Ltée, 535 Visitation. F

SOLLICITEUSE demandée, parlant les deux langues de préférence, sachant se présenter devant le public. McLaughlin Motor Car Co. Limited, 664 Ste-Catherine Ouest. 78-3

STENOGRAPHE pour ouvrage général de bureau, parlant anglais, doit être intelligente, chambre 36, 294 Ste-Catherine Est

STENOGRAPHE demandée immédiatement. Devra avoir beaucoup d'expérience dans la correspondance anglaise et française. Position stable si compétente. Références exigées. Woodhouse & Co., 79, ouest rue Ste-Catherine. 78-3

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE servante demandée pour ouvrage général, ayant références. Calumet 1983J.

CUISINIERE servante demandée pour petit appartement. Pas de lavage. Couchera ici ou chez elle. Références. Tél. West. 1965. 77-3

CUISINIERE demandée, âgée de 25 à 35 ans; sachant bien faire la cuisine dans une famille de deux personnes. Pas de lavage ni de repassage. Gardant une autre fille. Références exigées. S'adresser 771 ave Rockland, Outremont. 77-6

CUISINIERE pour la campagne, références. S'adresser à chambre No 10, 595 St-Denis. 78-3

DEUX servantes demandées pour presbytère, une connaissant la cuisine. S'ad. Révérend M. Rodier, Chateau DeBlois, Trois-Rivières. 77-15

FEMME demandée pour ouvrage général et laver la vaisselle. S'ad. New Carlton Hotel, 107 Windsor.

FEMME demandée de 30 à 35 ans, références, pour personne seule. 331 Sherbrooke Est.

FEMME demandée pour laver la vaisselle. S'ad. Cafeteria Bureau Poste, rue St-Jacques.

FEMME de chambre demandée parlant anglais, bonnes références. S'ad. 764 Sherbroke O. 78-2

FILLE demandée pour menus travaux de ménage. Petite famille. Bon chez-soi. 442 Henri-Julien, appart. 2. 79-2

FILLE pour légers travaux du ménage, pas de gros lavages, 2 adultes, un bébé, bon chez soi. Clairval 2148w. 85 Leclaire.

FILLE, environ 16 ans, pour ménage, doit être propre, et avoir bonnes références. S'ad. 1151 Ethel, Verdun.

FILLE demandée dans jeune ménage, ouvrage général, bon chez soi. 315 Laval.

FILLE demandée pour aide domestique, pas de lavage, références exigées. S'ad. 1484a Chabot.

FILLE sachant faire la cuisine pour famille canadienne, bons gages. 492 Strathcona. Westmount coin Côte St-Antoine. 79-2

FILLE générale sachant faire la cuisine, devra fournir les meilleures références, famille 2 personnes. 1158 St-Hubert. 79-2

JEUNE fille demandée comme aide maternelle dans famille de trois. Bon chez-soi. Téléphone Atlantic 1678. 78-2

JEUNE fille de 15 à 16 ans, pour aider au ménage. 691 Laurier est.

JEUNE fille pour aider aux travaux légers, doit aimer les enfants. Mad. Clarke, 1567 Park. Bélair 8560. 79-2

JEUNE fille pour ouvrage facile de maison, parlant anglais, 172 Boul. St-Joseph O. St-Ls. 2564W.

JEUNE fille, pour aider au ménage, famille anglaise, parlant français. 486 Clairemont Ave. Westmount. 18,21

JEUNE fille demandée pour petite famille, pourra coucher chez elle et avoir ses veillées. S'ad. 3129 St-Hubert. 78-3

ON demande fille de chambre connaissant le service de table. S'adresser 46 Laval. 79-2

ON DEMANDE jeune fille comme aide dans maison privée, parlant un peu l'anglais. S'ad. 432B ave Coloniale.

ON DEMANDE immédiatement femme ou fille âgée, pour soins du ménage, bons gages. S'ad. 52C St-Charles.

PERSONNE fiable demandée pour tenir une maison. Est 1676.

PERSONNE âgée demandée pour ouvrage général. 549A Casgrain.

SERVANTE générale demandée pour famille privée sans jeunes enfants. 1922 Mance. 78-2

SERVANTE demandée, petite famille, bon chez-soi, pas de lavage, 2 Querbes, appt 4. 78-2

SERVANTE avec références, pour famille sans enfant, pas de lavage. S'ad. à 1735, rue Jeanne Mance. 78-2

SERVANTE demandée sachant faire la cuisine, petite famille, pas de lavages, références exigées. S'ad. 33 Avenue Nelson, Outremont. Atlantic 2288. 78-3

SERVANTE générale demandée pour famille de 3 personnes. 17 Cambrai. Rock. 2190. 79-2

SERVANTE, références, petite famille, pas de lavage. 1171 St-Denis.

SERVANTE dans petit appartement, famille de deux, bon chez-soi et bons gages à la personne voulue. Se présenter lundi après 10 a.m., à 440 Mount Stephen, app. 7, Westmount.

SERVANTE demandée, 35 Christophe-Colomb. Belair 3848J.

SERVANTE demandée pour soins du ménage dans petite famille, certain âge de préférence, bon salaire et bon chez-soi, 150 Marquette. 79-2

SERVANTE générale, pas de lavage, références exigées. 627 Ave Stuart, Outremont. Atlantic 3156w.

SERVANTE demandée, maison privée, une qui aime les enfants; bon chez-soi. 1475 St-Laurent. 79-2

SERVANTE générale demandée capable de faire la cuisine, références exigées. S'ad. immédiatement 40 Laval. 79-2

SERVANTE demandée pour petite famille, 1792 Hutchison.

SERVANTE générale, petite famille, pas de lavage, bons gages, références. 34 Carré St-Louis.

SERVANTE demandée. S'adresser 156 Chemin Ste-Catherine. Atlantic 0638.

SERVANTE demandée, 552 Garnier. 77-3

ON DEMANDE A LOUER

COTTAGE ou flat, 8 ou 10 pièces, bas avec cave, grande cour, garage, entre Amherst, Bleury et Sherbrooke, Mt-Royal. Casier 293 la "Presse". 79-2

FLAT demandé pour mai 1er, 6 chambres, chauffé, près Boul. St-Joseph, références fournies. Ecrire Boite 846, 117 Bernard. 79-2

LOGEMENT de 8 pièces, système de chauffage, cave et garage, dans Viauville, pour le 1er avril ou mai. 472 Montcalm. Est 7086J, le soir Clairval 1130w. 79-2

LOGIS moderne chauffé d'au moins huit pièces bien éclairées demandé dans Outremont pouvant être habité en avril préférablement. Téléphonez Lavallée, Main 3188

LOGEMENT demandé, 6 ou 7 appartements modernes, fournaise, dans le nord de la ville, rue St-Denis, de Sherbrooke ou Outremont pour mai prochain, mentionnez loyer, écrire casier 1570 la "Presse". 71-20

LOGIS demandé, janvier, mai, centre, 5-6-7 appartements. Ecrire 817 Notre-Dame E. Est 6467f.

LOGEMENT demandé, bas 6 ou 7 appts maison neuve préférée, entre St-Laurent et St-Denis, plus haut que Mont-Royal. Bélair 3771J.

ON DEMANDE local commercial rue St-Hubert, entre Beaubien et St-Zotique. St-Louis 9144w.

ON DEMANDE à louer 8 ou 10 appartements rue Union, McGill College, Metcalf ou Mansfield au 1er mai. Ecrire 255 la "Presse". 79-5

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE logement de 5 ou 6 pièces entre Sherbrooke-Craig-St-Denis-Amherst, mentionnez prix, possession immédiate. 535 St-Hubert. Est 7124w. 77-6

ON demande à louer pour premier mai logis de 8 à 12 appartements, St-Hubert ou Berri, téléphone Est 9172m. 79-2

ON DEMANDE à louer maison confortable dans nord de la ville, voisinage d'Outremont, huit à neuf pièces, au moins quatre chambres à coucher, garage et commodités modernes. Bail de cinq ans avec option d'acheter. Paiera loyer raisonnable à partir de mai prochain. Ecrire à Case 290, la Presse. 79-2

ON DEMANDE pour premier mai, plain-pied, 8 pièces chauffé ou non. Téléphoner Est 4339. 78-3

ON louerait pour mai plusieurs logis 4 à 5 pièces dans même bloc si possible, loyer bas, environ Sherbrooke, St-Denis. St-Laurent, tél. Est 4418w. 79-2

PETITE écurie, avec bonne cour, doit être strictement privée, avec ou sans petite maison, pour premier de mai. S'ad. H. Rodiger, 63 rue Amherst. 79-2

4 OU 5 appts, chambre de bain, très propre pour couple sans enfants; dans le centre de la ville préféré; donnera références. Ecrire casier 312 La Presse. 79-2

ON DEMANDE A ACHETER

ALLAMBY'S achète aux plus hauts prix ameublements de maison et magasin toutes sortes. Plateau 4472. 77-4

DEMANDE acheter un hôtel de campagne. Capital: $9,000. Chas. Lebeau, St-Jean, Qué.

J'ACHETERAI piano cottage ou gramophone, paiera comptant. Tél. Bélair 1383. 79-3

MACHINE Victor, Brunswick ou Royal, usagée. Calumet 3529. 79-2

ON demande à acheter bons Victoire allemand et mark. S'ad. 977 St-Denis.

PLUS haut prix payés pour pianos cottages d'occasion. Calumet 3529.

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT Maisonneuve pour docteur ou dentiste, coin Ste-Catherine et Maisonneuve. Décoré sur demande Occupation immédiate. Crown Trust Company. Main 7990. 79-2

APPARTEMENTS, 129 Des Commissaires, Atlantic Building, près Place d'Armes, 15.00 en montant, meublés ou non. S'ad. chambre 17. 68-23

AVE CHAMP DE MARS 182, appartements meublés ou non, service du concierge, eau chaude à l'année. Le loyer comprend lumière, chauffage et taxes d'eau. Tél. Main 845. Main 3772. 75-6

DORCHESTER EST, 323. Chambre, dans famille privée, téléphone, possession immédiate.

DUROCHER, 150, 7 pièces chauffées, eau chaude, plancher bois dur, ménage fait, 85.00. S'ad. 149 Durocher. Plateau 2933. 79-3

LAVAL 1, coin Sherbrooke, absolument moderne, chauffé; loyer modéré. Guy Vanier. Main 2622. Plateau 5342. 78-4

OUTREMONT, 1445 Van Horne Ave., appartement 7 grandes chambres, chauffé, eau chaude continuellement, occupation immédiate. S'adresser à 1423 Van Horne Ave., 9.00 a.m., 1.00 p.m. et le soir. Tél. Rockland 3874.

ST-CHRISTOPHE, 567, 2 chambres, avec cuisinette, étage du bain, meublées ou non meublées. Voir concierge.

685 SHUTER, près Sherbrooke, une chambre, cuisinette, chambre bain. S'adresser concierge, Plateau 5961. 77-4

APPARTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS, No 15 Mayor près Bleury, une ou deux chambres, avec cuisinette. Voir concierge; aussi 111 Dorchester ouest, près Bleury, $4 à $6.00 par semaine. 78-5

GRAND appartement meublé, chauffé, éclairé, excellent poste pour médecin, clientèle faite, bons arrangements. 783 St-Denis. Est 6269. 79-2

MANCE, 190, 1 pièce, cuisinette, eau chaude, gaz, électricité. S'ad. concierge. Plateau 2933. 79-3

PARC, 10. Une pièce, cuisinette, eau chaude, gaz, électricité, 40.00. Plateau 2933. 79-3

ST-HUBERT 434, près Demontigny, 2 ou 3 chambres avec bain, cuisinette. Tout refait à neuf, grand ménage, $25 à $50. Voir concierge. Plateau 4677. 78-6

3 PIECES, cuisinette, bain privé, $65.00. 55 Hutchison. Plateau 4533. 79-3

A LOUER

ATELIER de barbier meublé et chauffé. 1605 Ontario. 79-2

BELLE place d'affaire pour un bon boucher à louer, magasin bon marché et pas dépense. S'adresser 112 rue St-Jérôme. Belair 2612.

BELLE grande écurie de cinq places, pontage en ciment avec grande cour, coin Lagauchetière et St-André. S'adresser Thos. Dulude, 486 Lagauchetière. Est 2237. 78-3

FONTAINE A SODA

A louer, fontaine à soda complète, comptoir de 14 pieds, show case, etc. Bonne chance pour personne responsable. S'ad. immédiatement au Mount Royal Departmental Store Ltd, angle Av. Mont-Royal et Blvd S.-Laurent. 78-3 F

CHAMBRES A LOUER

AMHERST 383, chambre meublée, étage du bain, eau chaude, téléphone. 79-2

AMHERST 213, grande et petite chambre, moderne, téléphone. 79-2

AVE LAVAL 26, près Sherbrooke, grande chambre en avant, richement meublée, raisonnable. 79-2

AVE DU PARC 1655. Chambre meublée, prix modéré. Références exigées.

BEAUDRY 281B, près Ste-Catherine, salon double, améliorations modernes, piano, téléphone Est 1640.

BELAIR 2971w, chambre dans famille privée, usage du gaz, $4.00. S'adresser 660b Gilford, près Boyer. 78-3

BERRI, 224, grande chambre et petite, électricité, téléphone, eau chaude.

BERRI 456, chambre pour dame ou demoiselle. Est 3734. 78-3

BERRI 451. Belle chambre en avant, confort, cuisine. Est 7021. 78-2

BLEURY 461, chambre meublée, système eau chaude, cuisine si désiré. Plateau 5143. 78-3

CARRE St-Louis, 4 jolis apparts, boudoir devant, prix raisonnable, eau chaude, tél. 79-2

CARTIER 1650, chambre, femme ou fille, famille privée. Belair 7574J. 79-2

CENTRAL HOTEL, 50 Inspecteurs Chambres confortables, 1.50, 2.00 par jour, pour deux. 8,10,12,14,16,18,22,24,26,28,30

CHAMP DE MARS 192, grande chambre, poêle à gaz, téléphone, chauffage moderne.

CHATEAUBRIAND, 6 appts, 20.00, 2656 Chateaubriand. Belair 3471W.

CHERRIER 104, jolie chambre confortable, bien éclairée et propre, famille privée. 15,16,18

CLARKE 12, chambres doubles et simples; 2.50 en montant avec poêle à gaz.

DELORIMIER 1052, coin Marie-Anne, grandes chambres, claires, confortables, commodités modernes, téléphone.

DORCHESTER 762, grande chambre privée, système chauffage, gaz, Est 8633.

DORCHESTER EST 449. Beau grand salon, téléphone, électricité, poêle gaz. 79-2

DORCHESTER EST 115. Chambre simple, téléphone et électricité.

DORCHESTER Est 441. Petite chambre devant, maison tranquille, 3.50 par semaine. 79-2

DORCHESTER EST, 334. Petite chambre sur devant, gaz si désiré. Prix modéré.

DORION 942. Salon double, moderne, chaud, téléphone, 2.50 par semaine.

HENRI-JULIEN, 722, belle chambre double, salon, gaz, électricité, confort du chez-soi, couple, personne seule. Belair 5514F. 79-2

HOTEL-DE-VILLE, 77. Simple, 2.50, aussi double, chaude, devant, paisible. 78-2

HUTCHISON 1932, près Laurier, boudoir double, usage cuisine.

LAGAUCHETIERE Ouest 326, près Beaver Hall, grande chambre pour tenir ménage, poêle à gaz, $6 par semaine.

LAVAL 126, belle grande chambre à louer. 76-5

LORNE 41-33, une ou deux chambres meublées, cuisinettes, bain, w.c., possession immédiate, prix raisonnable. S'adresser au concierge. 79-2

MARQUETTE 51, boudoir à louer. Belair 645w. 78-2

MT-ROYAL E. 712. Jolie chambre dans famille anglaise, tout confort. 77-3

NOTRE-DAME 788, chambres pour couples, demoiselles, poêle, gaz.

ONTARIO O., 37, petite chambre, devant, poêle gaz, et grande, 2.50. 79-2

ONTARIO Est 369, chambre pour une ou deux personnes, gaz.

CHAMBRES A LOUER

ONTARIO Ouest 29. Grande chambre, poêle à gaz. 77-6

ONTARIO 779, chambre meublée, installation de cuisine compris, système appt. 76-4

PLESSIS, 98. Chambre pour 1 ou 2 personnes, usage cuisine si désiré.

RACHEL Est 10, chambre, cuisinette, devant, non meublée, seul chambreur.

ST-ANDRE 371, grande chambre devant, bien meublée; autre avec lavabo, gaz, tél., confort.

ST-ANDRE 565, grande chambre confortable, en avant, tél., messieurs préférés. 78-2

ST-ANDRE 425, chambre pour couple ou amis, poêle électrique, téléphone. 79-2

ST-ANDRE 737, chambre sur devant $3. Est 3575J.

ST-ANDRE 119, jolie chambre très propre avec poêle à gaz dans la chambre. Phone Est 0492F. 78-2

ST-ANDRE 485. Chambre à louer, usage cuisine, eau chaude, téléphone. 78-2

ST-ANDRE 575.—Jolie chambre chaude et confortable, usage téléphone. 78-2

STE-CATHERINE Est, 707. Chambre à $3.00, convenable pour messieurs.

STE-CATHERINE Est, 717. Belle grande chambre en avant, avec cuisinette, chauffée, eau chaude, téléphone. 79-2

STE-CATHERINE est, 809, chambres, 3.00, 3.50, avec poêle à gaz.

ST-DENIS, 316. Grande chambre non meublée, cuisinette. Est 4754. 2,4,7,9,11,14,16,18,21,23,25

ST-DENIS, 445. Chambre dans famille sans enfants, téléphone, eau chaude. 79-2

ST-DENIS, 536, grande et petite chambres, eau chaude, téléphone.

ST-DENIS, 601, grande et petite chambres, eau chaude, téléphone, bon marché. 79-2

ST-DENIS, 74. — Grandes et petites chambres à louer.

ST-DENIS 375. Chambre sur devant, poêle à gaz, prix modéré. 79-2

ST-DENIS, 98. Chambre avec poêle à gaz, possession immédiate. 79-2

ST-DENIS, 125. Chambres sur devant, avec gaz, 4.00, 5.00.

ST-DENIS, 92A. 2 grandes chambres, richement meublées, eau. 79-2

ST-DENIS, 149. Belle chambre, prix modéré, toutes commodités, téléphone. 79-2

ST-DENIS, 28. Grande chambre, poêle, 5.00; aussi à 3.00, face Carré Viger.

ST-DENIS, 70. Salon, grande et petite, lavabo, poêle gaz. 79-2

ST-DENIS 511, chambres meublées ou non pour personnes recommandées. 79-2

ST-DENIS, 152, chambre meublée avec poêle à gaz, tél. 4.50.

ST-DENIS, 592A, grand salon double, pour homme de profession ou 2 amis, tout confort désiré. Aussi petite chambre, téléphone. 79-2

ST-DENIS 942, salon double, confort moderne, téléphone, famille Belge. 79-2

ST-DENIS 2309, chambre, maison tranquille, eau chaude. Cal. 2312M. 78-4

ST-DENIS 525. Magnifique salon à louer, se présenter immédiatement. 77-3

ST-DENIS 899, belle chambre avec confort. St-L. 1601. 78-2

ST-DOMINIQUE 565, près Ontario, chambres à louer 1.00 et plus, usage du gaz.

STE-ELISABETH 243, deux grandes chambres avec poêle à gaz, pour couple ou deux hommes, eau chaude, téléphone Est 5226J.

STE-ELISABETH 234. Chambre à louer dans famille privée, pension si désiré.

STE-ELISABETH, 35, chambre à louer, téléphone Est 9464. 78-2

ST-HUBERT 213. Grande chambre avec poêle à gaz. Aussi autre chambre. 78-2

ST-HUBERT 831, grande chambre-salon, messieurs ou couple marié, pension si désirée. tél. 79-2

ST-HUBERT, 1066, chambre devant, famille privée sans enfants, tél., $3.50. Références. Monsieur seulement. 79-6

ST-HUBERT, 437. Superbe salon, chambre double, famille privée, prix raisonnable. 79-2

ST-HUBERT 1003. Boudoir double dans maison privée, confort du chez soi, personne tranquille. Tél. Est 7194M.

ST-HUBERT, 460. Petite chambre, eau chaude, téléphone, maison tranquille.

ST-HUBERT 457. Chambre 2 lits, bien chauffée. Est 1051w. 79-2

ST-HUBERT 807. Grande chambre ensoleillée sur devant, bien chauffée. 79-2

ST-HUBERT 618. Beau grand salon, confort, maison respectable.

ST-HUBERT, 463. Jolie chambre en avant, propre, tranquille, possession immédiate. 16,18

ST-LAURENT 1336. Grande chambre, propre, tranquille, toutes commodités, usage gaz. St-Ls 1108w.

STE-ROSE, 23B, coin Champlain, chambre meublée, famille sans enfant.

ST-TIMOTHEE 212B, salon double, famille privée, téléphone. 79-2

ST-TIMOTHE 232. Chambre à louer, téléphone Est 7286j. 79-2

SHERBROOKE Est 535, grande chambre meublée avec confort moderne, téléphone.

SHERBROOKE Est 331. Chambre à louer, richement meublée, prix modéré. 79-2

SHERBROOKE, Delorimier, grande chambre, famille privée, pension si désirée, prix raisonnable. Est 7158J. 79-2

SHERBROOKE EST 226, deux chambres avec grande cuisine très propres, possession immédiate. Est 256. 79-2

SHERBROOKE EST 121. Jolie chambre, grandeur moyenne, prix raisonnable.

SHERBROOKE EST 67. Trois belles chambres bien chauffées et propres.

SHERBROOKE Est, 1074, petite chambre, téléphone, système chauffage, garde-robe pour monsieur. 79-2

VANCOUVER HOUSE, 111 rue Windsor. Chambres propres et tranquilles au jour ou à la semaine à taux modérés. 79-3

VISITATION, 277. Chambre bien chaude, bien meublée, téléphone, eau chaude. 79-2

APPARTEMENT à louer, chambre, salle, cuisine. 79 St-Denis.

BELLES chambres doubles pour messieurs ou demoiselles, téléphone, 532 Demontigny.

BELLE chambre maison, tranquille, usage cuisine, 1130 Berri. Se présenter samedi après-midi ou le soir après 6 hrs.

BELLE chambre dans petite famille, tranquille, bon marché. 236A Fabre. Belair 5239W.

BELLE grande chambre dans famille privée pour 1 ou 2 messieurs, dernières commodités, eau chaude à l'année, téléph. Est 5840w. 75-6

BELLE grande chambre meublée. 783 St-Denis. 79-2

BELLE chambre bien éclairée, gaz, téléphone. 3 Fairmount Est.

2 CHAMBRES double, maison respectable, tranquille, prix modéré. 531 Ste-Catherine Est. 79-2

CHAMBRE à louer. S'ad. 143 Champlain. Est 1258J. 79-2

CHAMBRE très chaude, dans famille française, personne distinguée, téléph. Est 2172J. 79-2

CHAMBRE à louer, confort du chez-soi, téléphone, 409 St-André.

2 CHAMBRES à louer famille privée, usage poêle à gaz si désiré. 58 Bonsecours. 79-2

CHAMBRE sur devant, avec poêle à gaz. 1 rue Laporte, St-Henri. 78-3

FAMILLE privée, confortable, téléphone, pour une ou deux personnes, 385 Notre-Dame Ouest.

GRANDE chambre, utilité de cuisine, bon marché, 752 Gilford.

GRANDE chambre, famille privée, eau chaude, téléphone, confort moderne. 252 Ontario est. 78-2

JOLIE chambre en avant bien chauffée, 15 Montée du Zouave. Est 1129F.

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE avec pension famille 2 personnes, téléphone. 888 St-André.

CHAMBRE avec pension si désirée à 231 Panet, 3ième étage.

CHAMBRE, pension française, $8.00 à 10.00, dans une famille privée. 184A Ste-Elisabeth. 78-2

GRAND vivoir et pension dans famille de 2 personnes. Est 6327. 79-2

ST-HUBERT 522, chambre confortable, système chauffage, repas de table. Est 9063W. 76-5

VOUS trouverez chambre et pension dans famille privée. 832 Lafontaine, près Plessis. 79-2

GARAGES A LOUER

De GASPE, garage coin de ruelle. West. 1139. 77-3

GARAGE, storage pour automobile jusque avril, 8.00. 146 Montcalm. Est 2515 76-5

GARAGE privé, chauffé, accès facile sur pavage de beton, loyer raisonnable. 345 Sherbrooke. Est 1134. 79-2

GARAGES A LOUER

GARAGE d'hiver. Ford 8.00 jusqu'à avril; autres marques, $10.00. Clermont Motor, 1160 St-Denis. Bélair 3951. 75-6

MAISONS A LOUER

AVE Durocher, flat, 9 appts, système de chauffage, planchers bois dur, électroliers, etc. S'ad. Est 6620w. 79-2

BARRE 69, près McCord, 4 pièces, propres, éclairées, gaz, électricité pour locataire recommandable, Est 3944. 78-2

CADIEUX 574, 7 appartements, 37.00; 577, 9 appartements, récent ménage, 52.00. Ontario Est 104, 5 appartements, 31.00. Armand Dubuc, 58 Sherbrooke Ouest. Plat. 1517. 79-2

CHERRIER 87, coin St-Christophe, rez-de-chaussé, 9 pièces, loyer $75.00, possession à quinze jours d'avis.

CHRISTOPHE-COLOMB, 2979, près St-Zotique, à occuper immédiatement, 4 apparts modernes. S'ad. 408C Montcalm. Tél. Est 7508J. 78-3

CITY COUNCILLOR 76, récemment décorée. H. Taffert Son, Phillips Place Bldg. 8ème étage.

DEMONTIGNY Est, 1005 5 pièces, 578 Vaiois, 4 pièces. Est 3140. 714 Ontario Est.

DE LAROCHE 183, près coin Mt-Royal, loyer bas, possession immédiate. 78-3

DELORIMIER 414, 2ième, 6 pièces, ménage fait, possession immédiate. Jour: tél. Est 3000. Soir: tél. Est 3152. 77-4

DES ECORES 3150, à louer 5 appartements, éclairé, possession immédiate; loyer 15.00. Adressez 584B de Gaspé.

FABRE près église St-Stanislas, 2 logements 7 apparts modernes, 2ème, 3ème, pour 1er mai. S'ad. 368 Fabre. Bélair 9392w. 79-2

GARNIER 97, logement 5 pièces, pour 1er février, $25.00. 79-?

LONGUE-POINTE, 2ième étage, fini moderne, système chauffage, garage double, cave cimentée, 195 Lyall. 79-3

ONTARIO 1617, dans la ruelle, 3 pièces, électricité, 2.00 par semaine.

OUTREMONT, 833, McEchrane, maison neuve, 6 pièces, fournaise, succession Villeneuve, Cal. 1717. Soir, Cal. 4632F. 15,16,18,19

PARC LAFONTAINE, entre Roy et Napoléon, rez-de-chaussée, 7 pièces, chauffage central, améliorations modernes. Occupation immé. Tél. Est 6577.

RIVARD 822, près Laurier, bas 4 appartements, bain, fixtures électriques, $18.00. Cal. 1908w.

RUE ST-DENIS, 4 et 7 appartements, neufs, possession immédiate. S'ad. 2998 St-Denis. 79-2

ST-CHARLES 6331. Cottage 8 pièces avec garage. S'ad. Est 319-w ou Belair 1749. 74-7

ST-DENIS, 686, près Roy, magasin avec garnitures, prix de loyer réduit. Possession immédiate. Main 2326. 79-2

ST-DENIS, 2me étage, 4 appts, possession immédiate. 2579 St-Denis. Cal. 1493J.

ST-HUBERT 439. Flat chauffé à louer. 79-2

ST-HUBERT 499, 3 pièces non meublées, 25.00, aussi chambre meublée 3.50, chauffée eau chaude. Est 6089F. 79-2

A LOUER rue St-Hubert, près Isabeau, un haut, 3 appartements en arrière, $12.00. S'adresser 2994. West. 767.

AVIS aux médecins. Logement 7 appartements, moderne, chauffé, en haut d'une pharmacie, clientèle assurée. 398 De Fleurimont, coin St-Hubert. 77-4

ENCORE quelques bons flats à louer, prix réduits pour l'hiver. The Sun Trust Co. Ltd, 26 St-Jacques, Main 2371. 77-5

LOGEMENT chauffé, pour couple, gaz, lumière, bain ou chambre. 3A Ste-Julie.

4 LOGEMENTS, 4 apparts, modernes, fixtures, pour février. S'ad. 1984 Chambord. Cal. 5010W. 18,21

LOGIS moderne, 4 apparts, pour prendre possession immédiatement. S'ad. 172 Parc Georges-Etienne Cartier. 78-2

LOGEMENT avec salle à dîner, bonne place affaires, possession immédiatement, 35.00 par mois. S'ad. Albert Viau, 1980 Notre-Dame ouest. West 2648. 77-3

MAISON 7 appartements avec écurie 4 places, grande cour, possession immédiate, 682 de St-Valier. 79-2

MAISON à louer rue Florian, près rue Ontario. 4 appartements. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

REZ-DE-CHAUSSEE, 3 grandes pièces, gaz, électricité, bain, 20. par mois, 503 Urbain, près Ontario.

2 BEAUX logements, un rue Delorimier, 6 appts, ménage fait, bien éclairés, l'autre rue Fabre, 4 appts, neufs, possession immédiate. S'ad. 762 Fabre.

6 APPARTEMENTS, prête à habiter, pour $22, située 1ère avenue, Rosemont, près Masson. Tél. St-Louis 9068. 78-2

MAISONS MEUBLEES A LOUER

CRESCENT 128, 7 chambres chauffées; pension, si agréable, après 5 hrs. 11,14,16,18,21

MAISON meublée, 6 pièces, à louer ou à vendre, 327A Hôtel de Ville.

MAGASINS A LOUER

COIN Villeray et Berri, le plus beau site du nord, 7 magasins avec logements, prêts 1er avril. Cal. 2316F. 79-2

COIN Ste-Catherine Est et Maisonneuve, grand soubassement chauffé, location superbe. Occupation immédiate. Crown Trust Company. Main 7990. 79-2

EPICERIE établie depuis 15 ans, place de fortune, rue Gauthier. S'ad. 687 Papineau. J. Gravel. 79-2

EPICERIE et demi-magasin comme étal de boucher. 207 Gauthier, coin Dorion. Belair 5882. 77-4

MAGASIN à louer, possession immédiate, système eau chaude, gaz, etc. 2334 St-André, coin Bellechasse. 79-2

MAGASIN quincaillerie établi depuis 10 ans, avec cave chauffée, prix modéré. 612 Demontigny. 79-3

PLACE pour salon de barbier dans magasin de tabac. 823B Ste-Catherine est. 76-4

RACHEL, près Delorimier, garage, écurie, cave cimentée, pour manufacture. Possession immédiate. Mercure, 1012 Delorimier. Belair 3516J. 77-6

WELLINGTON, 1193, Verdun, à louer, magasin et plain-pied. S'ad. 208 Ave. Park, 6.30 à 8.30 p.m.

MANUFACTURES A LOUER

FRONTENAC 341, 10,000 pds plancher, éclairée sur 3 faces, système chauffage, possession immédiate, 1605 Ontario. 77-4

HOGAN, 5. 4 étages, 30 x 50, bien éclairés, 6,000 pieds plancher. 1617 Ontario. Main 1893. 77-4

RACHEL, près Delorimier, cave cimentée, garage, écurie. Possession immédiate. Mercure, 1012 Delorimier. Belair 3516J. 77-6

PENSIONS D'ENFANTS

BEBE, famille honorable prendrait soin d'un bébé. Risler, Bv. Crémazie, 1132. Tél. Cal. 4819J. 78-2

PENSION de bébé. Est 640w. 79-2

DIVERS

AUX MALADES

DIVERS

ANCIENNE maison docteur Plouffe pour dames. 408 Hôtel de Ville. 77-4

APRES cette date je ne serai responsable d'aucune dettes contractées par qui que ce soit sans un écrit de ma main. J. P. Chevalier, 1344 rue Chabot. 79-3

AVEZ-VOUS quelque chose à vendre ou à faire vendre. Adressez-vous Dumas Limitée, encanteurs licenciées, No 588 Est, Demontigny. Tél. Est 1115. 71-26

CHAMBRE pour malades strictement privée, ancien hôpital St-Joseph, 185 Delaroche.

HOPITAL privé pour dames ou jeunes filles, soin médecin. Madame Morin, 433 St-Denis. Est 8130. 75-6

HOPITAL privé et maternité de Mme Racicot, 315 St-Denis. Est 9257. 9,11,15,16,18,22

MATERNITE privée, prix modéré. Mme Boisvert, 2811 Christophe-Colomb. Calumet 2111J.

ENTREPRENEURS

POUS vos ménages, peintures, blanchissage, tapissage, plastrage. F. Gagnon, 427 St-André. Est 4285. 79-2

OCCASIONS D'AFFAIRES

DALPE & CIE, acheteurs, vendeurs et administrateurs de propriétés, terres, terrains à échanger. 1936 St-Denis, près Beaubien. 79-6

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 1739 rue Papineau, près rue Mont-Royal. 75-26

OBLIGATIONS ET PARTS

10,000,000 de marks allemands, 500 couronnes autrichiennes pour $1.00. S'adresser à C. Browne, 302 rue St-Denis, Montréal. 79-3

OUVRAGE EN BOIS

FABRICATION de garnitures de magasin, ébénisterie nouvelle, réparations, tables de jeu, lits, supports d'habits, blocs à chapeaux. Hayes, 31 Bleury. 113-306

PERDUS

BILLET 10.00 dollars parcours 1167 Delorimier à Place d'Armes, tramway Delorimier, jeudi matin. Récompense. Bélair 5535.

FOX Terrier — poil raide, mâle—tête brune — dos taché noir — répond au nom de Scout. Récompense si retourné à 15 avenue Woodstock, St-Lambert. Téléphone, St-Lambert 4875. Quiconque détiendra le chien après 3 jours sera poursuivi.

GROS chien noir Terreneuve, poitrail blanc et le bas des 4 pattes blanc; récompense à qui le rapportera, 1100B St-Jacques. Up. 5994.

MONTRE-bracelet pour homme rue Ste-Catherine, St-Denis, Ontario, rapporté 417 St-Denis. Est 2570F. Bonne récompense.

MONTRE-BRACELET pour homme, avec bracelet flexible détachable. Récompense. Levy, 240 Ouest, Craig.

PERDU mercredi soir, à partir rue Roy, tramways Roy et Ste-Catherine jusqu'à l'Orpheum, lunette d'opéra Lemaire. Téléphone Est 5790 ou 719C St-André, récompense.

PERDU 31 déc. 6 hrs p.m., écharpe laine, drap bleu, brun, travail à la main, récompense. 882 Mt-Royal est. Mme J. O. Robert. 79-2

PERDU chez Goodwins, le 16 janvier, un petit porte-monnaie. Récompense. 64 Nelson, Outremont.

PERDUE mercredi après-midi, montre-bracelet forme octogone, mouvement suisse. Monsieur J. St-Aubin à Mademoiselle A. Despatis, noms gravés sur l'envers. Parcours 697B Fabre, McGuire à Chambord 604. Récompense 697B Fabre.

PERDUE hier, bourse perlée avec montant d'argent rue St-Denis. Mackay et Mackay, notaires, 97 St-Jacques. Main 6280. Récompense.

PERDU, le 15 janvier, dans les chars Ste-Catherine, pendant-d'oreille genre grappe de raisin monté en argent. Récompense. S'ad. 405 Duluth.

PERDU, chien malinois jaune, mardi, le 15 courant. S'ad. 3672 St-ubert.

PETIT chien Pekurgust pesant environ 15 livres. Le ramener à Mlle Coleman, 223 Prince-Arthur. Plateau 5107. Récompense.

SAC de voyage brun, mardi soir dans le tramway St-Denis, récompense, tél. Cal. 1506w et Cal. 2754.

LA POLICE EST PREVENUE

qu'une chienne policier Alsacien, loup foncé, oreilles hautes et droites, queue pendante, portant collier noir rond à glissière, hauteur 26 pouces à l'épaule, s'est échappée du Mont-Royal Kennel, 631 S.-André. A été vue plusieurs fois errante depuis. La vente de cette chienne enregistrée étant illégale sans ses papiers d'origine, toutes personnes trouvées en sa possession sera poursuivie. Récompense à qui pourra fournir indication sérieuse. Est 6445W. 79-2 F

REPARATIONS

ADRESSEZ Pepin, 314 Panet, réparages, polissages meubles, bourrage, tordeuse. Est 210. 77-14

AH. MATELAS refait 0.75, meubles rembourrés, plume désinfectée, lavée Boyer, 1421 St-Denis. Bélair 3317F. 78-6

MATELAS refaits, 75, meubles rembourrés, plumes lavées, Watier, 174 De-Laroche. St-Louis 3104. 55-26

MATELAS refaits, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées. Matelas lavés. Place d'excellente pour matelas, lit de plumes. Maison honnête Fiset, 129 Beaubien. Cal. 2240 65-26

REPARATIONS machines à coudre, toutes marques, satisfaction garantie, 1004 Mont-Royal Est. Bélair 2238w. 78-2

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

ACCESSOIRES et assortiment énorme de parties pour toute marque de chars, tout en fait d'automobiles. Soudons garantis vos morceaux brisés, faisons peinture, rembourrage, mécanique générale, électricité et batteries, magnetos, démarreurs, générateurs, pneus usagés ou neufs. Echange de chars, gros ou petits; bargains de toutes sortes. Toujours ouvert, bon mécanicien la nuit. Automobile Ltée, 232 Sanguinet, en arrière du théâtre St-Denis. 79-3

AUTOMOBILE racer, considérera échange pour touring ou châssis Ford. S'ad. Clairval 5958w. 77-4

AUTOS usagés garantis: Willys-Knight, Overland, Ford, Chevrolet, Paige, Franklin, Hudson, Chalmers, Dodge, Maxwell, Oldsmobile, Studebaker, McLaughlin, Willys-Overland Sales Co. Ltd., ave. du Parc et Sherbrooke. Plat. 3116. Succursale de Saint-Henri, 2012, Notre-Dame ouest. West. 7860 75-7

AUTOS usagés garantis. Offre spéciale d'autos usagés. Touring, Sedans, coupé et routière. Voyez les suivants: Willys-Knight, Overland, Ford, Chevrolet, Franklin, Hudson, Chalmers, Dodge, Oldsmobile, Maxwell, Studebaker, McLaughlin. Willys-Overland Sales Co., Ltd., Sherbrooke et av. du Parc. Plat 3116. Succursale de St-Henri, 2012, Notre-Dame ouest. West. 7860.

AUTOMOBILE, parties d'autos usagés, plus d'un million de parties en stock; le plus gros assortiment de la province, de 40 à 75 pour cent de rabais, vieux autos achetés, Montreal Automobile Salvage Co., 977 rue St-Denis. St-Louis 5195. Montréal, Québec. 75-6

CADILLAC sedan, 7 passagers, modèle 1919, mécanique, peinture, vernis en parfait état. Tél. jour York 2600, soir Uptown 109. 79-2

CAMIONS usagés à prix d'occasion: White 1½ tonne, Maxwell 1 tonne, Stewart ¾ tonne, McLaughlin C-55, capote d'hiver, camion à bascule Packard 2 tonnes, Pierce-Arrow 2 tonnes. Voyez notre grande annonce dans une autre page au sujet des prix et autres renseignements. National Steel Car Corporation Ltd., Lancaster 5221. 79-7

CAMIONS—Ford de 1 tonne, $50, $75; Maxwell $100; Stewart $125, $200; Reo $250; "dompeuse" Packard $375; Republic de 3 tonnes, $475; Pierce de 2 tonnes $675. Voyez notre grande annonce faisant voir la série complète de camions usagés à des prix d'occasion. National Steel Car Corp. Ltd, 44, St-Georges, Montréal. 73-6

CAPOTS et couvertures de radiateur de Willys-Knight et d'Overland à prix spéciaux tant qu'il y en aura. Pour Willys-Knight, 12.50. Pour Overland, 9.00. Willys-Overland Sales Co., Ltd., av. du Parc et Sherbrooke.

COUPE CADILLAC, six pneus, peinture en neuf et mécanique en condition. Ginsberg Motor Company, Limited, 309 Université. 16,18,21,23

DEMANDEZ Calumet 2926F et je vous procurerai l'automobile que vous désirez à ½ du prix.

DODGE touring 1923, comme neuf, un bargain. Reeves, Est 9791. 76-4

FORD. A qui la chance? Sedan et coupé 1923, ainsi que 1 camion de 1 tonne à sacrifice, termes si désiré. Alex. Coderre, 1160 St-Denis. St-Ls. 3951. 75-6

FORD touring 1923, en parfaite condition, garantie sous tout rapport, bonne peinture, comme neuf, vendra par terme si désiré. Tél. M. Charron, Plateau 2180. 77-3

FORD Sedan 1922. 444 St-Timothée. 78-3

FORD Sedan spécial 1923, comme neuf, aussi un touring, en très bon ordre, un bargain. Reeves. Est 9791. 76-4

FORD, assortiment complet, runabout, touring, coupé, Sedan, Light Delivery camion d'une tonne, à vendre à grande réduction. Faites votre choix maintenant. Livraison au printemps. Conditions faciles. Jos. Bonhomme Limited, 200 Guy. 79-6

FORD Sedan parfaite condition, sacrifiera 385.00. Est 1789w.

FORD Sedan parfaite condition, frais verni, sacrifiera 385.00. Est 1366M.

FRANKLIN, routière à 3 places, en parfait ordre, un bargain. Est 9791. 76-4

HUDSON 7 passagers 1923 à marché 7000 milles. A sacrifice. Belair 0426w. 78-2

KING, 7 places, en très bon ordre, vendra pour offre raisonnable; termes si désiré. Est 9791. 76-4

McLAUGHLIN usagés, tous les modèles, garantis en bon ordre, prix bas; termes faciles. Reeves. Est 9791. 76-4

McLAUGHLIN sedan H-47, récemment peinturé et en excellent état. Ginsberg Motor Co. Ltd., 309, rue Université. 16,18,21,23

McLAUGHLIN D-55 à sept places, carrosserie fermée, en bon état de marche, très bonne apparence, sacrifiera pour $200.00 afin de faire de la place. 44, St-Georges. Tél. Lancaster 5221. 77-4

OVERLAND modèle 21, 5 passagers, 4 pneus neufs, très bonne condition, sacrifiera 53 Robert, Clairval 1913w. 78-3

PARTIES Ford, chars démolis, aussi bonnes que neuves, moitié prix, moteurs Ford rebâtis. M. St-Amour, 39 Balmoral. Plateau 2040. 69-L,M,V

AUTOMOBILES A VENDRE

PARTIES de rechange pour Chevrolet, Dodge, Grant, Saxon, Studebaker, McLaughlin, Hudson et toutes les marques populaires ainsi qu'un assortiment d'autos absolument neufs, matériaux et fabrication supérieure. Voyez-nous pour vos accessoires l'hiver. Finestone Auto Parts Co., 977 St-Denis. St-Louis 5195. 14,16,18

PETIT auto, 35.00 comptant, balance 5 mois à 10.00. 321 Montcalm. 79-2

RADIATEURS (Honeycomb) faits, et réparés, ouvrage garanti, prix modéré, service rapide. Détroit Radiator, 219 Ontario ouest, Plateau 2656. 76-26

SEDAN Ford, coupé, touring, camions remis à neuf, à sacrifice; aucune offre refusée. Conditions faciles. Clermont Motor, 1160 St-Denis. St-Ls. 3951. 75-6

SEDAN Ford Spécial 1920, 200.00, échange pour torring truck, 47b Chambord.

STUDEBAKER touring Special Six 1921, 6 pneus cordés, parfait état en tous points. Ginsberg Motor Company Limited, 309, rue Université. 16,18,21,23

AUTOS USAGES CHEZ PETTIT

Argent prêté sur votre automobile. Servez-vous-en tout en remboursant l'emprunt. Pettit, 1111 ouest, Ste-Catherine. 78-6 F

AUTOS USAGES DE GINSBERG

Nous avons le meilleur choix et les meilleurs autos usagés de la ville. Modèles découverts et fermés. Dodge, Studebaker, McLaughlin, Cole, Cadillac, Nash, Hudson, Chevrolet, Ford et nombre d'autres marques. Voyez ce que nous avons à offrir avant d'acheter. Facilités de paiement si on le désire. Ginsberg Motor Compnay, Limited, 309 Université, Uptown 8604. 76-9 F

HUDSON COACH

Hudson coach 1923 comme neuf. Essex Coach 1922. Chevrolet sedan 1923. Chalmers 6. Ford sedan et plusieurs autres. Termes. Legaré Automobile & Supply Co. Ltd, 180 Amherst. Est 4510. 77-4F

30 CHARS FERMES A VENDRE

Achetez un char sur notre plan d'hiver. Léger acompte, balance conditions faciles. 200 chars fermés et ouverts. Venez voir notre assortiment, choisissez! Canada Motor Car, coin Sherbrooke S.-Laurent. 76-6 F

AUTOMOBILES DEMANDES

SEDAN Ford demandé pas trop vieux. Demers, 1153 Marie-Anne. 79-2

A VENDRE, DIVERS

LIVRES de tout genre et language. Bleury Street Book Store, 109 Bleury. Lancaster 6772, représenté par G.-L. Audette. 79-6

POOL Billard Life différentes grandeurs, moitié prix, allée quilles complète, 47b Chambord.

STE-CATHERINE, 2 robes, bouc dompté, départ. 612 De Gaspé. 79-2

SLEIGH de bébé avec capote, en parfaite condition. 2136 rue Hutchison.

SLEIGH, carrosse, chaise roulante, berceau. Le tout $12. 566 Wolfe.

TABLE de pool, bon marché, avec accessoires. S'ad. Lasalle 2147w, 6 à 7 le soir.

ECHANTILLONS DE VOYAGEURS

Robes pour dames et demoiselles, serge et croisé poiret, derniers modèles, prix ordinaire $15, à liquider à $5. Robes en crêpe de Canton, valant $15.00 pour $6.75. Manteaux d'hiver, velours et envers quadrillé, quelques-uns garnis de fourrures, valant $23.75, à liquider à $12.75. Manteaux d'enfants, entièrement doublés, quelques-uns avec collets en fourrure, tailles: 2 à 6, prix ordinaire $12.50, pour $5. Manteaux de fillettes, entièrement doublés, tailles: 6 à 14, à liquider à $7.95. Chambre 611, immeuble Unity, 46, rue Saint-Alexandre. 14,16,18 F

ARTICLES DE SPORT

PATINS à tuyau avec chaussures, No 6½, pour dame. 592A St-Denis. 79-2

2 TRAINES sauvages avec coussins, 8 pieds et 10 pieds, S'ad. 779 rue Charlevoix, le jour. 78-2

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT 9 pièces, chambres louées, bon bargain, 485 St-André. 70-10

AMEUBLEMENT 3 chambres noyer, salle diner, gros Chesterfield, gramophone, bon marché, occasion exceptionnelle. 228 Plessis. 75-6

AMEUBLEMENT Chesterfield, chambre coucher noyer noir, salle diner, rugs Axminster, piano, lampe piano, set boudoir, excessivement bon marché peu usagé. 2550 Parc Ave, près Bernard. 75-6

AMEUBLEMENT à vendre, 7 chambres, 567 Cadieux 76-4

AMEUBLEMENT 4 appartements, avec continuation du bail, si désiré, chauffage eau chaude, cause mortalité, 985 Lafontaine, entre 1 et 7 heures. 14,16,18

AMEUBLEMENTS et tapis. Grande vente avec escompte de 33⅓%. Jeunes mariés, ne manquez pas cette vente. Archambault, 949 St-Denis. 76-5

AMEUBLEMENT salle à diner, 9 morceaux, neuf, dernier style, sièges en cuir solide. Occasion. 44 Queen. Main 7469. 77-3

AMEUBLEMENT 8 appartements, 7 chambres louées, revenus 80 piastres par mois clair, prix exceptionnel, 192 St-Dominique. 77-3

AMEUBLEMENT à vendre, cinq appartements, continuation du bail. 201 St-Laurent. 77-4

AMEUBLEMENT 7 appts, 5 chambres louées, propres, chaud, bon centre. 320 Dorchester est. 78-3

AMEUBLEMENT 6 appartements à vendre avec bail, possession immédiate. 21 Berger, près Ste-Catherine. 78-3

AMEUBLEMENT chambre, set diner en chêne solide, magnifique Chesterfield, set boudoir, bibliothèque, table, gramophone, lit en cuivre, tapis, cadres, vendra à sacrifice. 200 Villeneuve, près Parc. 78-4

AMEUBLEMENT de 8 appartements, continuation du bail, 575 St-André. 78-2

AMEUBLEMENT, 6 appts meublés, 3 chambres louées. Nous partons. 242 Panet. 78-3

AMEUBLEMENT 10 chambres, bail, 163 St-Denis près Ste-Catherine. Est 6709J. 78-3

AMEUBLEMENT 3 appartements à vendre. 2661½ Breboeuf. 79-2

AMEUBLEMENT 5 chambres, logis neuf, 307 Visitation, près Ste-Catherine. Est 6573w. 79-2

AMEUBLEMENT de 4 apts, richement meublés, 479 Cartier.

AMEUBLEMENT très nouveau, bon marché, avec construction, bail, sacrifiera. S'ad. clef 354 St-Dominique.

AMEUBLEMENT de maison de pension à sacrifice, cause mortalité, bonne place d'affaire, 75 Désiré, coin Ste-Catherine. 79-2

AMEUBLEMENT complet bon marché, ménage fait, bail, possession immédiate. Est 4419M.

AMEUBLEMENT 7 pièces à vendre, chauffées, chambres louées, bon revenu, long bail. 363 Rachel Est. 79-2

AMEUBLEMENT 4 pièces, toutes meublées avec bail, visible après 6 heures. 538 Visitation, Apt. 5. 79-2

AMEUBLEMENT moderne à vendre. continuation du bail. 196 St-Hubert. 79-2

AMEUBLEMENT 7 appts ,continuation du bail, faut vendre immédiatement. 535 St-Denis.

AMEUBLEMENT 8 appts. continuation du bail, 15 Montée du Zouave. Est 1129F.

AMEUBLEMENT 2 appartements à vendre, continuation du bail si désiré; occasion exceptionnelle; cause départ pour New York, 138 St-Hubert, app. 2. 79-2

AMEUBLEMENT d'un flat à vendre à sacrifice, en bloc ou séparément. Bélair 4488w. 79-2

AMEUBLEMENT 9 appts tous loués, à vendre ou échanger pour commerce, coin Montcalm. 614 Demontigny. 79-2

AMEUBLEMENT 5 appartements, beaux meubles chêne doré, etc., continuation du bail, 97 Garnier. 79-2

AMEUBLEMENT à vendre, 9 appts, chauffés, propre, vendra bon marché. Est 4538F. 344 Sherbrooke Est.

A SACRIFICE, divanette, écran, lit pliant, salon, salle à diner, sleigh pour bébé, tapis, chaise Morris, comme neuf. 566 Rachel Est, coin Dorion. 79-2

ATTENTION: Couchette, 4.15, 9.85; sommier, 2.99; matelas, 4.95, 6.00; bureau, 16.00. 1216 St-Denis, Rolland, 4e porte Mont-Royal. 77-12

A VENDRE beau poêle à charbon nickelé, 1751 Papineau.

A VENDRE, huit chambres meublées, continuation du bail si désiré. 379 Hôtel de Ville. 78-3

BEAU poêle acier et nickel. 529 Rachel. Belair 4896J. 79-2

BEAUX rugs neufs. Spécialité: tapis, prélarts, chesterfields, assortiment considérable. Nos prix sont meilleur marché qu'ailleurs; prompte livraison. Joseph Lagarde. 1113 Bordeaux. 74-6

BUREAU, moulin Singer, set de boudoir, poêle à charbon, 12. 602 Ontario Est.

ARTICLES DE MENAGE

DIFFERENTS articles de ménage. S'ad. 220 St-André, Est 5954W. 77-4

FIXTURES électriques à 3 lumières, bois renversés, dômes avec franges, pour salle à diner, doit être vendus immédiatement à bon marché. 1056 Ste-Catherine est. 79-2

GARDE-ROBE en chêne, bargain, 58 St-Zotique.

GRAND miroir et buffet en noyer noir. 325 rue Edouard-Charles, appt. 4. 79-2

MACHINE à coudre basculante, très bas prix. 1221 Messier. 78-3

MACHINE à coudre Singer et gramophone Sonora. Comptant ou à termes. Réparation d'instruments toutes marques. Layton, 4110 ouest, Ste-Catherine. West 1080. 79-2

MACHINE à coudre à vendre, table pliante, bon marché, 1004 Mont-Royal Est. Bélair 2238w. 78-2

MAGNIFIQUE divanette en chêne solide et cuir, bibliothèque et secrétaire, combiné, 407 Demontigny E. 79-2

MAGNIFIQUE lampe de plancher en jonc, 592A St-Denis. 79-2

MOULIN à laver marche par eau avec essoreuse. 481 Cadieux.

MOULIN à laver électrique, a coûté $116, vendra moins que moitié prix, bon comme neuf. 2404 Christophe-Colomb. 79-2

NOTRE-DAME Ouest 547. Maison de dix chambres meublées, chambres toutes louées. S'adresser jusqu'à 2 hrs. 79-2

POELE à vendre presque neuf, très joli, bon chauffeur, valant 65.00 pour 30.00, 119 Wurtele. 79-2

POUR 2000.00 comptant, magnifique ameublement de maison, y compris bureau pour médecin ou notaire, avec continuation du bail, si désiré, au montant de $65 par mois, chauffé, fixtures électriques comprises, personnes sérieuses seulement devront se présentar après 7 heures le soir. S'ad. 739 St-Denis, Est 1204. 77-6

ST-DENIS, 355, ameublement à vendre, téléphone Est 3938W. 79-2

ST-DENIS 341, ameublement à vendre 7 appts. 4 chambres louées, cause maladie, prix très modéré.

ST-DENIS 899, ameublement de maison avec continuation du bail. St-L. 1601. 78-2

SET de salle à manger noyer solide Reine Anne, superbe set, bon marché. Up. 1952J. 79-2

SET de salle en chêne doré. 1276 Lafontaine, près Fullum.

TRES bon ameublement de 7 pièces à vendre, bon marché, très central, 335 Est Dorchester, près St-Denis 76-5

TROIS sets chambre, 2 en noyer, 1 en kyonix, et aussi 2 sets à diner en noyer à vendre bien bon marché. 399 Cartier. 15,17,18,19

MEUBLES NON RECLAMES

à l'ancien entrepôt "Rochon Express", 225 Hôtel-de-Ville. Sets chambre, salle à diner, salon, piano automatique, literie, tables, chaises, glacières, commodes bibliothèque, miroirs, tapis. Vendus à sacrifice. 69-26 F

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Parmi nos marchandises échangées nous avons des lits en cuivre de tous modèles, à vendre très bon marché. Il nous reste des sideboards, tables chaises, porte-chapeaux, etc. E. Germain, Fils 963 Est, Ste-Catherine. 75-6 F

MEUBLES ET TAPIS

10 à 40 pour cent de réduction avant l'inventaire sur tout notre stock. Nous échangeons vos meubles usagés. Moïse Laurin, 815 Est, Mont-Royal. S.-Louis 8757. 78-6 F

MEUBLES — SPECIAL

douze sets de chambres fini noyer, 60. chacun. National Stove Mfg Co., 1040-46 Ste-Catherine. 60-1,M.v F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Appelez-nous et nous passerons évaluer ce que vous voulez échanger. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 75-6 F

PRELART, 39c

Quantité limitée à ce prix. Linoleum 2, 3 et 4 vges largeur. Carpettes Axminster, 6.9 x 9 pieds, 25.25. Carpettes linoleum, 7½ x 9, 9.75. Thompson, 128 Bleury; 1014 Est. Mont-Royal. F

COMMERCE A VENDRE

A QUI la chance? set de salle à manger fini noyer, et plusieurs manteaux de dames. S'ad. 2349 Papineau.

AVANTAGE exceptionnel. Clos bois, charbon. Sacrifiera. Autre commerce. Echangera pour propriété. St-Louis 7917J. 77-5

A VENDRE bon marché boulangerie avec porpriété dans St-Henri et bonne clientèle. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

A VENDRE bon hôtel licencié de campagne avec la propriété. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 76-5

A VENDRE bonne épicerie licenciée. rue Notre-Dame ouest, bon coin. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

A VENDRE bonne boulangerie de campagne près de Montréal. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

A VENDRE plusieurs bonnes épiceries avec ou sans licence, pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

A VENDRE, restaurant, magasin de bonbons, etc., bon centre, bonne clientèle, conditions faciles. S'ad. Boite 262, tél. 424, Saint-Jean, P.Q. 78-3

A VENDRE, magasin ferronneries ,prix 5,000 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 76-5

A VENDRE beau grand restaurant, un coin, établi depuis 15 ans ,comme magasin de jouets, papeteries, tabac, bail avantageux. Tél. Belair 4681J. 79-2

A VENDRE, maison meublée pour louer des chambres, rue St-Denis, prix 1,200 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 76-5

A VENDRE, boutique de barbier rue St-Hubert, près rue Bélanger. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 76-5

A VENDRE bonne épicerie licenciée avec étal de boucher au Boulevard St-Denis. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

BEAU magasin de tabac; cause surdité. 766 Ontario Est. 76-5

BON commerce d'épicerie à vendre, téléphonez Atlantic 2826 après 6 h. p.m.

BON banc, Marché Bonsecours échangerais pour terrain, prêt à bâtir. Main 4796. 16,18,21,23,25,28

BONNE épicerie, stock frais, établie au comptant; loyer bas. 2663 St-Hubert. Calumet 2967w. 77-4

BONNE épicerie, boucherie, meilleur coin de Verdun. 333 Mont-Royal est, Belair 3471W.

BOUCHERIE, épicerie, chance prompt acheteur; cause: maladie. 2890 Hochelaga. 75-6

BOUTIQUE de barbier, 5 chaises, blanches, modernes. Belair 4209M, machine.

BOUTIQUE de barbier, bonne clientèle, vendra immédiatement, cause maladie. 150 Ste-Catherine O.

BOUTIQUE de barbier. S'ad. 2077 Papineau, coin Laurier.

BOUTIQUE de cordonnier, 1650 Ste-Catherine Est, près Désery. 79-2

BOUTIQUE de réparage chaussures, 331 De Fleurimont, le soir. 239 Orléans. 76-5

COMMERCE établi, vendra à sacrifice, cause de santé, vendra par inventaire si désiré, faites une offre, logement sur le même plancher. S'adresser sur les lieux. 1273 St-Denis, près Mont-Royal. 78-3

COMMERCE d'épicerie à vendre. S'ad. à H. Bigras, 106 St-Paul Est.

EPICERIE, en bloc, ou inventaire, cause maladie. 370 Dufresne. 79-2

EPICERIE à vendre. S'ad. 95 DesCarrières, coin St-Denis, après 7 h. p.m.

EPICERIE à vendre ou à échanger pour propriété. S'ad. 2470 Adam. Las. 2476

EPICERIE, affaires 250.00, bon marché comptant. 3351 St-Hubert. Cal. 1968. 79-2

EPICERIE, bonne place, cause maladie. Bélair 9413. 79-2

EPICERIE et étal de boucher à vendre, un coin, un très bon poste. Bonnes raisons de vente. 2950 Christophe Colomb. Calumet 0033. 79-2

EPICERIE rue Chambord. 1 rue Boyer 600.00; 1 rue Cartier 500.00; 1 rue Alma, toutes avec bons logis arrière. Informations 1488 St-Denis, Belair 0437

EPICERIE avec licence et boucherie bien outilliée, beau coin d'affaire établie depuis 16 ans, cause vente abandon des affaires avec logis 6 appts à louer audessus du magasin. 2750 rue Hochelaga. Dame Z. Desroches.

EPICERIE et restaurant à vendre, par inventaire. S'ad. 752 Lafontaine. Est 8938J. 76-5

EPICERIE de 1ère classe, bien située et faisant bonnes affaires. Conditions faciles. Cause: abandon des affaires. E. Leboeuf, 3033 Ste-Catherine Est. Las. 233. 78-3

COMMERCE A VENDRE

EPICERIE et étal de boucher, cause autre occupation. 3350 Ontario Est. 78-3

EPICERIE licenciée établie depuis 5 ans, pas crédit, cause départ. S'ad. 2810 Cartier. Cal. 2905. 78-2

EPICERIE licenciée, affaires 1,400 par semaine, 2,000 comptant, bal. facile. Main 3200. 78-3

EPICERIE licenciée faisant grosses affaires. Considérera échange. Dr Cartier. 97 St-Jacques, Montréal. 78-2

EPICERIE et restaurant avec logement très bon marché, 419 Wolfe. 77-3

EPICERIE avec étal de boucher, près bon local, clientèle anglaise. S'ad. 3276 rue Verville, Parc Extension, Rockland 4033. 75-6

EPICERIE, 5 apparts, cause de fatigue, bonne chance à prompt acheteur, 101 Mozart est, tél. 4468W. 78-3

ETAL de boucher, machine à glace, bon commerce pour personne d'expérience. 1693 Papineau. Belair 7061. 79-2

ETAL de boucher, bon centre, vendra à sacrifice à prompt acheteur, 2019 St-Jacques. West. 8764. 78-4

ETAL de boucher bien outillé, grosse clientèle, vendra à sacrifice d'ici 3 jours. 2003 St-Denis, Calumet 1592. 75-6

Etal de boucher bien outillé à sacrifice pour homme d'expérience, cause de vente, autre commerce, conditions faciles, 1830 Papineau, entre 5 et 7, soir. 79-2

ETAL boucher épicerie, bonne place d'affaires, dissolution de société, il faut vendre, 163A Brébeuf. Bélair 2311w. 78-3

FLEURISTE, magasin moderne, stock complet, tout premier ordre avec bail. Tél. Victoria 2435. 78-3

IMPRIMERIE à vendre, presse Gordon, couteau, etc. 1362 de St-Valier. 77-3

LABORATOIRE dentaire avec tous les accessoires, en bloc ou séparément, tout est neuf. Une aubaine. Téléphone Saint-Louis 6763. 78-2

MAGASIN de modes, établi dix ans, loyer bas, vendra à sacrifice. S'adresser 637 Craig Est. Tél. Est 37. 71-10

MAGASIN accessoires d'automobile, vendra à bonnes conditions. S'ad. 1991 St-Jacques. West. 5175F. 78-3

MAGASIN modes, place excellente, très bon marché. 369 Fabre. 78-3

MAGASIN mercerie dans l'Est de la ville, bonne place d'affaires, Casier 266, La Presse. 78-3

MAGASIN de mercerie bien situé et payant bien. 2192 St-Hubert. 79-3

MAGASIN de modes, établi depuis 25 ans. Bonne place d'affaire, loyer bas. 732 Ontario. Est 8326w.

MAGASIN de chapeaux de dames. 1326 Ste-Catherine Est. 79-2

MAISON meublée à vendre 162 Hôtel de Ville, conditions faciles, cause de maladie. S'adresser sur les lieux. 78-3

MAISON meublée à neuf, 7 chambres, près gare Windsor. S'adresser 320A rue Amherst. 79-2

PATISSERIE et magasin bien achalandés, affaires 3 à 4 cents piastres par semaine. Charles Langlois, 105 St-Paul Est. Main 8600. 78-3

PATISSERIE au complet à vendre,bon marché, cause maladie. S'ad. 160 Boulevard Monk, Ville Emard. 79-2

PATISSERIE à vendre, faisant de bonnes affaires, seule dans la paroisse. S'ad. 803 Laurier Est. 16,18

PHARMACIE à vendre dans ville à 40 milles de Montréal, population douze mille avec les environs vingt mille. Bon poste pour homme actif. Peu de comptant. S'adresser à 30 St-Paul Est. 78-2

QUICK lunch à vendre, 1398 Notre-Dame ouest, bonne place d'affaire. 78-3

RESTAURANT, bon coin d'affaires, bon marché. Est 4634. 77-4

RESTAURANT à vendre, cause départ. S'ad. 589 Fullum. 78-2

RESTAURANT épicerie à vendre, cause maladie. S'ad. 705 Centre. 78-3

RESTAURANT à vendre. 672 Ontario E. 79-2

RESTAURANT à vendre, aucune offre raisonnable refusée, 521 Duluth.

RESTAURANT et épicerie, 4 appartements en arrière, bonne place, bail pour 4 ans. 2897 St-Dominique, près Beaubien.

RESTAURANT logement en arrière 4 appartements, 350.00. 1305 Chabot.

RESTAURANT à vendre, bon coin avec logement. 661 Lagauchetière Est.

RESTAURANT à vendre, bon centre pour n'importe quel commerce sur boulevard Edouard VII. S'ad. à 10 Chemin Saint-Jean, Laprairie, Qué. 75-6

RONDE de lait, 60 gallons par jour, 50 gallons en détail, 10 gallons en gros, cause maadie, bonnes conditions, 69 St-Augustin. 79-2

RUE Ontario, près Chambly, épicerie et marché à poissons, commerce ouvert à la campagne, truck d'une tonne. S'ad. 2353 ou 2351 Ontario. 79-2

SALON de mode à vendre. S'ad. 431 Charlevoix. 75-6

SALON toilette établi depuis 10 ans, chauffé, prix modéré. 612 Demontigny. 79-3

SHOP de barbier 1ère classe, bon poste, cause départ de la ville. 2440 Notre-Dame ouest. 79-2

TABAC, magasin de tabac situé au centre des affaires, conditions faciles, grande chance au premier acheteur. 191 Ste-Catherine Ouest. 77-4

TEINTURERIE et nettoyage à vendre, cause santé, $600. d'affaires par mois environ. Boiler, moulin, extracteur, séchoir, presse Hoffman, camion Ford, loyer 30. long bail, etc. Pour renseignements, voir M. Vincent, 321 St-Antoine. 75-6

VERDUN, épicerie bien située, stock frais, bonnes affaires, cause: départ. 68A Lasalle, Victoria 862W. 14,16,18

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

ATTELAGE, robe noire, 1 grise pour voiture. 1235B Hôtel de Ville. 79-2

ATTELAGE de boghei en bon ordre; boucles caoutchouc, bon marché. 342 Lagauchetière Est. 79-2

A VENDRE, 2 gros chevaux jeunes, sains, garantis, aucune offre raisonnable refusée, 159 Beaudry. 79-2

A VENDRE, harnais, carriole, berlot de pony, 1082 St-André. 79-2

A VENDRE, harnais simple et double monture argent ,aussi robes de voiture, habits de livrées, mante et casque. 108A Wellington.

BEAU cheval rouge, pesanteur 1200, 9 ans, $55, aussi 2 chevaux trotteurs, très vites. 460 Plessis. Est 7872F.

BELLE jument noire, 4 ans, routeuse; sleigh Windsor, attelage. 2579 St-Denis.

BEL attelage et sleigh pour chien ou chèvre à vendre bon marché. S'adresser 102 rue St-Jérôme. Bélair 2612

BELLE Ste-Catherine à vendre, bon marché. S'adresser 124 Visitation.

BITHEL, 773 St-Laurent, harnais, sleighs tous genres, valises, couvertes, etc. 64-26

BON berlot, harnais, boghei, bon marché, 52 King. 77-3

BON cheval sain, gras, garanti, portant bab-sleigh devant en F, harnais, monté caoutchouc solide, prix 125.00. Westmount 5005. 78-2

CARRIOLE de poney, dernier modèle, bon marché. Cal. 3245M. 79-2

CHEVAL noir, sain et jeune, 880 ave Colonial. 78-2

CHEVAL, 1000 lbs, garanti, attelage pour express, bon marché. Clairval 2915w.

CHEVAL trotteur de bonne race, pas de marque, doux. 786, Ste-Catherine ouest.

PAIRE de juments 1300, 1100, 7-8 ans garanties. 225 Delaroche.

STE-CATHERINE de course à vendre, 277, Sanguinet.

SLEIGH pour épicier ou boucher aussi harnais. 372 Bleury. 78-2

SLEIGH Ste-Catherine et Boston à vendre, aussi harnais double complètement neuf. S'ad. Dr Eugène Lapointe, 833 Ste-Catherine Est. 78-2

2 BEAUX chevaux, 1100 et 1200, berlot, harnais, bon marché. 1065 St-André. 79-2

2 BEAUX chevaux de 1000 lbs, 7 ans, qui trottent vite, harnais, 1023 Marie-Anne. 79-2

2 SLEIGHS à vendre Quintal Ltée. 74 ave Papineau. 78-3

SLEIGHS sur patins en très bon ordre à vendre. S'adresser R. E. Graham, 696 St-Paul ouest. 79-3

SLEIGHS, simple et double, aussi harnais, bon marché, 1422 Papineau. 79-2

SLEIGH Windsor peu usagé, 2048 Delaroche. Calumet 0322w.

20 CHEVAUX, 1,000 à 1,600, jeunes, sains, chevaux d'ouvrage et de livraison. H. Dubrosky, 1065 St-Dominique. St-Louis 572W.

11 CHEVAUX 90? à 1200 lbs, harnais et voiture. 179 Workman. York 1943. 75-6

COMBUSTIBLE A VENDRE

CHAUFFAGE IDEAL

Peut mettre votre poêle rouge en trois minutes; 20 sacs de bois franc sec mêlés avec retailles de formes pour 6.00. Livraison 50c en montant. Robin Frères, 791 Gilford. St-Le 1609. 68-26 F

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

AVIS—Balances seconde main Toledo et autres, garanties, termes faciles, Courville, 46 Craig O. Main 5157. 78-26

BALANCES calculatrices de toutes sortes, neuves et seconde main. International Business Machines Co., 1 Notre-Dame ouest. Main 2032. 76-5

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans: réparations, accessoires. "Agences Blackwell & Landry", 4 St-Laurent. Main 4357. 16-156

FIXTURES d'épicerie, 2 comptoirs, Lalance 20 livres, bargain, 58 St-Zotique.

GRILLAGE pour portes et châssis, magasin, grand miroir. 2123 St-Laurent.

2 GLACIERES, une pour boucher, une pour épicier. S'ad. 363 de Castelnau. 79-2

2 SHOW-CASES, 4 pds. S'ad. 43 Anderson.

FOURRURES

A BAS PRIX 275 à 175 manteaux mouton, seal chapal, pleines peaux, collet, poignets Alaska. 264 Delaroche.

ATTENTION. Manteau seal Chapal, 90.00; mouton garni Alaska, 275.00; manteaux drap, duvetine, garnis fourrure, 19.50; renard, 27.50. 457 Gilford. Bélair 9815J. 18,19,22,24

A SACRIFICE, cause: mortalité, manteau mouton garni Alaska, buste 40, faut vendre. 1841 Papineau.

A 15 ST-JACQUES, 5 beaux manteaux chapal, neufs, le lot pour commerce, ou détail, faites offre, L. W. Gauvin. 75-6

BEAU manteau mouton, pleine peau, vrai bargain, 476 St-Denis. 14,15,16,18

BEAU manteau mouton Perse garni Alaska, buste 42, sacrifiera pour $100, une beauté. 2324 St-Denis.

BEAUX manteaux mouton, seal, prix de manufacture, grand besoin d'argent, 2040 Papineau. 78-3

BELLES tuques en vison canadien naturel, 25.00 à 50.00, aussi beau paletot chat sauvage, beau paletot collet loutre, doublé rat musqué, 303 St-Hubert. 78-3

MAGNIFIQUE manteau mouton de Perse garni belle alaska, aussi manteau seal jamais porté, à sacrifice, $75.00, 4474 Ste-Catherine, West, appt. 2.

MAGNIFIQUE manteau mouton garni Alaska, régulier long, buste 42, comme neuf, 65.00. 356 Kensington Ave, char Ste-Catherine Ouest.

MANTEAUX mouton, seal, peaux castor, écureuil, seal; réparations générales; satisfaction garantie; qualité prix incomparable. 297 St-Denis. 75-6

MANTEAU castor à sacrifice, buste: 40-46. 1165 Dorion. Est 5322J. 79-2

MANTEAU mouton Perse, grand collet et manchettes Alaska pleine longueur, bas prix, paletot monsieur, rat musqué, 20.00, 70 Villeneuve Ouest.

MANTEAU en seal, collet châle, et poignets en Alaska. A coûté 200, à sacrifice à 50. Atlantic 119W.

MANTEAU en chat sauvage d'excellente qualité pour dames, à bon marché. 273, ave Laval. 77-4

MANTEAU en mouton d'excellente qualité, presque neuf, occasion à 273, ave Laval 77-4

MANTEAU en seal français, dernier modèle, de la meilleure qualité, occasion à 273, ave Laval. 77-4

MANTEAU, costume, robe, 42, usagé. Bon marché. 2123 St-Laurent.

MANTEAU fourrure. Profitez de cette occasion, haute qualité, plus bas que prix coûtant, faut vendre, 45B Marquette. Bélair 120R. 79-2

MANTEAU seal, aussi robe de soie et robe de drap, 38, 40, vrai bargain. S'ad. 384, 6ème avenue Rosemont. 74-6

PALETOT en chat sauvage en bon ordre, pour homme, grandeur 40. Est 8177J. 562 Delorimier.

PARDESSUS en chat sauvage, bon marché, Ovila Perreault, 543 Ontario E.

PARDESSUS en castor. Sadresser 379 rue Visitation, J. Gauthier. 79-3

SUPERBE manteau mouton, garni alaska, très chic grandeur, 40, sacrifiera. 36 Désiré.

MANTEAUX EN PELUCHE

Echantillons de voyageurs faits de tissus de fourrure Salt, unis et garnis le fourrure à la moitié du prix du gros, $12.50 et plus. Chambre 93, immeuble Place Phillips, 425 Place Phillips, Montréal. 17,18,19,24,25,26 F

MOUTON DE PERSE A REDUCTION

Vente anuelle de janvier maintenant en force: Manteaux de mouton de Perse garantis pleines peaux, régulier $125 à 400., maintenant $75 à 250. McComber, 261 ouest, Ste-Catherine. Prenez élévateur. 75-6 F

GRAMOPHONES

A BON marché, pianos droits et carrés, plusieurs marques, à partir de 50.00. Langelier, 368 Est, Ste-Catherine. 75-6

GRAMOPHONE peu usagé, cabinet, $30, arrêt automatique, électrique, aiguilles, diamant, 78 sélections, repeatographe. 1168A Wellington. 127-n

GRAMOPHONE Cabinet, $30.00, beau son, 54 sélections, automatique, etc., chance extraordinaire. 773 Ste-Catherine est. 128-n

GRAMOPHONE Victrola, records, Conditions faciles. Réparations. P.-A. Phaneuf, 610 Est, Mont-Royal. 71-26

GRAMOPHONE, gros cabinet, style Victoria, automatique, 60 sélections, diamant, 30.00. Garanti. 306 Visitation près Ste-Catherine. 24-72

GRAMOPHONE riche beau cabinet acajou, condition parfaite, sacrifiera 35.00, records et diamant. 135 Christophe-Colomb. 78-3

GRAMOPHONE cabinet usagé un an. Vendra besoin argent. Sacrifice. S'ad. après 5 hrs. 232A Maisonneuve, près Ste-Catherine. 79-3

GRAMOPHONE cabinet acajou, coûte 145.00 avec 150 sélections 30.00, faut vendre. 1376 St-André près Mt-Royal. 79-3

GRAMOPHONE splendide gros cabinet, reproducteur Universel, gros moteur double; records, saphir; occasion exceptionnelle. 228 Plessis. 79-2

GRAMOPHONE gros cabinet, style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 58 sélections, 30.00; garanti, 342 Mont-Royal. 76-6

GRAMOPHONE, magnifique cabinet acajou avec quantité de records, sacrifiera à prompt acheteur, 313 Galt, Verdun. 75-6

GRAMOPHONE cabinet à vendre bon marché. 129 Ste-Marguerite. 79-2

GRAMOPHONE cabinet, bargain extraordinaire, style Victor, multiple spring, records, etc. 1172 Wellington, après 3 heures. 75-6

JOLI phonographe Columbia, grafonola en bonne condition, avec 10 records de 10 pouces à double face (20 sélections) à votre choix. $27.50, $7.50 comptant et $1.25 par semaine. C. W. Lindsay Limited, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 76-5

PHONOGRAPHES cabinets neufs et usagés, à partir de 1.00 par semaine. Langelier, 368 Est, rue Ste-Catherine. 75-6

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur double, 60 sélections, le tout $35.00, comptant ou termes. 562 Mont-Royal Est. 65-26

PHONOGRAPHE Edison à pointe de diamant, magnifique instrument, parfait ordre. Prix primitif $350.00. Prix de la vente durant l'inventaire $175.00. Complet avec une douzaine de records Edison. Layton Bros Limited, 550 ouest, rue Ste-Catherine. 79-2 F

$100 COMPTANT achète phonographe Karn, acajou, diagonal, gros format, payé 150.00 novembre dernier; records inclus; faut vendre. 1328A Chabot (gauche). 79-2

RECORD! RECORD!

Poêles ou fournaises de passage ou fournaise à l'air chaud, enfin tout ce que vous pouvez désirer dans ces lignes, vous pourrez vous les procurer ici. J. & P. Davignon Ltée, 1030 Est. Ontario. F

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

BEAU piano droit Lindsay, en parfait état, 7⅓ octaves, caisse en noyer, belle tonalité. Une occasion à $250.00, $15.00 comptant et $8.00 par mois, C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 76-5

CHANCE exceptionnelle pour 3 pianos cottage de seconde main; aussi piano automatique usagé quelques mois seulement, à moitié prix. J.-O. Lauzon, 610 est, Mont-Royal. 76-4

PIANO droit, un beau à vendre à bon marché, 113, Mont-Royal ouest.

PIANO cottage légèrement usagé, bonne tonalité, pris pour loyer, sacrifiera $140.00, 313 Galt, Verdun.

PIANO automatique William, payé 675.00, sacrifiera pour balance de paiements. Tél. Est 7807M. 16,18,19

PIANO automatique Heintzman. Doit être vendu durant notre vente pendant l'inventaire. Parfait état, complet avec rouleaux de musique, banc et livraison compris. Demandez à le voir. Layton Bros. Limited, 550 ouest, Ste-Catherine. 79-2 F

SAXOPHONE Con, ténor, diapason bas, en bonne condition, bon marché, échangera pour C Molody, 201 St-Martin.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

TROIS occasions exceptionnelles en fait de pianos presque neufs, ont été payés 500.00 chacun, seront vendus à bien bon marché, payables $8 à $10 par mois sans intérêt. Compagnie Royale, 185 Beaubien.

25% DE RABAIS sur pianos, pianos automatiques, rouleaux, etc. Mulhollin's, 786 Ouest, Ste-Catherine. 79-2

CABLE, $290

Grand cabinet, cadre tout en fer, trois pédales, splendide sonorité. Paiements faciles. $15 comptant et $8.00 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 78-3 F

GRAND CABINET, $215

Goetz, cadre tout en fer, très bon état. Paiements faciles, $15 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 78-3 F

PIANO DROIT, $75

Ballingall, un instrument exceptionnel à ce prix. Paiements faciles. $5 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 78-3 F

PIANO NEUF, $327.00

Entièrement garanti, magnifique sonorité, mécanisme Otto Higel, se vend ordinairement à un prix beaucoup plus élevé. Prix de vente durant l'inventaire $327.00. $20.00 comptant et $2.00 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 ouest, Ste-Catherine. 79-2 F

PIANO DROIT, $225

Schleicher, cadre en fer, touches en ivoire et trois pédales. Paiements faciles, $15 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay, Ltd, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 78-3 F

VENTE DE RECORDS

Records Edison à moitié prix. Tout notre assortiment est offert. Ne manquez pas de profiter de cette aubaine. Peuvent être joués par n'importe quel phonographe. Layton Bros. Limited, 550 ouest, Ste-Catherine. 79-2 F

VENTE DURANT L'INVENTAIRE

Pianos, pianos automatiques et tous les instruments de musique sont offerts à prix de grande économie. Paiements faciles. Layton Bros. Limited, 550 ouest, rue Ste-Catherine. 79-2 F

VENTE DURANT L'INVENTAIRE

Piano de pratique, son mélodieux et en bon état, $79.00. D'ici à trois ans on pourra l'échanger contre un piano neuf. $5.00 comptant et $1.00 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 ouest, Ste-Catherine. 79-2 F

MACHINERIES

A VENDRE: une machine outils Bournival pour travailler le bois, en parfaite condition. S'adresser 225 Hôtel de Ville. 69-28

MACHINES combinées à travailler le bois, neuves et d'occasion, malaxeurs à béton, pompe, etc. Electric Motor & Machinery Co., Limited, 417 St-Jacques. 67-1,M,v

Courroies, chaises (hangers) poulies

Grand choix de ces articles usagés, à très bon marché. En stock. Renseignez-vous. Tarshis & Sons Ltd, 92 Wellington. F

PLAQUE D'ACIER

Gros assortiment de dimensions et d'épaisseurs, à prix attrayants. Tarshis & Sons Ltd. 930 rue William. F

SCIERIE COMPLETE

Comprenant moulin à billots avec chariot de 12' et voie, machine automatique à bardeaux, machine Bolter à lattes, scie (drag saw), moteur et chaudière. Tous à l'état de neuf, seront vendus à de très bas prix. Tarshis & Sons Ltd, 92 Wellington. F

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

1000 PORTES neuves, à moins que moitié prix. 1914 St-Urbain. Grande occasion.

MOTEURS ET YACHTS

CLUTCH de yatch à vendre, reversible, $20.00. Bargain. 247 Laval, de 5 à 7 p.m.

MOTEUR 5 forces, banc et scie, installation complète à bon marché. 470 Ontario Est. Est 8864.

MOTEURS marins tous genres. E. Drolet, agent spécialiste, 137 McGill. 279-306

VETEMENTS, ETC., ETC.

COMPLETS et pardessus tout laine pour hommes et jeunes gens, les plus nouveaux modèles, et vêtements de garçonnets à des prix merveilleux. Young's Clothing Shop, 373 St-Georges, au sud de Ste-Catherine ouest. 77-4

MANTEAUX, costumes et robes, bleu marin, grandeurs 36-38, pardessus d'homme à sacrifice. 1296B St-Denis. 78-2

MANTEAU pour fillette en duvetine, couleur gris taupe, grandeur 16 ans. Visible jusqu'à 7 p.m.. 1038 Berri, Bélair 6822w.

PARDESSUS, habits pour hommes, peu usagé, habit de travail, cause mortalité, 15 Hébert.

ROBES de soie grandeur 16. Manteau en seal électrique, collet et poignets en martre. Plateau 2725 après 7 p.m. 77-3

ROBE linon brochée, cause deuil, n'a jamais été portée. 2978 Christophe Colomb. Cal. 266.

VETEMENTS pour messieurs et dames, fourrure. 638 St-André. 79-2

Paletots pour Hommes et Garçonnets

Paletots en tweed épais pour garçonnets, entièrement doublés, tailles: 6 à 15, valant jusqu'à $15, à liquider à $7.50. Paletots pour hommes, envers quadrillé épais, valant $29.75 pour $18.75; avec doublure polo, valant $31.50, à liquider à $21.75. Chambre 611, immeuble Unity, 46, rue Saint-Alexandre. 14,16,18 F

IMMEUBLES

A ECHANGER

A ECHANGER, Dorion près Sherbrooke, onze logements, un magasin, revenu $3,500, pour cottage ou terrain clair. Avard, 97 St-Jacques. 16,18,19

AV. DELORIMIER près Sherbrooke. Trois logements modernes, plancher bois franc, cave cimentée. Revenu $1260. Accepterais automobile en échange avec $2000 comptant. Avard, 97 St-Jacques. 16,18,19

CHATEAUBRIAND, 9 logis, un magasin, vendra terrain, agent. 333 Mont-Royal est. Belair 3471W.

MAISON appartements comprenant 6 logements, rue Wilson près Sherbrooke, N.-D. G., donnant un revenu de $5,000 par année, échangerait pour cottage avec de l'argent. Laframboise, 97 Saint-Jacques. Main 5432. Soir: Belair 5278w.

PLUSIEURS bonnes propriétés à échanger rue St-Christophe, 15 flats, revenu 6,000 par année, échangerait pour du terrain: plusieurs autres belles petites propriétés rues Bourbonnière, Beaulieu. Pour faire un bon échange venez me voir. Laframboise, 97 rue St-Jacques. Main 5432, soir Belair 5378w.

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou échanger, magasin de chaussures, à échanger pour propriété. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 76-5

A VENDRE ou à échanger, magasin marchandises sèches rue St-Laurent. échangera pour propriété. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 76-5

D'ARAGON, Ville-Emard, 50 pds front, 6 logis, 3 étages, 12,000. Prendra échange 2,000, soit auto, propriété campagne, terrain. 1858 Papineau. Bélair 9105. 16,18

MONTREAL-NORD, cottage 8 appartements, bois dur, garage, face rivière; pommiers; prix 6000.00, prendra propriété. Calumet 0448. 74-6

PLUSIEURS bonnes propriétés à vendre ou échanger pour du terrain et de l'argent ou des terres bien situées, 97 St-Jacques, chambre 58, Main 5432. Soir Belair 5378w.

PROPRIETES dans boulevard et Villeray, 2 et 3 logements, $500.00 comptant. Acceptera terrain, auto. Calumet 448. 2524 St-Hubert. 75-5

SALON de toilette à vendre ou à échanger pour propriété, installation moderne avec magasin de tabac et pipes. S'adresser 548 Centre. 79-2

VISITATION, 277, près Ste-Catherine, 7 appts, 4 chambres louées, à vendre ou échanger pour plus petit logement. 79-2

A VENDRE OU A LOUER

A LA POINTE-CLAIRE pour hiver et été. Rue Hopper, Ave. Western, Redfern à Westmount. S'ad. 111 St-Paul Est. Main 590, après 6 hrs. West 4075. 76-11

ON DEMANDE A EMPRUNTER

LE PROPRIETAIRE d'une subdivision se vendant bien fera une proposition libérale à homme ayant $2000 ou plus à placer. Ecrire à B. P., 1414 Montréal. 79-2

ON demande à emprunter 3500.00 en 2e hypothèque sur propriété évaluée à 32,000.00, première hypothèque 15,000.00. J. L. Patenaude, 969 avenue Coloniale. Belair 0941. 77-3

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE à emprunter 7,500 à un particulier sur propriété de 3 logements située sur la rue Outremont. Téléphone Main 8257. 79-2

$7 à 8 mille piastres sur terrain dans le centre de Maisonneuve, coin de rue, valeur de 30 mille piastres, pas de commission. Casier 314 la "Presse". PROP. A VENDRE

4,500, 9,000 à 6½ et 8,000 à 7%, première hypothèque. G. Mayrand, Est 5067.

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, édifice Duluth, ch. 22, courtiers en immeubles, experts en propriété. Etablis 1885. Prêts sur première et deuxième hypothèques, achats d'hypothèques et balance de prix de vente. 78-306

ARGENT prêté sur propriétés, bonnes conditions. J. A. Legault, notaire, 90 St-Jacques. Main 8589. 202-306

ARGENT prêté sur votre auto et vous vous servez de la machine, tandis que vous vous acquittez de l'emprunt. Pettit Ltd, 1111 ouest, Ste-Catherine. 78-6

ARGENT à prêter pour règlements de dettes ou d'embarras de toutes sortes. La Cie Générale d'Affaires, 30 St-Jacques, chambre 10. 76-5

AVONS $1500, $2000 $4000 et $5000 à prêter sur première hypothèque. Morin & Morin, 97 St-Jacques. 79-2

CULTIVATEURS, marchands, nous prêtons sur stock, fixtures, roulant. Crédit Financier, 43 Place d'Armes. 95-1,M,v,s

EN première ou deuxième hypothèque, petits ou gros montants. Prompt service. M. Bell, Canadian Metropolis Securities Ltd., Main 5614. St-Louis 9987. 66-25

MARCHANDS—Nous avançons l'argent pour augmenter votre commerce et régler vos affaires. Hoolahan, 71a Saint-Jacques. 70-11

NOTAIRE BOHEMIER. Prêts hypothécaires négociés, créances hypothécaires achetées. 99 St-Jacques. Main 7363 49-306

PRETS HYPOTHECAIRES positivement 6½%, commission 1%. J.-Samuel Lepage, 30 St-Jacques. Main 6226. 121-306

PRETS première, deuxième hypothèque, Montréal, en construction ou finis. Notaire Meunier, 16 St-Jacques. 77-10

PRET temporaire sur construction ou autre entreprise sérieuse. Hoolahan, 71a St-Jacques. 70-11

W. GAUVIN, 15 St-Jacques, achète bijoux, fourrures, etc., privilège de rachat. 68-24

500 à 6000 première, deuxième, 6½, 7. Simard, 315 St-André. Est 3583. 73-10

1,000 à 15,000. Rosaire Dupuis, notaire, 35 St-Jacques. Main 3693. 71-26

$2,000 à prêter à 7% sur première hypothèque, maison, ville. 321 Rivard.

2,500, 3,000, 4,000, 10,000, et autres montants à prêter, première hypothèque. Notaire Lippé, 11 Place d'Armes, Main 3228. 77-3

6,000.00, 5,000.00, 3,000.00, 2,500.00, 1,000.00 à prêter sur hypothèque. I. Caisse, Est 3405. 77-3

COTTAGES A VENDRE

AVE MONKLAND, N.D.G. Cottage semi-détaché, 8 appartements, vendra à sacrifice, besoin d'argent. Est 8389F. 77-4

A VENDRE bon marché, cottage rue Berri, près Mont-Royal, prix 5,000 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

BOULEVARD MONK, petit cottage bois, fini mur, 2 étages vendra bon marché, conditions faciles. Pas d'agent. Atlantic 2528. 79-2

CHAMBON, Sault-au-Récollet, cottage 6 appts, très joliment fini, cave, fournaise, salle de billard, 5,300. Main 3200. Cal. 1404M. 78-2

COTTAGE détaché, 2 minutes des chars, dans N.-D.-G., sur terrain 45 x 116, 7 pièces éclairées, planchers bois dur, 2 garages, beau jardin. Fournaise Daisy No 3, vendra bon marché pour comptant. Walnut 158. 79-2

COTTAGE à vendre. 8 appartements, construction de premier ordre. S'ad. 2820 Christophe Colomb. Tél. Calumet 3065W. 79-2

COTTAGE 10 appartements tous très bien finis, Ad. 557 Durocher, Tél. Atlantic 5445w. 79-2

OUTREMONT. Un semi-détaché, lambrissé en pierre, en face de la montagne, sur le Boul. Mont-Royal, 10 pièces, 2 chambres de toilette. 2 chambres. S'ad. Main 4086 durant le jour. Atlantic, 4459w le soir, 83 Craig Ouest, chambre 708. 76-5

PROPRIETES DEMANDEES

ACHETERONS personnellement propriétés, paierons comptant pour un bargain. Petit et Petit, Limitée, 694a Mont-Royal est. St-Louis 3968. 12,14,16,18

AVEC 5200.00 comptant, achèterai 3 ou 5 logis, un grand, occupation mai, détails complets, J. A. Robillard, 41 Montée Ste-Marie, Ste-Anne de Bellevue. 77-3

AVONS absolument besoin de 3 flats sur rue Hutchison, Durocher, Garnier, Fabre ou Delanaudière. Main 7771. Est 3057. 79-2

BESOIN de plusieurs ou 3 flats dans Annexe ou Outremont. Envoyez détails à U. L., 1705 Park avenue.

DESIRE acheter 2 ou 3 flats. Ecrire détails à 1631 Cartier.

DESIRERAIS acheter propriété 2 étages dans le nord, disposerais 500.00, balance facile ou comme loyer. Soir Cal. 1798J. 79-2

J'AI 10,000 pour acheter une propriété de 3 à 5 logements, Boul St-Denis ou Outremont. Casier 280 la "Presse". 78-3

JE DESIRE acheter propriété 3 à 5 logis. Je puis disposer 4 à 5000. Ecrire 784 Boul Gouin est. 78-3

NOUS avons plusieurs demandes pour trois ou six logis, dans Boulevard St-Denis, Annexe ou Outremont. Campeau-Denis, 68 St-Jacques. Main 6467. 74-7

NOUS avons plusieurs clients qui désirent acheter trois ou six logements bien situés. Si vous avez quelque chose à offrir, appelez-nous. J. G. Avard, Main 6790, le soir: Belair 2865W. 77-4

PROPRIETE 2 ou 3 logements, avec commerce d'épicerie, établi, près écoles. 732 Ontario. Est 8326w. 79-3

PROPRIETE demandée, 2 étages, 5 à 6 appartements située dans la paroisse St-Arsène, donnerais $500.00 comptant et 300.00 par année. Casier 281 la "Presse". 79-2

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 1739 rue Papineau, près rue Mont-Royal. 75-26

2 ou 3 étages, pas moins que 7 appts. S'ad. 3028 St-Laurent. 79-2

$6000. avec terrain rue Sherbrooke, N.-D. G., à échanger pour propriété à revenu. Ecrire casier 313 La Presse. 79-3

PROPRIETES A VENDRE

A BON MARCHE, rue Old Orchard, près Sherbrooke et du Parc, 4 flats, 50 pieds front, 7 appts, bien finis, rapporte 12%. S'ad. 176 Prud'homme.

ALMA 612, 5 logements modernes, 4-4, 1-7 appts. 77-5

A QUI la chance, maison à 3 étages, 3 logis, située 1ère avenue, Rosemont, pour 6500. Comptant 2500. Tél. Bélair 9068. 78-3

AU PLATEAU Bon Air, bonne petite propriété d'un étage, vendra $1000. Voir Gauthier le samedi et dimanche après-midi au coin des rues Belanger et Iberville.

AVE DU PARC, entre Bernard et Van Horne, magnifiques flats, dernières améliorations, nouvellement construit, rapportant 2760. Cal. 3451. 79-2

A VENDRE, maison un étage, rue Marquette près Isabeau, prix 1,700 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 76-5

A VENDRE, propriété rue St-Gérard, près rue Jarry, deux étages, deux logements, prix 4,700 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 76-5

A VENDRE, propriété rue Cartier près rue Sherbrooke, trois étages, trois logements, prix 5,000 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 76-5

A VENDRE, propriété rue Dandurand, trois étages, trois logements, prix 7,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 76-5

A VENDRE, propriété un étage, rue Dickson, 423, prix 1,100 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 76-5

A VENDRE, propriété rue Brebeuf, près Mont-Royal, deux étages, deux logements, prix 4,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 76-5

A VENDRE, bon cottage près du pont Viau, prix 4,000 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 76-5

A VENDRE, propriété rue Joliette près rue Ontario, six logements, prix 8,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 76-5

A VENDRE à bon marché, plusieurs propriétés. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

A VENDRE bonne propriété rue Ste-Catherine, dans Maisonneuve, un magasin, deux logements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE propriété de commerce, 2 coins rue Berri, coin rue Bienville et coin Pontiac. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

A VENDRE, propriété un étage, moderne, rue Iberville, 6 appartements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

A VENDRE bonne propriété rue Waverley, près rue Bernard, 2 étages, 4 logements, prix 7,500 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

A VENDRE, bonne propriété rue Chabot, près Mont-Royal, 2 étages, 2 logements; prix 5,800. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

A VENDRE propriété rue Cartier, près Mont-Royal, deux étages, deux logements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

AVENUE Alexandra Mile End, 4 flats, 4 appartements avec bain, 1,700. comptant, prix 4,300. Belair 8071J.

AVENUE Mariette, près Sherbrooke, deux logements, très modernes, caves séparées, terrain 40 x 90, un logement libre. Téléphonez Uptown 6672. 79-2

BARGAIN à vendre bonne propriété rue Honfleur coin St-Emile, 2 étages, 3 logements, terrain 62 pieds par 90 pieds. Prix 5,000 piastres. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

BARGAIN. Beau cottage, au Sault, sur le boulevard des Ormes, prix 6,500 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

BEAUDRY, près Ste-Catherine, magasin, 4 logis. S'ad. 269 Beaudry. 79-2

BEAUGRAND 159, Longue-Pointe, 4 grands appartements éclairés, bain, jardin, à l'est du parc Dominion, 2 minutes des chars Notre-Dame, près église et écoles, 1,500 comptant, à termes. 79-2

BENONI, à Villeral, 1 étage, 2 étages, bargain à prompt acheteur. Atlantic. 5297W. 79-2

BERRI. Magnifique propriété moderne, 11 logis, 10 de 4, 1 de 7 avec système chauffage, cuves, tank, fixtures, plancher bois dur, garage, pas d'agent, propriétaire. Cal. 2316F. 78-3

BERTHIERVILLE, maison 9 appts avec belle épicerie et restaurant, belle clientèle, vendra à sacrifice, informations, 225 Delaroche.

BORDEAUX, près Mont-Royal, 3 étages, 3 logements, sacrifiera. Belair 7370J. 79-2

BOYER près Beaubien, 2 étages, 3 logements, cave, chauffage, carage. S'ad. 3028 St-Laurent. 79-2

BREBEUF 263. A sacrifice pour prompt acheteur, magasin loegment, 525 Chambord. 18,21,23

CARTIER 329 à 325, près Ste-Catherine. Quatre beaux plain-pieds de 6 pièces, terrain de 45 pieds de front, pierre et brique, loyer très bas, $1220 par année, seulement $5,250 comptant requis, le prix entier réduit à 10,250, véritable occasion. Propriétaire hôtel Windsor, chambre 220. Uptown 8220. 78-4

CHANCE unique rue Mazarin, 2 maisons brique dont un magasin, 4500 seulement. Albert Aubertin. York 1968. 16,18

CHRISTOPHE Colomb, près Boulanger, 2 étages, 7 pièces, extension, cave, garage, revenu 960.00. Atlantic 5297W. 79-2

COIN à vendre, Nos 1 à 9A rue Ste-Rose coin avenue Papineau, 38 x 95, 8,500. Informations, 1801-1803 de Laroche, tél. Calumet 1720J. Cal. 642F; pas d'agents. 78-4

COIN de ruelle rue Viau près Adam, 2 logis, 4,800; Cuvillier près Adam, 30 x 100, 5 logis modernes, cave, garage, 6,500, et aussi plusieurs échanges. 510 Lasalle. Lasalle 4178W. 79-2

DELANAUDIERE, près Mt-Royal, 2 étages, 2 logements, garage pour deux autos, prix 6,800, revenu 840. 296 Delanaudière. 79-2

DELAROCHE, 2 logements, terrain 75 x 95 ,vendra bloc ou séparément. 1182 St-Denis, coin Mont-Royal.

DELORIMIER, près Mont-Royal 14500.00 3 étages, moderne, système chauffage, séparément, revenu 1500.00 par année, peu comptant, rue St-Hubert, 4 logements modernes, 5700.00, gros revenu, peu comptant, Christophe Colomb, propriété neuve 3 étages, 3 logements, moderne, un magasin, prix 9000.00, peu comptant, Chateaubriand, un coin, cottage, 8 pièces, moderne, système chauffage, offre considérée. Pour informations, 2764 Christophe Colomb, Calumet 2533F.

DELORIMIER, près Saint-Jérôme, maison neuve, 5 logements, bas, 7 appts, vestibule, chambre de bain en tuile, eau chaude, cave cimentée, garage, tout de 1ère classe. S'ad. 1924 Cartier, Belair. 4844. 79-2

DELORIMIER, façade e npierre, 3 logements 8 appartements, bons revenus $14000.00. 1297 Delorimier. 79-2

DELORIMIER, maison neuve, 3 logements, 7 chambres, cave, garage, chauffage, bay window, Rosemont près usines Angus, 3 logements, cave, garage. Propriétaire, 1874 Delorimier.

DES ERABLES, maison 5 logements, rapporte 1,344; finie moderne, 142 Garnier. 75-6

DORCHESTER Ouest 985, résidence de 11 pièces, seulement $3,400 comptant, plein intégral réduit à $3,400. Une autre dans le même bloc s'est vendue $15,500 en juin. S'ad. sur les lieux pour examiner. Propriétaire, 220, hôtel Windsor. Uptown 8220. 78-4

DROLET, 2417-19, près Beaubien, 2 logements, un magasin, terrain 25 x 110. S'ad. 1938 Cartier. Pas d'agent. 79-3

DUROCHER près Bernard 3 étages, façade pierre, 8 appartements, prix 14,600. comptant 5,000, revenu 1,728. Belair 8071J. 79-2

EPICERIE, maison privée ,gros garage, 233 Delaroche.

ESPLANADE, 2236, maison 3 logements bois et brique, 2329 Ste-Catherine Est.

ESPLANADE 1808 à 1810A près Boul. Saint-Joseph, 3 plain-pieds, devant en pierre, près de ruelle, fournaise, meubles. Belair 9686J. 79-2

FABRE, bonne maison, 5 logements, informations, 650, Fabre. Bélair 6907. 79-2

FABRE, Marquette, Garnier, Delanaudière, Delorimier, Chabot, Des Erables, Cartier, 2 et 3 étages, détails. Belair 4209M.

FABRE, près Mont-Royal, 2 logements, 6 appts, revenu, 792.00. S'ad. 332 Marquette. 79-2

FABRE, magnifique maison neuve, 5 logements, fournaise eau chaude, garage. R. Messier, constructeur, Belair 5774J. 78-3

GARNIER 704, maison à vendre. S'ad. sur les lieux. 78-3

GILFORD, bonne localité, 3 logements, 7,300 comptant 3000, bargain. 1058 Rachel, près Papineau.

JEANNE D'ARC, 50 pds front, 4 logements, belle cave, garage, boutique. Le tout 9000. 510 Lasalle, Clairval 4178w ou 224 Montgomery. 15,18

LAFONTAINE, propriétés, 3 logements, 6 apparts, d'autres 8 logements, un de 7 appts. et 7 de 4 appts, à bonnes conditions. S'ad. propriétaire, 154 Bourbonnière, Lasalle 5587W, pas d'agent. 79-2

LAVAL 338, 8 appts, moderne, plancher en parqueterie, soubassement cimenté, cave à vin, système eau chaude, fini mahogany et émail blanc, près église St-Louis de France. 641 Ontario Est. Est 8532. 78-3

LETANG 3199, 1 étage, 4 appts, bargain, cave, hangar, poulailler. 79-2

LOGAN, deux logis, en haut, six appartements; en bas, cinq appartements; cave cimentée; construction solide. Westmount 1898J. 15,18

MAISON neuve, 2 étages, s'ad. 4449 Benoni près Crémazie. 19-2

MAISON 2 étages, 2 logements. 3613 St-André. 75-6

MAISON à vendre 3 étages, conditions faciles. 621 Garnier, près Lauirer. 76-5

MAISON Nos 2022 à 2052 de Normanville, 16 logements en tout ou en partie, rapportant $258 par mois, au delà de 11% net. S'ad. au Dr Roch Dépatie, 554 Bélanger. Cal. 564. 73-8

MAISON 2 étages, 5 appts. 99 Cuvillier, près Ste-Catherine. 79-2

MAISON sur 10ième Avenue, Rosemont, 3 étages, 4 logements, avec cave, 464, 10ième Avenue. 79-2

MAISON, 2 étages, planchers bois franc, cave cimentée, garage, 2350-225, 7ème. Lasalle 334w. 79-2

MARIE-ANNE, bonne localité, 6 logements, modernes, revenu 1,800, prix 15,500; comptant environ 5,000. Informations, 1308 Messier, soir, pas d'agent. 78-3

MARLOWE 370, maison de 13 appts, brique, finie en chêne, entrée et bain en tuile, garage avec logement pour chauffeur, terrain 66 x 85 prix 20,000.00, Marlowe 394, cottage de 9 appts, fini bois franc 11,000.00, 1,000.00 comptant, balance comme loyer; 421-423 Décarie, maison bois et brique, 2 logements, très bien finie, plancher bois franc, fournaise, électroliers, caves cimentées, revenu 1020.00, prix 9000.00, 1,000.00 comptant, balance à termes faciles. S.-D. Vallières, 370 Marlowe, Walnut 0613. 79-3

PROPRIETES A VENDRE

MONTREAL-NORD, bonne propriété en brique, fini moderne, plancher bois dur, 2 étages, grand terrain, côté de la rivière. Propriétaire, 2829 Christophe-Colomb. Calumet 14M. 11,12,15,18,19

OXFORD 517, angle Monkland, $2,000 comptant, excellente maison de 7 pièces, neuve, bois dur partout, prix réduit à $10,800, ce qui comprend les nouveaux stores et le charbon pour l'hiver. Ne manquez pas cette occasion en fait de coin. Clef à 513 Oxford. Propriétaire, 220, hôtel Windsor. Uptown 8220. 78-4

PARC George-Etienne Cartier, coin Notre-Dame, 100 x 25 pieds, 3 étages, 3 logements; 93 Ste-Marguerite, coin 3 rues, 3 logements, 2 propriétés, boutique de cordonnier. Oscar Laparé. Est 8871. 78-3

PROPRIETE 2 étages, clair d'hypothèque avec terrain à côté de la propriété, à échanger pour grosse balance comptant. 3028 St-Laurent.

PROPRIETE 5 logements, revenu $34.00 par mois, pas d'agent. 473, 8ième Ave, Rosemont. 78-3

PROPRIETE 3 étages, construction neuve, moderne, garage; 6,800. Plus haut Sherbrooke, 1785 Bourbonnière.

PROPRIETE à vendre, 3 étages, toutes les améliorations modernes, la plus belle localité de Rosemont, 6me avenue, près église, écoles, etc., bon marché à prompt acheteur, venez me voir, 384, 6me avenue, Rosemont. 79-6

PROPRIETE 2 flats rue Laval près Mont-Royal. Prix 3,800.00; 1,800.00 comptant. Bélair 6289w.

PROPRIETE. Rue St-Denis près ave Mont-Royal, rapportant environ 14 pour cent. Informez-vous de notre offre exceptionnelle. Faut vendre. S'ad. 977 St-Denis.

PROPRIETE rue Hutchison, 3 logis, bons revenus, avec terrain vacant. 133 St-Zotique.

PROPRIETE à vendre, 2 logements, avec garage. 130 rue Hector. 78-3

PROPRIETE neuve à Outremont. S'ad après 6 hrs soir, Las. 5239. 78-3

PROPRIETE 3 logements, 3 étages, construction neuve, moderne, planchers bois dur, 7,500, revenu 900.00. Lalonde, 313 Galt, Verdun.

PROPRIETE 3 logis, neuve, finition moderne. S'ad. au propriétaire, 388A, 1ère Avenue, Verdun. Victoria 3366W. 78-4

ROSEMONT, 1ère Avenue, près Masson, 5451, 3 maisons neuves, façade pierre, rapport 3,900. Prix 30,000, en bloc ou séparément. 76-5

ROSEMONT, 26ème avenue, 1 étage, électricité, garage. 2408 Kingsbury. 78-3

RUE ADAM 2963, près Letourneux, 3 logements 6 appts, construction neuve, fini moderne, clair d'hypothèque, possession immédiate, prix $9,800. Informations, s'ad. 33 Aylwin. 79-2

RUE NICOLET, maison neuve, 4 logements, rapportant 113. par mois. Vendra à de vraies bonnes conditions. S'ad. 434 Nicolet. Las. 4970w. 76-5

RUE KENT, 24 à 48, près Dorion, Ste-Catherine, moderne, vendra séparément bon marché. 2937 Adam, Clairval 2296. 79-2

RUE ORLEANS 6 logements $10200.00. Rue Cuivillier, 30 pieds, 5 logements $10200.00, bonnes conditions. S'ad. 438 Bourbonnière, 2ème étage. 76-5

RUE ST-DENIS, coin Hanotaux (Isabeau), 600 pieds, plus haut Bélanger. Terrains 0.75 le pied. Chance extraordinaire et site exceptionnel pour plain-pied ou magasin. St-Louis 6263. 79-2

RUE SHERBROOKE, entre Papineau et Delorimier. Tél. Est 7096J.

ST-ANDRE 218 à 228, près Ste-Catherine, en bloc ou séparément. Six logements, loyers 1er mai $3600, prix $30,000, trois logements $15000, paiements faciles. Propriétaire Jos. Archambault, 868 St-Hubert. Téléphone Est 4281. 79-2

ST-DENIS 2426, près Bélanger, 3 étages neuf, prix 16000, revenu 1740, comptant 8000. S'ad. propriétaire, 2844 Drolet.

ST-DENIS près Mont-Royal, maison facilement convertie en magasin, bon marché, termes faciles. Jos. Bray. Belair 0260.

ST-HUBERT près Rachel, 3 flats, eau chaude. St-Ls 7370J. 77-3

TERRAINS avec boulangerie construite en arrière actuellement louée, 864.00 par année. Las. 2509w. 70-12

UN EMPLACEMENT de la contenance de 7,000 pieds carrés, 2 maisons portant les Nos 19, 21, près rue Notre-Dame sera vendu à sacrifice. 345 Sherbrooke. Est 1134. 79-2

VILLERAY, maison 2 étages, bois, 6 appartements, prix 1690.00, comptant 1250.00. Calumet 0448. 77-3

VRAI bargain, parc St-Paul, magnifique maison brique, 2 logements modernes, faut vendre. Albert Aubertin. Vict. 1968

WILLIAM-DAVID, près Ste-Catherine, 5 logements, cave cimentée, système garage, bon revenu. Prix 12,700. S'ad. à 3083 Adam, Mais. 79-2

2 BONNES propriétés, bons revenus. S'ad. 909 Laurier Est. 79-2

3 FLATS et un cottage, système chauffage, plancher bois franc, près Pères St-Sacrement. Prix 9000. 1306 St-Denis. Belair 4767. 79-2

PROPRIETE A REDUCTION

Je quitte la ville. 6,495. Chance exceptionnelle. Comptant 2495. 3 flats 6 pièces. Belair 7917J. F

PROP. CAMPAGNE A VENDRE

BUNGALOW à St-Hilaire, comté de Rouville. S'adresser à Prendergast, 1063 St-Hubert. 77-6

TERRAINS de coin, 2½ cents le pied, futur boulevard Sherbrooke et Beaconsfield Court. S'ad. The Grove, Pointe-Claire. 79-2

TERRAINS A VENDRE

A BON MARCHE, il faut en disposer immédiatement; deux terrains de 30 x 81, valant $400 chacun, vendra pour 250. chacun avec 10% comptant; à deux minutes du Boulevard Crémazie; trois autres terrains sur la ligne des tramways que l'on sacrifiera à $200 chacun, 10% comptant. Adressez-vous à M. J.-A. Lussier, 2764 Christophe-Colomb ou Calumet 2533F.

A VENDRE, bon marché, 2 terrains au Boulevard St-Denis, rue Berri. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 75-6

A VENDRE beau site pour manufacture, garage rue St-Laurent près Mont-Royal. Belair 4209M.

AVE du Parc, près Bernard, côté ouest, 2.10 le pied. St-Louis 7370J. 78-2

BERRI, 6 terrains de suite. Prop., Cal. 2316F. 79-2

COIN Delorimier et Ontario, 16,800 pieds. Pour informations, appeler Rockland 2889w. 79-2

HUTCHISON près Lajoie, 2 terrains 50 x 110. Cal. 2316F. 79-2

ST-DENIS, 2 terrains, entre 34 et 35e, côté Est, 50 x 90. Cal. 2316F. 79-2

TERRES A VENDRE

FERME dans centre canadien de l'Ouest. La récolte ne n'a jamais manqué. 640 acres, 510 en culture. Bonnes bâtisses, eau en abondance. Cette terre un peu boisée est un peu ondulée et de première qualité. 5 milles de la ville et église, 2 milles de l'école. 14,000.00; 4,000 comptant. D.-J. Huet, Wolseley, Sask. 78-6

ST-ANDRE d'Argenteuil. Magnifique terre 270 arpents, se présenter 535 St-Denis.

Province de Québec, District de Montréal. No 4557

COUR SUPERIEURE

HENRY MORGAN & COMPANY Limited, corps politique dûment incorporé en vertu de l'Acte des Compagnies 1902 et ayant sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, Demandeur

vs

FRANK W. MORSE, autrefois de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 17 janvier 1924.

T. DEPATIE, Député-Protonotaire.

79-2

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Commission scolaire de la Ville de Beauharnois demande des soumissions cachetées pour la construction d'un collège en la dite ville de Beauharnois, suivant les plans et devis préparés par Ludger Lemieux, architecte, déposés au bureau du secrétaire-trésorier en ladite ville de Beauharnois, et au bureau de l'architecte, 364 University, Montréal. Ces soumissions devront être produites au bureau du secrétaire-trésorier soussigné, le ou avant le premier février prochain 1924.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté par une banque incorporée, représentant 10% du total de la soumission.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L. C. TASSE, Secrétaire-Trésorier.

Beauharnois, 9 janvier 1924. 76-11

LA POLITIQUE FEDERALE

L'HON. M. MEIGHEN TAXE LES LIBERAUX D'IMPUISSANCE

L'ancien premier ministre fait le procès du gouvernement King au congrès des conservateurs du nord de l'Ontario.

UN BANQUET A OTTAWA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18.—Hier, à 2 heures 30, s'est ouvert le congrès des conservateurs du nord de l'Ontario, au Château Laurier. Plus de deux cents délégués assistaient à la réunion de l'après-midi, en plus de huit cents conservateurs locaux.

L'hon. Arthur Meighen, le Dr Tolmie, l'hon. Howard Ferguson et M. J. R. Nicholls, président de l'association conservatrice de Toronto, adressèrent la parole. La réunion était présidée par M. A.-E. Honeywell, président de l'association conservatrice du nord de l'Ontario.

A 7 heures 30, hier soir, un banquet fut donné au Château. On remarquait, à la table d'honneur, les hon. Arthur Meighen, Howard Ferguson, lady Borden, Mme Arthur Meighen, sir George Foster, sir George Perley, le Dr Tolmie, MM. L.-R. McNicholl, président de l'association libéralce-conservatrice de l'Ontario; T.-A. Costello, W.-G. Clydedale, A.-E. Fripp, Dr J.-A. Chabot, sir Henry-K. Egan, MM. P.-D. Ross, W.-D. Hogg, R.-A. Olmstead, F.-D. Hogg, Stewart McClenaghan, Cecil Bethune, W.-E. Mathews, E.-J. Willoughby, J.-J. Slattery, Louis Côté, les hon. G.-D. Robertson, F.-B. McCurdy, E.-N. Rhodes, G.-E. Thomson, MM. A.-E. Honeywell, le Dr Manion, J.-D. Chaplin, E.-B. Rickman, M.P., D.-D. Sutherland, M.P. et Sam Charters, M.P.

Les principaux orateurs furent les honorables Arthur Meighen, Howard Ferguson et le Dr Tolmie. M. Meighen s'éleva contre les taxes, le chômage et l'exode des nôtres aux Etats-Unis. Il fit une forte déclaration en faveur de la protection. En débutant M. Meighen dit: "Dans la conduite des affaires d'une démocratie les partis politiques sont essentiels. Dans le fonctionnement d'un parti politique il doit y avoir des chefs, des lieutenants et une organisation générale. Il arrive souvent que contre le chef des attaques imméritées soient dirigées et d'autres fois des honneurs immérités lui sont donnés. Tout cela est inévitable. En autant que je suis concerné, l'événement de ce soir entre dans la dernière catégorie." M. Meighen dit ensuite qu'il se joint à tous les conservateurs de l'Ontario pour rendre hommage à M. Ferguson.

L'HON. M. MEIGHEN

"Vous attendez de moi, continua-t-il, que je discute des sujets de politique fédérale. Il serait intéressant de rappeler les questions qui séparent les partis politiques du Canada, entre la fin de la guerre et l'élection de 1921. Il serait amusant, sinon profitable, de rappeler les appels furieux faits par nos adversaires, l'immense excitation des animosités de races et de classes, le vaste travestissement des faits et des politiques, les fortes professions de tendre sympathie pour quiconque était mécontent et spécialement pour ceux qui étaient appelés "les masses", les braves vérifications contre les "grandes compagnies" et les "profiteurs", l'affectation maladive sur l'usurpation et le gouvernement responsable, les promesses solennelles qui n'étaient que de l'intimidation, la duplicité éhontée, l'oreille prêtée aux récriminations de chaque section et les promesses malhonnêtes de faveurs à tous. Telles furent les armes adoptées par les chefs du parti libéral en 1921. Ils ne se doutaient pas dans leur course affolée vers le pouvoir que les responsabilités du pouvoir les amèneraient si vite au contraste choquant des faits avec les mots et en exposeraient toute la moquerie futile. "Je me demande s'ils voudraient comparer l'administration du Canada pendant ces deux années de paix avec l'administration du pays pendant les dix années précédentes de détresse universelle, de carnage et de guerre."

L'orateur continue: "Les problèmes se sont accumulés et je veux vous parler de deux autres, ce soir."

LES IMPOTS

Se défendant de pessimisme, le chef de l'opposition fait un tableau de la situation du pays. Les grandes richesses nationales donnent lieu d'espérer dans l'avenir, en dépit de tout, dit-il. "Nous avons une dette nationale de $2,415,528, 100. Nous avons de lourdes obligations ferroviaires contractées il y a 20 ou 13 ans. Nous travaillons, partie à cause de notre dette mais plus encore en conséquence d'un gouvernement impotent, sous une pyramide d'impôts maintenant si lourds qu'ils deviennent oppressifs. La taxation confiscatoire d'aujourd'hui est un obstacle au commerce, il décourage l'industrie, arrête l'entreprise et assombrit l'horizon du Canada.

LE CHOMAGE

"Le sujet qui appelle ensuite l'attention est celui du chômage. La vérité froide et malheureuse est que nous avons plus de chômage aujourd'hui qu'au cours des dernières années. Le devoir de l'Etat et l'objet de la politique publique devrait être d'améliorer les occupations productives de notre peuple, mais plutôt que de gagner du terrain dans cette direction le fait est que nos occupations productives diminuent. Nos exportations se maintiennent, mais la consommation domestique diminue et aussi la production des marchandises finies réduisant le travail et ainsi la prospérité diminue. Le malheur est que le commerce n'est plus payant et c'est vrai de l'agriculture et de l'industrie. Je crains que nous ne perdions le terrain que nous avions gagné, si rien ne change.

L'EMIGRATION

"Le troisième problème qui appelle l'attention est réellement le produit des deux autres, mais c'est le plus sérieux de tous, c'est la perte de nos concitoyens. Si un pays n'avance, il recule. L'émigration est l'évidence extérieure d'un état industriel stagnant. Au point de vue de la force nationale, l'exode de l'an dernier seulement fut plus désastreux au Canada que la guerre. Les chiffres sont désastreux. Si l'écoulement actuel n'est pas arrêté la vague de découragement deviendra sérieuse. On crie pour avoir des immigrants et chacun sait que la bonne immigration est excellente, mais seulement si elle reste. Les fils et les filles du Canada valent mieux qu'aucune immigration. Les bons immigrants britanniques sont les meilleurs immigrants et nous pourrons en avoir dès que nous pourrons garder le peuple que nous avons. Nous ne devons pas nous préoccuper d'un certain montant d'échange de population, c'est inévitable, mais aujourd'hui la balance est tristement contre nous et elle devrait être fortement en notre faveur. A la manière dont les choses vont, une large part de l'argent dépensé pour l'éducation, des millions et des millions chaque année, n'est en réalité que dépenses pour les Etats-Unis. Les fils cultivés et expérimentés du Canada sont entraînés là-bas.

LE MECONTENTEMENT

"Puis, si c'est le dernier problème, un esprit de mécontentement plus grand que pendant de nombreuses années passées, existe dans les provinces maritimes et dans la prairie de l'ouest. Ces grandes parties de notre pays sentent qu'elles n'ont pas été traitées comme des partenaires égaux dans la Confédération. Les provinces maritimes croient que leur accès aux marchés centraux du Canada sont trop onéreux et ils croient que le reste du Canada devrait faire de plus grands efforts pour diriger le commerce d'exportation vers leurs ports. On a enseigné à l'Ouest sans la moindre sincérité que le tarif est la cause de ses ennuis. Ils se plaignent d'autres maux également. L'état d'esprit des provinces de l'Atlantique et des Prairies est loin d'être sain et avantageux à l'ensemble du dominion".

DEFI AU GOUVERNEMENT

L'orateur affirme que le gouvernement n'a rien fait pour trouver une solution à ces divers problèmes et qu'il a toujours reculer devant les mesures énergiques qui s'imposaient. La classe agricole souffre des taxes et de l'importation des produits agricoles américains. M. Meighen affirme que les conditions fiscales ont fait augmenter depuis 1921 le coût de production des produits agricoles au Canada. La marge entre le coût et le prix de vente est moindre. "Les chefs progressistes, dit M. Meighen, aussi bien que les chefs libéraux déclarent que le remède doit être trouvé dans l'abolition complète du tarif sur les aliments, les machines aratoires et autres classes importantes d'objets nécessaires à la vie. Les chefs commandent aujourd'hui les deux tiers des Communes et ils ne peuvent être défaits au sénat sur la politique fiscale. Ils ont la situation dans leurs mains. Je les défie de mettre leur programme à exécution. Tout le Canada les en défie. Le gouvernement n'osera pas".

LE TARIF PROTECTEUR

M. Meighen cite l'hon. Ernest Lapoint qui, dans ses discours de l'Ouest, déclarait que, proportionnellement à notre population, notre dette nationale est moindre que celle de toute autre nation ayant pris part à la guerre. C'est la vérité, dit l'orateur. "Mais, ajoute-t-il, si notre dette est la moindre, comment se fait-il que nos impôts soient le plus élevés. Quand ce gouvernement se repentira de ses hôtels Scribe à Paris, de ses sites de gratte-ciel à Toronto et maintiendra les dépenses pour les chemins de fer au niveau prévu par la loi, quand ce gouvernement cessera de dépenser des millions pour propagande politique dans les quais de Belle-Rivière ou de Matane ou dans l'achat de nouveaux terrains à Ottawa, quand il diminuera le nombre de ses fonctionnaires, le peuple sera alors disposé à entendre ses appels". L'orateur accuse le gouvernement de n'avoir aucune politique définie, aucun principe solide. Puis il affirme que la protection est nécessaire au Canada, qui a été fait ce qu'il est en conséquence de la protection. "Il a été nécessaire, dit-il, pendant toute la vie de ce Dominion de concentrer nos énergies sur un grand objet fondamental, de tenir le Dominion uni industriellement, de maintenir des voies de transport à l'Est et à l'Ouest, d'unir les provinces dans un intérêt mutuel, en un mot de faire du Canada une unité. C'est la plus grande et la plus splendide aspiration vers laquelle puisse se diriger le peuple du Canada et pour continuer les progrès réalisés, nous devons nous en tenir à une politique fiscale basée sur le principe protectionniste. La grande majorité des Canadiens, l'expérience des 40 dernières années l'a prouvée, s'en tiennent à cette conclusion. Je dis que l'acceptation de ce principe règle tous nos problèmes. Je dis que l'acceptation de ce principe est fondamentale, il doit être reconnu et reconnu définitivement comme la politique continuelle et sûre du Canada et, jusqu'à ce qu'il le soit, nous ne pouvons obtenir cette saine position stable qui permettra de résoudre les autres problèmes. Beaucoup de nos ennuis actuels ont leur racine dans la pratique d'une politique fiscale hésitante et dans le flirt avec des théories qui ne conviennent pas à notre Dominion et y sont impossibles. J'ai toujours admis que l'avantage d'une solide politique tarifaire n'est pas compris de toutes les parties du Dominion".

L'orateur déclare qu'il faut stimuler l'activité industrielle, réduire le chômage et les dépenses.

M. Meighen accuse le gouvernement d'avoir manqué à ses devoirs en ne demandant pas un supplément de préférence britannique. Il affirme que la taxe sur les ventes constitue une véritable levée sur le capital. Le gouvernement, ajoute-t-il, n'a rien fait pour l'ouest, hors la commission du blé.

CONCLUSIONS

Enfin il conclut: "Une politique nationale pour notre commerce, une politique nationale pour nos transports, le développement de nos ressources, la préférence pour nos ports, l'harmonie et la concorde entre les races, la tolérance en toutes choses, un peuple qui se suffit à lui-même, un Canada uni, c'est pour ces choses que le parti conservateur combat, et nous les réclamons à grands cris".

Ce discours est considéré comme le programme du parti pour la prochaine session.

L'HON. M. FERGUSON

L'hon. H. Ferguson, premier ministre de l'Ontario, parla d'une manière sympathique à l'égard de la province de Québec et exprima l'espoir que quand son gouvernement comprendra les propositions de l'Ontario en ce qui concerne l'aménagement des forces du Saint-Laurent il n'y aura aucune difficulté à obtenir sa coopération chaleureuse dans les travaux dont il espère les plus grands bénéfices pour les deux provinces. Le discours de M. Ferguson fut presqu'entièrement consacré à cette question du Saint-Laurent.

L'Ontario, a-t-il dit, désire obtenir l'aide du gouvernement fédéral dans l'aménagement du Saint-Laurent. Nous pouvons, ajoute-t-il, obtenir l'énergie la moins coûteuse de l'Amérique, après quoi nous pourrons établir un actif commerce interprovincial.

QUEBEC ET ONTARIO

L'autre aspect important du discours du premier ministre ontarien fut une réfutation des remarques attribuées à M. Arthur Hawkes qui représente l'opinion publique ontarienne comme adverse et hostile au Québec. "Je connais l'Ontario aussi bien qu'aucun homme adverse, dit M. Ferguson, et parlant comme servateur et comme orangiste, je nie vigoureusement l'allégation et je dénonce aussi énergiquement son auteur. Nous devons coopérer le plus intimement possible avec Québec", dit-il.

Le président M. Norman Larmonth adressa la parole et lut des messages de sir Robert Borden, l'hon. R. Monty, R.-C. Mathews, de Madame H. Fallis, MM. H.-P. Hill, J.-E. Thompson. Sir George Foster a prononcé une courte allocution.

A la séance de l'après-midi on avait élu les membres des divers comités et adopté différentes résolutions. Dans son discours à cette séance, M. Ferguson prédit que l'Ontario enverra 70 conservateurs aux Communes aux prochaines élections générales. Il dit aussi que le Nord ontarien est à la veille de connaître une prospérité colossale.

L'hon. M. Meighen et Tolmie, organisateur fédéral, MM. J.-R. Beckett, McMichael, E.-R. Dennis, J.-D. Chaplin, M.P., et E.-B. Ryckman, M.P., adressèrent aussi la parole.

LA POLITIQUE FEDERALE

Suite de la page 9

ment bienvenue, elle est essentielle".

UN DEBAT VIOLENT

Dans la soirée le débat devint extrêmement violent. Oswald H. Mosley, député indépendant, gendre du marquis de Curzon, secrétaire des affaires étrangères, et dont le nom a été mentionné comme futur ministre dans le gouvernement travailliste, prononça un foudroyant réquisitoire contre le gouvernement. Il l'accusa d'avoir prodigué les deniers publics par toutes espèces de projets insensés dans le monde entier et d'avoir économisé sur l'hygiène, l'éducation et les réformes sociales, d'avoir fait remise de taxes aux riches et d'avoir pressuré le pauvre.

Le major général J.-E.-B. Seely, libéral, propose une conférence des trois partis, afin de trouver le moyen d'assurer au pays un gouvernement stable.

DEVOIR PATRIOTIQUE

A la fin de son discours, M. Asquith, résumant son attitude et celle de son parti, affirme que les travaillistes sont les héritiers naturels du pouvoir et qu'il est du devoir de tous les patriotes de faire de leur mieux, sans sacrifice de principes ou d'honneur pour faciliter la tâche du nouveau gouvernement.

Dans une Chambre constituée comme celle d'à présent, il est oiseux de parler du danger d'un régime socialiste. Les travaillistes ne peuvent agir à leur guise. Ils ne sont pas maîtres. Comme tous les autres partis ils sont astreints aux circonstances. Le parti libéral se promet bien de ne laisser faire aucune expérience socialiste.

Sir William Johnson-Hicks, ministre de l'hygiène, tombe à bras raccourcis sur les libéraux parce qu'ils appuient les travaillistes. Il prend le ciel à témoin qu'aucune ouverture officielle n'a été faite par le parti conservateur aux libéraux au sujet d'une fusion contre les travaillistes.

ENTRE TROIS-RIVIERES ET QUEBEC LE FLEUVE EST LIBRE DE GLACE

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 18.—Le fleuve est encore libre de glace de Trois-Rivières à Québec, et rien n'indique qu'un pont soit sur le point de se former quelque part.

Les récentes tempêtes ont repoussé la glace à l'ouest de notre ville, du côté de Montréal, l'ont brisée en partie, assez pour rendre dangereux le premier chemin de traverse tracé entre S.-Grégoire de Nicolet et notre ville. Afin qu'il n'y ait aucun risque, on a fait un nouveau tracé. Comme le froid a consolidé la glace, cette nouvelle traverse se trouve excellente et l'on ne croit pas qu'une nouvelle tempête puisse obliger à modifier ce trajet.

Il passe assez de glace sur le fleuve. La grande pointe de glace qui s'était formée en face du quai Bureau a été brisée par le vent et a été emportée à la dérive. La glace accrochée sur la batture cède aussi et il s'ensuit que le courant charrie encore beaucoup de petites banquises, mais tout cela ne nuit pas au service du "Progrès" qui continue ses traversées entre Trois-Rivières et Sainte-Angèle de Laval. Il maintient encore un service très régulier, et accoste sur les bordages. Les voitures même lourdes peuvent embarquer et débarquer facilement.

LES NOUVELLES DE LA NAVIGATION

L' "Empress of Canada", du Pacifique Canadien qui fait une croisière de Vancouver à New York en passant par le canal de Panama, est arrivée hier de Los Angles à Balboa. La distance est de 2,913 milles marins entre ces deux ports. L' "Empress of Canada" est partie aujourd'hui de Balboa afin de traverser de jour le canal de Panama. Des messages annoncent que la température est idéale.

PAR LE RADIO

Alors que l' "Empress of Canada" se trouvait dans le port de San Francisco, des passagers du navire qui étaient descendus, pendant l'escale, à l'hôtel Palace, eurent l'idée de faire envoyer un message par radio à leurs amis canadiens. Ce message fut reçu par plusieurs personnes au Canada, et entre autres par M. Norman-C. Johnson, 170 rue Victoria, Toronto. La distance entre les points d'émission et de réception est d'environ 3,000 milles.

A LA LIGNE CUNARD

Dans ses deux derniers voyages de l'année 1923, l' "Autonia", de la ligne Cunard, a pris exactement le même temps pour la traversée entre Cherbourg et New York, soit 5 jours, 15 heures et 20 minutes. La vitesse moyenne du navire a été de 22.62 noeuds. La distance parcourue est de 3,072 milles. L'été dernier, le "Mauretania" a fait trois traversées successives avec une différence de temps qui ne dépassait pas dix minutes. Il n'y a pas eu deux heures de variation dans les trois derniers voyages du "Berengaria", cet hiver. Cela prouve que l'on peut fixer d'avance avec assez de précision les arrivées des vaisseaux, lors même qu'ils auraient à traverser de grosses mers.

NOUVEAUX NAVIRES

La maison John Brown and Company, de Clydebank, Ecosse, a obtenu le contrat pour la constructon de deux navires de 5,000 tonneaux chacun que le Pacifique Canadien affectera au service sur les côtes de la Colombie Britannique.

VANCOUVER-AVONMOUTH

L'arrivée du "Canadian Winner", de la marine marchande du gouvernement canadien, à Avonmouth, le 2 janvier, a suscité un vif intérêt. C'est ce qu'annonce des lettres qui viennent d'être reçues à Montréal. En effet, ce vaisseau inaugurait le nouveau service mensuel direct entre les deux ports que nous venons de nommer, par voie du canal de Panama. Sa cargaison se composait de grain, de conserves, de bois, etc. Il reviendra à Vancouver avec des marchandises en fer et en acier, etc. C'est l'intention de la direction de la marine marchande du gouvernement de maintenir dans ce service quatre vaisseaux de 8,400. Il est entendu que ces vaisseaux arrêteront aussi à d'autres ports anglais selon les cargaisons qu'ils auront à laisser ou à prendre.

LE "MEGANTIC"

Le steamer "Megantic", de la ligne White Star-Dominion, est sorti des chantiers de Harland and Wolff, Belfast, complètement remis à neuf. Il était attendu cet après-midi à New York, d'où il partira le 23 janvier pour une croisière dans la mer des Caraïbes et aux Antilles. Il commencera une autre croisière dans les mêmes régions le 26 février.

MOUVEMENT MARITIME

Le "Pittsburgh", White Star-Dominion, était attendu ce soir à Halifax.
Le "Montlaurier", Pacifique Canadien, est attendu vers 10 heures demain matin à Saint-Jean, N.B.
Le "Samaria", Cunard, est attendu demain après-midi à Halifax.
Le "Montcalm", Pacifique Canadien, est attendu demain à Liverpool.
Le "President Harding", gouvernement américain, était attendu cet après-midi ou demain matin à New York.
Le "Seydlitz", North German Lloyd, est attendu dimanche à New York.
L' "Aquitania", Cunard, est attendu mardi à New York.
Le "Fort St. George", Furness-Bermuda, est arrivé hier à New York.
Le "Veendam", Holland-America, est attendu demain à New York.
Le "Stockholm", Swedish-American, est arrivé hier à New York.
Le "Chicago", Compagnie Générale Transatlantique, est attendu mardi à New York.
Le "Hellig Alov", Scandinavian-American, est attendu mardi à New York.
Le "Colombo", Italia-America", est attendu mardi à New York.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue Atwater, quartier Saint-Henri, 1 entrepôt, 40 x 50, à 1 étage; coût $1,200. Construit par Block et Williamson, 207, rue Wellington.

Rue Dufresne, quartier Sainte-Marie, travaux de réparations à l'hospice Gamelin, $30,000.

AU TRIBUNAL SPECIAL

M. le juge Gustave Perrault, présidait, ce matin, le tribunal spécial qui entend les causes de la commission des liqueurs.

Fortunat Guisetti, 390, rue Cuvilliers, fut condamné à un mois de prison, les frais ou trois autres mois, pour avoir vendu, sans permis, des liqueurs alcooliques.

RACCOURCI POUR LES PROVINCES MARITIMES

Il est possible d'épargner du temps sans que le confort s'en ressente en allant dans les provinces maritimes via la "Ligne Courte" du Pacifique Canadien, la ligne la plus directe entre Montréal et Saint-Jean, N.B., et où d'excellents raccordements se font pour tous les endroits du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Les trains quittent la gare Windsor à midi tous les jours excepté le samedi, et à 7.00 p.m. tous les jours, arrivant à Saint-Jean, N.-B., à 5.15 a.m. et 12.20 p.m. (heure de l'Est) respectivement le jour suivant. Le service comprend des wagons-lits et des wagons-buffet en plus des wagons de jour. (r)

CHEZ LES GRANDS

Sofia, Bulgarie, 17.—La princesse Nadejda, la plus jeune des soeurs du roi Boris, épousera le duc Albert-Eugène de Wurtemberg, deuxième fils duc d'Albrecht.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Ville Lachine

Bâtisses, lots Nos 557 et 558; terrain 50 x 100. Anna-Rebecca Jelfs, Vve de Luc Ranger à Rosa Amireault, épouse d'O. Laframboise. $4,600.—39192.

Rue Saint-Patrick, vacant, lot No pt. 1015; terrain superficie 214,438. The St. Paul Land Co. Ltd à Montreal Trust Co. $21,443.80.—39169.

Rue Broadway, No 331, lots Nos pt. N. 169, pt. O. 168; terrain pt. N. 169 et pt. O. 168, 57 x 100, pt. 168, 50 x 100. Judson-S. Lee à J.-Leslie Tedford. $1.00 et considérations.—39218.

Quartier Mercier

Vacant, lot No 397-913. Succession Napoléon Lebrun à Rosario Manseau. $260.—39202.

Vacant, lot No 397-942. Succession Napoléon Lebrun à Albert Auclair. $260. —39203.

Rue Saint-Donat, vacants, lots Nos 396-81 et 82; terrain 25 x 98 chacun. Hormisdas Lapointe jr. à Charles Legault. $598.—39178.

Avenue Lebrun, vacant, lot No 397-692. Succession Napoléon Lebrun à Aimé Gagnon. $260.—39204.

Rue Mercier, vacant, lots Nos 397-853 et 854. Succession Nap. Lebrun à Georges Savaria. 520.—39205.

Rue Lebrun, lots Nos 397-963 et 964. Succession Nap. Lebrun & Diana Messier, épouse de J.-H. Fleury. 260. —39206.

Quartiers Ahuntsic et Bordeaux

Avenue des Belges, Nos 2909 et 2911; lot No 2630-388. Emile Legault à Alma Lalonde, épouse de V. Dalpé. $4,000.—39216.

Quartier Maisonneuve

Rue Lasalle, bâtisses, lots Nos 8-1 à 5, 8-116 à 119. Succession Victor Beaudry à Cléophas-P. Fabien. $9,854.13.—39232.

Quartier Montcalm.

Rue Fullum, Nos 2669 et 2671, lots Nos 208-705, terrain 25 x 105. Frederick A. Peel à Stanley S. Cloake, $6,500.—39211.

Paroisse Pointe-Claire.

Avenue Claremont, vacant, lots Nos 49-3, 49-4. terrain suprficie 22750. Succession James Robinson à Paul Alexander McFarlane, $5,000. — 39207.

Quartier St-Edouard.

Rue St-Hubert, Nos 2722 à 2724, lots Nos 7-803, terrain 25 x 100. Henny Leisberg & Samuel Bonenbaum, $12,500. —39143.

Quartier Saint-Jean.

Avenue du Parc, vacant, lots Nos 641-3-46. Mathilde Beaudoin veuve Vital Lauzon à Arthur et Cléophas Labelle, $700. — 39146.

Westmount.

Avenue Metcalfe, No 405, lots Nos 261-9-4, 261-10-4, terrain 22.4½ x 100. David McAndrew à Annie Jane McMahon veuve J. O. Doyle, $6,000. — 39156.

Quartier Saint-Jacques.

Rue St-André, bâtisses, lots Nos 871-14. Paul Brunet et Lucille Brunet à Elie Perrier, $7,600. — 39158.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Chemin Côte St-Antoine, No 808, lots Nos pt O. 184-434A, pt N. O. 184-435A, terrain 49 x 58.8'' et 61.4''. K. Sluck Jennie Waller, $14,500. — 39181.

Avenue Marlowe, vacant, lots Nos 184-392A, terrain superficie 3137. The Abbey Realty Co., Ltée à Conrad Manseau et Arthur Beaulieu, $2,352.75. — 39171.

Ville Mont-Royal.

Stratford Road, lots Nos 629-154 à 156, terrain 151.5-10 et 101.6-10 x 148.8-10 et 147.4-10, superficie 18651. The Canadian Northern Montreal Land Co. à The Right Rev. John C. Farthing, $5,675.—39172.

Quartier Sainte-Marie.

Lots Nos 1301-41. Charles Royer (droits) à Emmanuel Arthur Doucet, $1,894.90. — 39159.

Quartier Saint-Jean-Baptiste.

Rue Cadieux, No 1525, lots Nos 20-5, terrain 17.3'' x 72.3''. Samuel Schwartz à Caplan Bros, 3,500. — 39142.

Rue Berri, Nos 1056d, 1056e et 1058, lot No 15-256, terrain 20 x 70. Armand Boyer à Alfred Daoust, $8,800.—39150.

Quartier Villeray

Rue Saint-Denis, Nos 3490 et 3492, lot No 2643-1061, terrain 25 x 100. René Demers à Olive Corbeil épse Jos. Demers. $6,000.—39134.

Rue St-Denis, Nos 3004, 3006 et 3008, lot No 9-71, terrain 25 x 100. Mélanie Lapointe dit Desautels et autres à J.-Armand Forest, $2300.—39219.

Quartier Laurier

Rue Colonial, Nos 889 à 895, lot No 137-89, terrain 42.6'' x 87.6''. Eugénie Lahaie à Emile Desrochers, $7,800.—39132.

Rue Clark, Nos 2794 et 2796, lot No 11-1076-18. Jos.-Albert Goyer à René Archambault, $4100.—39147.

Rue Clarke, Nos 1813 et 1815, lot No 33, terrain 42.¼ x 96.2'' et 96.9'', superficie 4008. Isidore Michlin à Nathan Stone, $5,160 et considérations.—39194.

Rue Waverley, Nos 2616, 2618, lot No ½ N. 11-836, terrain 25 x 88. Samuel Berenbaum à Benny Gushberg, $6,000. —39144.

Avenue Esplanade, Nos 2301, 2303 et 2303a, lot No 11-802-1, 11-803-1, terrain 33.8'' x 50 environ. Béatrice Desjardins et autres à Isaac Abrahams, $14,750.—39230.

Rue St-Viateur, Nos 119 à 123, lot No 11-803-2, 11-802-2. Joseph Meloche à Isaac Abrahams, $10,750.—39231.

Rue Villeneuve Ouest, Nos 219, 221 et 223, lot No 14-177. Guy Vanier (¾ indivisé) à Anatole Vanier, $7,000.—39165.

Rue De Gaspé, Nos 3497 et 3499, lot No 2643-126. Angélique Carpentier épse D. Lalonde à Joseph Picard, $5,500.—69215.

Ville Dorval

Vacant, lot No 11-566. Thomas Laverty à Hyman Shuster. 80.00.—39130.

Quartier Delorimier

Rue Bordeaux, Nos 2120 à 2122, lot No 161-659, terrain 25 x 76. Joseph St-Jean et Denise Gauthier à Maria Brunet. $5,000.—39126.

Rue Cartier (Shaw), Nos 2720 et 2722, lot No 211-197, terrain 20 x 54 6-10. Isidor Goldwarg et R. Gartzman à Harry Darabanec. $2500.—39213.

Rue Cartier (Shaw), Nos 2704-2706, lot No 211-193, terrain 20 x 54.9'' et 54.8''. Isidor Goldwarg à Harry Darabanec. $3000.—39214.

Quartier Mont-Royal

Avenue Pietou, bâtisses, lot No 25-64, terrain 50 x 100. Jean-Baptiste Rochon à Herménie Deschatelets, épse A. Rochon. $15,000.—39141.

Quartier St-Paul

Rue Hamilton, vacant, lot No 3662-2 et 3. Marjorie Hogle, épse Georges Campbell à Jos.-Wilfrid Letourneux. $550.—39121.

Quartier St-Gabriel

Rue Chateauguay, bâtisses, lot No 2725, terrain 45 x 110. David Chatel à Albert Séguin. $5000.—39197.

Quartier Rosemont

Vacants, lots Nos 172-1055 à 1057, terrains 1055.25 x 90, 1056 et 1057, 24 x 90. Alfred Doutre à Emile Cobet. $6570.—39135.

4ième Avenue, bâtisses, lot No 172-1293, terrain 25 x 98. Marguerite Lamarche, épse P.-O. Coulombe, à Alma Delisle, épse H. Leroux. $8000.—39199.

Ville Montréal-Ouest

Avenue Percival et Osborne, bâtisse, lots Nos 158-58-1, 158-59-1, 158-60-1, terrain superficie 7435. Eustache Decarie et Frère à Armand Brunet. $8500. —39168.

Avenue Percival, No 266, lot No ½ N.O. 137-162, terrain 30 x 120. Wilder Bermingham Realty Co. Ltd à R. Marshall Walker. $8000.—39170.

Avenue Strathern, vacant, lot No 139-409, terrain 50 x 90. Improved Properties Ltd. à George-L. Wylie. $840.—39223.

Cité de Verdun

Rue Verdun, bâtisses, lot No 3406-148, terrain 25 x 105. J. Toussaint Groulx à Armados-D. Valley. $4000.—39126.

VOIES A REPARER

Sofia, Bulgarie, 17 — Les chemins de fer de Bulgarie ont grandement besoin de réparations et des rails seront achetés à l'étranger, et payés peut-être avec du tabac et du blé.

AU PARLEMENT DE PARIS

Suite de la page 9

marché des changes et empêcher la spéculation illicite sont:

1o.—Renforcement du contrôle des opérations de change en obligeant les acheteurs de monnaie étrangère à obtenir de la Chambre de commerce un certificat d'autorisation montrant que les sommes étrangères sont nécessaires pour fins commerciales.

2o—Il faudra un permis spécial du ministère des finances avant qu'un courtier ait la permission d'exercer la profession de courtier en change.

Le gouvernement est également autorisé à suspendre par simple décret toutes les importations de quelque source qu'elles viennent, qui ne sont pas considérées comme nécessaires au bien-être national.

A propos de la réforme administrative et de la suspension des importations, le gouvernement demande carte blanche pour procéder par simple émission de décrets qu'il soumettra au parlement pour ratification dans l'intervalle de six mois. Cela veut dire que le gouvernement jouirait d'un pouvoir discrétionnaire sur ces questions. Certains milieux de la Chambre seraient fortement opposés à cet octroi de pouvoirs au ministère.

SUPERBE ATTITUDE

En réponse à ceux qui dans l'après-midi l'avaient accusé d'avoir agi précipitamment, M. Poincaré déclara: "Nous avons décidé d'agir avec calme et avec confiance. Nous avons connu pendant la guerre des heures aussi graves, d'une manière différente, mais la nation par sa conduite judicieuse soutint le moral des soldats et la France sortit victorieuse des difficultés. La France surmontera également la situation actuelle."

Il fait, ajoute le président du conseil, prendre d'énergiques mesures contre l'offensive qu'on livre contre le franc.

"Quittez la Ruhr"! crie le chef communiste Cachin. Ces mots soulèvent une tempête de protestations.

"Quelques-uns de nos Alliés, reprend le président du conseil, n'ont pas compris la politique profondément pacifique de la France et la campagne haineuse contre notre franc nous a poussés à des mesures radicales. Nous les prendrons et nous sommes résolus à engager la responsabilité de notre gouvernement. Nous donnerons des explications lorsque ces mesures viendront devant la Chambre pour être discutées."

"Nous ne sommes pas ici, dit M. Poincaré, pour mousser notre popularité, mais nous sommes obligés d'accomplir sans hésitation ce que nous croyons être utile au pays. Cette Chambre est trop patriotique pour laisser la question d'intérêt personnel l'empêcher d'accomplir son devoir. La Chambre votera de nouveaux impôts et se présentera au mois de mai au plus tard devant le pays avec la satisfaction d'avoir contribué à sauver le pays d'une situation difficile au moyen d'un franc stabilisé et d'un budget équilibré".

LA FRANCE GRANDIRA

Des interruptions couvrirent sa voix lorsque les socialistes et les communistes apprirent que les élections avaient été fixées au mois de mai.

Ce n'est pas simplement une question de courage, ajoute le président du conseil, c'est une question de patriotisme. Voler le trésor est un sacrilège. Si la France refuse de voter ces nouvelles recettes nous nous sentirons sans autorité suffisante pour continuer notre oeuvre que nous désirons accomplir comme il le faut jusqu'au bout. Nous avons examiné la question sans considération d'intérêts personnels.

"Je serais indigné de la confiance du pays, si j'agissais autrement. Si la France donne au gouvernement les moyens qu'il demande, notre crédit grandira rapidement et d'une façon continue. Votez les mesures qui non seulement rectifieront la situation financière de la France, mais auront une réaction à l'étranger et donneront une nouveau regain de confiance en notre pays".

Mgr FALLON CROIT AVOIR ASSEZ PARLE

Toronto, 18—"Ce que j'ai écrit est écrit, mais je ne puis publier la réponse que j'ai reçue du premier ministre", a déclaré Mgr Fallon, de London, au représentant de la Presse Canadienne. Mgr Fallon a ajouté qu'il ne renie aucune des déclarations qu'il a faites, mais qu'il ne veut plus parler de la chose pour le moment.

L'ANGLAIS enseigné par GRAMOPHONE

Méthode nouvelle Succès assuré. Vous apprenez l'anglais comme un air de musique. En 2 mois vous parlerez l'anglais.

Résultat surprenant

La Cie Canadienne des Cours par correspondance Limitée
333-339 Ave. Viger, Montréal

Signez ce coupon

Veuillez m'envoyer disque échantillon et explication sur votre méthode. P

Nom . . . .
Age . . . .
Rue . . . .
Ville . . . .

38-LM.v.n.yw FF

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1924

LACHINE

De la Côte St-Paul, service de 20 minutes de 5.05 a.m.
De la Place d'Armes (Bureau de poste) service de
20 minutes de 5.20 a.m. à 6.00 a.m.
10 minutes de 6.00 a.m. à 8.20 a.m.
20 minutes de 8.20 a.m. à 4.20 p.m.
10 minutes de 4.20 p.m. à 7.40 p.m.
20 minutes de 7.40 p.m. à 12.00 a.m.
40 minutes de 12.00 a.m. à 12.40 a.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.
De Lachine (Stoney Point) service de
20 minutes de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
10 minutes de 5.50 a.m. à 9.10 a.m.
20 minutes de 9.10 a.m. à 4.10 p.m.
10 minutes de 4.10 p.m. à 8.30 p.m.
20 minutes de 8.30 p.m. à 12.50 a.m.
40 minutes de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

BORDEAUX — MONTREAL-NORD

De Bordeaux, service de
10 minutes de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 minutes de 9.00 a.m. à 9.20 a.m.
15 minutes de 9.20 a.m. à 4.60 p.m.
10 minutes de 4.50 p.m. à 8.00 p.m.
20 minutes de 8.00 p.m. à 8.20 p.m.
15 minutes de 8.20 p.m. à 1.07 a.m.
Dernier tramway de Bordeaux à 1.07 a.m., à Ahuntsic seulement.
De Montréal-Nord, service de
10 minutes de 5.35 a.m. à 8.45 a.m.
15 minutes de 8.45 a.m. à 4.45 p.m.
10 minutes de 4.45 p.m. à 7.45 p.m.
15 minutes de 7.45 p.m. à 1.15 a.m.
Derniers tramways de Montréal-Nord à 1.00 a.m. et 1.15 a.m. à Ahuntsic seulement.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Des avenues Mont-Royal et du Parc, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 4.45 a.m.
10 minutes de 5.45 a.m. à 8.15 p.m.
15 minutes de 8.15 p.m. à 9.00 p.m.
30 minutes de 9.00 p.m. à 1.00 a.m.
Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.
De Cartierville, service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 6.30 a.m.
10 minutes de 6.30 a.m. à 9.00 p.m.
15 minutes de 9.00 p.m. à 9.45 p.m.
30 minutes de 9.45 p.m. à 1.45 a.m.
Dernier tramway de Cartierville à 1.45 a.m.

BOUT DE L'ILE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
60 minutes de 5.00 a.m. à 12.00 minuit
Du Bout de l'Ile, service de
60 minutes de 6.00 a.m. à 1.00 a.m.

TETREAULTVILLE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
30 minutes de 9.00 a.m. à 3.00 p.m.
15 minutes de 3.00 p.m. à 7.00 p.m.
30 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 minuit

POINTE-AUX-TREMBLES (par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère Avenue, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
7 minutes de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
15 minutes de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
20 minutes de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
30 minutes de 12.10 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway pour Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m.
Dernier tramway de Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.
De 7.00 à 8.45 a.m. et de 4.45 à 6.15 p.m. Tramways supplémentaires à la Place d'Armes et de la Place d'Armes.

67-m.v.n

Floride

CUBA — VILLEGIATURE DU SUD

5 Trains Quotidiens Directs 5

Quittent le terminus du Penna à New-York comme suit:

Everglades Limited	12.30 a.m.
Havana Spécial	9.15 a.m.
Palmetto Limited	3.35 p.m.
Florida Spécial	6.30 p.m.
Coast Line Fla. Mail	8.45 p.m.

Des billets de touristes d'hiver, à taux réduits, sont maintenant en vente; arrêts autorisés, limites de retour 15 juin 1924.

Atlantic Coast Line

Le chemin de fer supérieur du Sud

Adressez: B. F. FULLER, G.E.P.A.
1246 Broadway N.Y. Tél. Longacre 5865

Avis aux Créanciers de la Première Assemblée à la suite d'une Cession Autorisée

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de:—
DONAT LAROCHELLE
Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que Donat Larochelle, marchand général, de Danby, P.Q., a, le 14ième jour de janvier 1924 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'Honorable A. Robitaille, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Québec, le 31ième jour de janvier 1924, à 4 heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Daté à Montréal, ce 15ième jour de janvier 1924.

A.-O. CHALIFOUR, Gardien.
No 43, Place d'Armes, Montréal.

NASSAU

BAHAMAS

Départs Spéciaux de New-York

24 - 31 JANVIER
7-14-21 FEVRIER

Faisant aussi escale à la HAVANE
Départs supplémentaires annoncés plus tard.

Pour réserver des places, écrivez immédiatement à

WARD LINE

Foot of Wall St., New-York
ou à toute agence de tourisme autorisée

LOI DE FAILLITE

IN RE:

GAUDET & FILS ENR.,
Victoriaville, P.Q.

Des soumisisons seront reçues par le soussigné jusqu'à lundi 21 janvier 1924, à 3 heures, pour l'actif de la faillite comme suit:—

1o—Stock de quincaillerie, peintures, huiles, etc.	$16535.79
Mobilier	592.85
Roulant	694.00
	$17822.64
2o—Créances	$ 6157.71
Billets recevables	1162.04
	$7319.75
3o—Immeuble, 50 x 320 ayant front sur les rues Notre-Dame et De Bigaré, Victoriaville, P.Q., avec magasin, résidence et autres bâtisses, cotisé à	$11700.00

Les soumissions sujettes à être approuvées par les Inspecteurs et le Syndic.

Pour autres informations, s'adresser à

P. H. DUFRESNE, Syndic

Vinet & Dufresne,
92 St-Jacques
Montréal

76-5

CARTES DE

PROFESSION

ARPENTEURS

ARTHUR VINCENT, ingénieur, arpenteur, architecte, 76 St-Gabriel, Montréal. Main 1168. 176-306

AVOCATS

MERCIER W. F., avocat, 71A St-Jacques, Montréal. Main 8297. 67-LM.v.

BREVETS D'INVENTION

PIGEON & LYMBURNER, édifice Power, Craig ouest, Montréal. Main 3025. 75-306

MEDECINS

DOCTEUR DEMERS, des hôpitaux vénériens Londres et Paris, spécialités: maladies vénériennes et complications, syphilis, guérison rapide, traitements électriques modernes, accommodations spéciales aux clients de campagne. 1075 Delorimier. Tél. St-Louis 486. 77-26

Dr LAMONTAGNE. Maladies vénériennes, peau, voies urinaires. 234 Saint-Denis, près Ste-Catherine. 68-23

Dr OSCAR LERICHE, hôpitaux Londres, Paris, Eczéma, peau, maladies vénériennes. Maladies 1 mmes, jeunes filles, maternité. 770 St-Denis. Est 5955. 65-26

Dr ALBERIC MARIN, des hôpitaux militaires vénitiens, France, Angleterre; maladies de peau, voies urinaires, syphilis. Est 6958. 295 St-Denis. 65-26

Dr PREVOST, des hôpitaux de Paris, Londres, New York, aussi hôpitaux militaires. Spécialiste. Guérison rapide. Maladies sexuelles, peau, maladies vénériennes, voies urinaires. Clinique privée. 460 St-Denis, coin Sherbrooke. Est 7580. 228-306

CLINIQUE du Dr Raymond, 326 St-Denis, maladies de la peau, voies urinaires, syphilis, analyse du sang, etc. Consultation gratis pour pauvres. 5-v.s

Dr TESSIER (Hôpital Privé) peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, bright, diabète. Traitements modernes, électricité. 2e Rachel, co'n St-Denis. Belair 8407. 1ère consultation gratuite. 253-306

Cas typiques de milliers de personnes soulagées par la PREPARATION BUCKLEY POUR LA BRONCHITE

A vous aussi ce soulagement est garanti.

Le tient en vie

"Mon fils qui est allé outre-mer, se sert de votre Préparation pour la bronchite depuis qu'il est revenu au foyer avec un rhume de poitrine et les tubes bronchiaux affectés. Il tousse également et dit qu'il ne pourrait vivre sans Buckley."—Mme Ella Robinson, Boîte 422, Rodney, Ont.

Les autres remèdes échouèrent

"J'ai essayé de toutes les sortes de remèdes contre la toux mais n'avais rien encore tenté qui me procurât autant de soulagement que la Préparation Buckley pour la bronchite."—J. S., 613 rue Maryland, Winnipeg, Man.

En vente chez tous les pharmaciens contre toux, rhumes, laryngite, bronchite

W. K. BUCKLEY, LIMITED
142 rue MUTUAL . . . TORONTO

283F

Songez-vous à aller dans l'Ouest du Canada ou à la Côte du Pacifique ?

"Prenez le Continental Limited"

Si vous allez en Californie cette saison faites le voyage par "La Route Nationale" à travers le Canada.

Vous jouirez du Comfort de ce train de son Exactitude de tous les Services à bord des Panoramas qu'il offrira à vos yeux

Choix varié d'itinéraires par le chemin de fer NATIONAL DU CANADA comprenant des excursions par terre et par mer.

Quitte Montréal à 10 heures tous les soirs, pour Winnipeg, Edmonton, Vancouver, etc.

Voitures luxueuses, toutes d'acier, voitures ordinaires, wagons-lits dits "standard" et "tourist", à compartiments, et observatoire.

Pour renseignements s'adresser à

Nos bureaux en ville: 230, rue Saint-Jacques

Téléphone: Main 8630.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

et - - -

c'est la route Nationale!

18.25

NOCES D'OR DIGNEMENT CELEBREES

Belle fête de famille en l'honneur de M. et Madame Edmond Melançon. — A l'église et au foyer.

DANS L'ASSISTANCE

(Spécial à la PRESSE)

Cohoes, 18. — Une belle fête de famille réunissant quelque 80 personnes a eu lieu le 5 janvier à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Edmond Melançon, domiciliés au No 4, Railroad, à Northside. Il y eut le matin

M. et Mme EDMOND MELANÇON

messe solennelle célébrée en l'église Sainte-Anne par M. le curé Surprenant, messe que servirent MM. Philippe Lesage et Alex. Melançon, de Montréal, respectivement arrière-petit-fils et neveu des jubilaires. Nombre de parents et amis assistaient à la cérémonie dont, détail intéressant, M. et Mme Azarie Mireault, de Sainte-Marie Salomée, P. Q., qui assistaient au mariage de M. et Mme Edmond Melançon, le 5 janvier 1874. Un remarquable programme musical fut exécuté au cours de la cérémonie religieuse auquel prirent spécialement part MM. Alfred et Jacques Melançon, fils des dignes époux dont on fêtait les noces d'or. Au nombre des hôtes venus de l'étranger, on remarquait: M. et Mme Joseph Lord et M. et Mme Z. Fontaine, de Sainte-Marie Salomée, P. Q. Les deux jubilaires sont natifs de Saint-Jacques de L'Achigan : M. Melançon, le 25 octobre 1847 et Mme Melançon, née Ernestine Lord, le 13 novembre 1852.

C'est en leur village natal que fut célébré le mariage de M. et Mme Edmond Melançon, en 1874. Quelques années plus tard ils vinrent demeurer en notre localité. L'heureux couple a deux filles et trois filles : Mme Wilfrid Lesage, de Cohoes ; Mme Henry Lépine, MM. Jacques et Albert Melançon, de cette ville et Alfred Melançon, de Albany. En plus, pour leur faire joyeux cortège, vingt petits-enfants. Au cours des réjouissances familiales qui marquèrent l'anniversaire célébré avec tant d'allégresse, il y eut présentation d'adresses par Mme Jos. Beauregard, née Thérèse Lesage, arrière-petite-fille et Evangeline Lépine. Une bourse et une superbe gerbe de fleurs furent offertes au nom de tous par Jeanne et Rita Melançon. Bref, une touchante fête de famille digne en tous points de ceux qui en furent l'objet et de la piété filiale de ceux qui l'ont organisée.

UN DINER OFFERT AUX INGENIEURS FORESTIERS

M. Frank-J.-D. Barnjum donnera un dîner intime, mardi le 22 janvier courant, à 7 heures, dans la suite vice-royale du Ritz-Carlton, aux membres de la Société canadienne des ingénieurs forestiers et des entomologistes.

Parmi les invités: MM. Howard Smith, président de l'Association canadienne des manufacturiers M. Clifton-D. Howe, de l'Université de Toronto; le professeur Ralph Hosmer, de l'université Cornell. On étudiera plusieurs questions importantes concernant les forêts canadiennes, l'industrie de la pulpe, etc.

CONFERENCE PROCHAINE

La Ligue de prévention des incendies de Québec prépare une conférence d'une journée, qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le 6 février. Sir George Foster adressera la parole, avec d'autres personnages éminents.

La conférence a pour but d'agrandir les activités de la ligue. Une assemblée préliminaire, en vue de cette conférence, sera tenue le 21 janvier, à 3 h. 30 p.m., aux bureaux de la Canadian Car and Foundry Company, 305 rue Craig Ouest. M. George-H. Greenfield est président de la ligue.

CHEZ LES INGENIEURS

Une intéressante conférence fut donnée, hier soir, à l'Institut des ingénieurs du Canada, par M. W.-R. Way, de la Shawinigan Water and Power, Co., sous le titre "Expériences faites sur une unité hydro-électrique de 43,000 chevaux-vapeur", M. Way expliqua en détail deux des plus récentes méthodes, employées pour la détermination du débit de l'eau, dans de grandes conduites. La méthode Gibson a pour principe la relation entre la pression de l'eau et sa vitesse; la méthode Allen repose sur une réaction électrochimique et le semps qui s'écoule avant qu'elle soit constatée, fonction de la vitesse de déplacement. Le conférencier se servit de projections lumineuses pour illustrer la construction et le mode d'emploi des appareils, et appuya ses conclusions sur de nombreux diagrammes.

M. E. Brown, professeur à la faculté de génie civil de l'université McGill, présidait. Il fit ressortir l'utilité de ces expériences, lorsqu'on constate, par exemple, qu'un écart de un pour cent seulement entre la quantité d'eau économiquement requise pour un pouvoir et la quantité dépensée représente une perte de plusieurs milliers de chevaux-vapeur, dans une installation importante. M. J.-L. Busfield remercia le conférencier.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Devant une assistance de 600 à 700 personnes, dont un bon nombre de dames, hier soir. M. l'abbé A. Boileau, le nouvel aumônier des syndicats catholiques et nationaux de Montréal, a été présenté officiellement par le président du conseil central, M. C. Bernier, aux membres des syndicats affiliés. M. Bernier, au cours de ses déclarations, a remercié chaleureusement Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, d'avoir bien voulu confier à M. l'abbé A. Boileau, un homme en qui tous les ouvriers ont la plus grande confiance, les destinées du mouvement catholique de Montréal. Dans un discours de haute envergure, M. l'abbé Boileau se dit heureux de se trouver au milieu des ouvriers, et d'avoir à travailler avec eux pour l'amélioration de leurs conditions. Il déclara que le syndicalisme ouvrier catholique est fondé dans la province de Québec pour y rester. Il rendit hommage au zèle éclairé de son prédécesseur, M. l'abbé Ed. Hébert. M. le chanoine Arbour a fait un brillant éloge du nouvel aumônier. Il a ajouté que c'est le désir profond de Mgr l'archevêque de Montréal et de l'Eglise, de voir tous les ouvriers catholiques se grouper dans les syndicats catholiques. M.Gérard Tremblay, président du cercle Léon XIII et secrétaire général des syndicats catholiques, depuis leur fondation à Montréal, termina la série des discours, en énumérant les activités et les succès des syndicats, pour l'amélioration des conditions des ouvriers. La soirée se continua par l'exécution d'un beau programme de musique,chants et déclamations; des rafraichissements et un goûter furent servis. Elle se termina assez tard, par le chant de l'hymne nationa': "O Canada", enlevé par toute l'assistance en choeur.

CHEZ LES PEINTRES

M. F. Gariépy, ancien président de l'union internationale No 349 des peintres a été élu secrétaire financier de ce local, à sa dernière assemblée. L'union No 349 des peintres procédera à l'élection d'un agent d'affaires, à son assemblée, lundi soir prochain.

FETE DES WAGONNIERS

C'est ce soir qu'a lieu la grande soirée de euchre et bal organisée par la loge Sainte-Marie des wagonniers d'Amérique, à l'occasion du 20ème anniversaire de sa fondation. La fête a lieu dans la grande salle de la Palestre du National, coin Cherrier et Saint-André. Des prix nombreux et de riche valeur seront distribués à l'issue de la partie de cartes; un brillant orchestre est chargé de la partie musicale. La soirée est mise sous le patronage de Son Honneur le maire Martin et de l'échevin J.-A.Vaillancourt. Des billets seront en vente dès 7 h. p.m., à la porte de la salle, rue Saint-André, près Cherrier. Encourageons les wagonniers.

OUVRIERS CHAPELIERS

L'union internationale des fabricants de chapeaux et de casquettes a fait, au conseil des métiers et du travail, la demande que ce conseil lui désigne un organisateur de langue française. Cette demande a été référée à la conférence des organisateurs de la province de Québec, aux quartiers de la construction.

APPEL AUX PLATRIERS

Une assemblée spéciale, de grande importance, sera tenue, ce soir, à 8 h. par l'union internationale des plâtriers, local No 33, aux quartiers de la construction. Tous les membres sont expressément priés d'y assister.

DANS LA FOURRURE

Le local No 66 de l'union internationale des travailleurs en fourrure procédera à l'élection de ses officiers, à son assemblée régulière, ce soir, à la salle du Commerce, 149 Berri. Tous les membres sont invités à prendre part à cette élection. Par ordre.

AUX JOURNALIERS

Une assemblée générale sera tenue, ce soir, à 8 h. aux quartiers de la construction, par l'union internationale des journaliers. Des orateurs de renom dans le mouvement ouvrier, y adresseront la parole.

CHEZ LES BARBIERS

L'union internationale No 455 des barbiers tiendra son assemblée régulière bimensuelle, lundi soir, à la salle des employés municipaux. Les nouveaux officiers tiendront une assemblée de l'exécutif, dimanche à 2 h. p.m. pour préparer un rapport sur la situation du métier de barbier, à Montréal, ainsi qu'un programme des moyens à prendre, durant le cours de l'année, dans le but d'améliorer les conditions des membres de cette union. Le secrétaire, Z. di Muro, au cours d'une entrevue, a exposé les grandes lignes de ce programme : "Il faut, a-t-il dit, pour arriver au succès, la coopération solide de tous les membres, et non plus ces désaccords qui troublent l'harmonie, et paralysent toutes les meilleures volontés. Il faut rétablir l'équilibre des salaires, établir la coopération entre patrons et employés, aussi bien dans l'intérêt de notre profession en général, que pour l'avantage des deux parties". M. di Muro déclare que les patrons devraient être organisés comme les ouvriers : "Un patron isolé, dit-il, est un berger sans troupeau, et un barbier inorganisé est un homme sans appui et sans espoir."

REUNIONS POUR CE SOIR, 3me VENDREDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL, 303 Saint-Dominique : Union canadienne des tailleurs de pierre. Union des briqueteurs, incorporée, de Montréal.

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est : Union internationale No 33 des plâtriers. Union No 178 des charpentiers de navires. Union internationale des journaliers.

SALLE DE L'UNION DE COMMERCE, 149 Berri : Union internationale No 66 des travailleurs en chaussures.

SALLE DES CHARPENTIERS, 448 rue Oriéans : Union No 1558 des charpentiers menuisiers.

QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 655 Demontigny Est : Conseil des métiers de la construction des syndicats catholiques et nationaux.

APPEL A LA GARDE INDEPENDANTE CARILLON

M. Joseph Métivier, le nouveau colonel de la garde convoque tous les anciens et nouveaux membres à une assemblée qui aura lieu mercredi le 23 janvier 1924, à 8 hrs p.m., précises au No 793, rue Dorion, pour affaires très importantes.

NOUVEAU COMMISSAIRE

M. M.-M. Campbell vient d'être nommé commissaire pour examiner les témoins et recevoir des affidavits pour toutes matières pendantes à la Cour suprême de l'Afrique du Sud, comprenant le Transvaal, Cap de Bonne Espérance, Natal, Etat Libre d'Orange et Divisions Provinciales.

LA VAPEUR SERAIT LA CAUSE DE L'INCENDIE A L'HOSPICE GAMELIN

Un tuyau à vapeur surchauffé serait la cause de l'incendie qui a si sérieusement endommagé l'hospice Gamelin, le 4 janvier dernier. Cette théorie a été émise par deux témoins, hier, alors que le commissaire F.-W. Ritchie a tenu son enquête sur le théâtre même de l'incendie. Parmi les témoins entendus sont les révérendes soeurs Vitaline, supérieure; Cassius, économe; Verville et Charles de Milan; le capitaine Desjardins, de la caserne No 19, et MM. A. Langevin et G.-H. Norris, de la compagnie d'assurance Liverpool, London & Globe.

Il a été établi que les fils électriques étaient en parfaite condition et avaient été inspectés quelques jours avant l'incendie. On a également détruit la théorie d'un incendie causé par une étincelle du moteur de l'ascenseur, cet appareil ayant fonctionné un certain temps après la découverte des flammes. D'après les témoins entendus, toutes les boiseries du séchoir à vapeur étaient carbonisées et les flammes y faisaient rage quand les pompiers sont arrivés sur les lieux. On en est donc venu à la conclusion que c'est en cet endroit que l'incendie a pris naissance.

LE DESESPOIR D'UN ANCIEN MONTREALAIS

Paris, 18. — Un homme qui avait signé Archie Kert, dans le régistre et qui disait être né à Montréal, en 1890, s'est suicidé, hier, dans l'hôtel Normandie. Kert a laissé une lettre dans laquelle il affirmait qu'il était las de la vie et qu'il avait décidé de mourir. Son seul regret était de ne pouvoir faire ses adieux à ses parents. Kert avait mis dans une valise une certaine somme pour payer son inhumation dans le cimetière des juifs orthodoxes.

DEMENTI FRANÇAIS

Paris, 18.—Le ministère des affaires étrangères nie les rumeurs publiées, en Grande-Bretagne et disant que le ministre tchécoslovaque a transmis à la Russie, à la demande du gouvernement français, une offre de reconnaissance du gouvernement soviétique en échange d'une propagande anti-britannique en Orient.

Le Quai d'Orsay profite de l'occasion pour poser les conditions d'une recognition des Soviets: premièrement, reconnaissance de toutes les dettes d'avant-guerre; deuxièmement, restitution aux citoyens français de leurs biens en Russie ou indemnisation pour ces sujets; troisièmement, cessation de toute propagande communiste en France.

UN PRIX RESPECTABLE

Paris, 18. — Les journaux français donnent des précisions sur le concours "de paix" institué en France par M. Edouard Filène. Outre le premier prix, qui sera de cent mille francs, sept prix ou mentions, d'une valeur de mille à trente mille francs récompenseront les meilleurs mémoires, qui doivent traiter d'un plan de coopération internationale, le plus efficace au rétablissement de la prospérité et de la sécurité en France et en Europe. On peut se procurer de plus amples renseignements en s'adressant à 286, Boulevard Saint-Germain, Paris.

JAMBE FRACTUREE

Un jeune homme a eu la jambe gauche fracturée, hier soir, quand le traineau qu'il conduisait a frappé un arbre. La victime, Charles Lalonde, 20 ans, 186, Beaudry, glissait au Parc Lafontaine, au moment de l'accident. Ses quatre compagnons s'en sont tirés indemnes. Le blessé a été transporté à l'hôpital Général.

MERES — —

Ne savez-vous pas que vous pouvez rendre heureux et en bonne santé un enfant malade, fiévreux et enrhumé en lui donnant simplement le

Remède CHAMBERLAIN CONTRE LA TOUX

Il ne contient pas de narcotiques.

Pied sauvé en 4 jours

"Rien autre chose que le Zam-Buk n'aurait pu faire cela", déclare Mme A. Berryman, 199 John Street North, Hamilton, en racontant comment elle rétablit son pied droit qu'une roue de voiture avait écrasé. "La chair était gravement meurtrie, noircie et enflée et la douleur me fit évanouir. Quand il me fut à peu près impossible de marcher, la mère de mon mari me fit essayer le Zam-Buk. Le résultat a été merveilleux.

"En moins de DEUX JOURS toute l'inflammation et la décoloration n'existaient plus et la douleur était disparue. En QUATRE JOURS grâce à l'emploi judicieux du Zam-Buk je pouvais marcher comme d'habitude, mon pied était parfaitement rétabli.

Le Zam-Buk est un merveilleux antiseptique qui fait rapidement disparaître l'infection et les maladies de la peau et fait croitre une nouvelle chair saine. Aucun onguent ordinaire ne peut être comparé au Zam-Buk. Procurez-vous-en une boîte aujourd'hui. 50c chez tous les marchands ou ECHANTILLON GRATUIT envoyé contre 1c pour couvrir les frais de poste, en s'adressant à la Zam-Buk Co., Toronto.

ZAM-BUK

CICATRISE !

L'HON. A. MEIGHEN ARRIVE ICI, CE SOIR

Le très Honorable Arthur Meighen, chef de l'Opposition conservatrice au Parlement fédéral, arrive à Montréal ce soir et passera la soirée à rencontrer des amis politiques.

Samedi matin, des délégations du club Cartier-Macdonald et de l'Association libérale-conservatrice, accompagneront l'ex-premier ministre à la gare Bonaventure d'où il s'embarquera pour se rendre avec les honorables R. Monty, A. Fauteux et C.-C. Ballantyne, MM. John-A. Sullivan, Arthur Lalonde, F. Desrochers, pour Valleyfield. A ce dernier endroit, à 2 heures 30, il y aura une grande assemblée, au théâtre Royal, et les personnages nommés plus haut prononceront des discours, ainsi que Me Arthur Plante, député conservateur de Valleyfield, à la législature. Le retour à Montréal se fera vers 9 heures 30.

Le train transportant le groupe à Valleyfield part à 8 heures 15, de la gare Bonaventure. Tous les amis du parti qui désirent se rendre à Valleyfield pour accompagner l'ex-premier ministre peuvent obtenir les renseignements en s'adressant à M. Arthur Lalonde, organisateur conservateur, 35 rue Saint-Jacques.

Lundi, le 28 janvier, l'hon. A. Meighen inaugurera officiellement les nouveaux quartiers généraux de l'association libérale-conservatrice, à l'hôtel Mont-Royal. Pendant que les invités se rassembleront au 9e étage, M. Meighen, et M. Monty expliqueront les doctrines conservatrices. Les discours seront transmis par le radio. Après le dîner on dansera. L'hon. M. Meighen partira, mardi matin, 29 janvier, pour se rendre à Québec, où il prononcera un discours au manège militaire. Le lendemain, M. Meighen se rendra à Lévis.

POUR L'OBSERVANCE PLUS STRICTE DU DIMANCHE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — L'exécutif principal de l'ordre des Chevaliers de Colomb a envoyé une délégation, hier,auprès du premier ministreTaschereau pour demander au gouvernement d'adopter certaines mesures en vue de faire observer davantage les lois concernant l'observance du dimanche. Aucune réponse formelle n'a été faite.

AU 85e REGIMENT

Le 85e Régiment, converti en unité urbaine, doit commencer incessamment l'entraînement dans ses nouveaux quartiers, à l'arsenal de la rue Craig. Afin d'encourager le recrutement, des jeux et des amusements ont été mis à la disposition des hommes et sous-officiers qui pourront y trouver tous les avantages d'un club sportif et social.

Le lieutenant-colonel N.-A. Millette et les officiers invitent les jeunes gens à venir se récréer et à inscrire leur nom aux quartiers, les mardis et vendredis de chaque semaine, après huit heures du soir.

BONNE SANTE ! SECRET DE LA BEAUTE

La beauté tient au soin qu'une femme prend d'elle-même, et à tenir à distance ces maladies terribles particulières à son sexe, qui l'accablent et laissent sur sa physionomie ces traces révélatrices. Les yeux brillants, le pas élastique et un teint clair n'accompagnent jamais les maladies organiques. Un air affligé, un teint jaunâtre, des cercles noirs sous les yeux, la lassitude, maux de tête et mélancolie, tels sont les symptômes indicateurs des maladies de la femme. Les femmes ainsi affectées devraient immédiatement prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, composé de racines et herbages, le remède le plus puissant pour vaincre les maladies des femmes et leur donner la santé et la beauté. (ann)

Si l'eau ne lui fait pas de tort — il en sera de même du

"TOTO"

Le savon pour la soie et la laine

3 paquets 25c, chez votre épicier.

Protégez la Gorge

et la plupart des maladies épidémiques passeront outre.

La plupart des infections commencent dans la gorge. Dans les foules favorables à l'expansion des microbes, dans les rues poussiéreuses, durant les épidémies, ou quand votre résistance corporelle est faible, Formamint vous protégera contre l'infection, parce qu'il détruit les germes à leur port d'entrée, la gorge. Dans toutes les pharmacies.

Formamint

PASTILLES GERMICIDES POUR LA GORGE

Pour éviter l'infection, faites dissoudre une pastille Formamint dans la bouche à toutes les heures ou à toutes les deux heures.

LES TRIBUNAUX CIVILS

L'hon. juge de Lorimier a condamné le Crédit montréalais limitée à payer à Mackay and Currie Limited la somme de $2,594.07, soit le prix d'une certaine quantité de charbon achetée par l'agent de la défenderesse.

La compagnie Mackay and Currie déclarait que l'agent lui avait dit que le Crédit montréalais était propriétaire de cinq conciergeries où, plus tard, du charbon fut livré. Elle ajoutait que la défenderesse lui avait d'ailleurs laissé entendre que l'individu qui avait acheté le charbon était bien son agent. La défenderesse prétendit, de son côté, qu'elle ne possédait pas de conciergeries, qu'elle n'avait autorisé son agent à acheter du charbon que pour deux des conciergeries en question, et que l'agent avait excédé ses pouvoirs en achetant du charbon dont on réclamait maintenant le prix.

Dans sa décision, le juge a fait remarquer que bien que l'agent ait acheté du charbon pour deux conciergeries sans autorisation réelle, la défenderesse avait cependant donné à la compagnie Mackay and Currie raison de croire que l'agent était autorisé à en acheter pour lesdites conciergeries. Par son acte, la défenderesse se trouvait à avoir confié un mandat tacite à son agent et la compagnie Mackay and Currie ne devait pas souffrir du fait que l'agent avait abusé de la confiance qu'on avait mise en lui. Jugement a donc été rendu condamnant le Crédit Montréalais limitée à payer le montant plus haut mentionné.

UNE SUCCESSION

La Cour d'appel est actuellement saisie d'une cause de Dame F. Desjardins et autres, appelants, contre Dame M.-R. Bolté, intimée. J.-A. Girard est mis en cause. Il s'agit du testament de C.-M. Desjardins, décédé le 26 mars 1922.

Après avoir fait certains legs particuliers, le testateur donnait le résidu de ses biens à sa fille, Marie-Blanche Desjardins, qu'il instituait sa légataire universelle résiduaire. Advenant le décès de celle-ci, sans enfants, les biens provenant de la succession retournaient aux autres légataires. Or, Marie-Blanche Desjardins mourut le 11 juin 1922. Il s'agissait alors de savoir en faveur de qui la substitution s'ouvrait. Dame M.-R. Bolté prétendait être une des personnes visées par le testament alors que Dame Desjardins et les autres héritiers soutenaient le contraire.

Le 19 octobre dernier, l'hon. juge Bruneau se prononça en faveur de Dame Bolté qu'il déclara propriétaire du septième indivis des biens de feu C.-M. Desjardins. C'est ce jugement qui est porté en Cour d'appel.

PRINCESS Deux fois par jour

VERA GORDON — Dans une nouvelle comédie dramatique intitulée 'America'

JOE FEJER — Et son célèbre orchestre hongrois

CLARENCE NORDSTROM & CO. FRANK DAVIS & ADELE DARNELL JANS & WHALEN—TRIO MEDINI — BILL DOOLEY — JULIUS FURST

TWICE DAILY **GAYETY** 2:15 AND 8:15 P.M.

COLUMBIA BURLESQUE

"BOSTONIANS"

de CHAS. H. WALDRON et MELINO-LIZZETTE et KOGAN

77-3E

Cette Etiquette vous Convient-elle

"Pleasure Mad"

Un drame de richesse très empoignant !

PALACE Maintenant à l'affiche de 1 à 11 p.m.

A partir de dimanche

Richard Barthelmess

dans

'21'

Dick de nouveau dans un rôle moderne —une véritable histoire d'amour.

PALACE

Passe Temps

St-Denis et Ste-Catherine

AUJOURD'HUI A DIMANCHE : MARGUERITE DE LA MOTTE et MARJORIE DAW dans "WANDERING DAUGHTERS"

Avec titres en français.

CRYSTAL PALACE

Aujourd'hui et demain—JACK HOXIE dans "RED WARNING" et "RUSTLING BUSTER, drame Western. "BEASTS OF PARADISE" No 9. Comédie et autres vues

ALEXANDRA Aujourd'hui et demain.

"THE GOLD DIGGERS" de DAVID BELASCO avec Hope Hampton et Wyndham Standing

Série et comédie

CE SOIR--Soirée de Jazz

REX AUJOURD'HUI et DEMAIN

"THE COMMON LAW" avec Corinne Griffith et Conway Tearle

Comédie et autres vues

HOTEL PLACE VIGER

Diner-Sauterie

Tous les samedis soirs

ORCHESTRE SPECIAL

Un dollar et cinquante sous.

Réserve de places

Main 5720. 78-2 E

EUCHRE et BAL

Organisé par les employés de Magasins en Gros.

Samedi le 19 janvier 1924 à la PALESTRE du NATIONAL

Entrée, 658 St-André

De nombreux prix de euchre seront distribués aux gagnants. La musique sera fournie par Phil. Kirth. Admission 50c

Comité d'organisation : Edmond Boies. Raoul Bélair. Arthur Létourneau

EUCHRE ET DANSE

donné par la LOGE SAINTE-MARIE, No 234, B. of R., C. of A.

Sous le patronage de l'hon. M. MARTIN, maire de Montréal ; F. McKENNA, prés. div. No 4 ; échevin J.-A. VAILLANCOURT, et des officiers de la Loge.

CE SOIR, LE 18 JANVIER 1924, A 8 HEURES P.M.

à la PALESTRE DU NATIONAL, 658, rue St-André

MAGNIFIQUES PRIX

200 prix : $45 en or : 3 prix de $10 en or ; 3 prix de $5 en or.

BILLET (taxe comprise) . . . . . 50 sous

VESTIAIRE. . . . . 25 sous

J. RAJOTTE, directeur de danse.

A. DAVID, directeur de l'orchestre East Mount Dance Orchestra.

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS

CETTE SEMAINE

"LE FILS NATUREL"

Pièce en 3 actes d'Alexandre Dumas, fils

75-5E

A L'AFFICHE

Loew's

Sans interruption de 1 à 11 p.m.

BETTY BALFOUR

La Reine du Bonheur de la Grande-Bretagne

dans "SQUIBS", M. P."

Suivez la foule et votez pour Squibs!

A PARTIR DE DIMANCHE

LENORE ULRIC dans "TIGER ROSE"

de David Belasco

—Et en plus—

La plus intéressante représentation de la saison

"Théâtre Comique Russe"

Avec Mischa Nisaroff et une troupe d'artistes du THEATRE DE MOSCOU, RUSSIE

ELECTRA

Aujourd'hui et demain

POLA NEGRI, ANTONIO MORENO et WALLACE BEERY dans

"THE SPANISH DANCER"

en 10 parties. Titres français

COMEDIE ET AUTRES

MIDWAY

Superbe programme double aujourd'hui et demain.

JOHNNIE WALKER dans

"CHILDREN OF DUST"

et "DESIRE" avec toute une troupe d'étoiles. E

Mt ROYAL

143 Ave. Laurier ouest

Dernière fois aujourd'hui "PIONEER TRAILS" et "THE NEAR LADY"

Ce soir à 8.30

ORCHESTRE DE DANSE D'ADNEY DU RITZ-CARLTON

DOMINION

PAPINEAU COIN Mt ROYAL

AUJOURD'HUI et DEMAIN

DOUGLAS FAIRBANKS dans "THE NUT". Aussi "THE MARK OF THE BEAST" avec toute une troupe d'étoiles. Comédie et autres vues.

ARCADE

Mer., Jeu., Ven., 16, 17, 18 Jan.

GEORGE ARLISS dans "THE GREEN GODDESS"

Titres français. Splendide vaudeville, décors spéciaux. 1ère apparition en ville. Tirage de 6 prix en argent Mer. en matinée et Vendredi en soirée. Orchestre matinée et soirée. 77-3 E

NAPOLEON PALACE LORD NELSON

AUJOURD'HUI et DEMAIN RICHARD BARTHELMESS dans

'THE FIGHTING BLADE'

Titres en français — "THE STEEL TRAIL" No 10 — Comédie et gazette. E

LAURIER

St Catherine & Desery

MAISONNEUVE

ONTARIO & LASALLE

Aujourd'hui et demain

2—GRANDES ATTRACTIONS—2

"MOTHERS-IN-LAW"

Avec GASTON GLASS et RUTH CLIFFORD. Aussi

"SHIFTING SANDS" avec PEGGY HYLAND. Comédie Cameo et Gazette.

La vue la plus fascinante de l'année

BLACK OXEN

Tirée du fameux roman de Gertrude Atherton

A PARTIR DE DIMANCHE AU

CAPITOL

MARY PICKFORD in "ROSITA"

La favorite universelle dans la plus belle production de sa carrière.

La meilleure vue depuis "ROBIN HOOD"

C'est la première fois que Mary personnifie une adulte, elle est délicieuse dans cette jolie histoire d'amour.

A L'AFFICHE AU

CAPITOL

ORPHEUM COMÉDIE-FRANÇAISE

Cette semaine : Matinées, Jeudi, Samedi

Edgar BECMAN et Marcelle SARGYL

"LE DUC"

Semaine prochaine commençant dimanche

"LE DUEL"

73-3E

ORPHEUM Dimanche après-midi, 3 heures

EVA **GAUTHIER**

"La Divine Chanteuse Canadienne"

Billets en vente maintenant

Direction : J. A. Gauvin 75-5E

IMPERIAL MONTREAL THEATRE AND PICTURES

ANNONCE ! !

Par suite de la longue durée de la vue principale:

'THE PRODIGAL SON'

Il nous est nécessaire de changer l'horaire habituel de notre SOIREE DE CABARET

En conséquence, la vue ne sera montrée QU'UNE FOIS VENDREDI SOIR

C'est-à-dire à 7.30 hrs, précédée des potins, des fables et de la gazette hebdomadaire. VAUDEVILLE A 9.30

Puis le Cabaret. Ce changement n'est que pour ce soir

STRAND

Programme double aujourd'hui et samedi

COLLEEN MOORE dans "THE HUNTRESS"

(Titres en français)

TOM MOORE et ALICE LAKE dans "Modern Matrimony"

A partir de dimanche. Quelque chose de différent. Une production cinématographique de $3,000,000.00. Il a fallu 5 ans pour la compléter

Le Berceau du Monde

Musique appropriée aux vues par William Eckstein et Armand Meerte

REGENT

Excellent programme double aujourd'hui et samedi

Richard Barthelmess dans "The Fighting Blade"

(Titres français)

VIOLA DANA dans "HER FATAL MILLIONS"

Comédie spéciale : "THE BIG IDEA"

CE SOIR: LES HARMONY GIRLS

PAPINEAU

Aujourd'hui et samedi

— ATTRACTION SPECIALE —

NORMA TALMADGE dans "ASHES OF VENGEANCE"

(Titres en français)

Buster Keaton dans 'The Frozen North' Snub Pollard dans "It's a Boy"

Fables, gazette et autres

CE SOIR: LES MELODY KINGS

BELMONT

Aujourd'hui et samedi, programme double

BETTY BLYTHE dans "Fair Lady"

CHARLES RAY, dans "R. S. V. P."

SNUB POLLARD dans "THE OLD SEA DOG"

PLAZA

Aujourd'hui et samedi, programme double

Une troupe d'étoiles dans "A CHAPTER IN HER LIFE"

(Titres en français)

MICHAEL O'HALLORAN, grande distribution

CE SOIR

Finale du Concours de danse

CORONA

(1371 Notre-Dame Ouest)

Auj. et samedi. Grand programme double

KATHERINE MacDONALD dans "The Woman Conquers"

MARTHA MANSFIELD et SEENA OWEN, dans "The Leavenworth Case"

"Beast of Paradise" No 7

MOULIN ROUGE

Aujourd'hui votre dernière chance de voir

Marion Davies dans "LITTLE OLD NEW YORK"

Titres en français

Comédie spéciale et autres vues

EKERS INDIA PALE ALE

LA OU LES CONNAISSEURS S'ASSEMBLENT — DANS LES CLUBS EXCLUSIFS, DANS LES MEILLEURS HOTELS, DANS LES MAISONS PRIVEES — ON SERT TOUJOURS DE LA EKERS INDIA PALE ALE. CES HOMMES JUGENT LA BIERE COMME ILS JUGENT LES CHEVAUX ET POUR EUX LA BIERE EKERS EST LA PLUS PARFAITE DES BIERES.

DURANT TROIS-QUARTS DE SIECLE, ON A VISE A LA QUALITE DANS LE BRASSAGE DE LA BIERE EKERS—UNE QUALITE QUI PROVIENT DE L'EMPLOI DU MEILLEUR MALT ET DU MEILLEUR HOUBLON ET D'UNE MATURATION DE PLUSIEURS MOIS AVANT L'EMBOUTEILLAGE.

VOILA LES RAISONS POUR LESQUELLES LA EKERS EST LA PREFEREE DE CEUX QUI RECHERCHENT DANS UNE BIERE

MATURATION, FORCE et SAVEUR

La Meilleure qui soit

GEN. ELEC. ET IRON PIPE VIGOUREUX---LE TRAM & POWER

AFFAIRES de BOURSE

Wall Street, 18.—Les cours des valeurs de Bourse manifestaient encore des tendances à la hausse, aujourd'hui, en première heure, exception faite des titres pétrolifères pan-américains. Les achats initiaux se répartissaient à peu près également parmi les rails, les aciers et les spécialités favorites.

Cast Iron Pipe, au sujet duquel on annonce la déclaration d'un dividende privilégié trimestriel au taux de 7% pour tout l'exercice 1924, s'est hissé de trois points, tandis que National Lead, May Department Stores, Utah Securities, Central Leather Pfd., Davison Chemical et Pittsburg & West Virginia gagnaient de 1 à 1½ point.

Des réactions se sont produites, avant l'heure du midi, chez les industrielles en vue et représentatives. American Can, Baldwin et Corn Products abandonnaient un point; Studebaker, un demi-point.

Les devises européennes s'affaiblissaient de nouveau.

Vers une heure, les principaux chemins de fer et quelques titres d'ordinaire inactifs déployaient une vigueur notable. Lehigh Valley, Pittburgh & W. V. Ry., Continental Insurance, N.Y. Dock Pfd. et Brooklyn.

Union Gas gagnaient de 2 à 4 points.

Prêt à vue: 4%.

New-York, 18 — La cote moyenne de vingt titres du groupe industriel est de 96.42, une perte de .10.

Maximum pour 1923, 105.38; minimum, 86.76.

La cote moyenne de vingt titres du groupe ferroviaire est de 83.53, sans changement.

Maximum pour 1923, 90.51; minimum, 79.53.

Cours d'aujourd'hui communiqués par H.-M. Connolly & Co.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
Allis-Chalmers	49	49¾	49	49¾
Ame. Can.	107	107	106	106¾
Ame. Loco	73¼	73¼	73¼	73¼
Ame. Smelters	58½	..	..	..
Ame. Wool	76⅝	76⅝	76⅝	76⅝
Anaconda	36⅝	..	..	..
Baldwin Loco	122⅝	123⅛	121⅝	122
N. B.	55⅝	55⅞	55⅜	55¼
Atchison	98½	98⅝	98½	98⅝
Cal. Pete.	26⅛	26⅛	25⅞	25⅞
Gen. Leather	16⅞	17⅜	16⅞	17⅜
S. C. L.	63⅞	64¼	63⅞	64
C. N. J.	41½	41	40⅞	41
Corn Products	158¾	159⅛	158¾	159⅛
Crucible	67	67	66¾	66¾
Erie	25	25⅛	25	25
General Electric	200	201¼	200	200⅝
Gulf Seel	84	84	83¾	83¾
Insp. Copper	25½	..	..	..
Int. Marine Com.	7¾	..	..	..
Int. Nickel	13⅝	13⅝	13¼	13¼
Ken. Copper	35	35⅛	35	35
P. P. A.	52½	52⅝	52¼	52½
L. V.	68⅞	69⅛	68⅞	69⅝
P. P. P.	50⅝	51⅛	50⅞	51⅛
New Haven	18¾	19	18⅝	18⅞
New York Cent.	102⅝	102⅞	102⅝	102⅞
Nevada	12⅛	..	..	..
Pennsylvania	43⅞	43⅞	43⅞	43⅞
C. G. T.	55⅛	55⅛	55¼	55⅜
Reading	58¼	..	..	..
Rep. I. and Steel	54	54¼	53½	54¼
Rock Island	25¼	25¼	25⅛	25⅛
Southern Pacific	87⅜	87½	87⅜	87½
Studebaker	102⅝	102⅝	101⅝	102⅝
Texas Oil	44⅛	..	..	..
T. B.	65⅞	66	65⅞	65⅞
U.S. Ind. Alcohol	70⅞	72⅛	70⅞	71⅞
U.S. Rubber	40	..	..	..
U.S. Steel	101	101	100⅝	100⅝
U. T.	64⅝	..	..	..
Cosden	35⅝	35⅝	35⅝	35⅝
Willys-Overland	13	13⅛	12⅞	12⅞
Westinghouse	61½	..	..	..
D. S. V.	67½	68¾	67¼	67¾

* * *

A MONTREAL

Les "Powers" étaient très en vogue, à cours de hausse, cet avant-midi, en Bourse locale. Montreal Power et Bell Telephone Rts. s'achetaient facilement, mais à cours un peu réactionnaires après un début très ferme. Consolidated Smelters poursuivait son mouvement d'activité des jours précédents. Brazilian Traction était encore influencé par le cours du milreis. Gen. Electric bénéficiait d'avance des effets heureux et probables de son absorption par la compagnie américaine du même nom. Eastern Engineering faisait vedette chez les hors-liste.

On a annoncé la déclaration des dividendes suivants:

Brazilian Traction, 1 pour cent, payable le premier mars aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

Canada Cement, privilégié, 1¾ pour cent, pour le trimestre finissant le 31 décembre, payable le 16 février aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

Dominion Bridge Co., 1 pour cent, payable le 15 février aux actionnaires inscrits au livre le 31 janvier.

St-Lawrence Flour Mills, 1½ pour cent sur l'ordinaire et 1¾ pour cent sur le privilégié, payables le premier février aux actionnaires inscrits au livre le 21 janvier.

Bank of Toronto, 3 pour cent, pour le trimestre courant, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 9 février.

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien & Cie.—)

Steel of Canada—10 à 76¾; 5 à 76½; 25 à 76¼; 25 à 76¾.
National Breweries—35 à 55.
Abitibi P. & P.—25 à 62¾.
St. Maurice—50 à 106.
Twin City—4 à 68.
Bell Telephone—18 à 127; 4 à 127; 12 à 127¼; 6 à 127⅝; 2 à 127½.
Brazilian Traction—25 à 44½; 30 à 44⅝.
B. E. Steel 2nd Prf—25 à 14; 30 à 13¾.
Brompton P. & P.—10 à 40½.
Canada Cement—50 à 85.
Cons. Smelting—70 à 36¾; 65 à 36½.
Dom. Glass—75 à 105; 25 à 104¾.
Dom. Textile—5 à 64½; 10 à 64½.
Laurentide Co.—200 à 92¾; 5 à 92½.
Montreal Power—108 à 142; 20 à 142½; 35 à 142¼; 105 à 142⅛.
Que. Power—34 à 68; 38 à 68⅛.
Quebec Ry—133 à 16⅝.
Spanish River—40 à 101¾.
Mont. Telegraph—60 à 52.
Mackay—13 à 115.
Crown Reserve—300 à 74.
Canada Car—65 à 38¼.
Canada Car Prf—100 à 86.
Canadian Converts—5 à 89; 50 à 88½.
Dom. Canners—10 à 32.
Bell Tel. Rights—1408 à 4; 1 à 4⅛; 26 à 4; 3 à 4⅛; 10 à 4.
Steel of Canada—100 à 76.
National Breweries—25 à 54⅞, 5 à 54⅝.
Steel Pfd.—5 à 102.
Asbestos Corp.—140 à 30.
Bell Telephone—10 à 127½, 61 à 127⅝, 13 à 127¾, 29 à 127⅝.
Brazilian Traction—90 à 44¼.
B. E. Steel 2nd Prf.—45 à 13¾, 149½ à 13¾.
Brompton P. & P.—235 à 40½.
Cons. Smelting—155 à 36½, 100 à 36⅝, 395 à 36½, 50 à 36⅜, 260 à 36¼, 5 à 36⅜.
Canada Steamship Pref.—17 à 43, 76 à 43¼, 2 à 43½.
Montreal Power—185 à 142¼.
Price Bros.—35 à 42.
Spanish River—60 à 101.
Spanish River Prf.—25 à 107.
Shawinigan—10 à 124¼.
Canada Car—5 à 38¼.
Canada Car Prf.—10 à 86.
Dom. Can.—40 à 32.
Bell Tel. Rights—30 à 4, 258 à 4⅛.
Banques, 10 hrs à midi.
Montréal—10 à 242; 1 à 240.
Royal—12 à 213.
Hochelaga—30 à 150¼; 12 à 150⅛.
Molsons—15 à 155.
Obligations, 10 hrs à midi
Cedars Rapids—4000 à 98.
Quebec Ry Bonds—82 acheteurs.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Steel of Canada—70 à 76⅝, 25 à 76⅝, 10 à 76¾, 100 à 76½.
National Breweries—40 à 55.
Bell Telephone—56 à 127 à 126½ à 127.
Brazilian Traction—60 à 44½, 10 à 44¾, 20 à 44½.
Brit. Emp. Steel Com.—50 à 4.
B. E. Steel 2nd Prf.—25 à 14.
Brompton P. & P.—40 à 41, 150 à 40⅞.
Cons. Smelting—165 à 36½, 100 à 36⅝, 100 à 36½, 25 à 36⅜, 260 à 36⅛, 95 à 36⅜, 25 à 36⅝, 65 à 36¾, 60 à 36⅝.
Dom. Glass—165 à 105½, 5 à 105.
Laurentide Co.—75 à 92¾.
Monrteal Power—255 à 141½; 80 à 142; 30 à 141⅞; 185 à 142.
Price Bros.—10 à 42.
Spanish River—4 à 101½.
Spanish River Prf—10 à 108.
Toronto Ry—75 à 81¾.
Canada Cement Prf—5 à 100.
Can. Car—35 à 38½.
Canada Car prf—50 à 86.
Dom. Canners—60 à 32¼ à 32.
Can. Cottons—50 à 109.
Mont. Tramways—25 à 156.
Crown Reserve—2175 à 74.
La Banque Hochelaga—10 à 150.
Bell Rts. 19 à 4; Nat. Brew., 50 à 55; Steel, 25 à 76⅝; Winnipeg Pfd., 25 à 64½; Victs. 43, 1000 à 100; Alcohol, 100 à 27⅜; East. Engineer, 30 à 26½; Mont. Ont., 1000 à 18.

DES CHANGEMENTS A LA BOURSE DE WINNIPEG

Winnipeg, 18.—Ceux qui ont fait des placements sont informés de ne pas s'alarmer si les stocks dans lesquels ils sont intéressés ne sont cotés qu'à la moitié de leur valeur sur la liste de la Bourse de Winnipeg, a déclaré M. Harry Ford, président de la Bourse.

"Notre nouvel amendement est en vigueur, a-t-il déclaré, les actions sont maintenant cotées sur une base de tant par action, au lieu de l'être sur un pourcentage, comme dans le passé. Ce changement est fait en vue d'amener notre Bourse au système employé par toutes les Bourses du continent.

"Ainsi, quand une action d'une valeur au pair de $50 était cotée à 60 sous l'ancien système, elle le sera maintenant à 30, d'après le mode nouveau. De fait c'est la même chose.

"Sur la base du pourcentage, un stock est coté à 60 cents pour un dollar; les cotes sur une base de tant par action, signifient qu'un stock côté à 30, par exemple, se vend à $30 par action. Sur un stock d'une valeur au pair de $50, la cote donne la même valeur pour l'action."

DEVELOPPEMENTS DE L'AFFAIRE DU "3 R. SHIPYARDS"

La cité de Laviolette refuse d'accepter le bordereau du liquidateur.

RECLAMATIONS

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 18. — Des développements sensationnels viennent de se produire dans l'affaire de la "Three Rivers Shipyards", dont la ville de Trois-Rivières avait garanti les débentures et que tous les tribunaux du pays ont condamné à payer.

Afin de protéger suffisamment ses créances dans cette affaire, la ville a décidé de mettre immédiatement la fiduciaire, la "Sun Trust Company" de Montréal, en demeure de produire sans délai une réclamation entre les mains du liquidateur, M. Gordon-W. Scott, pour le montant que la ville a été appelée à payer aux porteurs d'obligations de la "Three Rivers Shipyards Co.", à la suite de la garantie qu'elle avait donnée. Si la "Sun Trust Co." refuse ou néglige de le faire, la ville en produira une elle-même.

La ville a aussi décidé de ne pas accepter le projet de bordereau de dividende préparé par le liquidateur Scott.

Il s'agit d'un montant de $114,242.11 se fractionne en deux: $109,516.15 en vertu du jugement condamnant la ville à payer cette somme à la "Sun Trust Company", et les frais qui s'élèvent à $4,725.96.

La ville prétend qu'elle a un privilège pour ces deux montants en vertu d'un acte de fiducie passé en 1917.

Cette réclamation de $114,242 est produite en outre de celle que la ville a déjà pour taxes municipales et scolaires.

De ce dernier chef, la ville réclame $43,431.03.

D'après le rapport de l'avocat de la cité au conseil, les taxes municipales sont privilégiées sur les biens meubles. Elles doivent être perçues sur le produit de ces biens meubles, et non pas sur le produit des immeubles, comme le fait le liquidateur.

L'autre créance de la ville est garantie, soit par hypothèque, gage ou nantissement sur les immeubles et les meubles pour la somme que la ville a garantie à la "Three Rivers Shipyards".

D'après le bordereau du liquidateur, celui-ci aurait perçu par la vente des biens meubles des sommes plus que suffisantes pour payer en entier toutes les créances de la ville. C'est du moins là l'opinion de l'avocat de la cité des Trois-Rivières.

Dans son projet de bordereau, le liquidateur ne colloque la Corporation que pour ses taxes municipales et scolaires et cette collocation est portée sur le produit de la vente des immeubles. Je ne crois pas que la chose soit régulière.

"De plus, ce projet de bordereau ne fait aucune mention de la réclamation que la ville possède en vertu de l'acte de fidéi-commis. Ceci provient peut-être du fait que le fiduciaire, la "Sun Trust Company" n'a pas encore produit de réclamation."

Devant tous ces faits, la ville a décidé d'agir dans le sens indiqué plus haut.

UN IMPORTANT JUGEMENT SUR LA LOI DES FAILLITES

Trois-Rivières, 18—Un important jugement sur la loi des faillites, venant à l'encontre d'un jugement du juge en chef sir François Lemieux dans une cause du même genre, a été rendu hier par l'hon. juge J.-Alfred Désy dans une cause de la maison Laporte, Martin, Ltée, Lowney's et J. V. Boudrias, Ltée, de Montréal, requérants, contre J.-F. Camirand, Ltée, de Ste-Angèle-de-Laval, débiteur. M. Wilfrid Damphousse, avait été nommé séquestre-intérimaire dans cette affaire.

M. J.-P.-E. Gagnon, comptable, agissant comme sequestre officiel pour la division de faillite de Québec (No 2) a produit une contestation disant que Camirand Ltée, avait fait faillite en ses mains, que les requérants Boudrias et Lowney's lui avaient transmis leurs créances et qu'il y avait, dans ce cas, litispendence et que les procédures en faillite faites par lui ne pouvaient être méconnues.

L'avocat des requérants répondit que le paragraphe 3 de l'article de la loi des faillites impose au débiteur l'obligation d'offrir la cession au séquestre-officiel de la division de faillite où se trouve son commerce et que toutes les procédures faites dans une autre division sont nulles.

Il demandait le renvoi de la contestation de Gagnon, ce que le tribunal a accordé, se basant en partie sur les considérants suivants:

"Considérant qu'en décrétant qu'une procédure commencée dans un district ou une division de faillite autre que celui ou celle où elle aurait dû commencer pouvait être transférée à celui-ci ou celle-ci, la règle 12 édictée en 1920 suppose que la dite procédure, dans le district ou la division de faillite où elle a de fait commencé, a pu produire quelques effets, mais que cette même règle ne peut évidemment pas avoir d'application aux cas prévus par l'article 9, paragraphe 3, édicté en 1923, lorsque ce dernier article déclare formellement que la cession autorisée faite "dans une autre division de faillite que dans celle de la localité du débiteur sera inefficace"; et partant, sans effet;

"Considérant qu'il résulte de ces dispositions que toute cession autorisée offerte ailleurs et autrement qu'au séquestre-officiel de la division de faillite de la localité du débiteur, doit être tenue pour inefficace et sans valeur, le tribunal n'ayant pas à en tenir compte;

"Considérant que la dite cession offerte par le débiteur en dehors de la division de faillite de sa localité étant inefficace et n'ayant aucune valeur légale, il était et est inutile pour les requérants d'en demander la nullité;

"La Cour rejette avec dépens la contestation du contestant".

La Cour en conséquence ordonne que J. F. Camirand, Ltée, ayant son principal bureau d'affaires en la paroisse de Ste-Angèle-de-Laval, district judiciaire de Nicolet, soit déclaré en faillite.

L'hon. juge Désy siégeait dans cette cause pour la division de faillite No 5, comprenant les districts judiciaires Trois-Rivières et Nicolet.

EN COULISSE SPECULATIVE

A 11 hrs a.m	Acheteur	Vendeur	Ventes
Can. Ind. Alcohol	27¾	28	100 à 27¾
Dryden Paper	3	..	
Eastern Enging.	26	26¼	100 à 26¾
			130 à 25¼
			50 à 26½
			120 à 25
			20 à 25¼
Laur. Power	..	97½	
Manitoba Power			25 à 19½
Mont. T. & P.	7⅝	8	
Saguenay P. & P			60 à 40
South. Can. P.	49	49⅝	40 à 49½
			10 à 49⅝
St. Maurice P.	..	58	
Argonaut G. M.	56	51	
Hollinger G. M.		12.40	133 à 12.40
Indian Mines	65	66	

RAPPORT ANNUEL DES CHEMINS DE FER NATIONAUX

Les revenus nets de 1923 accusent une augmentation très considérable.

CHIFFRES PROVISOIRES

Un communiqué officiel de sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada, annonce que les revenus nets de ce réseau, au cours de l'année 1923 se sont élevés à $20,121,447, ce qui représente une augmentation sur 1922 de $17,646,935.

Le communiqué dit:

"Les chiffres suivants donnent brièvement le bilan de 1923 du Chemin de fer national du Canada, comparé à celui de 1922:

	Revenus bruts
1923	$254,662,447
1922	233,656,888
Augmentation	$ 21,005,559
	Dépenses
1923	$234,535,000
1922	231,176,376
Augmentation	$ 3,358,624
	Revenus nets
1923	$ 20,127,447
1922	2,480,512
Augmentation	$ 17,646,935

"Les chiffres de 1923 sont sujets à quelques légères altérations, car quelques-uns des item entrés aux revenus et aux dépenses sont des prévisions, mais la révision n'affectera pas beaucoup le présent bilan.

Ces chiffres parlent par eux-mêmes et des informations détaillées sur toutes les questions intéressantes se rapportant au Chemin de fer national du Canada seront publiées dans le rapport officiel actuellement en voie de préparation; mais l'administration désire faire connaître sans tarder au peuple canadien le résultat général de ses opérations.

Il est impossible de discuter en détail maintenant les affaires de la compagnie, mais les directeurs et le président se croient justifiés de profiter de cette occasion pour exprimer l'espoir que les services rendus en 1924 mériteront le même support généreux que celui accordé par le public au cours de l'année qui vient de finir. Le bureau de direction désire particulièrement rendre hommage à l'excellent service donné par les chefs de service et les employés, service qui a beaucoup contribué à amener ces excellents résultats."

* * *

On espère toujours que le déficit du réseau ferroviaire de l'Etat canadien, va se dissoudre, un jour, dans une nouvelle ère de prospérité.

Les recettes brutes du Chemin de fer national du Canada, durant la semaine terminée le 14 janvier 1924, se sont élevées à $4,169,482, ce qui représente une diminution de $142,557 sur la semaine correspondante en 1923.

Les recettes brutes du même réseau, depuis le 1er janvier jusqu'au 14, s'élèvent à $8,188,191, ce qui représente une diminution de $368,167 sur la période correspondante de 1923.

Les recettes brutes du Chemin de fer national du Canada, durant la semaine terminée le 7 janvier 1924, se sont élevées à $4,018,709, ce qui représente une diminution de $225,610 sur la semaine correspondante en 1923.

Les recettes brutes du même réseau, du 1er janvier jusqu'à date du 7, se sont élevées à $4,019,709, ce qui représente une diminution de $225,610 sur la période correspondante en 1923.

Sir Henry Thornton, président du chemin de fer Canadien National, devait donner, hier après-midi, une conférence devant les membres du "American Women's Club", mais une fâcheuse indisposition l'a empêché à la dernière minute de se rendre.

Les dernières nouvelles que nous avons eues de la santé de sir Henry nous ont appris qu'il se portait mieux.

On annonce le départ pour raisons de santé de M. W.-S. Cookson, gérant du bureau des tarifs et des billets du Chemin de fer national du Canada. M. Cookson a obtenu un congé illimité. Son successeur est M. Robert-E. MacLead, assistant du gérant du trafic voyageur.

* * *

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 janvier, s'élèvent à $2,986,000, contre $2,968,000, pour la semaine correspondante de l'année dernière, ce qui est une augmentation de $18,000.

Londres, 18—Sir George Brown, gérant européen du Pacifique Canadien, se rétablit graduellement de l'opération qu'il a subie la semaine dernière.

UNE LOI CONFIRMEE

Washington, 18—La Cour Suprême a confirmé aujourd'hui la loi du transport obligeant les chemins de fer à diviser l'excédent de leurs revenus avec le gouvernement.

La poursuite avait été prise par le chemin de fer Dayton Goose Greek, du Texas, mais lorsque la cause arriva en Cour Suprême, dix-neuf des plus importantes compagnies faisaient cause commune avec le Dayton Goose Greek.

CET EMPRUNT FERROVIAIRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — On sait que sous les auspices du ministère des Finances, les chemins de fer nationaux émettront des obligations pour un montant de 50 millions. Une entrevue à ce sujet a eu lieu dans le bureau de l'hon. James Robb, ministre intérimaire des Finances, entre MM. Robb, Graham et sir Henry Thornton. Ce sera la seconde émission du genre depuis la dernière session. En juillet, une émission de $22,500,000 fut lancée, pour l'achat de matériel. Les deux émissions furent approuvées par le Parlement. L'émission de juillet fut achetée par un syndicat canadien à un taux de 5%. Le taux pour l'émission actuelle n'a pas été fixé.

Sir Henry est venu à Ottawa pour préparer les estimés d'appropriations qui seront demandées à la prochaine session. La situation financière du réseau, dit-on, est meilleure et ses demandes au trésor national seront modifiées cette année.

Le bill des embranchements sera présenté de nouveau, mais avec des modifications. On ne proposera pas de construire l'embranchement du comté de Pictou: mais ceux de l'Ouest demeurent dans le projet.

On croit que l'an dernier le bill fut rejeté par le Sénat parce que, au lieu d'estimés annuels, il prévoyait un programme de trois ans. L'estimé original de trente millions est maintenu.

REDUCTION DE TAUX DE FRET

Calgary, 18. — M. D.-C. Coleman, vice-président du Pacifique Canadien, et chargé de l'administration des lignes de l'ouest de cette compagnie, vient d'annoncer qu'en vue de venir en aide aux colons établis dans le district de la Rivière-de-la-Paix, sur le réseau du Edmonton and Dunvegan Ry., subsidiaire du Pacifique Canadien, une certaine réduction dans les taux de fret pour le transport du grain sera mise en vigueur à partir du 19 courant. Cette réduction sera assez substantielle comme on pourra le voir par les quelques chiffres suivants: de Spirit River et Berwyn à Vancouver, elle sera de 2 sous par 100 lbs; de Grande-Prairie à Vancouver, de 2½ sous et de Clairmont, de 3 sous. De Berwyn et Spirit River à Fort-William, la réduction sera de 4 sous par 100 lbs et de Grande-Prairie, elle sera de 5 sous.

LA COTE DES GRAINS

Winnipeg, 18—Prix au comptant:

Blé: No 1 nord, 96⅞; No 2 nord, 93⅞; No 3 nord, 89⅜; No 4, 84⅛; No 5, 77⅛; No 6, 73⅜; picotin, 70⅜; picotin, 70⅜; sur voie, 97⅜.

Avoine: No 2 cw, 39⅝; No 3 cw, 37¼; extra No 1 picotin, 37⅝; No 1 picotin, 36⅝; No 3 picotin, 34⅝; rejeté, 31⅜; sur voie, 40⅜.

Orge: No 3 cw, 62⅝; No 4 cw, 61⅛; rejeté, 56⅛; picotin, 56⅛; sur voie, 61⅜.

Lin: No 1 nwc, 216⅝; No 2 cw, 212⅜; No 3 cw, 193⅛; rejeté 193⅛; sur voie, 217⅜.

Seigle: No 2 cw, 66⅝.

LES FINANCES PROVINCIALES DU DOMINION

Les revenus et dépenses des provinces ont triplé en quinze ans.

CHIFFRES COMPARATIFS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Le Bureau fédéral de la statistique publie un rapport sur les finances des gouvernements provinciaux en 1921. Le fait le plus saillant qui ressort de ces statistiques est l'augmentation extraordinaire des revenus et des dépenses des provinces depuis 15 ans. En 1906 les revenus ordinaires de toutes les provinces se totalisaient à $23,027,122 ou à $3.70 par tête de population et les dépenses ordinaires étaient de $21,169,968, ou de $3.43 "per capita". En 1916 les revenus étaient de $50,015,795 ou $6.23 "per capita" et les dépenses de $53,826,219 ou $6.71 "per capita". En 1921 les revenus s'élevaient à $102,030,459, soit $11.63 "per capita", et les dépenses à $102,569,517, soit $11.69 "per capita". On constate donc que les revenus et les dépenses ont triplé en 15 ans. Ils ont doublé dans les 5 ans de 1916 à 1921. Voici les recettes "per capita" de chaque province, en 1906, 1916 et 1921:

Province:	1906	1916	1921
Ile du P.-Edouard	$2.63	$5.59	$8.69
Nouvelle-Ecosse	2.92	4.27	8.76
Nouv.-Brunswick	2.60	4.28	7.46
Québec	2.93	4.43	6.74
Ontario	3.04	5.08	10.37
Manitoba	6.09	10.65	15.74
Saskatchewan	6.73	7.41	15.56
Alberta	7.63	10.64	13.84
C.-Britannique	11.35	13.76	29.01
Total	$3.70	$6.23	$11.63
Dépenses "per capita":			
Ile du P.-Edouard	$2.69	$4.98	$7.83
Nouvelle-Ecosse	2.89	4.25	8.93
Nouv.-Brunswick	2.57	4.25	8.85
Québec	2.84	4.33	6.19
Ontario	2.86	4.67	9.74
Manitoba	4.58	11.10	16.49
Saskatchewan	5.42	8.12	16.04
Alberta	7.95	12.13	22.28
C.-Britannique	8.68	22.05	29.05
Moyenne	$3.43	$6.71	$11.69

LES RECETTES ORDINAIRES

L'on sait encore, ajoute le rapport, que, en 1922-1923, les recettes ordinaires des neuf provinces s'élèvent à plus de 116 millions, tandis que les dépenses furent de $113 millions. Les recettes ont donc augmenté de 14 millions sur 1921, et les dépenses, de dix millions.

L'augmentation des recettes, de 1916 à 1921, provient surtout des produits forestiers, qui rapportèrent $11,077,069, en 1921, comparativement à $5,136,274, en 1916; les droits de successions, qui passèrent de $4,714,829 à $8,546,823; l'impôt sur les corporations, qui passa de $7,217,548 à $18,360,120, et les licences, qui montèrent de $3,785,769 à $14,271,483.

L'augmentation des dépenses est due surtout aux dépenses du "gouvernement civil", qui passèrent de $4,011,701 à $7,928,897; à l'administration de la justice, qui coûtait $5,182,299, en 1916, et $7,890,601, en 1921; aux travaux publics, qui passèrent de $10,652,371 à $16,387,111; à l'éducation, qui nécessita $20,474,528, comparativement à $9,964,552; aux hôpitaux, qui exigèrent $8,864,862, comparativement à $3,936,834. L'intérêt sur la dette publique passa de $7,817,844 à $19,818,266.

Huit provinces, ne comprenant pas l'Alberta, virent les droits de succession augmenter de onze millions, en 1922.

Ces huit provinces payèrent $23,950,051 pour intérêts sur la dette publique, en 1922.

La dette publique des provinces a considérablement augmenté. Les actifs sont aussi augmenté, surtout à cause de la hausse des fonds.

AFFAIRES DE BANQUE

Les compensations bancaires de 28 villes du pays accusent, cette semaine, une augmentation de 4.9% par rapport à l'an dernier. Le tableau suivant complète les chiffres déjà publiés:

VILLES DE L'EST

Toronto	$113,746,065	+	$3,635,723
Montréal	99,497,169	+	3,486,027
Ottawa	8,261,726	+	1,774,736
Québec	5,048,044	—	63,557
Hamilton	4,850,910	—	349,685
London	3,222,942	+	625,613
Windsor	2,825,164	—	1,422,631
Halifax	2,751,141	+	318,105
St. John	2,667,161	+	449,647
Brantford	934,946	+	122,441
Kitchener	789,723	—	152,792
Peterboro	778,516	+	164,555
Moncton	755,210	—	198,184
Sherbrooke	750,692	+	89,381
Kingston	576,010	—	26,995
Total	$252,514,519	+	$8,452,389

VILLES DE L'OUEST

Winnipeg	$41,839,394	+	$3,729,984
Vancouver	13,765,282	+	3,151,892
Calgary	6,746,478	+	2,012,960
Edmonton	4,064,087	+	619,254
Régina	2,297,140	—	257,939
Victoria	1,849,525	—	225,756
Moose-Jaw	1,019,202	—	47,905
Fort-William	825,523	+	87,384
Saskatoon	603,959	—	696,746
N.-Westminster	522,563	+	129,296
Lethbridge	491,135	+	9,177
Brandon	422,571	+	114,889
Prince-Albert	337,257	+	21,255
Total	$76,165,104	+	$7,028,805
Total de l'Est	252,514,519	+	8,452,389
Grand total	$328,679,623	+	$16,481,194

SUGGESTIONS BANCAIRES — Dans les cercles financiers d'Ottawa, de Montréal et de Toronto, on suggère, pour faire droit aux réclamations de ceux qui, comme Mgr Fallon, demandent une plus grande protection pour les déposants des banques canadiennes, qu'un fonds d'assurance contre les faillites bancaires soit institué. Ce fonds, qui serait entre les mains du gouvernement fédéral et serait commun à toutes les banques, serait formé par les banques elles-mêmes qui y verseraient une certaine proportion de leurs revenus annuels. Après un certain temps ce fonds s'élèverait à une proportion convenable du montant total des dépôts, soit dix pour cent par exemple. Lorsqu'une banque s'écroulerait, on n'aurait qu'à puiser dans les fonds d'assurance pour rembourser les déposants, sans affecter la situation des autres banques. Comme le montant total des dépôts est actuellement de $1,730,000,000, il faudrait constituer, après une certaine période, un fonds de 17 millions, certains suggèrent que ce fonds soit formé par les déposants eux-mêmes, qui y verseraient une petite proportion de leurs dépôts, mais cette dernière proposition serait inacceptable. Il est probable que la Chambre étudiera la nécessité d'établir un tel fonds.

Londres, 18.—La réserve totale de la Banque d'Angleterre s'est accrue, cette semaine, de 1,131,000 livres sterling, alors que les billets en circulation accusent une diminution de 1,118,000 livres.

TAUX D'ESCOMPTE EUROPEENS

New-York, 18—Dans les vingt principales banques d'Etat, en Europe, seize ont changé leur taux d'escompte depuis janvier 1923; toutes l'ont augmenté, excepté la Banque d'Espagne qui l'a réduit de 5 à 4½ pour cent. Il n'y a qu'à Bucarest, Rome, Paris et Vienne où le taux n'a pas varié depuis un an.

Le taux le plus haut est celui de Berlin: 96 pour cent, ensuite, celui de Varsovie: 48 pour cent; puis celui de Budapest: 18 pour cent; celui de Helsingfors: 10 pour cent; celui de Vienne: 9 pour cent; enfin celui de Paris: 6½ pour cent.

Le taux le plus bas est 4 pour cent, à Londres et à Zurich.

Il y a un an, le taux de Berlin était de 10 pour cent, et celui de Varsovie de 7 pour cent. Vienne n'a pas changé son taux depuis 1923.

LE PROCES DE LA HOME BANK

Toronto, 18—Après avoir entendu pendant deux jours les argumentations des parties sur la question de savoir si les administrateurs de la Home Bank devaient être jugés par un jury, la Cour d'Appel a pris la cause en délibéré.

ADMINISTRATION DE LA L.-R. STEEL PAR SES ACTIONNAIRES

"Les actionnaires des compagnies L.-R. Steel ont souscrit une somme suffisante pour en obtenir l'administration. Elle leur sera accordée sous peu par les liquidateurs. L'entreprise sera alors réorganisée. Un nouveau nom lui sera donné, probablement "Steel Consolidated Company Limited". Telle est la déclaration qui a été faite, hier soir, par M. André Lefaivre, au cours d'une assemblée du Comité de protection local. Un grand nombre d'actionnaires y assistaient.

M. Lefaivre a affirmé que, depuis la dernière réunion, il y a deux semaines, les souscriptions avaient été de plus en plus nombreuses dans la province de Québec. Celle-ci a maintenant souscrit sa quote-part.

Le 15 janvier, les souscriptions totales des actionnaires s'élevaient à plus de $700,000.

La somme requise pour payer les créanciers est de $650,000. La balance sera employée, ainsi que toutes les nouvelles souscriptions, pour établir la compagnie sur des bases solides.

Treize magasins sont actuellement en opération au Canada et dix-sept aux Etats-Unis. Une réunion aura lieu prochainement à Buffalo, au sujet de la réorganisation.

* * *

On mande de Toronto que le secrétaire général du comité d'actionnaires L. R. Steel vient de conclure des arrangements pour payer un dividende de dix pour cent aux créanciers. Il est probable qu'il "composera" pour 70 pour cent. Il y a 700 créanciers qui réclament $240,000. C'est là une importante démarche de la part des actionnaires pour prendre eux-mêmes le contrôle de l'entreprise.

A Montréal, une assemblée des actionnaires de la Cie L.-R. Steel a eu lieu hier soir, au Patronage Olier. C'est peut-être la dernière réunion que le comité d'assistance a pu tenir d'ici le règlement des comptes puisqu'on a fixé le délai définitif au 19 du mois courant, c'est-à-dire à demain. Ceux des actionnaires qui désireraient souscrire au fonds de rachat ne devront pas manquer cette dernière occasion qui leur est offerte. Les officiers seront là pour donner les dernières explications et recevoir les noms de ceux qui voudront verser avec toute garantie possible de recouvrement, leur quote-part du fonds nécessaire.

CAFE ET SUCRE

New-York, 18 — Le marché des cafés futurs a clôturé hier en baisse de 10 à 13 points. On estime les ventes à 38,000 sacs environ. La fermeture indiquait: janvier, 10.10; mars, 9.85; mai, 9.54; juillet, 9.39; septembre, 9.20; octobre, 9.16; décembre, 9.09.

Le sucre brut est un peu plus ferme. On note une vente de 5,000 sacs de sucre cubain, pour livraison prochaine, à un raffineur local, à 6.53, les droits payés. Aujourd'hui, on a vendu environ 150,000 sacs à 6.65.

Au début, le marché des sucres bruts a fléchi de 2 à 7 points, sous la poussée des ventes, activées par la faiblesse du marché de l'option immédiate. En fermeture, les cours étaient à peu près à leur meilleur, variant de 5 à 10 points au-dessus de la fermeture précédente. Janvier a clôturé à 4.95, mars 4.75; mai 4881, juillet 4.88.

On rapporte une bonne demande pour le sucre raffiné et les cours sont sans changement. Le granulé type est coté entre 8.25 et 8.60.

Le raffiné futur est nominal.

La guerre et le traité de Versailles ont si bien transformé l'Europe, l'Afrique et l'Asie que les atlas de 1914 ne sont plus bons aujourd'hui que pour le pilon. Et de leurs stocks on fabrique aujourd'hui les objets les plus divers.

Négocions—

à l'achat et à la vente, les valeurs ci-après:—

Belgo Paper 6%— 1943
Belgo Paper 7%— Actions Priv.
Quebec Power 6% 1953
St-Maurice Power 6½%— 1953
Wayagamack 6%— 1951
Montreal Public Service 5%— 1942
Montreal Public Service 6½%— 1924
Montreal Tram Power 6½%— 1924
Manitoba Power 7%— 1941
Int. Milling 7%— Actions Priv.
Windsor Hotel 6½%— 1943

Traitons couramment les obligations des provinces et des villes canadiennes les plus importantes.

RENÉ-T. LECLERC
Incorporée
Montréal:- 160, rue S.-Jacques
Québec:- 74, rue S.-Pierre
(MAISON FONDEE EN 1901)
135

DECLARATIONS DU PRESIDENT DE LA BANQUE NATIONALE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — L'hon. Georges-Elie Amyot, président de la Banque Nationale, a fait les déclarations suivantes, hier soir:

"En ma qualité de président de la Banque Nationale, je tiens à déclarer aux clients et amis de cette institution, que la fusion des deux maisons de Banque bien connues ne suspend aucunement les opérations de nos agences et de nos sous-agences de la province de Québec. Les journaux ont publié le texte du contrat effectué entre la Banque Nationale et la Banque d'Hochelaga. Cette union renforce doublement le capital bancaire de nos compatriotes, en lui assurant pour l'avenir une administration moins coûteuse, partant plus profitable. A la suite du vote de la Chambre, pourvoyant à cette avance de fonds, la fusion de deux banques importantes est un fait accompli. Il ne reste plus ni difficultés ni obstacles à surmonter, et l'oeuvre que nous avons eu le bonheur de réaliser, produit déjà ses effets bienfaisants. Qu'il me soit permis, au nom des administrateurs de la Banque Nationale, d'exprimer notre légitime satisfaction d'avoir ainsi mené à bon port l'entreprise qui nous avait été confiée, il y a deux ans. Dorénavant nos soins et nos voeux seront pour la nouvelle institution. Nos bureaux restent ouverts comme par le passé aux mêmes postes, avec le même personnel serviable et dévoué. Les affaires continuent, dans des conditions plus favorables que jamais, et nous ne cesserons d'être reconnaissants à nos clients de leur excellent patronage".

LES MINES

Cours de Simons, Agnew & Co., Ltd.

Valeurs.	Offre.	Dem.
Atlas	4¼	..
Argonaut Gold	56½	57
Baldwin	5⅝	6
Beaver Consolidated	29	29¾
Beatty	3¾	4¾
Bidgwood	14	14½
Buckingham	4	..
Castle Tretheway	64	65
Chaput-Hughes	3	4
Clifton	5⅞	6
Cons. West Dome	26	26¼
Crown Reserve	74½	75
Dome Mines	20.10	20.50
Gold Dale	48	48½
Hattie Gold M. Ltd.	9	9¼
Hollinger Cons.	12.20	12.30
Hunton Kirkland G. M.	6½	..
Inspiration	9	10½
Keeley	2.11	2.12
Keora	8½	9½
Kirkland Lake	25	26
Lake Shore M. Ltd.	3.55	3.60
La Rose	..	24
Vipond Cons.	98½	99
Vickers	21	24
Wasapika	2¼	3½
Wright Hargraves	2.95	3.10
West Tree	6	6½
Wakenda	..	4
Wettlaufer	25	26½

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, rue Saint-Jacques, lundi, le onze février prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs.

Par ordre du Conseil d'Administration.

A. P. LESPERANCE, Gérant général.

Montréal, le 7 janvier 1924. 72-27 a

KARDEX COMPANY (CANADA)

L'Organisation des Ventes Kardex pour la Province de Québec a été confiée à M. J. A. Anderson, qui en a été nommé gérant provincial.

M. Anderson déclare que la Compagnie a l'intention d'ouvrir une salle d'étalages bien aménagée dans le district commercial du sud de la ville, de bonne heure au printemps. Les bureaux temporaires de la Compagnie sont actuellement au No 248 rue Saint-Jacques. Téléphone: Main 8213.

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée en 1855

Capital et Fonds de Réserve $9,000,000

Plus de 125 Succursales au Canada

COMPTES D'EPARGNE

Dans chacune de nos 128 succursales, il y a un département d'épargne où l'on accepte les dépôts de $1.00 et au-dessus. La même attention courtoise est accordée à tous nos clients, quelle que soit l'importance de leur compte.

19 succursales sur l'île de Montréal

79-2a

Les LIVRES de VENTES Réduits pour la TROISIEME Fois

Depuis le 28 novembre, les prix des livres de ventes ont été réduits trois fois par nous.

Les livres se vendent aujourd'hui de 50 à 62% au-dessous des prix de novembre.

LES PRIX ACTUELLEMENT DEMANDES SONT CERTAINEMENT AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT

Livres à feuille de papier carbone simple, chacun 2¼c
Livres à feuille carbonisée double chacun 2½c

Modèles à feuille mobile — Qualité et grandeur régulières.

Modèles pliants à des prix quelque peu plus élevés. Les prix des listes sont pour 1000 livres — prix plus bas pour plus grosses quantités.

Les Prix vont encore Baisser

McCaskey Systems Limited

LIVRES DE VENTES AU COMPTOIR
GALT, ONTARIO.

Nous fixons les prix des livres de vente au Canada. Aucune compagnie ne vend moins cher que nous.

79-2 a

AMENDEMENT AUX STATUTS DE LA M. TRAM. & POWER

Une assemblée spéciale s'est tenue aux bureaux de la Montreal Tramways & Power Company, Limited, à midi, aujourd'hui, dans le but de faire confirmer la résolution suivante proposée à l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20 décembre 1923.

"Proposé par W. C. Finley, secondé par Hon. Lorne C. Webster.

"Que l'article 86 des articles de convention de la compagnie soit rappelé et remplacé par le suivant:

"86. Aucune personne ne pourra être présente ou voter sur n'importe quelle question soit personnellement soit par procuration, soit comme représentant d'un autre actionnaire, à une assemblée générale, ou soit compté dans un quorum, tant qu'un appel de fonds ou un payement sera dû à la compagnie en rapport avec les actions de tel actionnaire; aucun membre n'aura droit à aucune action qu'il aura acquise par transfert à n'importe quelle assemblée tenue après l'expiration de quarante-deux jours complets de la date d'inscription de la compagnie, à moins qu'il ne soit venu en possession de l'action pour laquelle il réclame le droit de voter au moins quarante-deux jours avant le temps fixé pour la convocation de l'assemblée, à laquelle il se proposait de voter, ou, si telle assemblée a déjà été ajournée, à la date première fixée".

Les nouvelles des ports maritimes sont loin d'être encourageantes pour le commerce d'exportation, la demande étant très faible.

ACTIONS & OBLIGATIONS

GEOFFRION & CIE

MEMBRES de la BOURSE de MONTREAL

101 RUE NOTRE-DAME, O. MONTREAL

267-Lv.n a

Quebec Power Company

Obligations Première Hypothèque 6%

Remboursables en 30 ans

Intérêts payables 1er Avril, 1er Octobre

Ces obligations constituent un placement sûr et désirable.

Elles sont garanties par toutes les Utilités Publiques de la Cité de Québec, comprenant les Services des Tramways, du Gaz et de l'Electricité.

Etant payables en fonds canadiens et américains, elles jouissent d'un large marché d'écoulement en cas de revente.

L'administration de ses affaires est soumise à la Shawinigan Water & Power Co., qui détient la majorité du capital actions.

Coupures: $100 - $500 - $1,000

Prix: 95 et l'intérêt pour rapporter 6⅜%

Circulaire descriptive sur demande

L. G. Beaubien & Cie, Limitée

Banquiers en Obligations

50, RUE NOTRE-DAME OUEST - MONTREAL

TELEPHONE MAIN 4795

12.14.16.18.19 a

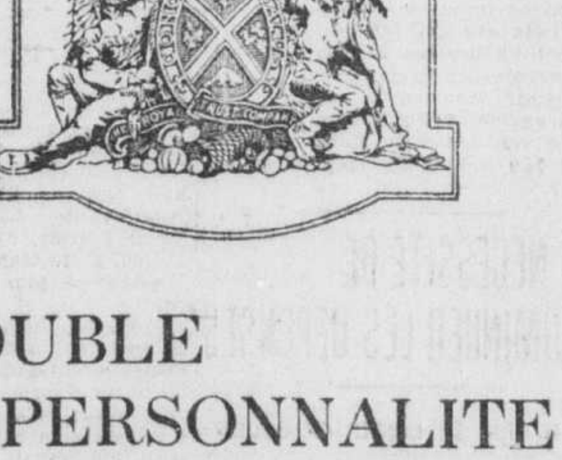

DOUBLE PERSONNALITE

En sollicitant votre patronage le Royal Trust vous offre les avantages d'un exécuteur individuel en même temps que ceux d'une personne morale.

De l'exécuteur *individuel* il possède les attributs grâce au concours d'un personnel éclairé qui lui permet de donner à chaque succession l'attention constante de l'un de ses officiers d'expérience.

Comme *personne* morale il est singulièrement supérieur à l'individu, n'étant pas sujet à l'absence, la maladie et la mort, non plus qu'occupé à d'autres affaires.

Consultez nos officiers ou écrivez-nous pour avoir notre opuscule "Quelques observations sur le sujet des testaments".

THE ROYAL TRUST Co

EXECUTEUR et FIDUCIAIRE

Siège Social — Montréal

CALGARY, EDMONTON, HALIFAX, HAMILTON, OTTAWA, QUEBEC, ST-JEAN, N.B., ST-JEAN, Terre-Neuve, TORONTO, VANCOUVER, VICTORIA, WINNIPEG

216

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien & Cie.:—

COURS MOYENS

Cours sur	Devise	Val.	N.-Y.	Mt'l
Londres	Livres S.	$4.86⅔	$4.24	$4.34
Paris	Franc	19.3c.	.0458	.0470
Bruxelles	Franc	19.3c.	.0420	.0430
Rome	Lire	19.3c.	.0436½	.0448
Genève	Franc	19.3c.	.1730	.1773½
Amsterdam	Flor.	40.2c.	.3700	.3792½
Madrid	Peseta	19.3c.	.1270	.1302
Stockholm	Cou.	26.8c.	.2608	.2673
Christiania	Cou.	26.8c.	.1450	.1486
Copenhague	Co.	26.8c.	.1732	.1775
Rio de Jan.	Mil.	32c.	.1050	.1076
New-York	Dollar		Prime 2⅜%	

Durant le seul mois d'octobre, le Canada exportait 1,155,000 barils de farine, contre 855,000, l'année précédente.

Le 6½% REGENT KNITTING

Ces $600,000 d'obligations sont gagées sur des biens d'une valeur de $1,300,000, faisant partie d'un actif total de $2,500,000.

Fondée en 1913 par MM. de Tonnancourt, Lemieux et Marcoux avec un capital versé de $25,000, la compagnie emploie aujourd'hui à Montréal et à Saint - Jérôme (Terrebonne) plus de 600 ouvriers.

La moyenne des bénéfices annuels, tous intérêts payés, a dépassé depuis cinq ans, $80,000 par année. — L'intérêt annuel du nouvel emprunt sera de $39,000 seulement.

Tous renseignements supplémentaires sur demande.

Versailles Vidricaire Boulais
LIMITEE
MONTRÉAL TROIS-RIVIÈRES QUÉBEC
BUREAU-CHEF:
Imm. Versailles, MONTRÉAL Tél: M. 7080

16.18a

HEURES D'EMISSIONS: 430 METRES

Lundi, Mercredi, Vendredi : 1 h. 30 p.m., à 2 h. 15 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal; 4 h. p.m., température, bourse; 4 h. 20 p.m., à 5 p.m., orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.
Mardi, Jeudi, Samedi : 4 h. p.m., température, bourse; 4 h. 15 p.m., thé musical du studio; 7 h. p.m., contes; 7 h. 30 p.m., à 8.30 p.m., concert classique de l'hôtel Mont-Royal; 8 h. 30 p.m., à 9.15, artistes du studio de la "Presse"; 10 h. 30 p.m., à 11.30 p.m., orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.
Dimanche : 4 h. 30 p.m., concert sacré du studio de la "Presse".

TELEPHONES: Main 5370 —Le soir, le samedi et le dimanche Main 1405

Les auditeurs ont beaucoup aimé les concerts donnés, hier soir, par les orchestres de l'hôtel Mont-Royal. —Nouvelles auditions demain soir.

Un grand succès a couronné les concerts donnés, hier soir, par les orchestres de l'hôtel Mont-Royal, qu'a transmis le poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse"). Des messages nous sont parvenus de presque toutes les parties de l'Amérique pour féliciter les artistes de MM. Rex Battie et Joseph-C. Smith. Le premier groupe a été vivement félicité pour la belle interprétation de ses pièces de Leoncavallo, Grieg, Schubert, Gillet Bach; cet orchestre de concert a joué on ne peut mieux. L'orchestre de danse de M. Smith a plu énormément et, de l'avis des nombreux auditeurs qui nous ont adressé des dépêches, c'est celui qui rend le mieux les airs de jazz et les pièces favorites de musique de danse parmi tous ceux qui jouent pour des stations radiophoniques. Un poste vit rarement des succès aussi constants et aussi réguliers.

Pour les enthousiastes des concerts de l'hôtel Mont-Royal, ce sera donc un plaisir nouveau, demain soir, que de réentendre les deux orchestres Battie et Smith dans des programmes différents. L'orchestre de concert offrira encore un choix de compositions spécialement demandées par les auditeurs. Tous peuvent faire jouer par l'orchestre de M. Battie les pièces qu'ils aiment à entendre, pourvu qu'ils en fassent la demande par écrit ou par dépêche. M. Battie se fait alors un plaisir de préparer soigneusement les morceaux demandés.

Comme les jours précédents, il n'y aura pas d'audition au studio du poste C.K.A.C., en raison des améliorations que l'on est à faire. A la fin de ces travaux, nous annoncerons aux auditeurs une nouvelle qui ne manquera pas de leur plaire et de les intéresser au plus haut point.

LE POSTE C. K. A. C. LANCE, CETTE NUIT, UN MESSAGE RECONFORTANT

En écoutant un concert du poste K.D.K.A. de Pittsburg, Penn., hier soir, Mme Entwhistle, 229, avenue Harvard, Notre-Dame de Grâce, entendit l'appariteur appeler M. Watt, de Rupert House, Chesterfield Inlet, Baie d'Hudson, et le prévenir que sa femme venait de subir une opération et était dangereusement malade.

Mme Entwhistle, qui est une parente de Mme Watt, en fut très surprise et très préoccupée, car elle avait toute raison de croire que Mme Watt n'était pas malade. Elle téléphona aussitôt au capitaine Mack, surintendant de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Montréal, et celui-ci répondit que, d'après ce qu'il savait, la nouvelle était fausse, que Mme Watt était à Joliette, en très bonne santé. Pour mieux s'en assurer, le capitaine téléphona à Joliette et parla avec Mme Watt elle-même. Puis, il téléphona au poste C.K.A.C. de la "Presse" et nous demanda de nier immédiatement le rapport de Pittsburg "pour que le pauvre Watt ne désespère pas, dans la mélancolie des glaces du nord."

Le poste C.K.A.C. lança immédiatement la nouvelle par radio, portant la transmission au maximum de sa force, et prévint M. Watt que sa femme n'avait subi aucune opération, et était en parfaite santé, à Joliette. Le poste communiqua en même temps avec l'American Radio League, demandant de répéter le démenti pendant la nuit, au cas où M. Watt n'aurait pas écouté au moment même de notre message. Le poste A.R.R.L. répéta le communiqué toute la nuit dernière.

C'est un exemple entre mille des services que le poste C.K.A.C. rend tous les jours à ses auditeurs.

Chesterfiled Inlet est dans le Keewatin, Territoires du Nord-Ouest, à environ 200 milles au sud du cercle arctique, ou environ 1425 milles en ligne droite au nord-ouest de Montréal.

STATION DE CHARGEMENT AFIN DE FACILITER LE TRANSPORT DES DECHETS

La ville verrait, le printemps prochain, à l'établissement d'une station de chargement pour le service de l'enlèvement des déchets. Cette station serait située aussi près que possible du centre de la métropole. Une somme de $50,000 a déjà été votée à cette fin. M. H.-A Terreault, directeur du service des travaux publics, est à faire préparer des plans à ce sujet. Ce serait l'intention des autorités municipales de faire construire une première station de chargement, dès le printemps prochain, puis d'en faire ériger d'autres plus tard. Les déchets seront d'abord transportés à ces stations, par les voitures ordinaires, puis de puissants camions feront le transport de ces déchets aux différents dépotoirs. Ainsi, on sauvera du temps dans le transport des déchets, les camions pouvant transporter cinq ou six charges des voitures ordinaires. La ville voit à l'enlèvement de 1,100 à 1,200 tonnes de déchets chaque jour.

LA NECESSITE DE DIMINUER LES DEPENSES

Fournier dit comment économiser en achetant de bons vêtements.

Le superbe article publié dans la "Presse" au sujet de la nécessité qu'ont nos gouvernants d'économiser, et le désappointement de tous à la nouvelle que cette économie n'a pas été pratiquée, ont été pour les dépensiers un avertissement, dit Alpha Fournier, des magasins Semi-ready, rue Sainte-Catherine est.

Je me demande si nos législateurs à Ottawa, à Québec et à Montréal vont y réfléchir ou s'ils vont passer outre comme les rois de France jadis.

Ce mois-ci j'ai l'inetntion de faire une vente d'économie pour nos clients, car je vendrai sans bénéfice 100 complets à $25. et je puis offrir un pantalon supplémentaire dans certains modèles à $7.00.

J'aurai également des complets d'une valeur de $40.00 que je vendrai $30. Ces complets seront faits d'après les mesures de mes clients en quatre jours par des tailleurs experts Semi-ready.

Nous avons des longueurs de complets, un complet seulement dans chaque dessin. Ce sont des longueurs désassorties qui nous sont restées d'une saison animée, et je jouis du privilège de les distribuer.

J'offre des rabais substantiels sur tous mes pardessus d'hiver.

"Il y a une réelle économie dans de bons vêtements". (r)

LE RADIO

PROGRAMME DU 19 JANVIER
BROADCAST CENTRAL (W. J. Z. et W. J. Y. réunis)

W. J. Z. 455 mètres et W. J. Y. 405 mètres (R. C. A., Aeolian Hall, N. Y.) 3 h. p.m. à 6 p.m.—7 h. 30 p.m. à 10 h. 30 p.m. Le mercredi, 11 h. p.m.

POSTE W. G. Y. (Schenectady, N. Y. General Electric Company) 380 mètres
11 h. 55 a.m.,—Midi—12 h. 30 p.m.—1 h. 45 p.m.—2 h. p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. 45 p.m.—9 h. 30 p.m.

POSTE K D. K. A. (Westinghouse) East Pittsburg, Penn. 326 mètres
9 h. 45 a.m.—12 h. 30 a.m.—12 h. 50 a.m.—2 h. 15 p.m.—5 h. p.m.—5 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—9 h. 55 p.m.

POSTE W. E. A. F. (American Telephone and Tel. Co., New-York.) 492 mètres
11 h. a.m.—4 à 5 p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m.—10 h. p.m. à minuit.

POSTE W. O. C. (Davenport, Iowa,) 484 mètres. (Heure centrale)
10 h. a.m.—11 h. a.m.—midi—1 h. 30 p.m. 3 h. p.m.—5 h. 45 p.m.—6 h. p.m. —7 h. p.m.—9 h. p.m.

POSTE C. F. C. F. (Marconi, Montréal) 440 mètres
De 1 h. à 1 h. 30 p.m. et concerts les lundis, mercredis et vendredis de 7 h. 30 p.m. à 9 h. p.m.

POSTE W. O. R. (Newark, N.J.) 405 mètres
2 h. 30 à 4 h. p.m.—6 h. 15 p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. 15 p.m.

POSTE W. D. T. (New-York) 405 mètres
De midi à 1 h. p.m.—De 7 à 7 h. 55 p.m.

POSTE W. G. I. (Medford Hillside) 360 mètres
Midi—5 h. 30 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.

POSTE W. D. A. P. (Chambre de Commerce) (Chicago)—360 mètres (Heure centrale) Les mardi, jeudi et samedi 10 h. p.m. —Dimanche, 9 h. 15 p.m.

POSTE W. B. Z. (Westinghouse Electric, Springfield, Mass.) 337 mètres
11 h. 55 a.m.—5 h. p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.—9 h. 55 p.m.

LA GUERRE A L'OPIUM

Paris, 18. — La lutte mondiale contre l'opium et le fléau des stupéfiants a été déclanchée définitivement. La Société des Nations a lancé des invitations pour la première conférence internationale de la lutte contre l'opium qui aura lieu à Genève le premier lundi de novembre et une deuxième conférence,, le troisième lundi du même mois.

COLLISION DONT UN CHAUFFEUR DE TAXI A ETE LA VICTIME

Alors que son automobile fut frappé par un tramway, la nuit dernière, un chauffeur de taxi a été écrasé entre le volant et le siège. L'accident est arrivé, rue Sherbrooke, près de l'avenue Clarke, à Westmount. La victime, M. Armand Poirier, 33 ans, 979, Henri-Julien, a été transportée à l'hôpital Western et, plus tard, à sa demeure.

D'après l'enquête du capitaine Gilhooly et du détective Jones, l'automobile suivant la direction ouest de la rue Sherbrooke. Ses roues se trouvèrent prises soudain dans la voie ferrée. A ce moment, un tramway, qui venait de franchir une courbe, frappa le taxi par derrière. Les deux personnes que conduisait le chauffeur eurent le temps de sauter en bas de la voiture, avant la collision.

REGIONS DU NORD QUI SE DEVELOPPENT RAPIDEMENT

D'intéressantes statistiques au sujet du développement agricole dans la région argileuse du nord de l'Ontario et dans le district de l'Abitibi ont été compilées par M. W.-B. Way, surintedant de la division de Cochrane du chemin de fer National du Canada. Elles ont été reçues, hier après-midi, aux bureaux principaux de ce chemin de fer à Montréal. On sait que les gouvernements de la province de Québec et de l'Ontario, ainsi que la direction du chemin de fer National du Canada, travaillent à faire tout ce qui est possible pour faciliter la colonisation de ces régions. Les colons dans l'Abitibi sont généralement des Canadiens-français, mais dans le nord de l'Ontario les races sont plus mêlées. La seule division de Cochrane a produit en 1923 environ 1,198,900 boisseaux d'avoine; 27,000 boisseaux d'orge; 17,995 boisseaux de blé; 37,960 tonnes de foin; 181,645 boisseaux de pommes de terre. Il s'y trouve 8,754 chevaux et 15,999 bêtes à cornes. Il ne faut pas oublier que c'est une région très récemment colonisée.

MARIUS — UN FUTUR DIPLOMATE

UNE MESURE NECESSAIRE POUR QUE LE NEGOCE DES EPICIERS DETAILLANTS SOIT PROFITABLE

La question de l'octroi aux épiciers détaillants de vendre le vin.

M. ZEPHIRIN HEBERT

M. Zéphirin Hébert, président de la maison Hudon Hébert et Compagnie limitée, interrogé au sujet du projet d'accorder aux épiciers détaillants le droit de vendre du vin, répond dans les termes suivants:

"Je considère que l'octroi de la vente des vins, que les épiciers détaillants sollicitent du gouvernement provincial, constituerait pour eux un grand avantage.

"En tout premier lieu, il faut avoir égard à ce qu'ils payent une licence assez élevée pour la vente de la bière. Mais le mouvement d'affaires qu'ils en font, ainsi que les profits qu'ils en retirent, sont tout à fait hors de proportion au montant de la licence qu'ils ont appelés à verser. Dès lors, si leur désir était agréé, il leur serait plus facile de se récupérer du coût de ce permis, sans compter que leurs affaires en général en profiteraient énormément, en ceci que leur débit s'accroîtrait dans une large mesure, partant donnant à leurs affaires un plus grand essor dont ils ont grandement besoin pour que leur commerce leur soit bien profitable".

Tous les épiciers licenciés sont invités à se joindre à la délégation qui partira pour Québec, le 22 du courant. Prix du billet, aller et retour, $8.60. Pour plus de détails, s'adresser au président, M. C. Bastien, 180, Fairmount Ouest, tél. Belair 2098.

M. ZEPHIRIN HEBERT, président de la maison Hudon-Hébert et Compagnie limitée, qui déclare que l'octroi aux épiciers détaillants du droit de vendre du vin, donnerait un grand essor à leur commerce.

UN VIEILLARD QU'UNE MOTOCYCLETTE BLESSE

En se rendant à la messe, à l'église Notre-Dame, vers 6 heures 30, ce matin, M. Louis Mercier, 73 ans, domicilié au No 2289, rue Adam, a été frappé par une motocyclette de la police. Il a été projeté sur la chaussée. Le chauffeur, un constable de la police municipale, se porta au secours de la victime, qui fut transportée à l'hôpital Notre-Dame.

M. Mercier souffre d'une plaie contuse au front et de la fracture d'une jambe.

CHUTE PENIBLE

Mme Blanche Lalonde, 44 ans, 1380, Cadieux, a fait une chute sur le trottoir, hier, en face du No 806, Colonial. Elle s'est fracturé le genou droit. Elle a été transportée à l'hôpital Victoria.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION

Mardi le 22 janvier prochain, sera chantée une grand'messe de requiem pour le repos de l'âme de feu l'abbé James Kealy, 41e curé, décédé à Gainesville, Texas, recommandée par l'Association des Anciens Elèves dont le défunt était membre.

ADORATION NOCTURNE

Les adorateurs sont convoqués pour dimanche prochain, le 20, à l'église S.-Pierre, pour 7 heures 30, à l'office des Quarante-Heures. Autre convocation pour mercredi prochain, le 23, à l'église du Sault-au-Récollet, pour 8 heures, à l'office des Quarante-Heures.

Washington, 1. — Une scission sérieuse s'est produite parmi les leaders républicains de la Chambre au sujet de l'opportunité de modifier le projet Mellon sur la réduction des taxes.

UNE BELLE REUNION DES CLUBS KIWANIS

Les principaux membres des clubs kiwanis du district Ontario-Québec, avec un représentant des quartiers généraux de Chicago, ont eu une superbe réunion à l'hôtel Windsor, hier midi.

L'esprit de confraternité qui régnait était réellement magnifique à observer. Les 4 lieutenants-gouverneurs du district Ontario-Québec étaient présents ainsi que trois sous-lieutenants-gouverneurs, le gouverneur de district et le secrétaire-trésorier honoraire.

Le lunch fut présidé par M. Robert-A. Willis. Au cours du lunch, grande fut la surprise des dineurs quand ils virent un homme ressemblant étrangement à David Lloyd-George, se lever, à droite du président et parler. La surprise fut encore bien plus grande quand on le vit enlever sa perruque et, l'on reconnut le fameux comédien anglais Bransby Williams, qui fut cordialement applaudi. A la réunion il y avait des représentants de Montréal, Toronto, Ottawa, London, Pembroke, Peterboro, Riverdale, Québec, Lindsay, Kitchener, Kingston, Ingersoll, Hull, Hamilton, Guelph, Galt, Brantford, Belleville, Barre, Windsor, West Toronto, Timmins, Saint-Thomas, Saint-Jean et Sydney.

Si l'eau ne lui fait pas de tort — il en sera de même du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets 25c. chez votre épicier.

Fondée en 1874
Contre toux
Owbridge's
Tonique des Poumons
Contre rhumes
Demandez "Owbridge" et n'acceptez pas de succédané
En vente à tous les magasins
OWBRIDGE dégage ces toux et ces rhumes profondément enracinés et calme les tissus enflammés.

ECHOS DE RICHMOND

(De correspondant de la PRESSE)

Richmond, 18. — M. Ruel Mastine, d'Asbestus, a passé quelque temps chez ses parents, M. et Mme S. Mastine.

—M. Wesley Parkes, de Knowlton, était l'hôte de ses parents, M. et Mme A. Parkes, ces jours derniers.

—M. Cléophas Girard, de Montréal, est de passage chez son frère, M. P.-J. Girard.

—Mlle Murial Johnston, de Melbourne, est de passage à Richmond, chez des amies.

—M. J.-A. Proulx, B.S.A., est en voyage.

—M. et Mme T. Hide, de South Durham, étaient les hôtes de la soeur de Mme Hide, Mme A. Parkes, ces jours derniers.

—Mme Pearl Carson est retournée à North Hatley, après un séjour chez sa soeur, Mme James Mastine.

—M. et Mme D.-D. Nixon et leur famille, de Kirkdale, ont passé la journée de dimanche chez M. et Mme Moffatt.

—M. et Mme Hylas Charpentier et leur fillette Françoise ont passé la journée de dimanche chez le père de M. Charpentier, M. M. Charpentier.

—Mlle Stéphanette Allard est chez ses parents, M. et Mme T. Allard à l'Avenir, pour deux ou trois mois.

—Nous avons une bibliothèque dans notre paroisse, on commencera dès dimanche à distribuer les livres demandés.

—M. et Mme C. Boast, de Montréal, sont arrivés pour demeurer à Richmond.

—Mlle C. Julien doit quitter Richmond sous peu.

—Favorisée par une température idéale, la mascarade qui eut lieu sur la patinoire Victoria a remporté un succès sans précédent à Richmond. Le nombre des spectateurs et des patineurs costumés était très grand. Vers neuf heures, on commença à juger les costumes. La tache des juges fut très difficile, les costumes étant tous très bien. Les prix furent décernés à E. Dyson, Lidia MacDougall, Buddy Frazer, May Rattry.

—M. William D. Clowes est décédé samedi dernier, à l'âge de 70 ans. Il laisse deux soeurs, Anne et Sarah, toutes deux des Etats-Unis. Elles ont assisté toutes deux aux funérailles.

—Mme J.-C. Brouillette est en voyage à Québec, chez des parents et amis.

—Les funérailles de Mme Julien ont eu lieu la semaine dernière.

—M. et Mme J. Desmanche, des Etats-Unis, sont de passage à Richmond, chez des parents.

FEU Mme N. BEAULNE

(De correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 18. — Mme veuve Norbert Beaulne, née Marie Morin, est décédée à l'âge de 75 ans. La défunte laisse quatre fils et cinq filles, Hermégilde, de Lynn, Mass., Edmond, de Montréal, Léonce, de Sherbrooke, Norbert de Philadelphie, Mme J.-F. Papineau, de Moscow, Idaho, soeur Sainte-Marie-Norbert, de la Congrégation Notre-Dame, à Joliette, Mlle Marie-Louise Beaulne, de Montréal, Mmes F.-J. Benjamin, de Sherbrooke, et Clément Bonneau, de Détroit, Michigan.

Les funérailles ont eu lieu ces jours derniers, à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Saskatoon, 17.—S. Swanson, 17 ans, de Wadena, Sask., est mort subitement en faisant la chasse.

RADIO HUB LIMITED
MAGASIN No 2
115 rue Ste-Catherine Est
Est 0025. Plateau 5667

Valeurs extraordinaires pour deux semaines seulement. Nous donnons ci-dessous la liste complète des pièces de deux splendides récepteurs. Choisissez.

REINARTZ

	Prix spécial
1 panneau de 7 x 12	1.60
1 douille	.90
1 rhéostat	.60
2 condensateurs à 23 lames	4.40
8 plots de commutateur	.16
6 arrêts de commutateur	.05
3 leviers de commutateur	.60
1 inductance spéciale	1.00
1 shunt de grille	.45
1 condensateur 0025	.50
8 bornes Read-em	.55
15 pieds de fil Buss	.25
1 socle	.20
2 disques gradués	.50
Schémas avec instructions complètes pour assemblage et posage du fil	.50
Prix spécial	12.25

COCKADAY

	Prix spécial
1 panneau de 7 x 12	1.60
1 inductance Cockaday	2.75
2 disques gradués	.60
1 douille	.90
1 shunt de grille	.45
1 condensateur 00025	.50
1 rhéostat	.60
8 bornes Read-em	.55
7 plots de commutateur	.07
2 arrêts de commutateur	.02
1 levier de commutateur	.20
1 socle	.20
2 condensateurs à 23 lames	4.40
15 pieds de fil Buss	.25
Schémas avec instructions complètes pour assemblage et posage du fil	.50
Prix spécial	13.49

Panneaux Percés Gratuitement
Des panneaux percés spécialement sont compris avec chaque poste décrit ci-dessus.
SPECIAL
Royaltones 3.50
Radio Blue 5.00
Radio Star 5.00
SPECIAL
Murdocks 4.75
Champion 4.00
Elwood 4.00

LAMPES MYERS
Pratiquement incassables
Sans égales comme amplificateurs, elles constituent de parfaits détecteurs, sans bruit, sans gaz et de longue durée. Les experts en radiologie leur reconnaissent LA PLUS GRANDE efficacité. Leur caractéristique est leur volume réduit et leur finalité d'éliminer les interférences. Prêtes à adapter à votre appareil sans dispositif spécial $5 CHACUNE
79-2 R

Le Cabinet Classeur le plus Sûr que vous puissiez acheter
FABRIQUE AU CANADA
Un cabinet classeur aux caractéristiques d'utilité incomparables et en plus une marge de protection garantie par sa construction semblable à celle d'un coffre-fort.
Les cabinets ordinaires en acier et en bois offrent peu de protection pour vos précieux régistres. Protégez ce que vous ne pouvez pas assurer en vous pourvoyant de cabinets classeurs "Fire-Wall". Demandez une démonstration. Téléphonez.
THE OFFICE SPECIALTY MFG. CO. LIMITED
81 rue St-Pierre Main 1460
Service du Fabricant au Client.
Classeurs : Pupitres : Chaises : Coffres-Forts

CAMIONS
CAMIONS — CAMIONS
Camions Usagés à Bon Marché.
VENEZ LES VOIR AUJOURD'HUI

Maxwell de 1 tonne, à ridelles	100.00
Stewart de 1½ tonne	100.00
Stewart ¾ tonne, express	190.00
Reo de 1 tonne, express	190.00
Bethlehem de 2 tonnes, plateforme	275.00
National 1½ tonne, à ridelles	350.00
National 1 tonne, fermé	375.00
Packard 2 tonnes, à bascule	375.00
Republic 3 tonnes, plateforme	390.00
Hurlburt 2 tonnes	575.00
Chase 3 tonnes, plateforme	675.00
Bethlehem 2 tonnes, à ridelles	675.00
Pierce-Arrow 2 tonnes, à ridelles	675.00
Commer 3 tonnes, à bascule	775.00
White 1½ tonne, express	875.00
Jumbo 2½ tonnes, à ridelles	875.00
McLaughlin C-55, carrosserie d'hiver	190.00

National Steel Car Corporation, Ltd.,
44 rue St-Georges,
Montréal.
Lancaster 5221. 79-7

FEU! FEU!
L'ouverture de notre grande vente pour cause d'incendie aura lieu samedi matin, à 9.00 heures.
Tout notre assortiment doit être écoulé durant cette vente; c'est pourquoi les prix ont été coupés dans plusieurs cas pour PLUS de la MOITIE
Ne manquez pas de profiter des grandes occasions offertes durant cette vente

75 habits de garçons en serge bleue et noire, grandeurs 31 à 34, valeur $15. à $18, pour la vente de feu . $7.50
150 habits de garçons en worsted, couleurs assorties, grandeurs de 28 à 35, valeur $12. à $18. pour . $5.75
100 habits pour hommes et jeunes gens, couleurs assorties de $20 à $25. prix de la vente de feu . $12.50
200 habits pour hommes et jeunes gens en worsted rayé tout laine de $25. à $40 pour . $24.75
125 habits en serge et vécuna noir—grandeurs 34 à 38, valeur de $28 pour . $15.50
25 habits en serge worsted avec rayures blanches, valeur de $35 à $40 pour . $17.50

Autre lot d'habits pour hommes, doivent être écoulés à beaucoup moins que la moitié de la valeur — prix $5.75
195 pardessus d'hiver de la plus haute nouveauté, valeur $35 à $45, pour . $23.75
Un lot de paletots d'hiver de grandeurs désassorties pour être sacrifiés durant cette vente de feu à des prix variant de $7.50 à $12.50
Magnifiques paletots en beaver brun avec collet de castor, valeurs de pas moins de $70, prix de la vente de feu . $45.00
200 paires de pantalons de toutes grandeurs sacrifiés à . $1.69
MERCERIES DE TOUTES SORTES A 50c DANS LA PIASTRE, CECI COMPRENANT AUSSI LES CORPS ET CALEÇONS EN LAINE

E. PLANTE 161 Craig Ouest, Près Bleury

Ne manquez pas notre vente de feu car vous avez là l'occasion de vous procurer de bons vêtements à des prix ridicules—et n'oubliez pas que la vente commence à 9.00 heures demain matin.

BOUCHER POURRA-T-IL JOUER DEMAIN SOIR?

Le Canadien a une très lourde tâche sur les bras pour samedi et lundi.

VICTIME DE LA MALCHANCE

Le Canadien qui a joué une si sensationnelle partie mercredi soir, contre le club Ottawa, recevra samedi la visite du club Toronto. Lundi, il recevra de nouveau le club de la capitale. Comme on le voit, les amateurs de hockey ont un régal en réserve pour demain et lundi.

Il est fort possible que le Canadien soit affaibli demain soir, car Billy Boucher, qui a fait de si belle besogne mercredi contre les champions, et qui a compté le premier point de la partie, a très mal à un genou et n'a pu pratiquer, hier. Non seulement Boucher n'a pu pratiquer, mais il a passé l'avant-midi couché. Léo Dandurand, gérant du Canadien, a fait venir un médecin qui a prodigué ses soins à Boucher. Hier soir, ce dernier se sentait un peu mieux. Il a cependant promis d'être au poste samedi soir et de faire l'impossible pour vaincre le Toronto.

Léo Dandurand a déclaré que si Boucher ne peut jouer, Odie Cleghorn jouera sur la division d'attaque et Mantha sur la défense. Cameron et Malone seront les deux substituts.

Il serait infiniment regrettable et malheureux qu'après avoir battu le club Ottawa, le Canadien soit défait par le Toronto, par suite de l'absence de Boucher et de Coutu.

Nul doute que si l'un des joueurs du club Ottawa se trouvait aujourd'hui dans l'impossibilité de jouer, le gérant du club jetterait les hauts cris et déclarerait que les joueurs du Canadien sont des brutes et que tel ou tel porte-couleur du Bleu Blanc Rouge devrait être suspendu. Il est certain cependant que Broadbent et même Georges Boucher ont fortement bousculé Billy Boucher, mercredi soir. La direction du Canadien, cependant, sait que des accidents arrivent dans les joutes de hockey et elle ne traite pas ses adversaires d'apaches ou d'assassins.

LIGUE MONT-ROYAL

Le programme de la ligue de hockey Mont Royal domanche après-midi à l'Arena sera le suivant:

Greys vs Saint-François-Xavier.
Eureka vs Antonian.
Tacoma vs C. P. Verdun.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	Nul	Pts
Greys	3	0	0	6
Saint-Frs-Xavier	2	0	1	5
Eureka	1	0	2	4
Tacoma	1	1	1	3
C. P. Verdun	0	3	0	0
Antonian	0	2	0	0

LIGUE DE BILLARD CLASSE A

A l'assemblée du comité exécutif de la Ligue de billard de Montréal, tenue ces jours derniers, il a été décidé que les parties de la classe A se joueront le vendredi au lieu du lundi.

Voici la liste des parties qui restent à jouer :

18 janvier — Chevaliers de Colomb vs National.
25 janvier — National vs Chevaliers de Colomb.
1 février — Chevaliers de Colomb vs National.
8 février — National vs Chevaliers de Colomb.
15 février — Chevaliers de Colomb vs National.
22 février — National vs Chevaliers de Colomb.
29 février — Chevaliers de Colomb vs National.
7 mars — National vs Chevaliers de Colomb.
14 mars — Chevaliers de Colomb vs National.
21 mars — National vs Chevaliers de Colomb.
28 mars — Chevaliers de Colomb vs National.

TOURNOI DE BOXE AU CERCLE IMPERIAL BARSALOU

Le Cercle Impérial Barsalou donnera un grand tournoi de lutte et de boxe le 25 janvier. Ce tournoi est sanctionné par les autorités sportives et promet d'être un succès.

Le Cercle est maintenant installé à son nouveau local 1185 rue Sainte-Catherine Est. Ceux qui voudraient lui rendre visite seront les bienvenus.

CLUB SAINTE-SCHOLASTIQUE

Le club de hockey Sainte-Scholastique lance un défi aux clubs Hawkesbury, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache, Rockland, Saint-Jovite, Granby, Farnham, Collège Elie, Saint-Frs-Xavier. Inf. Maurice Sauvé, Sainte-Scholastique, tél. 43.

LE TRAPPEUR

Les membres du Trappeur prendront part ce soir à la parade des raquetteurs à l'occasion de l'ouverture du carnaval. Le ralliement se fera à 8 heures au square Dominion.

Dimanche, le club donnera son troisième dîner annuel à Boucherville. Départ à 10.30 de l'angle de la rue Notre-Dame et de la Première avenue, Viauville. Le Boucanier sera de la partie.

FEUILLE D'ERABLE

La Feuille d'Erable ayant décidé de prendre part à la parade de l'Association des Sports d'Hiver, ce soir, tous les membres sont priés de se rendre à la gare Windsor à 7.15 lieu de ralliement.

Les membres ne devront pas oublier qu'il y aura sortie à la montagne dimanche après-midi. Le départ se fera à 1.30, du coin de l'Avenue des Pins et de l'avenue du Parc.

COMBAT ENTRE TOM GIBBONS ET JACK DEMPSEY

New York, 18.—Jack Dempsey défendra son titre de champion du monde contre Tom Gibbons, de Saint-Paul, dans un combat de 10 rondes, en juin prochain, probablement au Polo Grounds, a annoncé le promoteur Tex Rickard. Le contrat sera signé dans une quinzaine.

Dans le courant de juillet, le nègre Harry Wills se battra avec Luis Angel Firpo, et le vainqueur se mesurera avec Dempsey en septembre.

New York, 18.—C'est ce soir qu'aura lieu à Madison Square Garden le combat de 15 rondes entre Harry Greb, champion poids moyen, et Johnny Wilson, ancien champion. Le match est pour le titre. Greb est favori.

Tiny Jim Herman, d'Omaha, et Jack McAuliffe II, de Détroit, se rencontreront dans la semi finale.

Miami, 18.—Ed. Douglas, promoteur de Miami est en train d'arranger un combat entre le jeune Stribling et Georges Carpentier. Le père de Stribling qui est le gérant de son fils a consenti au match, et Douglas qui organise le match entre Tom Gibbons et Chuck Wiggins, le 31 janvier, dit qu'il a été informé que Carpentier sera en Floride dans le courant de février et que le français semble disposé à faire un match.

Saint-Louis, 18. — Pal Moran, de la Nouvelle Orléans, aspirant au titre de champion poids léger de Benny Leonard, en raison de ses victoires sur Charlie White et Johnny Shugrue, se rencontrera ici ce soir avec Eddie Kid Wagner, de Philadelphie. Le combat sera de dix reprises.

New York, 18.—Mme Mildred Swartzlander a obtenu jugement pour $500 contre Firpo, auquel elle avait loué pour six mois un appartement meublé et qui a démoli une partie des meubles pendant qu'il occupait le logis.

New York, 18.—Frankie Jerome a été enterré hier. Une foule de 10,000 personnes a suivi le cortège funèbre. Dans le nombre se trouvait Bud Taylor, l'adversaire de Jerome dans son dernier combat.

On annonce que Archie Skinner et Homer Smith, de Kalamazoo, se rencontreront mercredi prochain dans un combat de 10 rondes, au Monument National.

Muskegon, Mich., 18.—Jack Renault et Homer Smith se rencontreront ici le 6 février dans un combat de 10 reprises.

Nouvelle Orléans, 18. — Joe Lynch, champion bantamweight du monde défendra son titre ce soir, lorsqu'il se rencontrera avec Eddie McKenna, de la Nouvelle Orléans, dans un combat de 10 rondes. Lynch recevra une bourse de $10,000.

Providence, 18—Henry Ford, champion bantamweight, de la Nouvelle-Angleterre, a défait Barney Sweeney, de Providence, dans un combat de 10 rondes hier soir. Battling Williams, de Boston, a mis Al Pipe, hors de combat en une ronde.

COURSES A DELORIMIER

Il y aura encore une matinée de courses au trot au Parc Delorimier, dimanche. Le programme comprendra deux classes: Une pour trotteurs et l'autre pour poulains. La piste est en bon état et l'on verra probablement de bonnes courses.

FETE AU RICHMOND

Le club de raquette Richmond donnera, samedi soir et dimanche après-midi, une fête aux huitres, aux salles du club, 1062 Notre-Dame ouest. Ce festin est organisé par le directeur-gérant L. Prégent, un zélé et un travailleur infatigable. On s'attend à un gros succès.

LE SAINTE-BRIGIDE

La sortie des raquetteurs du Sainte-Brigide a été remise au mercredi, 30 janvier. Le Richmond qui avait été invité, a excusé le Sainte-Brigide.

Le euchre annuel de l'Association Sainte-Brigide est en pleine voie d'organisation. Environ deux cents prix ont été généreusement offerts par les amis. MM. Jos. Gagné, président, et H. Robitaille, trésorier, sont très satisfaits des perspectives. MM. E. Payette, représentant des membres et Léo Dagenais, secrétaire archiviste, n'ont que des félicitations à adresser aux membres.

Le prochain tournoi de boxe aura lieu le 4 février. MM. L.-E. Métivier et Paul Rocheleau, directeur-athlétique et entraîneur, termineront leur programme d'ici la fin de cette semaine.

LES FRANCS RIEURS

Les membres du club de raquette le Franc Rieur devront être à leur salle, ce soir, à 7.15 pour la parade. Départ à 7.30. Les membres éloignés pourront se rendre directement au square Dominion. Les membres du corps de clairons devront être au poste. Le Franc Rieur fait maintenant partie de l'Union de l'Ouest.

LE BOUCANIER

Le club de raquette le Boucanier prendra part ce soir à la parade d'ouverture du carnaval d'hiver. Le rassemblement se fera à 7.30, en face du monument Sir John Macdonald, square Dominion. Cette sortie est officielle et comptera pour la coupe. L'on est prié d'apporter ses raquettes.

CANADIEN DE SAINT-HENRI

Le Canadien prendra part ce soir à la parade des raquetteurs à l'occasion de l'ouverture du carnaval. Tous les membres costumés devront être réunis aux salles du club à 7h. 15. Les membres éloignés pourront se rendre au square Chabollez. Les membres du corps de clairons devront être au poste à l'heure indiquée.

RHEAUME SERA A SON POSTE DIMANCHE SOIR

Trois-Rivières, 18—L'arrivée de H.-E. Rhéaume, gardien des buts des Trois-Rivières, après avoir obtenu de la Ontario Amateur Hockey Association son transfert à la Québec Amateur Hockey Association, a eu pour effet de stimuler l'ardeur des joueurs de notre club qui a eu une pratique excellente, hier soir, en vue de sa rencontre dimanche, ici, avec le National, de Montréal.

Rhéaume a prouvé, à la pratique d'hier soir, qu'il est un gardien de buts de premier ordre. Avec cela, il a l'heureux avantage d'être un "coach" de beaucoup d'expérience et qui pourra faire beaucoup pour améliorer le jeu d'ensemble et de tactique de son club. Il a joué déjà sur la défense, et il est très rapide sur le patin, ce qui lui permettra sans doute de faire quelques exploits, lorsqu'il ira, comme il l'a fait hier soir, à la rencontre d'un joueur qui se lancera vers ses buts.

L'expérience du Trois-Rivières à Montréal, lors de sa rencontre récente avec le Victoria, a décidé les directeurs du club à faire un changement sur l'équipe.

Desbiens qui jusqu'ici a joué au centre et y semblait absolument dépaysé, tentant toujours de filer sur la bande gauche, ne jouera plus cette position. Il a échangé avec Quenneville. Desbiens sera maintenant l'allier de droite Quenneville, qui est rapide, a du souffle, de l'endurance et qui par-dessus tout, est très agressif, jouera au centre.

Il n'a fallu que quelques minutes de pratique pour se rendre compte de la sagesse de ce changement. Quenneville semble tout-à-fait à l'aise au centre. Il est très prompt à taper sur le "rebond", après avoir tenté un lancé vers les buts.

LES HOMMES FORTS

Le tournoi d'hommes forts de l'Haltérophile Club, ouvert à toutes les catégories d'athlètes, aura lieu les 25, 27 et 29 février prochain. Ces concours auront lieu aux salles du club, 1227 Ontario Est.

SPORTS AU NATIONAL

Les parties de la ligue de ballon au panier de la ville de Montréal et du district se jouent régulièrement. Actuellement l'équipe de la Y. M. H. A. est en tête de la ligue. Samedi soir, cette équipe ira rencontrer celle du National au gymnase de la rue Cherrier dans une partie régulière. Le Violet et Blanc veut sortir avec honneur de cette rencontre; ses équipiers s'exercent quotidiennement sous la direction du capitaine Armand Lanteigne.

LA PARADE DE CE SOIR

Les raquetteurs du National prendront part ce soir à la grande parade d'ouverture du Carnaval des Sports d'Hiver. Tous les membres du club sont priés de se rendre à la Palestre pour 7 hrs 30 précises. Le départ s'effectuera à cette heure-là. Le groupe des raquetteurs sera précédé du corps de clairons.

Mercredi dernier, à cause de la pluie, les raquetteurs du National n'ont pu faire leur seconde sortie avec dames. La partie a été remise à la semaine prochaine.

LE GOLF D'INTERIEUR

Le golf d'intérieur a été inauguré pour la saison, hier dans la salle de balle au mur. Chaque jour, le professeur Desjardins se tient maintenant à la disposition des amateurs de golf, de 10 h. à 3 h. et de 8 h. à 10 h. le soir; le dimanche, de 1 h. à 3 h.

LE CLUB DE HOCKEY

Le club de hockey ira rencontrer le Trois-Rivières, dimanche prochain. Toute cette semaine, les exercices se sont succédés et à l'heure qu'il est, M. Maurice Forget est très confiant que ses équipiers pourront remporter la victoire sur les Trifluviens.

PARTIES DE BILLARD

Ce soir, les joueurs de billard, classe A., des Chevaliers de Colomb iront rencontrer ceux du National à la Palestre de la rue Cherrier. MM. Marchessault et Allard joueront pour le National et MM. Rochon et de Tilly, pour les Chevaliers de Colomb.

CONCOURS EN SKIS

De nombreux sportsmen prendront part dimanche à la mascarade en skis et aux concours de sauts qui auront lieu sur le versant de la montagne au pied de l'avenue Mont-Royal. Cette fête sportive est organisée par le club de Ski Mont-Royal d'Amérique.

Champlain Provencher, président du club, a annoncé que Norman Walker, anciennement de l'Ouest du Canada, qui a remporté plusieurs championnats dans la Colombie-Anglaise, prendra part à la mascarade. Norman est un nouveau membre du club et avec Joseph Beaubien Jr., Gareau Jr., Wilfrid McGowan, Lester Sayor et H.-A. Matteson, il représentera le club dans les différentes épreuves pour le championnat qui auront lieu cette saison.

CLUB DE O'SULLIVAN B. COLLEGE

Le 16 janvier, l'équipe de hockey du O'Sullivan Business College a triomphé du Montreal Business College par le score de 2 à 0.

Cette semaine, ce fut avec le Catholic High School qu'il eut à lutter et il fit partie nulle.

LE SAINT-ANTOINE

Dimanche le Saint-Antoine a joué une partie très intéressante avec le Norbert. Le Saint-Antoine à opposé une forte résistance à ses adversaires, mais tous ses efforts ont échoué contre les lourds joueurs du Norbert et ceux-ci s'en sont retournés avec les honneurs de la partie. Desrosiers dans les buts du Saint-Antoine a eu un gros travail à faire et a dû à maintes reprises arrêter des coups difficiles.

Dimanche, le 20, et les dimanches suivants, le Saint-Antoine est libre et il aimerait avoir un bon adversaire. Inf. tél. Est 1651.

GARDE IND. MAISONNEUVE

Les officiers suivants ont été élus lors des dernières élections: M. C. Binette, président; M. D.-E. Robillard, vice-président; M. H. Binette, secrétaire-trésorier; M. A. Robillard, archiviste; M. W. Trépanier, gendarme; M. A. Robillard, quartier-maître ayant comme assistant M. H. Binette.

VELOURS AUTRICHIENS
3X BEAVER $15
R. & A. MASSE
255 EST, STE-CATHERINE
77-4

VICTOIRE DES SONS OF IRELAND

Les Sons of Ireland de Québec ont remporté, hier soir, une glorieuse victoire alors qu'ils ont battu l'invincible Victoria par 6 à 5 dans une excitante partie jouée devant 2,500 personnes à l'Arena Mont-Royal. Les points ont été comptés par Pednault, Laroche, Starkins 2, Lonergan 2 pour les Sons, et par Mallinson, Leamy et Anderson 3, pour le Victoria. Noms des joueurs:

Sons of Ireland — Turgeon, Lonergan, Starkins, Laroche, Dinan, Pednault, Gaudreault, Dolbec, Morrissette.

Victoria — Scott, Mallinson, Shibley, Anderson, Grant, Flanagan, Leamy, McDonald.

Position des clubs:

	G.	P.	N.	Pts
Victoria	3	1	0	6
Sons of Ireland	2	1	1	5
National	1	2	0	2
Trois-Rivières	0	2	1	1

LIGUE INDUSTRIELLE

Trois parties de la Ligue Industrielle de hockey seront jouées ce soir à l'Arena. Le programme est le suivant:

Gurney Foundry vs Imperial Tobacco.
Simmons vs Sherwin Williams.
Goodwin's vs Imperial Oil.

La première joute commencera à 8 heures.

LIGUE DE L. CITE

Le club Sainte-Anne a battu la M.A.A.A. par 3 à 2 dans une partie de la Ligue de la Cité, qui a nécessité une période supplémentaire de trois minutes et demie. Le point décisif a été compté par Degray. Bill Fraser et Les Carter, deux joueurs de la M.A.A.A., ont eu la figure fendue. Le premier a été transporté à l'hôpital Western.

Dans la première partie de la soirée, le Saint-Lambert a battu les Shamrocks par 3 à 2.

CLUB MEILLEUR

Lundi dernier avait lieu aux salles du club Meilleur, l'assemblée régulière des membres. Le secrétaire-archiviste, M. Ernest Dufresne étant retenu chez lui par la maladie a été remplacé par M. Euclide Piette. Plusieurs questions très importantes ont été discutées, particulièrement la convention de Joliette. Il a été décidé que le club serait largement représenté. Après l'adoption du rapport du comité du tournoi de pool, il a été convenu que les parties du tournois commenceraient le 23 janvier. Tous les membres qui désireraient y prendre part devront donner leurs noms au gardien du club avant le 21. De magnifiques prix seront donnés aux vainqueurs. Un radio "Bijoux" donné par M. Tassé sera tiré au sort le 16 février prochain.

Le club Meilleur Inc., prendra part à la sortie de vendredi soir. La prochaine assemblée aura lieu le 23 janvier.

LIGUES DE BASKETBALL SPALDING

Trois parties des ligues de basketball Spalding ont été jouées hier soir. Résultats:

Saint-Gabriel, 28; Trojans, 27.
Rangers d'Outremont, 24; Première Eglise Presbytérienne, 23.
Tigers, 24; Maisonneuve, 19.

PROCHAINES PARTIES

Mardi: Saint-Gabriel vs. Presbytériens.
Samedi, 26 janvier: Rangers d'Outremont vs. Maisonneuve.

POINTE-CLAIRE-SOREL; BEAURIVAGE-VOLTIGEUR

La ligue de hockey du président Lucien Riopel a deux fameuses parties à l'affiche pour dimanche soir à l'Arena. Le programme est le suivant:

Pointe-Claire vs. Sorel.
Beaurivage vs. Voltigeur.

Le Beaurivage, qui a joué de si belles parties, sera renforcé dimanche, car Jimmy Penny et Arnold figureront sur son équipe. Le Beaurivage se rendra à l'Arena avec sa fanfare. Nul doute qu'il sera aussi accompagné d'une foule de ses partisans. Le Beaurivage mérite certes d'être encouragé, car il joue des parties de toute beauté. Le Voltigeur aura en lui un rude adversaire.

Le Sorel, qui a triomphé du Beaurivage dimanche dernier et qui a une formidable équipe, se mesurera avec le club Pointe-Claire. Les amateurs de hockey auront de fortes émotions.

DEUX JOUTES CE SOIR A VERDUN

La Ligue Intermédiaire de Verdun n'a pas joué mercredi dernier tel qu'annoncé, faute de glace. La Ligue donnera deux parties ce soir, au rond Rhéaume, à Verdun.

Le Verdun A. C. rencontrera le club Verdun Y.M.C.A. et le club Dufort fera face au Ferland dans la finale.

On peut espérer des conflits sensationnels, car les quatre équipes ont l'espoir de remporter les honneurs.

La joute Ferland-Dufort sera suivie avec un intérêt tout particulier.

Le Verdun A. C. fera une dure lutte au Verdun Y.M.C.A. La partie sera certainement intéressante.

Amateurs de gouret, encourageons les nôtres ce soir au rond Rhéaume.

LE SAINT-STANISLAS SENIOR

La première équipe du Cercle Saint-Stanislas fera l'ouverture officielle de sa saison dimanche prochain, alors qu'elle recevra la visite du club Paramount Senior.

Comme par le passé, l'équipe du cercle s'efforcera de donner à ses nombreux partisans des joutes de qualité supérieure.

La Cité de Montréal, par l'entremise des échevins Savard et Sansregret, a mis à sa disposition une magnifique patinoire située sur le boulevard Saint-Joseph, entre les rues Fabre et Garnier, d'une superficie de 189 pieds de long, par 80.

Une assemblée de la section a eu lieu lundi soir dernier et les officiers suivants ont été élus. Président honoraire, M. l'abbé W. Lacourse; président, Dr J. A. Lefrançois; vice-président, J. D. Senécal; secrétaire, R. Brisebois; directeurs, MM. S. Fortin, Geo. Létourneau et A. Robinson; gérant général, Georges Daigneault.

L'équipe du gérant Daigneault jouera le dimanche après-midi et le mercredi de chaque quinzaine.

A partir de mercredi et les dimanches suivants, le club étant libre, lance un défi aux meilleures équipes amateurs et indépendantes. Pour informations, s'adresser à Georges Daigneault, Tél. Bélair 6388, entre 6 et 7 p.m., adresse, 337, rue Christophe-Colomb.

ROYAL NORD

Le Royal Nord a défait le Castor par 3 à 0. Toupin et Pettigrew se sont distingués. Le Royal Nord lance un défi à tout club amateur. Inf. J.-W. Wilds, 1964 Saint-Denis. Cal. 118.

ETOILE DE PONT VIAU

L'Etoile de Pont Viau s'est organisé avec les joueurs suivants: Emile Major, Rolland Laviolette, Emery Jubinville, Gaston Bourgeois, Lucien Fontaine, Delphis Therrien, René Tassé. Inf. Emile Major, Pont Viau, par lettre seulement.

Le Jeu de dames

No 6315—PROBLEME CANADIEN
Par M. A. Fortin, Montréal.
Noirs—16 pièces.

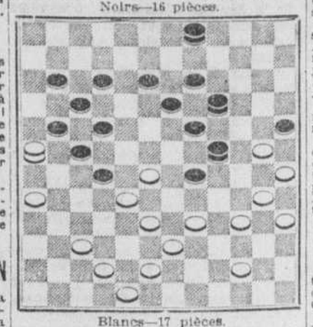

Blancs—17 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

CANADIEN DELORIMIER

Le club Canadien-Delorimier a rendu visite au collège Mont-Saint-Louis, dimanche, et a été défait par 4 à 1, le point du Canadien a été enregistré par G. Lecompte. Le Canadien-Delorimier attend la réponse du collège Saint-Laurent pour le 20.

Noms des joueurs:—R. Ruel, G. Fournier, M. Trahan, S. Lacombe, G. Lecompte, L. Messier, M. Boileau.

Le tirage du $2.50 en or offert par le club a été gagné par Léo Laflamme, 1151 Delorimier.

Le Canadien-Delorimier lance un défi à tous les clubs de 14 à 16 ans. Pour inf., s'adresser à G. Lecompte, 1314 Parthenais. Téléphone: Bélair 1664J.

JEUNE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Le Jeune Notre-Dame des Victoires est libre le samedi et le dimanche et lance un défi à toute équipe de 10 à 13 ans. Inf. Paul Corbeil, 423 Montsabré, Notre-Dame des Victoires.

JEUNE SAINTE-MADELEINE

Le Jeune Sainte-Madeleine lance un défi à tout club de 10 à 12 ans. Inf. P. Hurtubise, Atlantic, 1652, téléphone seulement.

LE CLUB NORBERT

L'équipe de gouret de l'école Norbert, a remporté deux nouvelles victoires, ces jours derniers.

Mercredi, le 9, dans une joute rapide, le Norbert a défait le Royal Nord par le score de 2 à 1 à l'institution des Sourds Muets. Marotte fut l'étoile de son club en comptant les deux points. P. Grouix scora pour l'équipe adversaire.

Dimanche, le 13, le Norbert alignait ses joueurs contre le fameux Saint-Antoine, qui, malgré son beau travail, fut blanchi par le score de 4 à 0. Les forts clubs de cette catégorie. Dimanche, il ira rencontrer le Mont-Saint-Louis. Il lance un défi aux clubs des Employés de Tramways de la division Saint-Henri et à tout club de 15 à 17 ans. Inf. Jean LeCaveller, tél. Melrose 2322w, entre 6 et 7.

LES JEUNES DE RIGAUD

Les jeunes de Rigaud viennent de former leur équipe au complet. Ils sont en forme maintenant pour rencontrer la fameuse équipe des jeunes du Collège Bourget, dimanche.

Ils aimeraient à arranger des parties avec les jeunes de Saint-Eugène, Hudson, Choisy, Dragon, Pointe-Fortune, Sainte-Marthe.

Pour toute information, s'adresser à Rolland Chevrier, Rigaud, Qué.

CLUB EXCELSIOR

Le club de hockey Excelsior de la Côte-des-Neiges ouvrira sa saison chez lui dimanche en jouant contre l'équipe du Carillon de Maisonneuve.

Ceux qui ont suivi de près la marche victorieuse de l'Excelsior l'année dernière ont certainement droit de s'attendre à une magnifique victoire. Avec des joueurs tels que Marenger, Langlais, Fontaine, Paquette, Aubertin, Deguire, Robichaux et les deux Cloutier, le public peut s'attendre à une joute dont les échos retentiront longtemps dans les annales sportives de la Côte-des-Neiges.

Information, Philippe Goyer, 222 Begin, Côte-des-Neiges. Tél. Atlantic 5886w.

LE SAINT-MARTIN

Le Saint-Martin ira jouer, dimanche, avec les Collégiens de Saint-Vincent de Paul. Il lance un défi au Saint-Paul de la Croix Jr., au Saint-Michel, au Collégien Saint-Stanislas et à tout club de 15 à 17 ans. Inf. Noël Cholette, 584 rue Delanaudière, tél. Bélair 2814, entre 7 et 10.

CLUB D'ANNEAUX NATIONAL IND.

Le club d'anneaux National Ind. de Maisonneuve, de la Ligue d'Anneaux de Montréal, vient de se réorganiser pour la saison prochaine sur des bases très solides. Ce club a agrandi son champ d'action cet hiver à plusieurs des sports d'intérieur. Outre les anneaux, il a en plus les haltères, la boxe, la lutte, etc., dans un magnifique local, situé au No 817 rue Lasalle. Tous les joueurs d'anneaux qui ont eu l'occasion d'été passé, de rendre visite au National, savent à quoi s'en tenir sur la courtoisie et l'esprit sportif qui les anime. Cette année, il veut faire encore mieux, c'est pourquoi il invite tous les joueurs d'anneaux et leurs amis à se joindre à lui soit en s'adressant au local, où au gérant, M. R. Lortie, 766A Letourneux. Qu'ils soient assurés d'avance de la plus cordiale et de la plus franche bienvenue.

IDEAL DE N.-D. DE GRACE

L'Idéal de N.-D. de Grâce qui était formé, l'an dernier, de joueurs de 16 à 17 ans, aura cette saison l'un des plus forts clubs de cette catégorie. Dimanche, il ira rencontrer le Mont-Saint-Louis. Il lance un défi aux clubs des Employés de Tramways de la division Saint-Henri et à tout club de 15 à 17 ans. Inf. Jean LeCaveller, tél. Melrose 2322w, entre 6 et 7.

LES JEUNES DE RIGAUD

Les jeunes de Rigaud viennent de former leur équipe au complet. Ils sont en forme maintenant pour rencontrer la fameuse équipe des jeunes du Collège Bourget, dimanche.

Ils aimeraient à arranger des parties avec les jeunes de Saint-Eugène, Hudson, Choisy, Dragon, Pointe-Fortune, Sainte-Marthe.

Pour toute information, s'adresser à Rolland Chevrier, Rigaud, Qué.

LE MONT-ROYAL CANADIEN

Le club de hockey Mont-Royal Canadien a remporté deux brillantes victoires alors qu'il a défait le club Saint-Edouard par 4 à 0 et le Bien-Etre par 9 à 0.

Le Mount Royal Canadien lance un défi à tout club de 12 à 14 ans, Pont Viau, Saint-Stanislas et Patriote de La Réforme, préférés.

S'adresser à M. Léon Martin, 1240 Chabot, entre 11 à 1 heure, ou le soir, de 6.30 à 7.30.

DEFIS DE BOXEURS

Paul Adam, jeune boxeur de Chambly Bassin, lance un défi à Germain Dulude, de Montréal, pour un combat. Inf. Emile Caron, fils, Tél. 84.

Kid Ernest lance un défi à tout boxeur amateur de 85 livres. Inf. 205 Lasalle. Tél. Clairval 4242F.

Roméo Morand, boxeur amateur à 135 livres, lance de nouveau un défi à Sylva Auger, de Granby, pour un combat de six rondes ici ou à Granby. Auger a eu l'extrême prudence de rester sourd au premier défi. Si c'est la peur qui le paralyse, Morand promet de ne pas lui faire trop mal. Pour informations, s'adresser à A. Savaria, 191 Orléans. Tél. Las. 2745w, Maisonneuve.

14,16,17,18C

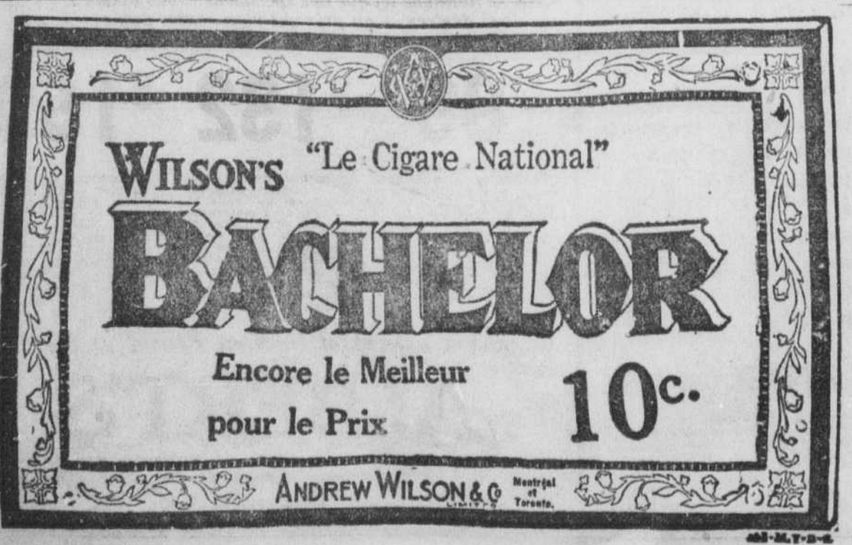

LA SESSION PROVINCIALE

Suite de la page 7

des heures critiques. La province est appelée à faire un sacrifice considérable. Mais conscient de ma responsabilité et de la portée de mes paroles, je ne crains pas d'affirmer que le projet que je soumets à la Chambre nous évitera un désastre, sauvera la Banque Nationale et, grâce à la fusion avec la Banque d'Hochelaga, la mettra sur un excellent pied.

VUES OPTIMISTES

Notre population pourra avoir pleine confiance dans la nouvelle institution. Nous-mêmes nous l'aiderons, car son sort nous intéresse tout particulièrement désormais.

Sans cette fusion, les actionnaires perdent leur mise et, avec la double responsabilité, leurs pertes s'élèveront à $6,000,000.

J'ajouterai qu'une liquidation forcée est de nature à compromettre l'intérêt des déposants, qui représentent $17,000,000 de l'épargne populaire. On sait, en effet, les conséquences d'une liquidation forcée. Il en est d'une banque comme d'un commerçant: les valeurs se réalisent complètement avec le temps; précipitez-en le recouvrement, c'est le désastre.

La perte ne s'étendra pas seulement aux actionnaires et aux déposants, elle atteindra aussi une foule de clients que la Banque Nationale aidé et supporte.

PAS DE POLITIQUE

Qu'on veuille bien croire que le gouvernement n'entend tirer aucune gloire ni aucun avantage politique de cette législation. Il expose sa propre vie. Si tout va bien, tout sera bientôt oublié; et si nos prévisions ne se réalisent pas, nous en paierons les conséquences.

Mais, dans la vie des peuples, il est des moments où tous doivent se mettre au-dessus des mesquines considérations et ne songer qu'aux intérêts supérieurs. Nous vivons un de ces moments-là.

Je demande à la Chambre de nous approuver. Je prie nos amis de l'Opposition de nous donner leur concours pour qu'on sache, chez nous comme à l'étranger, où l'on nous observe actuellement de près et peut-être avec inquiétude, que Québec est encore et toujours la terre du bons sens, de la stabilité, et des initiatives nécessaires et généreuses.

Je termine par un message aux actionnaires et aux déposants de la Banque Nationale. Je leur dis: ayez confiance dans votre institution, et de grâce ne lui retirez ni vos dépôts ni votre concours. La nouvelle banque en aura besoin. Sous l'empire de la législation actuelle, votre argent ne court aucun danger. La Législature de Québec fait sa large part, faites la vôtre, et ce concours mutuel assurera le salut de tous.

FICTION LEGALE

Il était environ cinq heures de l'après-midi quand le premier ministre termina son discours.

M. Sauvé, chef de l'Opposition, se leva alors pour proposer l'ajournement du débat.

L'hon. M. Taschereau s'y opposa, car c'eût été forcer la remise de l'affaire à la prochaine séance et le gouvernement voulait procéder sans délai. Il proposa que, par une fiction dont nous trouvons de rares exemples dans la procédure parlementaire, l'Orateur déclarât "six heures" et que la séance fut suspendue jusqu'après le dîner. C'est ce qui fut fait.

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir, les galeries étaient encore plus bondées de spectateurs que dans l'après-midi. Cette affaire de fusion des banques intéresse évidemment beaucoup de gens.

Sur le parquet de la Chambre, près du fauteuil de l'Orateur, on remarquait le président de la Banque Nationale, l'hon. G.-E. Amyot.

M. A. SAUVE

M. Arthur Sauvé, chef de l'Opposition, reprit le débat au milieu d'un silence absolu.

Dès le début de son discours, il admit l'importance énorme de la question débattue, mais il invoqua l'importance même de cette question pour demander au gouvernement de permettre à la Législature de ne pas se prononcer sans avoir acquis une connaissance parfaite des choses.

"Si le patriote doit verser son sang pour la patrie, il a le droit de savoir que c'est pour une cause juste qu'il le fait. De même, si l'on nous demande d'engager le crédit de la province pour un montant énorme, il convient de savoir exactement pourquoi.

"S'il est un moment, dit M. Sauvé, où nous avons besoin des lumières que nous demandons au ciel de nous accorder avant de commencer nos délibérations, c'est bien celui-ci, où la question qui nous est posée n'est pas seulement d'ordre économique, mais aussi d'ordre moral.

"J'ai entendu et j'ai suivi avec un intérêt intense le discours du premier ministre, qui a été absolument pessimiste. Il prévoit une crise désastreuse.

"Je me demande s'il a prouvé la gravité de la situation et s'il a assez pensé aux personnes qui peuvent être responsables de cette situation.

"Le projet de loi qui est maintenant devant nous est d'autant plus important qu'une grande partie de notre population a des fonds dans la Banque Nationale. Un certain nombre de nos sénateurs, de nos ministres et de nos députés y sont aussi intéressés.

"Je me demande si nous pouvons juger équitablement les choses avant de faire une étude complète des causes qui ont amené cette situation. Il y a eu des erreurs d'administration, de l'aveu même du premier ministre. Ce dernier admet aussi qu'il s'agit aujourd'hui d'un précédent extraordinaire et dangereux. Je me réclame donc de son admission pour demander le temps d'étudier cette question avec toute l'attention possible.

"Le premier ministre a parlé des effets terribles de la guerre. Je crois que l'affaire de la Banque Nationale en est une d'administration, plutôt qu'une question de guerre.

"Je suis surpris d'avoir entendu le premier ministre faire un exposé aussi sombre de la situation de la Banque Nationale. Je m'étais basé sur le dernier rapport fait par les directeurs de cette Banque au gouvernement fédéral, à la fin de décembre dernier, et rien dans ce rapport ne me laissait prévoir pareil état de choses. J'y ai vu que la Banque Nationale accordait à ses actionnaires un dividende de 6 pour cent par année. J'avais compris que ce dividende ne devait pas être pris à même le capital, non plus qu'à même les dépôts, mais à même les bénéfices. Comment se fait-il que, tout récemment, on a pu accorder un dividende de 6 pour cent aux actionnaires de cette banque, si cette dernière était dans la situation lamentable que l'on prétend".

M. Sauvé rappelle que, il n'y a pas bien longtemps, il a jeté le cri d'alarme et de prudence et qu'il n'a pas été entendu. Il blâme le gouvernement lui-même d'avoir encouragé, par ses ministres, l'entreprise de la Machine Agricole Nationale, comme il blâme la Banque Nationale d'y avoir immobilisé ses capitaux.

M. Sauvé cite les louanges chantées par certains ministres à une fête organisée il y a deux ans à Montmagny pour prôner les avantages de la Machine Agricole et le génie de son promoteur, fête à laquelle il refusa de participer parce qu'il n'avait pas confiance en cette affaire. Il cita les paroles élogieuses prononcées alors par les hon. MM. Taschereau, Caron et David à l'adresse de M. Charles-A. Paquet, député de Montmagny et fondateur de la Machine Agricole Nationale, et il en profite pour se moquer un peu de ces ministres.

Le chef de l'Opposition va jusqu'à faire supporter par ces ministres une partie de la responsabilité de ceux auxquels est due la présente situation.

"Il importe de savoir, dit-il, où sont les véritables responsabilités.

"Aurons-nous, avec cette transaction, la grosse banque canadienne-française solide dont parle le premier ministre? Cela reste à savoir. D'ailleurs il reste d'autres banques canadiennes-françaises, qui n'ont pas participé à cette transaction.

"On veut procéder un peu vite. Nous demandons plus qu'une demi-heure pour prendre la responsabilité qu'on nous demande.

"Le premier ministre a demandé à la Législature de ne pas empêcher la solution proposée au problème. Je ne veux pas être exposé à un tel reproche. Mais je ne veux pas m'exposer à me faire reprocher d'avoir pris une responsabilité aussi grave sans connaissance de cause.

"Je félicite le premier ministre de s'être servi d'un langage fort modéré. J'avais toujours entendu les membres de la droite prétendre que tout allait bien dans la province de Québec et nous traiter d'alarmistes et de défaitistes. C'est avec douleur que j'ai entendu ce changement d'opinion de la part du premier ministre. J'espère, après le discours du premier ministre, qu'on ne nous reprochera plus d'être seuls à dire qu'il ne faut pas se louer absolument de tout ce qui se passe.

"Il y en a qui pensent que la question n'est pas du ressort du Parlement de Québec, mais de celui d'Ottawa. Je crois que c'est une question qui mérite d'être discutée.

PRECEDENT DANGEREUX

"Je répète avec le premier ministre que le précédent est excessivement dangereux, peut entraîner le gouvernement dans d'autres problèmes aussi graves. En créant ce précédent, le gouvernement n'invite-t-il pas les autres institutions de production nationale à réclamer également la protection du gouvernement en cas d'insuccès?

Il y a eu d'autres pertes dans le passé. Ne s'est-il pas perdu un million das l'affaire de la compagnie Julien ?

"J'ai reçu récemment des lettres de gens qui me demandent d'attirer l'attention du gouvernement sur la fermeture de certaines industries qui pourraient subsister avec une aide semblable du gouvernement.

"Nous avons, nous aussi, de la sympathie pour les victimes, nous avons du patriotisme, mais nous demandons la faveur de connaître exactement la situation afin de ne pas couvrir les gens qui peuvent être responsables de la situation que l'on déplore.

M. L. LETOURNEAU

M. Louis Létourneau, député de Québec-Est, a tenu à faire connaître sa manière de voir en cette affaire, se déclarant détaché de toute préoccupation politique.

"Je crois, dit-il, que la Législature a le droit de s'occuper de cette fusion de banque, mais je me demande pourquoi sir Vincent Meredith, président d'une banque qui a intérêt à voir disparaître la concurrence, a fait une déclaration favorable à la fusion. Je me demande si la paix, le bon ordre et le bon gouvernement de la province nécessitent cette intervention considérable."

Après avoir bien examiné la situation, il est porté à croire que l'action du gouvernement est justifiable dans les circonstances. Il faut ici un courage et une ténacité qui peuvent seuls sauver la situation.

M. Létourneau rappelle que le gauvernement a aidé généreusement à la colonisation, à l'agriculture, à la voirie, à l'instruction publique, et il croit qu'il est aujourd'hui de son devoir d'aider au commerce et à l'industrie en venant au secours de nos banques et en prévenant un désastre financier imminent.

L'HON. M. PATENAUDE

L'hon. M. Patenaude, député de Jacques-Cartier, a pris sur cette question à peu près la même attitude que M. Sauvé, réclamant une étude plus approfondie de la situation avant de se prononcer sur le projet de loi présentement soumis aux Chambres.

Le député de Jacques-Cartier rappelle que nous avons eu déjà, dans notre province, plusieurs faillites de banques et plusieurs fusions. Il blâme le principe de la fusion, car il est contre la centralisation des fonds de l'épargne.

Il nous restera 14 banques, avec le projet actuellement devant la Chambre, si cette dernière consent à avancer à la Banque d'Hochelaga un crédit de 15 millions.

Ce projet n'a pas seulement pour but de venir en aide aux déposants de la Banque Nationale, mais aussi aux actionnaires et porteurs d'obligations de la Machine Agricole Nationale.

Quant à la partie du projet de loi qui veut protéger les déposants, c'est-à-dire les victimes, c'est la seule raison pour laquelle, croit-il, le gouvernement a dû se décider à présenter ce projet de loi devant la Chambre.

M. Patenaude avoue avoir été touché par la lecture que le premier ministre a faite de la liste des actionnaires de la Banque Nationale. Mais s'il y a eu des erreurs d'administration à la Banque Nationale, les actionnaires, qui sont les administrateurs de la banque, n'en sont-ils pas responsables?

Il y a, entre les déposants et les deux autres groupes de personnes que l'on veut protéger, une distinction telle que, si ce n'était des déposants, le projet de loi n'aurait rien pour attirer la sympathie.

L'hon. M. Patenaude ne croit pas qu'il soit de bonne administration de laisser payer un dividende de 10 p.c. aux actionnaires de la nouvelle banque avant le paiement à la province du fonds d'amortissement de $124,000 pour les $15,000,000 avancés.

Si la province de Québec doit prêter son crédit à la Banque d'Hochelaga pour $15,000,000, il semble que la Législature doit avoir au moins le droit de se renseigner sur la situation de la Banque Nationale. Il faut cette lumière pour apporter le remède qu'il convient.

L'hon. M. Patenaude ne croit pas que la faillite de la Banque Nationale entraîne la calamité qu'on a laissé prévoir. La race canadienne-française est plus forte et plus courageuse que cela.

L'HON. M. PERRAULT

L'hon. M. Perrault, ministre de la colonisation, répondant à l'hon. M. Patenaude, tient à écarter de cette question toute préoccupation politique. C'est une question nationale.

Nos pères, qui se sont livrés d'abord à la culture du sol, se sont passés trop longtemps d'institutions de crédit. Il a fallu ces institutions pour créer le progrès national qui a fait notre province ce qu'elle est. Il arrive aujourd'hui qu'une de nos banques est dans le mauvaises affaires. La banque d'Hochelaga offre de l'absorber si le gouvernement lui accorde un crédit de 15 millions.

A l'Opposition qui craint de voir cette transaction couvrir certains coupables ,l'hon. M. Perrault répond que jamais le gouvernement ne consentirait à s'y prêter. Le gouvernement a surtout en vue la protection des déposants. Quant aux actionnaires, il est vrai, en droit, qu'ils sont les administrateurs par l'entremise des directeurs, mais en pratique on ne doit pas les tenir responsables de la mauvaise administration d'une banque.

Puis il y a à considérer la répercussion qu'il y aurait sur le commerce et l'industrie dépendant de la Banque Nationale si le gouvernement n'intervenait pas.

On demande des détails plus complets. Quels renseignements l'Opposition veut-elle de plus? S'il y en a, nous sommes prêts à les produire. Nous n'avons rien à cacher dans toute cette affaire.

On s'étonne que le dividende de dix pour cent, dans le contrat, soit payé avant l'annuité. C'est la Banque d'Hochelaga qui exige cela et elle a bien ce droit. Quant à l'annuité à payer, nous n'avons aucun doute que la nouvelle banque sera en état de le faire; en effet, elle n'aura à la fin de l'année que ses coupons d'intérêt à payer et il ne lui sera peut-être même pas nécessaire de se servir des obligations. Même en admettant que la nouvelle banque ne puisse pas nous rembourser à la fin de chaque année, cela voudrait dire une perte de $124,000 pour la province. Est-ce suffisant pour empêcher le désastre que nous croyons? Qui nous dit que d'autres banques ne suivraient pas la faillite de la Banque Nationale; et alors, le désastre serait plus grand, et ce n'est pas en face d'une perte d'un peu plus de $100,000, qu'il faudrait s'arrêter dans les moyens d'empêcher ce désastre.

M. DURANLEAU

M. A. Duranleau, député de Montréal-Laurier, crée alors un véritable émoi en proposant que l'affaire soit référée à un comité d'enquête parlementaire. Il a dit:

"Malgré toute la confiance que je puis avoir dans la parole de l'honorable premier ministre et des personnes dont il a cité les témoignages, je crois que je manquerais à mon devoir de représentant du peuple si je ne demandais pas plus de renseignements sur les circonstances qui justifient, prétend-on, ses importantes résolutions, avant de former mon opinion.

"Je crois que nous devons être saisis de tous les faits et pour les obtenir de la façon la plus pratique et la plus expéditive je crois que la question doit être référée à un comité composé de membres des deux côtés de cette Chambre et à cette fin j'ai l'honneur de proposer:

PROPOSITION D'ENQUETE

"Que tous les mots après "QUE" dans la motion en discussion soient retranchés et remplacés par les suivants:

"Le projet de résolutions relatives au bill No 3 intitulé "Loi concernant l'émission d'obligations de la province au montant de quinze millions de dollars aux fins de la fusion de la Banque Nationale et de la Banque d'Hochelaga" soit renvoyé à un comité composé des honorables MM. Taschereau, Galipeault, Mercier, Bulock, Tourville, Sauvé, Patenaude, Smart et du proposeur; que ce comité soit autorisé à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et matières relatives au dit projet de résolutions; à envoyer chercher les personnes, pièces et dossiers dont il pourra avoir besoin, et à faire un rapport exprimant ses observations et ses vues sur ces affaires et matières ainsi que sur le dit projet de résolution, le tout afin de renseigner complètement cette Chambre et de satisfaire pleinement l'opinion publique".

Après cette proposition de M. Duranleau, l'hon. M. Taschereau se leva pour s'y opposer et demander à la Chambre de procéder sans plus de délai à l'adoption des résolutions, car, selon lui, il y a urgence. Il y a eu un commencement de course sur la Banque Nationale et un retard d'un jour serait peut-être désastreux.

M. Sauvé maintint l'attitude de l'opposition. Il déclara que le gouvernement devait prendre la responsabilité de ses actes. Ayant manifestement encouragé la Machine Agricole, le gouvernement, selon lui, devait en supporter les résultats.

On prit le vote, le premier de la session. La proposition de l'hon. M. Nicol, pour faire étudier les résolutions en comité plénier, fut adoptée par un vote de 43 à 17.

Ce fut un strict vote de parti. En voici le détail:

Pour l'amendement Duranleau: MM. Beaudoin, Bray, Dufresne, Duranleau, Faucher, Houde, Lafleur, Langlais, L'Archevêque, Lortie (Soulanges), Patenaude, Pellerin, Plante, Renaud, Sauvé, Smart et Tétreau, 17.

Contre: MM. Authier, Baillargeon, Bergeron, Bordeleau, Bouchard, Caron, Charbonneau, Daniel, David, Desmarais, Dufour (Matapédia), Fortier, Galipeault, Hamel, Hushion, Laferté, Lafond, Lafrenière (Berthier), Lafrenière (Richelieu), Lahaie, Laferrière, Lapierre, Lemieux (Wolfe), Letourneau, Lortie (Labelle), Madden, McDonald, Mercier (Chateauguay), Mercier (Trois-Rivières), Moreau (Lac Saint-Jean), Oliver, Perrault, Phaneuf, Pilon, Ricard, Richard, Roy, Saurette, Savoie, Taschereau, Thériault, Thurber, Tourville, 43.

C'était une majorité de 26 pour les résolutions. La Chambre se forma en comité plénier pour étudier ces résolutions, puis elle en vota la première lecture, remettant la seconde lecture à la séance suivante.

La chambre s'ajourna ensuite à cet avant-midi.

LA RESOLUTION

Après avoir rappelé la convention intervenue entre la Banque d'Hochelaga et la Banque Nationale le 3 janvier, et dont nous avons déjà publié le texte, la résolution relative à la loi concernant l'émission d'obligations de la province au montant de quinze millions de dollars aux fins de la fusion des deux institutions, se continue comme suit:

Attendu qu'il est dans l'intérêt public, pour faciliter la mise à exécution de la convention ci-dessus, que le gouvernement de cette province intervenue aux fins de contribuer à constituer un fonds immédiatement réalisable proportionné au passif de la Banque Nationale et qu'il émette en faveur de la Banque d'Hochelaga, et lui transporte des obligations du gouvernement de la province de Québec, au montant de $15,000,000 aux conditions énoncées dans la convention ci-dessus et dans le contrat à intervenir entre le gouvernement et la Banque d'Hochelaga;

Attendu que le ministre des finances du Canada a approuvé cette fusion et qu'il y a lieu de permettre au lieutenant-gouverneur en conseil d'autoriser le trésorier de la province à émettre lesdites obligations;

Qu'il soit en conséquent, —

Résolu 1.— Que le lieutenant-gouverneur en conseil sera autorisé à faire avec ladite Banque d'Hochelaga un contrat par lequel il cédera et transportera à cette dernière, en pleine propriété, des obligations au montant de $15,000,000 échéant dans quarante ans, en coupures de $1,000.00 payables au porteur, sujet à enregistrement, et négociables sans restriction, datées du 1er mars mil neuf cent vingt-quatre (1924), portant intérêt au taux annuel de cinq pour cent payable semi-annuellement au porteur les 1er septembre et 1er mars de chaque année sur présentation des coupons attachés à ces obligations, ledit contrat devant comporter les conditions suivantes ou toutes autres de même teneur, savoir:

1o La Banque d'Hochelaga remboursera à la province de Québec, aux dates d'échéance des coupons d'intérêt, mais seulement dans la mesure où ses revenus, tels que définis aux sous-paragraphes 9o, 10o et 11o le lui permettront, tout montant d'intérêt que la province pourrait être appelée à débourser à raison du paiement de ces coupons d'intérêts;

2o La Banque d'Hochelaga versera entre les mains du trésorier de la province le ou avant le 1er mars de chaque année une somme qui, avec les intérêts capitalisés au taux de cinq pour cent par année, amortira en quarante ans le principal des obligations, soit $124,172.40, mais seulement à même ses revenus tel que définis aux paragraphes 9o, 10o et 11o de la présente section et après déduction des remboursements des montants d'intérêt mentionnés au paragraphe 1o ci-dessus et d'un dividende annuel de dix pour cent sur le capital de la Banque d'Hochelaga maintenant versé ou qui pourra être versé à l'avenir;

3o La Banque d'Hochelaga pourra à son gré anticiper les versements mentionnés au paragraphe 2o ci-dessus, et ces versements an-

A suivre sur la page 18

ECOLIERS AFFAMES

Gera, Thuringe, 17.—Les instituteurs ont demandé aux écoliers dont les parents sont riches d'apporter le déjeûner de leurs camarades pauvres.

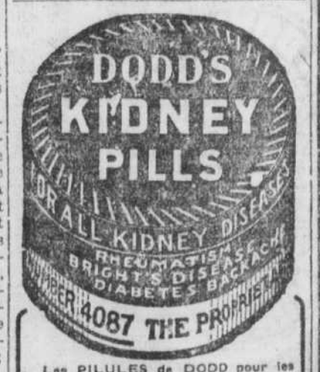

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

Si l'eau ne lui fait pas de tort — il en sera de même du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets 25c, chez votre épicier.

MORT A TROIS-RIVIERES DE Mme J.-E.-B. NORMANDEAU

(De correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 18. — Mme J.-E.-B. Normandeau, épouse de Me Normandeau ,avocat, de Montréal, est morte, ici, hier soir, à l'hôpital S.-Joseph, après une courte maladie. Mme Normandeau, qui a perdu sa mère, la semaine dernière, jeudi, le 10 janvier, la veille, avait été transportée d'urgence à l'hôpital avec sa soeur, Mme (Dr) Bailly, de S.-Paulin. Mme Bailly est encore à l'hôpital, et est en grand danger.

Mme Normandeau, née Alice Cooke, était la fille de M. et Mme Thomas Cooke. Outre son époux, elle laisse de jeunes enfants, ainsi que quatre frères.

COUR SUPÉRIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

17 janvier 1923: séance de l'après-midi. Prés.: Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Le Crédit Montréalais limitée, vs P. Duston et New York Dental Co., limited, tierce-saisie. Jugement par défaut vs tierce-saisie.

T. Prudhomme, Ss., vs W. Snell et T.-B. Little Co., T. S. Jugement par défaut vs T. S.

Dame C. Landry vs E.-A. Hardy et H.-A. Cholette et Pinard et al, T. S. Jugement suivant la déclaration des T. S.

William Côté vs Napoléon Girard et Dame H. Huberdeau et al., T. S. Jugement suivant la déclaration des T. S.

Thomas Leblanc vs Louis Carrière et Dominion Detective Agency, limited, T. S. Jugement suivant la déclaration de la T. S.

Stewart Phonograph Corporation Limited vs D.-C. Lindsay. Motion du défendeur pour cautionnement pour frais; accordée, $250 de cautionnement, trois semaines de délai; dépens à suivre.

Joseph Hamelin vs The Tuckett Tobacco Co., Limited. Motion de la défenderesse pour permission de plaider; accordée en par défenderesse, payant frais de motion et de défaut.

Harry Phillips vs Zéphirin Legault, exception dilatoire; accordée, $400 de cautionnement, 10 jours de délai; dépens à suivre.

Packard Montreal Motor Co., Limited vs W.-W. Marshall. Motion de la demanderesse pour forclore défendeur; accordée, sans frais.

J.-Ed.-Wilfrid Bissonnette, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.

H. Hamel vs E. Clément et S. Labelle et al, T. S. Jugement suivant la déclaration des T. S.

Dame Anna Gravel vs Adrien Pharand. Jugement accordant la séparation de biens.—Coderre, juge.

L.-T. Roy vs Z. Renaud al. et Turgeon et Merrill, T. S. Jugement par défaut vs T. S.—Coderre, juge.

A. Bodnorczuk al. vs G. Dolmy. Jugement pour $52.00.—Coderre, juge.

L. Abramovitsk vs S. Silverman. Jugement pour $1,350.85.—Coderre, juge.

The American Agricultural Chemical Co. vs E. Naton. Jugement pour $2,844.74.—Coderre, juge.

M. Temperio vs Henry Morgan Co. Limited. Jugement pour $900.

Nicholas Zichelli vs Olimbia Ariella et vir. Jugement pour $199.00.

Abbey's
EFFERVESCENT SALT
Adoucit l'estomac

MAISONS D'EDUCATION
L'Anglais Enseigné par la Poste
25c LA LEÇON
Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines
Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails.
MLLE BLANCHE FISHER,
1264 Ave. Lexington. Dépt. 60.
Lexington, N. Y. 232-nA

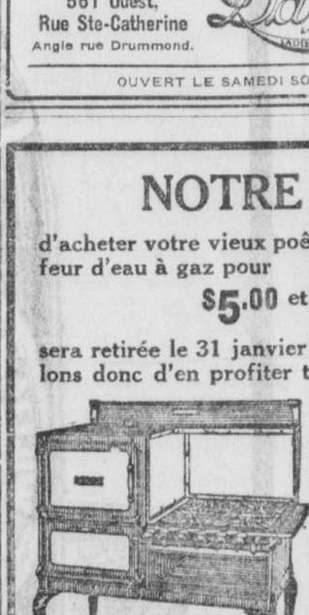

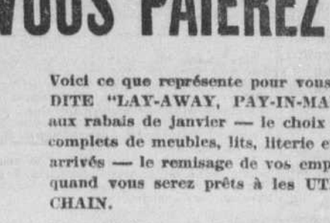
Vous Pouvez Devenir Forte et Bien Portante de la Même Manière que Je l'ai Fait—en Employant la
Nourriture du Dr CHASE Pour les NERFS

NOURYSOL
CONSERVEZ A VOS YEUX
L'éclat de la jeunesse.
Tonifie la vue, dissipe la fatigue, la rougeur des yeux, le larmoiement.
NOURYSOL comprend un tonique et un onguent. Se vend $1.00 la boîte.
EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Vos nerfs crient famine!
De nos jours, nous vivons trop vite, nous travaillons trop, nous nous agitons trop. Et comme conséquence de ce surmenage, nous dépensons plus de minéraux que nous n'en récupérons et nous devenons vite victimes de la neurasthénie, de l'anémie cérébrale, de névralgies, d'épuisement nerveux, etc.
Pour reminéraliser le système, lui rendre la chaux et les phosphates qui lui sont nécessaires, rien n'égale la
Solution de BIPHOSPHATE DE CHAUX des Frères Maristes
Cette solution bienfaisante est employée depuis près de cinquante ans et prescrite par la profession médicale du monde entier contre toutes les maladies du cerveau, des nerfs, des os, et comme préventif de la consomption.
"Depuis plus de deux ans, je fais usage de la SOLUTION DE BIPHOSPHATE DE CHAUX DES FRERES MARISTES dans toutes les maladies du système osseux, dans la neurasthénie, dans la phtisie pulmonaire à sa première période, et dans la convalescence des fièvres typhoïdes, scarlatine, etc.
"Je n'ai qu'à me louer des résultats obtenus".—T.-A. LEMIEUX, M. D.
En vente dans toutes les pharmacies $1.00 la bouteille.
Casgrain & Charbonneau, Limitée,
DISTRIBUTEURS
30, rue St-Paul Est - - Montréal

SPECIAL SAMEDI
1000 chapeaux nouveaux pour la mi-saison et le commencement du printemps viennent d'arriver de New-York.
Comme la température est douce, les dames achètent leurs chapeaux plus tôt que d'habitude cette année.
Nous sommes prêts à faire une grosse journée samedi — nous avons de splendides chapeaux noirs et de couleur à
$3.95 ET $4.95
Aussi à
322, Rue Bleury
près théâtre Imperial.
Magasin principal:
561 Ouest,
Rue Ste-Catherine
Angle rue Drummond.
Dares LIMITED LADIES HATS
OUVERT LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES.

NOTRE OFFRE
d'acheter votre vieux poêle à gaz et votre réchauffeur d'eau à gaz pour
$5.00 et $10.00
sera retirée le 31 janvier 1924. Nous vous conseillons donc d'en profiter tandis qu'il en est temps.
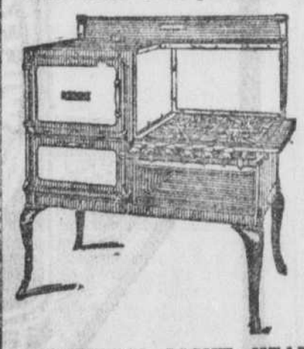
$10.00 comptant avec la commande, le reste par versements mensuels, placent ce poêle à gaz cabinet REGENT No 34-E dans votre cuisine et nous vous accorderons $10.00 pour votre vieux poêle.
MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER Consolidated
Immeuble Power, 83 Ouest, Rue Craig. Main 4040.
605 Rue Sainte-Catherine, angle Mountain. Uptown 6000-6001.
480 Est, Rue Sainte-Catherine, près S.-André. Est 2935.
2575 Est, Rue Sainte-Catherine, près LaSalle. Clairval 1850.
1657 Avenue Papineau, près Mont-Royal. Bélair 9090.
858 Rue Saint-Denis, près Duluth. Bélair 7378.
1945 Avenue du Parc, près Laurier. Bélair 7359.
5622 Ouest, Rue Sherbrooke, Notre-Dame-de-Grâce. Walnut 0100.

ACHETEZ MAINTENANT AUX PRIX DE LA VENTE DE JANVIER CHEZ ALBERT VOUS PAIEREZ EN MAI!
Voici ce que représente pour vous la VENTE D'ALBERT DITE "LAY-AWAY, PAY-IN-MAY" — la participation aux rabais de janvier — le choix parmi des assortiments complets de meubles, lits, literie et tapis, etc., récemment arrivés — le remisage de vos emplettes et le PAIEMENT quand vous serez prêts à les UTILISER, en MAI PROCHAIN.
Les rabais sont EXTRAORDINAIRES. La maison ALBERT a toujours été renommée pour LA MODICITE DE SES PRIX. Ses prix réduits de janvier et le privilège de payer en mai vous procurent un avantage EXCEPTIONNEL. NE TARDEZ PAS, VENEZ IMMEDIATEMENT! ACHETEZ DES MAINTENANT... et PAYEZ EN MAI! Ouvert ce soir jusqu'à 9 hrs et samedi jusqu'à 11.
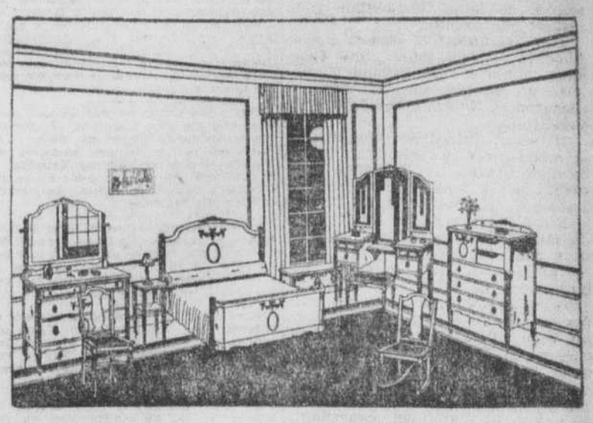
Nouveaux Mobiliers de Chambre à Coucher de 4 Morceaux
Intéressants modèles laissant entrevoir ce que seront les nouveaux styles de meubles — Des chargements nous arrivent des grandes expositions de meubles.
$109 $129 $178
Ce mobilier a été considérablement réduit. Un joli modèle, délicat, mais solide. Grand lit à pied arqué, chiffonnière, Vanity et bureau. Grands miroirs. Une valeur insurpassable.
Les quatre articles de ce mobilier sont plutôt gros. Superbe fini noyer très foncé. Grand lit à pied arqué, bureau, Vanity, chiffonnière. De beaucoup la meilleure valeur à Montréal à $129. Complet.
Quatre gros morceaux dans ce mobilier: lit à pied arqué, chiffonnière, Vanity et bureau. Superbement décoré. Lignes longues et gracieuses. Le plus beau fini noyer. Une valeur merveilleuse à $178.00, complet.

Mobiliers Chesterfield Anglais de 3 Morceaux
Magnifiques — Offrant un solide confort — Faits pour de longues années de service.
$99 $129 $159
Ce mobilier vous fera ouvrir les yeux très grand. Grand Chesterfield en 3 sections et deux gros fauteuils. Bras oreillers plats. Entièrement à ressort. Couverture en tapisserie de splendide qualité dans de superbes nuances de bleu et bronze. NE LE MANQUEZ PAS.
Un beau mobilier recouvert de damas, comprenant Chesterfield et deux fauteuils. Superbement fini et entièrement à ressort. La couverture en damas est d'un beau dessin d'une riche nuance vieil or. Cette valeur est un exemple des magnifiques choses qu'il y a pour vous chez ALBERT.
Un mobilier recouvert de damas, fini en peluche de soie bleue pour assortir au fond de damas. Riche nuance or romain. Chesterfield et deux fauteuils — entièrement à ressort — bras oreillers plats — particulièrement bien fini. VOYEZ ce mobilier — vous ne pourrez pas y résister à $159.

Mobiliers de Salle à Manger de 9 Morceaux
Nous ne donnons ici que des spécimens. Nous avons le mobilier que vous désirez — au prix que vous voulez payer. Achetez-le maintenant — vous le paierez en mai prochain.
$89 $132 $159
Ce modèle s'enlève rapidement. Quand le stock sera vendu nous ne pourrons pas le renouveler. Très beau fini noyer. Table carrée, buffet avec miroir bas, cabinet à porcelaine ouvrant par le centre, 6 chaises. VENEZ LE VOIR! La description ne peut pas lui rendre justice.
Un autre de nos fructueux achats dans les mobiliers de salle à manger de 9 morceaux. Le prix devrait être de 40 à 50% plus élevé. Fini noyer, poli exceptionnellement foncé. Table carrée, buffet avec miroir bas, cabinet à porcelaine décoré, 9 chaises.
Mobiliers de salle à manger fini noyer d'une valeur imposante. Très bien faits et finis. Morceaux très gros, délicatement décorés en relief. Table rectangulaire, buffet, cabinet à porcelaine et 6 chaises. Au mois de février—les prix vont monter.
Achetez maintenant — Vous Paierez en Mai!
ALBERT'S FURNITURE COMPANY LIMITED
Marchands de Meubles de toutes sortes
53—Ste-Catherine O.—53
(angle St-Urbain)
Nouveaux Téléphones: PLATEAU 6248-6249

LA SESSION PROVINCIALE

Suite de la page 17

ticipés seront productifs d'intérêt au taux de cinq pour cent par année, et ces intérêts seront eux-mêmes capitalisés au même taux;

4° La Banque d'Hochelaga ne pourra payer en dividendes à ses actionnaires plus de dix pour cent dans le cours d'une année sans verser à la province de Québec le montant précité de $124,172.40, à moins que le ou les versements n'aient été anticipés;

5° La Banque d'Hochelaga soumettra au lieutenant-gouverneur en conseil, pour approbation, le nom de l'un des deux vérificateurs à être soumis aux actionnaires en vue de la nomination que ces derniers doivent faire suivant les dispositions de la loi des banques; et, dans le cas où les actionnaires ne nommeraient pas la personne dont le nom a été approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil, il sera alors loisible à celui-ci de nommer un troisième vérificateur;

6° La Banque d'Hochelaga pourra, en tout temps, mettre fin audit contrat sur remise par elle à la province de Québec des obligations ci-dessus désignées et des coupons non échus, et, dans ce cas, la province de Québec remettra à la Banque d'Hochelaga tous les versements effectués par elle en vertu des paragraphes 2° et 3° ci-dessus avec l'intérêt capitalisé comme susdit;

7° Si un des remboursements prévus au paragraphe 1° n'est pas fait en tout ou en partie, le montant en sera ajouté au principal des obligations et, dans ce cas, les remboursements prévus au paragraphe 1° seront augmentés de l'intérêt à cinq pour cent sur la somme non remboursée, mais les versements prévus au paragraphe 2° n'en seront pas augmentés et les dispositions du paragraphe 8° ci-après s'appliqueront;

8° Dans le cas où les versements prévus au paragraphe 2° n'auraient pas été effectués ou anticipés suivant les dispositions du paragraphe 3° et que la somme des versements faits avec les intérêts capitalisés tel que susdit ne serait pas suffisante pour couvrir à l'échéance le montant en principal des obligations ci-dessus mentionnées, la Banque d'Hochelaga devra, jusqu'à paiement complet du solde avec intérêts, continuer les remboursements et versements prévus ci-dessus aux mêmes conditions;

9o Les revenus de la Banque d'Hochelaga, pour les fins dudit contrat, seront déterminés conformément à la pratique de la Banque d'Hochelaga et seront ceux qui, si les dispositions dudit contrat n'existaient pas, auraient été disponibles pour les fins de dividende ou d'augmentation soit du fonds de réserve, soit du solde de créditeur du compte "profits et pertes";

10o Les revenus tels que définis ci-dessus qui seront pris en considération seront: (a) en ce qui a trait aux remboursements prévus au paragraphe 1o ceux qui seront établis pour le demi-exercice précédant les dates de remboursements, et (b) en ce qui a trait aux versements prévus au paragraphe 2o ceux qui seront établis pour l'exercice annuel précédant la date du versement;

11o Dans le cas de divergence d'opinions relativement aux dispositions des paragraphes 9o et 10o le gouvernement de la province et la Banque d'Hochelaga devront s'en rapporter à la décision d'un comptable-expert, choisi d'un commun accord, ou, en cas de désaccord, désigné par le président de l'Association des banquiers canadiens;

12o En exécution de l'obligation qu'a prise la Banque d'Hochelaga, par le contrat intervenu entre elle et la Banque Nationale, reproduit dans le préambule de la présente loi, de payer les obligations de La Machine Agricole Nationale, Limitée, au montant de $680,000.00, avec un an d'intérêt, maintenant détenues par le public, la Banque d'Hochelaga paiera:

a. Aux détenteurs actuels de ces obligations, qui en étaient porteurs le 1er décembre 1923, le montant entier desdites obligations avec en plus une année d'intérêt;

b. Aux détenteurs actuels de ces obligations, qui les ont acquises après le 1er décembre 1923, le montant réel déboursé pour leur acquisition, la différence entre ce montant et celui de l'obligation devant être payée à celui qui en était le dernier détenteur ledit 1er décembre 1923.

Cependant la Banque d'Hochelaga ne peut faire ces paiements que sur autorisation de la Commission des services publics de Québec, donnée après l'accomplissement des formalités ci-après prescrites.

La Banque d'Hochelaga doit de temps à autre transmettre à la Commission des services publics de Québec, au bureau de la commission à Québec, les listes des réclamations qui lui sont soumises par les personnes mentionnées aux sous-paragraphes a et b ci-dessus.

Sur réception de ces listes, le secrétaire de la commission les fait insérer dans un journal de langue française et dans un journal de langue anglaise de la cité de Québec et dans les deux langues dans celui ou ceux des journaux publiés dans le district de Montmagny, accompagnées d'un avis énonçant qu'à la date y mentionnée, qui ne doit pas être plus rapprochée que quinze jours après la date de la publication de l'avis, la Commission des services publics de Québec examinera, à son bureau, au palais de justice de Québec, les réclamations des personnes mentionnées dans ces listes et adjugera sur ces demandes, après avoir entendu tous ceux qui se présenteront devant elle pour établir les droits des réclamants ou pour y faire opposition.

La commission, après s'être assurée du bien-fondé des réclamations et oppositions conformément aux sous-paragraphes "a" et "b" ci-dessus, par tous les moyens propres à l'éclairer, décide quelles personnes ont droit d'être payées et dans quelle proportion. Cette décision finale et sans appel, est communiquée par le secrétaire de la commission à la Banque d'Hochelaga et cette dernière est tenue de s'y conformer.

Résolu 2.—Que, aux fins dudit contrat il sera loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'autoriser le trésorier de la province à émettre au nom de la province, des obligations au montant de $15,000,000.00 échéant dans quarante ans en coupures de $1,000.00 payables au porteur sujet à enregistrement, et négociables sans restriction, datées du 1er mars 1924, portant intérêt au taux annuel de cinq pour cent payables semi-annuellement au porteur les premiers de septembre et de mars, chaque année, sur présentation des coupons attachés à ces obligations, et de céder et transporter ces obligations à la Banque d'Hochelaga, de la manière et aux termes et conditions énoncés dans la première de ces résolutions; et que ces obligations et ces coupons seront payables aux endroits déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Résolu 3.—Qu'il sera également loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'autoriser l'exécution de tous les actes et l'accomplissement de toutes les choses visées par la première de ces résolutions.

Résolu 4.—Que ces versements de $124,172.40 chacun entre les mains du trésorier de la province payés par la Banque d'Hochelaga comme fonds d'amortissement pour le remboursement du capital de $15,000,000.00 ci-dessus mentionné formeront un fonds spécial qui sera affecté au rachat desdites obligations et qui sera placé en la manière qui sera de temps à autre déterminée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

REPONSES AUX INTERPELLATIONS

Me Renaud apprend que M. Adjutor Savard a reçu, du 1er juillet au 31 décembre 1923, la somme de $1695.00 comme secrétaire de l'hon. secrétaire provincial et officier spécial du département. Pour les années commençant le 30 juin 1920,21-22-23, on demande à M. Renaud de voir les comptes publics.

Le député de Laval apprend aussi que M. Alfred Décarie, de Montréal, est employé du gouvernement provincial, comme secrétaire du surintendant de l'Asile St-Jean-de-Dieu, avec un salaire de $1200.00.

A M. Renaud, le gouvernement annonce que depuis 1920 jusqu'à ce jour, il a été payé à M. Arsène Denis, la somme de $3,651.19.

Il est soumis à M. Houde l'état suivant de frais de voyage de chacun des ministres du 1er juillet au 31 décembre 1923: L'hon. M. Taschereau, $400.00; l'hon. M. David, $615.00; l'hon. M. Mercier, $1275.00; l'hon. M. Caron, $1600.00 dont $950, du 1er janvier au 30 juin 1923 payés sur l'exercice financier 1923-24; l'hon. M. Perron, $750.00; l'hon. M. Perrault, $850.00; l'hon. M. Nicol $600.00; l'hon. M. Galipault, $420.00.

M. Houde avait demandé les mêmes renseignements pour les années depuis 1920. On le réfère aux comptes publics.

AFFAIRES COURANTES

Les bills suivants ont été présentés:

—Loi constituant en corporation "The Montreal Hebrew Old People's Home".

—Loi amendant la loi George V, chapitre 84, concernant le contrat fait entre la cité de Montréal et la Cie de Tramways de Montréal.

—Loi concernant le paiement d'une pension par la cité de Montréal à certains membres démissionnaires du service des Incendies.

—Loi concernant la "Montreal Central Terminal Co" et changeant son nom en celui de "The Montreal Tunnel and Terminal Co."

—Loi pourvoyant au transport par la "Montreal Maternity" de tous ses biens actifs et droits à "The Royal Victoria Hospital", de Montréal.

—Loi amendant la loi des compagnies de Québec 1920.—M. Taschereau.

—Loi pour remédier à la perte de certains registres de l'état civil de la paroisse de St-Frédéric de Drumondville.—M. Laferté.

—Loi légalisant certaines entrées dans les registres de l'état civil pour la paroisse de St-Frédéric de Drumondville.—M. Laferté.

La pétition suivante a été lue:

Des commissaires d'école de la municipalité scolaire du village de Notre-Dame de Granby demandant l'adoption d'une loi ratifiant certains actes notariés les concernant ainsi que Mildred Dozois.—M. Bullock.

Un ancien serre-frein obtient de grands résultats

Dreco soulage remarquablement M. Ovila Morin. Il engraisse de neuf livres et ses amis constatent sa belle apparence.

M. Ovila Morin, qui pendant treize ans fut serre-frein au C. P. R., est également un vétéran de la Grande Guerre, ayant fait du service dans les tranchées durant dix-sept mois avec le fameux 22ème bataillon. Depuis son retour, il n'a jamais été en bonne santé, parce que son estomac ne digérait pas convenablement. M. Morin, cependant, découvrit Dreco et vous raconte ci-dessous le bien qu'il lui fit.

"Depuis que je suis revenu de la guerre, après dix-sept mois passés dans les tranchées avec le 22ème bataillon, j'ai été incapable de revenir à mon état normal. Mon estomac était très dérangé et ne digérait rien. Mes aliments fermentaient dans mon estomac, produisant des acidités et des gaz. Je maigrissais tout le temps à cause du manque de nutrition convenable, et mes capacités de travail en furent gravement diminuées.

"J'ai pris quatre bouteilles de Dreco et je puis maintenant travailler comme si je n'avais jamais été malade de ma vie. Je digère bien mes aliments et les trouve très nourrissants. J'ai engraissé de neuf livres et tous sont surpris de me voir si bien et si heureux."

Dreco vous rendra heureux aussi, en faisant fonctionner régulièrement tous vos organes digestifs. Cette pure préparation herbale est préconisée par des milliers de personnes et ne contient ni mercure, ni potasse, ni drogues asservissantes.

DRECO est spécialement vendu à Montréal par les pharmacies Leduc. Allez à l'un de leurs magasins et demandez qu'on vous explique les mérites de ce grand remède. Il est aussi en vente aux endroits suivants:

MONTREAL—J. E. Morin, 927 avenue Mont-Royal Est; R.Marchand, 70 est, rue Beaubien; E.-G. Allard, 2600 est, rue Ste-Catherine, coin Letourneux; Pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig.

LACHINE — Pharmacie Centrale, 91 rue Notre-Dame.

VERDUN — H. P. Fabien, 1175 rue Wellington.

DRUMMONDVILLE—L.-G. Cadieux.

Dreco est aussi en vente dans une bonne pharmacie de chaque ville.

The Dreco Company of Canada Ltd.
414 Imm. Canada Cement
MONTREAL

Si l'eau ne lui fait pas de tort — il en sera de même du

"TOTO"

Le savon pour la soie et la laine

3 paquets 25c. chez votre épicier.

LES

PEPS

les vraies pastilles aspirables, permettent à la gorge, à la poitrine et aux poumons de résister au rhume. Quand un mauvais rhume ou une méchante toux vous fait craindre la réapparition de votre vieille bronchite, la meilleure chose à faire, c'est de prendre sur-le-champ des Peps, lesquelles renforcissent et

PROTEGENT

la poitrine. Quand, après avoir débarrassé une pastille Peps de son enveloppe préservatrice de papier d'argent, on la laisse dissoudre dans la bouche, elle dégage de puissantes vapeurs médicinales et germicides qui circulent immédiatement avec l'haleine à travers les voies respiratoires et détruisent tous les germes qui se sont introduits dans

VOTRE

gorge et vos narines. En même temps que la membrane, sensible et enflammée est calmée, soulagée et protégée, les bronches sont débarrassées des plegmes, la respiration est rendue plus facile, et cette mauvaise toux et cette douleur à la gorge disparaissent.

Grâce à ce traitement direct, les Peps écartent tout malaise de la

POITRINE

et des poumons, et on peut braver la pire température sans craindre de fâcheuses conséquences. Il n'y a rien de plus sûr que de toujours avoir à sa portée quelques Peps pour arrêter un rhume et l'empêcher d'atteindre les poumons ou d'occasionner la bronchite et la faiblesse de poitrine.

Peps

ALL DEALERS 25c BOX

Chez tous les marchands, 50c la bte

HEMORROIDES

ECHANTILLONS GRATIS

AEMORIDOOL

DU

Dr J. P. FREDERIC

Avec cette annonce, envoyez-nous votre nom et adresse et vous recevrez l'échantillon gratis.

Agence Franco Britannique, 1061B, rue St.-André, Montréal.

En vente chez tous les pharmaciens

12.16.22.29

PREMIERS SECOURS *pour les* **MUSCLES MALADES**

Baume Bengué

Chassez la Sensibilité et la raideur avec

BAUME BENGUÉ

Il fait disparaître la douleur et ne cause ni brulure ni ampoule.

Chez tous les pharmaciens. Ayez-en toujours un tube sous la main.

The Leeming-Miles Co. Limited
Agents, Montréal

Assurez-vous d'avoir le Baume Original Français

Fraîche comme une **Marguerite**

Se sent mieux et travaille toujours gaiement. Ne l'enviez pas, soyez comme elle. Prenez l'EAU laxative DUNCAN régulièrement au lever. Essayez pendant quelques semaines—un plein verre à vin dans de l'eau.

PRENEZ LA RESOLUTION de conserver votre santé — votre plus précieuse possession. Pour cela la bonne digestion est une chose très importante. Le meilleur moyen de l'obtenir est

DE PRENDRE

les Pilules Beecham. Quand les organes digestifs n'accomplissent pas leurs fonctions, la nutrition s'en ressent, le sang est affaibli, les nerfs en souffrent, les maux de tête et autres inconvénients se multiplient. Un excellent correctif qui nettoie rapidement et donne d'excellents résultats, telles sont les

PILULES BEECHAM

Vendues partout au Canada

Le remède qui se vend le plus au monde

$12.50 Pour 2000 lbs livré

POWERCO DOMESTIC COKE

$12.50 Pour 2000 lbs livré

BRULE parfaitement CHALEUR en abondance ECONOMIE

CHALEUR EN ABONDANCE

Le combustible qui rend confortables tout l'hiver des milliers de foyers montréalais

CHEZ VOTRE MARCHAND DE CHARBON

ou

Tél. LaSalle 397

Montreal Light, Heat & Power Consolidated

18.22.25

Durant les Réparations du Magasin

Chartrand LIMITÉE

La Vente pour Cause de Réparations chez CHARTRAND doit se Continuer pour une autre Semaine

Des milliers et des milliers de dollars de marchandises d'excellente qualité doivent disparaître pour faire de la place aux charpentiers et aux autres ouvriers actuellement à l'oeuvre.

Les Extraordinaires Bas Prix les feront s'enlever Rapidement

1 gros lot de manteaux d'hiver, épais, pour dames et demoiselles. Valant $10 à $15, tous en vente à . . . **$3.69**	Meilleurs manteaux, pour dames et jeunes filles. Tailles jusqu'à 44. Vendra à **$5.00**	Manteaux en drap épais garnis de fourrure, pour dames. Des manteaux qui se vendaient de $30 à $35. En vente à . . . **$10.00**	Chapeaux garnis. Des centaines et des centaines de nouveaux chapeaux garnis pour dames, valant de $5 à $10 chacun. En vente à **$1.49**	Anciennes théières en fer. Elles dureront toute une vie. Valeurs de $2.00 à $3.00 chacune, en vente à **69c**	Bas. Bas en laine noire épaisse pour hommes, femmes et enfants, bas de golf pour garçonnets, aussi bas en soie et laine pour dames. Valeurs jusqu'à 2.00 la paire, en vente **39c**

Les COMMANDES POSTALES ou téléphoniques seront promptement remplies.

Matelas épais tout en coton, bonne fabrication. Bon coutil. Toutes les grandeurs. Prix ordinaire 8.50 pour **$5.45**	Mobiliers de salon en osier, 3 articles. Bonne monture solide, sièges à ressorts. Couvertures en épaisse cretonne, berceuse, fauteuil et causeuse. Prix ordinaires jusqua $75.00. **$26.50**	Des centaines et des centaines d'échantillons de rideaux et de coins de rideaux en marquisette et en tulle. Ces rideaux qui valent de 1.00 à 2.00 chacun seront offerts à **29c**

LES LIVRAISONS SE FONT ENCORE PROMPTEMENT

LITS en acier émaillés blanc ou finis chêne verni, noyer ou acajou. Toutes les dimensions. Ce sont de très bons lits qui ont toujours été vendus à 14.50 et plus. Nous les offrons à **$8.95**	Mobilier de chambre à coucher de 5 articles, fini chêne verni, comprenant grand bureau, chifforette, table de toilette à miroir triple, banc et lit en acier pour assortir. Le prix ordinaire est de $135.00. Prix de vente.. **$81**

Voilà d'extraordinaires aubaines. Venez ce soir ou de bonne heure demain.

Indienne et coton blanc, des milliers de verges. L'indienne vaut 29c la verge. Procurez-vous-la ici à **15c**	1 gros lot de complets et paletots en tweed pour garçonnets. Valeurs jusqu'à $10. A écouler à . . **$5.00**	Ruban, 9 pouces de large, valant 75c à 1.25 la verge. Offre très spéciale pour vendredi soir et samedi. La verge **39c**	Un autre lot d'articles en granit, y compris ustensiles de cuisine, seaux, pots, etc. Valeurs jusqu'à $1.50, toute une table à.. **59c**	Nouveaux tissus à robes en 13 couleurs et nuances, magnifiques pour robes de soirées et de dîner. Valeur de 4.50 la verge, maintenant **$2.79**	Visitez l'annexe des occasions, en arrière du rayon des vêtements tout faits pour dames. Des centaines d'articles pour dames. Valeurs jusqu'à 2.00. En vente à chacun. **50c**

Le magasin est ouvert jusqu'à 9 hrs ce soir — samedi jusqu'à 11 hrs p. m.

Berceaux à côté à coulisses pour enfants. Ils sont émaillés blanc. Ils sont munis d'un matelas épais. Ils sont de la marque Simmons. Valeur de 12.50 en vente à **$8.05**	Un gros lot de sommiers Simmons à ressorts, s'adaptant à tout lit. Le prix ordinaire de ces sommiers est 6.50. Maintenant . . . **$4.95**	Mobilier de salle à manger fini noyer, 9 articles. Valeur de $150.00. Nous n'en avons qu'un **$109**

1765—Rue Notre-Dame Ouest—1765 Achetez vos meubles maintenant. Emmagasinage gratuit jusqu'à mai.

Feuilleton de la "Presse"

L'ESPIONNE DE L'EMPEREUR

OU

LA FEMME FATALE ET TRAGIQUE

PAR

HECTOR FLEISCHMANN

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

39 (Suite)

de soie blanche à petits coins brodés, il était chaussé de souliers plats vernis à boucle d'or. Son habit était bleu à boutons d'acier, et, sur les fleurettes fines de son gilet de casimir léger, tombait, en plis moelleux, le bel organdi de sa cravate soignée. Le chapeau un peu sur l'oreille, le cheveu coupé ras, il avait bel air, mais surtout cet air des habitués de Tivoli, grands pourchasseurs de nymphes, de ces agréables dégustant leur glace au pavillon de Hanovre, insolemment allongés, leurs pieds sur la chaussée et lorgnant les jolies promeneuses des boulevards.

—Diable! dit Canouville en fronçant le sourcil, où donc m'apparut ce prestolet?

Cependant, l'homme s'était informé auprès du portier:

—Il me plairait de voir Mme Elvire attachée à Son Altesse.

—Je crains, monsieur, qu'elle ne soit pas là.

—Veuillez, je vous prie, vous en assurer.

L'éclat d'un napoléon d'or brilla entre les doigts du faquin élégant. Le portier sourit, s'inclina et empocha.

—J'y vole, dit-il. Qui annoncerai-je?

—Heu!... heu!... dit l'homme avec incertitude, veuillez lui dire que c'est M. Jolicierc.

Et le portier disparut; il demeura seul dans la cour, remuant du bout de la canne le gravier soigneusement étalé, surveillé derrière l'étamine par Canouville, intrigué. Cela dura quelques instants, puis le portier revint, priant le visiteur de le suivre. On entra dans l'aile gauche de l'hôtel pour monter à l'étage où, au long d'un grand corridor un peu sombre, s'ouvrait une série de petits appartements réservés au personnel de la princesse. A une de ces portes on heurta. Claire, une voix répondit:

—Entrez.

Jolicierc s'avança, traversa une manière d'antichambre transformée en boudoir, pour pénétrer dans une chambre, où, assise devant une table basse, encombrée de menus travaux de broderie, l'attendait Mme Elvire, sous les traits de la belle Dunkerquoise.

A son entrée, d'un mouvement brusque, elle se leva:

—Toi!

—Moi! dit-il simplement.

Et il prit une chaise pour s'asseoir, posa sa canne et son chapeau sur la couverture de cretonne fleurie du lit d'acajou. Craintivement, la jeune femme s'était approchée de lui.

—Toi! répéta-t-elle; toi ici, alors que plus jamais il me semblait ne devoir te rencontrer.

—Et pourquoi? répliqua Jolicierc avec tranquillité. N'ai-je pas mes affaires de même que tu as tes occupations?

—Mais si longtemps, de si longs jours, sans te voir.

—Sans doute, mais ce n'est point de cela que s'inquiète l'Empereur. D'ailleurs j'ai eu des affaires personnelles très importantes à régler.

—Ah! en vérité?

—Oui.

Il s'arrêta un instant et d'une voix où perçait malgré lui, la pointe de son orgueuil, il ajouta:

—Je me suis marié.

La belle espionne eut un grand cri étranglé et rauque:

—Marié!

Son visage avait été brusquement envahi d'une intense pâleur. Sur le trouble de ses yeux, fébrilement, les paupières battaient. Elle s'était appuyée à la table, haletante et comme suffoquée à la brusque nouvelle. Sans bouger de sa chaise, Jolicierc avait laissé passer la crise, en homme désintéressé et sûr de la fin.

—Allons, allons, dit-il, pas de ces faiblesses-là. Que diable, si tu tombes en pâmoison à l'annonce d'une chose aussi simple, que sera-ce à ce que j'aurai à te dire plus tard? Voyons, du coeur, ma belle. Tu oublies mes leçons; du coeur! du coeur!

Et, de grands coups de poing au creux de son estomac, il accompagnait son exhortation au courage. Mais, lentement, la belle Dunkerquoise se remettait de son ahurissement. Entre ses lèvres serrées, glissait le secret de sa blessure.

—Tu es marié... Tu es marié...

Impatienté, Jolicierc tira son portefeuille et tendit une feuille de papier carrée, dorée sur tranche, à Elvire.

—Voici de quoi n'en plus douter, dit-il.

Et, le papier tremblant dans sa main, elle lut:

St-Cloud, le 16 juillet 1806.

"Monsieur le général Montcholsy;

"J'ai appris avec plaisir le mariage de votre fille avec un homme que j'estime et dont je connais l'attachement à ma personne;

"Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

"NAPOLEON".

Sans mot dire elle lui remit le papier.

—Evidemment, dit Jolicierc, une telle décision de ma part a pu t'étonner. Il convient donc que tu en saches les raisons. Après l'affaire de Pichegru, j'ai suivi l'Empereur en Italie, lors de son sacre à Milan comme roi d'Italie. J'avais alors la direction de la police secrète veillant sur sa personne. On a étendu cette direction sur la police diplomatique et politique. J'ai donné des lumières assez curieuses sur les intrigues autrichiennes en Italie. Cela m'a valu, il y a aujourd'hui un an, exactement le 1er août 1805, ma nomination au poste de commissaire générale de la police à Gênes. Tu t'es demandé ce que j'étais devenu? Au lieu d'aller à Gênes, je suis allé à Austerlitz. J'y ai organisé l'espionnage militaire parmi les Russes. La campagne finie, je suis retourné à Gênes, me reposer, et profiter de mes loisirs pour me créer un alibi moral. Sans doute, ce que je suis, peu de gens le savent exactement, mais il en est qui le soupçonnent. Un espion soupçonné est un espion brûlé. Retiens le conseil, je m'y connais. Donc j'ai pris les devants et je me suis marié. Qui donc pourrait avoir désormais des doutes sur le mari de Mlle Zénaïde Choin-Montgay de Montcholsy, fille du général commandant la division de Gênes?

Tandis qu'il parlait, le visage de la belle Dunkerquoise s'était illuminé.

—Ah! je comprends maintenant, dit-elle.

—Que croyais-tu donc?

—Je te croyais infidèle, répondit-elle avec une légère amertume.

—Fi! parler de fidélité! Ma belle, c'est un mot de trop dans ce que nous faisons.

Elle ferma à demi les yeux et, d'une voix brisée, avoua:

—Crois-tu donc que je ne t'aime pas?

—Oh! oh! c'est donc sérieux?

—En peux-tu plaisanter?

—Diable, dit Jolicierc en se lissant les favoris, je pensais m'avoir plus l'occasion de m'étonner à mon âge! En tous cas, je t'ai prouvé ma fidélité aussi, du moins la fidélité de mon souvenir.

—Ne raille pas! supplia-t-elle.

—Pardon! dit Jolicierc, en affaires pourquoi plaisanterai-je? Je dis que je ne t'avais point oubliée: la preuve, c'est que tu es ici.

—Quoi? C'est donc toi.

—C'est moi qui t'ai fait nommer à la place où tu es, moi à qui l'Empereur avait demandé la femme sûre et habile pour surveiller sa soeur. J'ai parlé, tu es là, remercie-moi.

—Que ne le disais-tu?

—Je l'ai dit. A ton tour de parler. Que se passe-t-il ici?

—Oh! dit-elle, rien que tu ne puisses imaginer avec une femme amoureuse de son plaisir avant de l'être de ses amis.

—Ainsi, tu te bornes à la chronique de l'alcôve?

—Faute de mieux. Quand les chouans manquent, on vous rabat sur les princesses. Au reste, la comédie change du drame. Je préfère compter des amis que des condamnés.

—Variété du métier, dit Jolicierc d'un ton détaché. Pour le présent, qui la princesse honore-t-elle?

—Un sieur de Canouville, de l'état-major de Berthier.

—Ah! ah! l'oiseau est joli. M. de Montrond est donc remplacé?

—M. de Montrond a eu auprès de la princesse le sort de ceux qui l'ont précédé le sort du maréchal Macdonald, de M. de Sémonville, du tragédien Lafon, qui, rapidement, ont passé de goût.

Figure-toi que récemment tout Paris s'est gaussé de l'aventure de Bousquet.

—Le dentiste?

—Lui-même. La princesse s'est avisée sans doute pour se distraire, d'avoir mal aux dents. On a appelé Bousquet, lequel l'a trouvée, en compagnie d'un jeune homme. "Monsieur, lui a dit le jeune homme, prenez garde, je vous en prie, à ce que vous allez faire. Je tiens extrêmement aux dents de ma Paulette, et je vous rends responsable de tout accident." A quoi, Bousquet, déférent et respectueux, a répliqué: "Soyez tranquille, mon prince, je réponds de tout à votre Altesse Impériale; il n'y a aucun danger à redouter la chose la plus simple" L'opération, heureusement achevée, Bousquet s'est empressé de nous donner à nous toutes, femmes de la princesse, des nouvelles rassurantes. Avec la candeur de son ignorance, il nous a dit: "Son Altesse Impériale est très bien et doit être heureuse du tendre attachement que lui porte son auguste époux. Il vient de le lui témoigner devant moi d'une manière touchante, car son extrême sollicitude était inquiète; je ne réussirais que difficilement à le rassurer sur les suites de la petite opération. Je dirai avec bonheur à Paris, ce dont je viens d'être le témoin. Il est doux, en effet, d'avoir de tels exemples à citer d'une tendresse conjugale bien rare dans un rang si élevé. J'en suis vraiment pénétré. Et, le soir même, il s'était répandu dans les salons pour en attester, étant le dernier à ignorer que le brillant cavalier n'était autre que Canouville. Voilà un trait entre cent.

—Je le conterai à mon beau-père, dit Jolicierc. Il en rira bien.

—Voilà à quoi se borne ici ma besogne acheva la blonde espionne. Elle est, tu le vois, de grand repos.

—Et... pas de visites aux Tuileries? questionna narquoisement le grand policier.

La fausse Elvire le regarda fixement et avoua:

—Non, pas de visites aux Tuileries,.....

Mais, péremptoirement, il coupa la phrase:

—Ce qu'il te faut, c'est une belle affaire.

Elle hocha la tête lentement.

Mais il reprit plus décidé, appuyant fortement sur les mots:

—Une belle affaire, bien délicate, bien difficile, demandant du flair et de la diplomatie, toutes ces belles qualités qui dorment en toi, que l'Empereur a devinées et que les circonstances ne t'ont pas encore permis de montrer. Ai-je touché juste? Oui, j'ai touché juste. Eh bien, c'est cette affaire que je t'apporte.

—Qui t'a dit que j'aspirais désormais à mériter plus que ce qu'on m'accorde?

—Mais toi-même, la sorte d'indolence où je te trouve plongée, le plaisir que tu sembles prendre à une besogne facile, médiocre, sans périls comme sans dangers. Fi! une élève de mon école renoncer à cet art sans égal qui consiste à fronder le danger et à le dominer! Allons donc, ce qu'il te faut, je le dis et le redis, c'est l'affaire pour laquelle tu me vois présentement ici.

—Ah! tu étais venu pour...

—Oui, pour une affaire.

—Laquelle?

—Une mission dans laquelle il y a l'occasion de se signaler à l'attention de Sa Majesté et l'agrément d'aller toucher rue des Saints-Pères une prime de 50,000 fr.

Jolicierc cligna de l'oeil et ajouta:

—Jolie somme... ça permet bien des voyages... en Italie... du côté de Gênes... beau pays.

D'un bond, la belle Dunkerquoise fut sur lui:

(A suivre)

DANS L'ARENE FEDERALE.

L'HON. M. LEMIEUX SERAIT MINISTRE DE LA JUSTICE

Le cabinet serait réorganisé avant l'ouverture de la prochaine session.

LES DROITS DE QUEBEC

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 18 — De nouveau l'on parle de la reconstruction du cabinet sur des bases limitées et il est fort probable qu'elle se fera avant la session. L'ouest, dans les nouveaux projets serait laissé de côté et l'on ne s'occuperait que de satisfaire l'est. Il y a actuellement une vacance dans le cabinet due à la démission de sir Lomer Gouin et il s'agit de la remplir en remaniant le cabinet. De source généralement bien informée nous apprenons que l'hon. Rodolphe Lemieux, orateur de la chambre des communes, deviendra probablement ministre de la justice.

Dernièrement il a refusé le poste de lieutenant-gouverneur de Québec, mais l'on croit qu'il accepterait le portefeuille de la justice. De cette façon les demandes de Montréal, qui désire garder ce ministère seraient satisfaites. Cette nomination aurait un autre avantage en ce qu'elle ne créerait pas d'ennuis au gouvernement. M. Lemieux étant assuré d'une réélection probablement par acclamation. Dans ce cas par ailleurs, il faudrait attendre la démission de M. Fielding pour satisfaire les réclamations de la Nouvelle-Ecosse. Si M. Lemieux refuse le portefeuille de la justice, l'hon. Ernest Lapointe le prendra, comme il a déjà été annoncé, M. E. MacDonald, ministre de la défense, prendrait le ministère de la marine. Il vient des provinces maritimes et l'on sait que ces provinces réclament énergiquement ce portefeuille.

M. E.-J. McMurray, solliciteur général, deviendrait ministre de la défense, portefeuille dont la province de Québec ne veut pas.

Le poste de solliciteur général resterait vacant jusqu'à ce qu'on fasse une reconstruction complète du cabinet après la session quand le gouvernement connaîtra l'attitude des progressistes. Le dernier projet de replâtrage temporaire du cabinet aurait l'avantage d'éviter une élection complémentaire puisque aucun nouveau ministre ne serait nommé, mais il aurait pour grand inconvénient de sacrifier les droits du Québec, dont la représentation ministérielle serait diminuée et qui perdrait la marine, un grand ministère.

TROIS SEULS CANDIDATS A LA MAIRIE DE QUEBEC

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 18. — L'hon. Cyr.-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique, a nié, hier, la rumeur qu'il serait candidat à la mairie aux prochaines élections. La lutte se fera entre trois candidats seulement: le maire Samson et les échevins Martin et Lesage.

L'INDEMNITE SERA PEUT-ETRE PARTAGEE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Il est possible que le parlement dispose des argents réalisés par la vente des propriétés allemandes en Canada. Il se peut qu'une certaine partie soit versée aux particuliers, mais l'argent sera d'abord versé au trésor public.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

18 janvier 1924. Séance du matin. Président: Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Dame Anna Charbonneau vs H.-L. L'Heureux. Jugement pour $953.70.

J.-Georges Carle vs P. Thibaudeau et Louis-Corvie Dubuc, T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S.

Western Canada Flour Mills Limited et Maxime-Olivier-E. Lamarre, requérant. Motion pour continuer les affaires et fixer date de la production des réclamations; accordée.

Jean Arsin vs New York Dental Institut Inc. Jugement pour $135.00.

J.-M. Savignac vs Alfred Fauteux. Jugement pour $90.00.

A. Dufour vs Riordon Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en justice, suivant la loi des accidents; jugement pour $623.53.

J.-C. Nadeau limitée, en liquidation et Alphonse Turcotte et al., liquidateurs. Requête pour nommer J.-G. Magnan procureur et nommer la Banque d'Hochelaga; accordée.

Dame Elisa Archambault vs Joseph Gauthier. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Joseph Leblanc vs Eugène Poitras. Motion du demandeur pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

The Page Wire Fence Co. of Canada Limited, en liquidation, et Wilfrid Bernard, requérant. Requête pour autorisation à poursuivre; accordée.

E.-G. Florne vs K.-A. Morrison. Jugement pour $550. Coderre, J.

Rolland Lumber Co. Limited, en liquidation, et Louis-S. Rolland, requérant.

Assemblée des créanciers P.-L. Turgeon nommé liquidateur, et W.-H. Biggar, Louis-S. Rolland, J.-E. Green, L.-J. Bromby, Gordon MacKinnon, F.-L. Wood et Ducan-J. McDougall nommés inspecteurs.

OTTAWA ET HULL

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18

—Le montant des taxes municipales qui restent à recueillir à Ottawa n'est plus que de 8.3 p.c. alors que cette proportion était de 10.32 l'an dernier. Le montant reçu à date est de $4,752,274, alors que le montant reçu en 1922 a été de $4,587,419.

—Mlle Elisabeth Smellie, la nouvelle surintendante en chef des garde-malades du Victorian Order, a pris possession de sa charge aux quartiers généraux de son ordre, édifice Jackson, hier. Mlle Smellie est la fille du Dr Smellie, de Port Arthur. Elle a servi dans les forces expéditionnaires depuis les premiers jours jusqu'à la fin de la guerre.

—La température de ces derniers jours à Ottawa a été des plus changeantes. Alors que le thermomètre marquait 12 degrés au-dessus de zéro le matin, il marquait 42 degrés au-dessus de zéro à minuit et la neige était remplacée par une pluie torrentielle. Les tramways ont dû suspendre leur service par suite de la chûte des fils sur la rue Bank.

—Le greffier de la ville d'Ottawa, M. N.-H. Lett, vient d'avertir la municipalité d'Eastview, que les pompes à incendie d'Ottawa ne seront envoyées à Eastview que si cette municipalité consent à payer $100 pour la première heure et $35 pour les autres pour chacun des appareils prêtés par la capitale.

QUE TOUS SOIENT RENDUS A L'HEURE

Le capitaine Maranda désire insister de nouveau auprès des personnes qui prendront part à la parade des sports d'hiver, ce soir, sur la nécessité qu'il y a que toutes soient rendues au square Dominion à 7 heures précises. Cela permettra au départ de s'effectuer rapidement à 7 heures 30.

LES TRIBUNAUX CIVILS

UNE CAUSE SE RAPPORTANT A UNE ASSURANCE

L'assuré prétend qu'il n'a pas eu ce qu'il désirait obtenir.

LES AUTRES CAUSES

Une cause assez intéressante est celle qui s'est plaidée devant l'hon. juge P. Demers, cet avant-midi. Elle se rapporte à l'émission d'une police d'assurance et au défaut de l'assuré de payer la prime.

La Northern Life Assurance Company poursuit J.-A. Villeneuve en recouvrement de la somme de $256.70. C'est le montant d'un billet que ce dernier aurait donné à un agent de la demanderesse pour le paiement d'une prime.

Villeneuve commence par nier toute dette. Il plaide spécialement qu'il n'avait pas besoin d'assurance, mais bien d'une somme de $1,000. Cette seconde alternative aurait bien mieux comblé ses désirs. Il raconta son histoire à l'agent qui lui aurait répondu que s'il prenait une assurance de $10,000, c'était le meilleur moyen d'obtenir la somme de $1,000 qu'il désirait. C'est sur ces représentations que Villeneuve aurait accepté de prendre une assurance et donné son billet en paiement. Comme il n'a pas obtenu, par la suite, ce qu'il voulait, il demande le renvoi de l'action.

POUR UN PRIVILEGE

Il y a sur le rôle de l'hon. juge Desaulniers une cause où la Anglin-Norcross Limited demande à la cour de déclarer hypothéquée jusqu'à concurrence de la somme de $33,-368.65 une propriété appartenant à la compagnie G.-N. Clermont limitée. Voici ce que dit en substance la déclaration:

La compagnie Clermont est propriétaire d'un certain lot de terrain situé sur l'avenue Beaconsfield, à Notre-Dame-de-Grâce. Au cours de 1922, en vertu d'un contrat fait avec la Mutual Home Corporation Limited, la demanderesse a construit, sur le terrain, des résidences pour les compte et bénéfice de la défenderesse. Il resterait une balance due de plus de $33,-000,000 pour laquelle la Anglin-Norcross aurait fait enregistrer son privilège de construction. Celle-ci demande maintenant que les immeubles soient vendus en justice afin d'être payée de ce qu'elle dit lui revenir.

La défenderesse répond que la Mutual Home, qui avait le contrat de construction original, ne l'a pas rempli comme il fallait, que la construction était défectueuse et qu'il lui fallait dépenser une forte somme en réparations. Elle ajoute que si la Anglin-Norcross a exécuté des travaux pour la Mutual Home, elle ne peut avoir plus de droits contre elle que la mise-en-cause. D'ailleurs, dit-elle en plus, le privilège n'a pas été enregistré dans les délais voulus. Elle demande le renvoi de l'action et que la cour ordonne au registraire de rayer l'enregistrement de privilège qui a été fait sur sa propriété.

L'UNION DES POLICIERS

La cause de Joseph Duguay, secrétaire de l'Union ouvrière fédérale de la police, contre la ville de Montréal, devait être entendue la semaine prochaine, mais, du consentement des parties, elle a été remise au 28 janvier. Elle se plaidera devant l'hon. juge Coderre.

On sait que Duguay a pris une injonction contre la ville pour l'empêcher de mettre à exécution un ordre obligeant les agents à ne plus faire partie de l'union.

COURS TECHNIQUES

L'hon. juge Archer devra se prononcer sur une réclamation de l'Association des manufacturiers canadiens (section des arts graphiques) contre la Compagnie d'imprimerie Perrault.

Agissant comme l'agent de la United Typothetae of America, la demanderesse aurait fourni à l'autre partie certains cours et certains devis concernant l'imprimerie et pour lesquels la compagnie Perrault devait payer $56 par mois.

La défenderesse prétend que ce qu'on lui a remis ne valait pratiquement rien et qu'à tout événement, le contrat qu'elle a passé n'en était qu'un d'essai. Elle conclut au renvoi de la poursuite.

PROCHAINE ORDINATION

Jeudi prochain, le 24 janvier, S. E. Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique, conférera l'ordination sacerdotale au R. P. Conrad Bissonnette, S.J., en l'église Immaculée Conception.

LES COMPAGNIES MARITIMES ONT EMPLOYE PLUS D'HOMMES

Les compagnies de navigation océanique ont donné plus de travail l'an dernier aux débardeurs, manouvriers, etc., que l'année précédente, dans le port de Montréal, pendant la saison de navigation. C'est ce que démontrent des statistiques qui nous sont communiquées aujourd'hui par le gérant de la Fédération des Armateurs du Canada, M. Thos Robb. Ces statistiques font voir qu'il a été donné de l'emploi dans notre port par les compagnies de navigation océanique à une moyenne de 1,393 hommes par jour l'an dernier, contre 1,106 hommes en 1922. C'est donc pour la saison de 1923 une augmentation d'une moyenne de 287 hommes par jour. En outre, ces mêmes statistiques officielles disent qu'il a été fait, l'an dernier, dans le port par les débardeurs, manouvriers, etc., 253,435 journées de travail, contre 210,251 dans la saison de navigation de 1922. Il a donc été fait l'année dernière 43,-184 journées de travail dans notre port de plus que durant la saison de navigation de 1922.

GRAVE CRISE OUVRIERE

(Service de l'"United Press")

Londres, 18. — Une grève générale des employés de chemin de fer commencera dimanche, en Angleterre, à moins qu'il ne se produise des événements que l'on ne prévoit pas.

Le gouvernement prend donc des mesures pour le transport des vivres, spécialement le lait et les légume frais.

De même les propriétaires de chevaux se sont entendus pour faire transporter leurs chevaux aux champs de courses en voitures-automobiles.

Les mineurs ont décidé de donner un avis de trois mois aux propriétaires de mines, avant de rompre l'entente existant sur les salaires.

Comme la grève commencera dimanche, c'est le gouvernement Baldwin qui aura à faire face à toutes les difficultés, car on ne prévoit pas qu'il tombe par un vote de non-confiance avant lundi soir.

ECHO D'UNE AFFAIRE SENSATIONNELLE DANS LE NORD DE LA VILLE

Roméo Beaulieu, Arthur Champagne, alias Gamache et Gus. Lavigne, alias Gamache ont comparu pour enquête, hier après-midi, devant le juge Cusson, sous l'accusation d'avoir commis des vols avec effraction chez M. H. Archambault, 185, rue Villeneuve-Ouest et chez M. J.-A. Vaillancourt, rue Waverley. Après l'audition des témoignages, les inculpés ont été envoyés pour examen volontaire.

Un quatrième membre de la bande, René Roussel, alias Beaudry, blessé par la police lors de son arrestation, est mort depuis, à l'hôpital Général. Champagne et Lavigne ont été arrêtés par le sergent Joinville, ainsi que par les constables Meunier, Aubry et Labelle, du poste No 20, comme ils sortaient de la maison cambriolée, le 28 novembre dernier.

Beaulieu a été arrêté quelques jours plus tard, par les sergents-détectives Labine, Laroche et Lapointe, comme il passait rue Saint-Laurent, vers minuit, près de la rue Sainte-Catherine. Peu de temps après la capture l'on s'est aperçu qu'il avait une blessure à la poitrine. Une balle que les agents lui avaient tirée, le soir de l'effraction chez M. Archambault, lui avait fait une profonde incision dans les chairs. Les agents le conduisirent à l'hôpital Général, où il fut traité.

Après l'arrestation, déclare le détective Labine, Beaulieu a fait une confession. Il a avoué avoir volé un revolver dans la maison de M. Archambault. "J'en avais déjà un autre, aurait-il ajouté, mais comme la police me donnait la chasse, je devins si énervé que je ne me rappelle plus dans quelle ruelle j'ai jeté les deux armes."

L'avocat de l'inculpé a fait un long plaidoyer pour empêcher que la confession de l'inculpé soit entrée au dossier, mais le juge a accédé à la demande de la Couronne.

Sur une accusation de tentative de meurtre portée par le sergent Joinville contre les trois inculpés, le juge Cusson fera connaître sa décision cet après-midi.

VALEUR DE $1,500 VENDUE POUR $15

Un regrattier nommé Morris Miller a été traduit, cet avant-midi, devant le juge Cusson, sous une accusation de recel d'effets volés. Il y a quelque temps, des cambrioleurs enlevaient pour près de $1,500 d'articles de la demeure de M. Pierre Beauchemin, sténographe, et les agents de la Sûreté prétendent que les voleurs auraient vendu ces articles chez Miller pour la modique somme de $15, transaction qui, ajoutent les agents, n'apparait pas sur les livres de l'inculpé.

Miller, qui proteste de son innocence, aura son enquête plus tard. Des garanties au montant de $1,500 ont été demandées par le juge Cusson, pour sa mise en liberté provisoire.

LE DON DU BARREAU DE QUEBEC A L'ECOLE SEPAREE DE PEMBROKE

Québec, 18. — A une assemblée spéciale du Barreau de Québec en vue de reconsidérer la souscription de $100 aux écoles de Pembroke, on a décidé, par un vote de 18 à 13, de référer la légalité d'un tel don à l'exécutif.

M. Alfred Dobell, C.R., avait nié le droit de faire un tel don.

M. Ferdinand Day favorisa les souscriptions individuelles, considérant que l'Association n'avait pas le droit d'employer ses fonds pour aider une école d'Ontario.

En attendant la décision de l'exécutif, la souscription ne sera pas envoyée.

L'AUDACE D'UN BANDIT

M. Harry Mallek, marchand de chaussures de la rue Ontario-Est, recevait un message téléphonique, hier après-midi, demandant d'envoyer une paire de bottines à une certaine adresse de la rue Saint-Urbain. Comme le messager descendait du tramway, à l'angle des rues Saint-Laurent et Duluth, il fut attaqué par un individu qui lui enleva le colis contenant les chaussures. Ce vol hardi a été rapporté à la police et à la Sûreté.

LE TERME DES ASSISES A SAINTE-SCHOLASTIQUE EST REMIS A PLUS TARD

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Scholastique, 18. — Le terme des assises qui devait s'ouvrir aujourd'hui, a été remis à plus tard par l'hon. juge Coderre. Il n'y avait pas, en efeft, assez de causes sur le rôle pour justifier les frais d'un terme. La date de ce prochain terme sera fixée par le lieutenant-gouverneur en conseil. On croit qu'il sera tenu à Saint-Jérôme, après l'inauguration du nouveau palais de justice. Il est, en effet, peu probable qu'un autre terme des assises soit tenu à Sainte-Scholastique.

Ce matin, tous les accusés ont été traduits devant l'hon. juge Coderre, qui a renouvelé leur cautionnement. Dans la cause de Napoléon Marinier, le cautionnement est de $10,000. Après avoir renvoyé toutes les causes criminelles au prochain terme des assises, l'hon. juge Coderre a entendu la cause de Dunningan vs Dionne.

EN COUR DU CORONER

Une découverte fort mystérieuse intrigue les autorités de la Cour du coroner. Il s'agit de lambeaux de chair qui ont été trouvés, hier après-midi, sur la voie du Grand Tronc, dans la cour du village Turcot, par M. Mason-B. Sickles, 161, rue Desnoyers. On croit qu'il s'agit d'une main humaine qui aurait été disséquée. Les médecins légistes doivent procéder à un examen minutieux, aujourd'hui.

Le coroner-adjoint, Lorenzo Prince, a rendu, hier après-midi, un verdict de mort accidentelle dans le cas de Mme J.-B. Grégoire, 66 ans, 504, rue Mentana, qui est décédée subitement à sa demeure, hier. Elle a succombé à une indigestion.

DES COLIS EN RETARD

Washington, 18. — Les milliers de Canadiens qui ont reçu leurs cadeaux de Noël venant de l'Angleterre avec un retard de deux semaines doivent blâmer leur propre système postal plutôt que celui des Etats-Unis. Une enquête qui vient de s'ouvrir a dévoilé le fait qu'un wagons de marchandises s'était égaré en route et n'avait été retrouvé que trois semaines après.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

Hier ont eu lieu les élections annuelles, à la Chambre de Commerce française de Montréal, avec le résultat suivant: président, réélu, M. Henri Jonas, chevalier de la Légion d'honneur; vice-présidents, MM. Maurice Quedrue, chevalier de la Légion d'honneur, et Georges Matagrin; secrétaire, M. de Passillié; assistant-secrétaire, M. Louis Baisez; trésorier, M. C. Saint-Loup.

NOS VILLES ET NOS ECOLES

Suite de la première page

$10,000 chacun au lieu de $1,000 qui leur était accordé auparavant.

Quarante-cinq académies ou high schools protestants, déjà compris dans la 2e partie de ce volume, parmi les écoles primaires, apparaissent de nouveau, ici, parce qu'elles sont considérées comme écoles d'enseignement secondaire. Elles donnent ce cour aux élèves de 10e et de 11e années; soit à 2,271 sur un total de 14,051 qui fréquentent ces écoles. On compte encore 587 élèves recevant l'enseignement secondaire dans huit institutions indépendantes non subventionnées où se donne un cours classique.

Les deux universités catholiques ont inscrit 7,930 étudiants pendant que 4,113 ont suivi les cours des deux universités protestantes. De plus, sept institutions indépendantes, non subventionnées et non affiliées aux universités, pourvoient à l'enseignement supérieur de 392 aspirants au sacerdoce.

Le nombre des municipalités scolaires a augmenté de 100 depuis 1915, soit 1,746 au lieu de 1,646. Le nombre des élèves fréquentant les écoles élémentaires, modèles et les académies était de 530,705 en 1922, comparé à 448,087 en 1915, soit une augmentation de 82,618 ou de 18.44 p.c.

Le coût de l'instruction "per capita", en 1921-22, a été de $42.02.

L'OUEST NE VEUT PAS DE SEPARATION

La sécession est désapprouvée au congrès des Fermiers Unis d'Alberta.

NULLE BANQUE D'ETAT

Edmonton, 18. — Les Fermiers-Unis de l'Alberta ont déclaré qu'ils ne désirent pas établir dans les provinces de l'ouest un Dominion séparé. Une résolution demandant au gouvernement provincial d'approcher les autres provinces de l'Ouest dans le but d'établir une "colonie britannique indépendante des provinces de l'Est" n'a été supportée que par 5 ou 6 délégués.

Un sous-amendement rappelant au parlement que, à moins que l'Ouest ne soit aidé dans les questions de tarif, de ressources naturelles, de taux de fret, etc.... on pourrait demander l'établissement d'un Dominion indépendant sous la couronne britannique, a été également appuyé par une infime minorité. Les deux résolutions ont été défaites au milieu des applaudissements. On dit que ces résolutions étaient proposées par d'anciens combattants.

Une proposition à l'effet que le gouvernement provincial prenne des mesures pour obtenir une charte fédérale pour une banque et l'organise sous son contrôle, fut rejetée après que le président de l'Association, H.-W. Wood, l'eut décrite comme très "dangereuse" et "susceptible d'aboutir à un désastre."

M. Wood a déclaré que, le gouvernement s'étant carrément prononcé contre ce projet, ce serait une véritable marque de non-confiance si on adoptait la résolution.

La résolution était analogue à celles que les conventions de 1922 et de 1923 avaient votées. Elle demandait l'établissement d'une banque qui serait propriété du gouvernement et qui exercerait tous les privilèges des banques à charte, y compris l'émission. Le gouvernement, dans un rapport présenté à la convention, a déclaré le plan impraticable.

Ceux qui appuyaient le projet d'une banque étaient dirigés par George Bevington, membre de l'exécutif, qui, à la fin du débat, proposa que dans l'intérêt de l'union et de la corporation, la discussion fût suspendue, pendant qu'un comité de l'Association se rencontrerait avec celui du gouvernement, pour obtenir plus de renseignements; et ferait rapport à la prochaine convention.

M. Wood proposa le vote et opposa un amendement. Le vote fut cependant favorable à la proposition originale.

On demanda aussi au gouvernement d'abandonner la taxe sur les ventes, considérée injuste pour le consommateur.

INTERPELLATIONS AU GOUVERNEMENT

Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — De nouveaux avis d'interpellation ont été reçus au greffe de l'assemblée législative.

M. Dufresne demandera: quelle est la somme due par les municipalités qui n'ont pas payé leurs intérêts en vertu de la loi des bons chemins, et quel est le montant dû par chacune d'elles.

M. Ricard veut savoir le nom des personnes du district de Joliette qui ont été condamnées en 1923 pour infractions à la loi des liqueurs, le nom des personnes chez qui des saisies ont eu lieu, les quantités de liqueurs saisies dans chaque cas, les pénalités imposées, etc.

FEU Mlle AMANDA GUIMOND

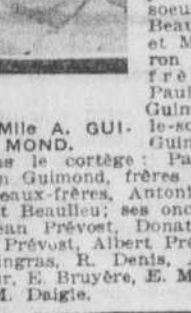

Feu Mlle A. GUIMOND.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mlle Amanda Guimond, fille de Mme Achille Guimond, 81, Mozart, survenue le 7 janvier, à l'âge de 32 ans et 6 mois. Le service fut célébré à l'église Sainte-Cécile. La défunte laisse pour la pleurer, en plus de sa mère, 2 soeurs, Mme E. Beaulieu (Cordélia) et Mme A. Bergeron (Adrienne); 3 frères, Adrien, Paul et Joseph Guimond; une belle-soeur, Albina Guimond.

Dans le cortège: Paul, Joseph et Adrien Guimond, frères de la défunte; ses beaux-frères, Antonio Bergeron et Ernest Beaulieu; ses oncles et cousins, M. Jean Prévost, Donat Prévost, Domina Prévost, Albert Prévost, A. Doré, L. Gingras, R. Denis, A. Dufour, M. Dufour, E. Bruyère, E. Ménard, Y. Daigle, M. Daigle.

DUHAMEL

—La Compagnie Singer Manufacturing commencera au printemps la construction d'une voie ferrée partant du village de Thurso, traversant les limites à bois et se rendant à Nominingue.

—Le charroyage du bois est commencé après la première chute de neige dans les bois.

—Mlle Régina Filiatrault, de Montréal, est venu, ici, dans sa famille.

—M. le curé Allard, du diocèse de Mont-Laurier, venu en mission, a chanté une grand'messe. Au printemps, il se fixera ici.

BLESSURES FATALES

M. LOUIS GUILOCHEAU, qui a succombé à une fracture du crâne, après avoir été frappé par un tramway, le 15 janvier.

ECHOS MONDAINS

—M. et Mme Gaston Ruel ont reçu à une partie de cartes, ces jours derniers en l'honneur de M. et Mme Raymond Lauzé. Les invités étaient: MM. et Mmes Jules Ruel, Jean Brebon, Morin, Joseph Pelletier, M. Jean Brebon, Mlle Esther Ruel, M. Alfred Brebon, Mlles Morin, Annie Lauze, Lemay, M. et Mme Dufresne, Mlles Marguerite Pelletier, Marie-Anne Dufresne, Fernand Dufresne.

—M. Joseph Proulx et son fils, Donat, de Rosemont sont de retour d'un voyage dans l'Abitibi et à Québec. Mlle Camille Proulx est revenue de Québec et Sainte-Anne de Beaupré.

—M. et Mme Phydime Lachance ont été l'objet d'une fête, ces jours derniers, à la salle Girard, à l'occasion du 40e anniversaire de leur mariage. M. Eugène Lachance lut l'adresse, composée par M. Rosario Roger. Des cadeaux furent offerts aux héros de la fête; par M. Alphonse Lachance, M. Phydime Lachance remercia ses amis des marques d'estime dont son épouse et lui étaient l'objet. Mlle Jeanne Lachance offrit une gerbe de fleurs à Mme Lachance. Des dicours furent prononcés et un goûter fut servi. La soirée se termina par une sauterie. Le programme musical fut exécuté par M. Meunier, Mlle Meunier, M. Lépine, M. R. Lemelin; MM. Hainault, M. L. Paré, M. Lemieux; M. Adjutor Lachance, de Québec; M. O. Groleau, M. P. Lachance, Mlle G. Vaillancourt, Mme J.-C. Vaillancourt, M. Martin, M. W. Pouliot, Mme Bélisle. Environ cent cinquante personnes ont assisté à cette fête.

—M. et Mme J. Sansfaçon, rue Saint-Laurent ont reçu ces jours derniers. Il y eut partie de cartes, chant, musique et danse, à minuit, un goûter fut servi. Parmi les invités: MM. et Mmes A. Caron, E. Fournier, J. Girard, Gosselin, de Magog; MM. Albert Sansfaçon, G. Stevenson, Mme W. Leveillé; Mlle Gilberte Sansfaçon, Jeanne et Marie-Anna Caron, Marie-Laure et Donalda Girard, Rose-Alma Simoneau, Lucienne et Gilberte Sarrazin, Léonie Cyr, Germaine et Aurore Ouimet, Edna Stevenson, Germaine Lavoie, Marguerite Desmarais, Berthe Birtz, Adrienne Charbonneau, Mildred Mullins, Florence Thomas, Ruby Egans; MM. Joseph et Paul Sansfaçon, Paul-Emile Caron, Georges Fournier, Maurice Cloutier, Albert Tisdel, Edouard Cyr, Rosario Lemieux, André et René Dumontier, Philippe Birtz, Allen Stevenson, Roland Sansfaçon, Léo Fournier.

—M. et Mme Hormisdas Martin, Place Jacques-Cartier, ont reçu, dernièrement, à l'occasion de l'anniversaire de leur fille, Mlle Hélène Martin. Il y eut chant, musique et danse. Parmi les invités: MM. et Mmes Ludger Bachand, Albert Sansoucy, MM. Alphonse Bourassa, Albert Sansoucy, Mme Napoléon Martin, Mlles Hélène Martin, Alberta Sansoucy, Léonie Bachand, Cécile Sansoucy, Eva Martin, Etiennette Bachand, Germaine Martin; MM. Lionel Bachand, Albany Sansoucy, Rosario Martin, Lucien Sansoucy, Arthur Sansoucy, Camille Martin, René Martin, Louis-Philippe Laurin.

—M. Albert Sansoucy, rue Adam, a reçu, ces jours derniers, en l'honneur de Mme Napoléon Martin, de Saint-Ours. Il y eut chant, musique et danse; à minuit, un réveillon fut servi. Parmi les invités: MM. et Mmes Ludger Bachand, Hormisdas Martin, Wilfrid Allaire, Albert Sansoucy, Alphonse Bourassa; Mlles Hélène Martin, Léonie Bachand, Marie-Rose Allaire, Eva Martin, Etiennette Bachand, Alberta Sansoucy, Cécile Sansoucy, Béatrice Allaire, Marie-Rose Sansoucy; MM. Lionel Bachand, Albany Sansoucy, Lucien Sansoucy, Arthur Sansoucy, Marcel Allaire, Louis-Philippe Laurin.

—Mme Vertefeuille, rue Cartier, a reçu quelques parents et amis, ces jours derniers. Parmi les invités: MM. et Mmes L. Clément, J. Fortin, R. Belland, M. Ladouceur; Mlles F. Ladouceur, Jeanne Roy, Irène Lessard, Marie-Ange Vertefeuille; MM. Richard Vertefeuille, Jules Lessard. A minuit, un goûter fut servi.

—Mme Adjutor Tremblay, rue Rouen a reçu ces jours derniers, en l'honneur de M. et Mme Théodore Perron, de Baie Saint-Paul, qui ont passé quelque temps en ville et sont retournés à Baie Saint-Paul, ces jours-ci.

LA FUSION DES BANQUES

Les résolutions proposées par le gouvernement sont adoptées par l'assemblée législative.

PRESENTATION DU BILL

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18.—A l'Assemblée législative, ce matin, on a fait d'abord un peu de législation privée, puis quand le trésorier a proposé la seconde lecture des résolutions relatives à la fusion des banques, M. Tétreau, député de Montréal-Dorion, proposa un nouvel amendement.

Dans cet amendement, M. Tétreau propose que la Chambre, tout en étant prête à voter ces résolutions, regrette de n'avoir pas été mise en possession des états financiers suffisants pour connaître la situation.

On prend le vote et l'amendement Tétreau est rejeté par 38 voix à 16, encore un vote de parti. Les résolutions sont alors adoptées, sur division, puis le premier ministre présente un bill basé sur ces résolutions. Après quelques pourparlers entre MM. Taschereau et Sauvé, il est entendu que la seconde lecture de ce bill sera proposée à la prochaine séance, lundi prochain.

On a étudié en comité plénier et adopté en troisième lecture un grand nombre de bills privés. Ce sont les bills suivants: Religieuses de Jésus-Marie; Metropolitan Columbus Association; Crèche de Saint-Vincent de Paul; Frs Labrecque, E.E.M.; Frères de la Charité de Saint-Vincent de Paul de Montréal; Pères du Très Saint-Sacrement de Québec; Séminaire de Gaspé; Commission des Ecoles Catholiques de Québec; Montreal Maternity; René Morisset, E.E.M.; Ursulines de Gaspé; Bon Pasteur de Chicoutimi; Brown Corporation; Corporation de Notre-Dame du Chemin.

On a voté la seconde lecture des bills privés suivants, qui ont été référés au comité des bills privés:

Contrat entre la Cité de Montréal et la Cie du Tramways de Montréal, paiement d'une pension par la cité de Montréal à certains membres démissionnaires du service des incendies; Montreal Tunnel and Terminal; Société Marie Réparatrice.

M. Arthur Plante, député de Beauharnois, a repris le débat sur le budget et prêché l'économie et la restriction des dépenses. Il ne veut pas être considéré comme un oppositionnaire à outrance; il admet que le gouvernement actuel a fait de grandes choses, mais il prétend qu'il faut faire cesser quelques extravagances dans les dépenses des deniers publics. Il proteste contre les mandats spéciaux par lesquels le gouvernement dépense des sommes énormes sans le contrôle de la Chambre.

TARIF

Des annonces de naissances, mariages décès et autres.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MARIAGE: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

DECES: 50 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MESSE DE REQUIEM: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

REMERCIEMENTS: pour sympathies $1.00 chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce, et toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

NAISSANCES

BENARD—A Montréal, le 14 janvier 1924, au No 1340 Logan, à M. et Mme Donat Bénard, née Evélina Robert, une fille, baptisée: Marie-Victoire-Paulette. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Christin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Ovila Joubal, tante de l'enfant.

DESLONGCHAMPS—A Montréal, le 14 janvier 1924, 333 Saint-Clément, Viauville, à M. et Madame Jean-Baptiste Deslongchamps, cordonnier, un fils, baptisé Joseph-Victor-René. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Daigneault, constable. Porteuse, Mme Joseph Piquette.

PIGEON—A Montréal, le 16 janvier 1924, 1241 Chabot, à M. et Madame Ernest Pigeon, née Florida Brodeur, un fils, baptisé Joseph-Edmond-Maurice. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Brodeur. Porteuse, Mme Anselme Brodeur.

SAVARD—A Montréal, le 14 janvier 1924, au No 871 rue Mont-Royal Est, à M. et Mme Eugène Savard, marchand tailleur, une fille, baptisée: Marie-Thérèse-Gisèle.

TRUDEL—Au Sault-au-Récollet, le 15 janvier 1924, rue Lamarche, à M. et Madame Robert Trudel, née Antoinette Desormeaux, une fille, baptisée Marie-Bernadette-Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme V. Trudel, bourgeois. Porteuse, Mme Damase Desormeaux.

MARIAGES

ROBERT-BRIEN—A Montréal, le 10 janvier 1924, le Révérend Père Aimé Proulx, a bénit le mariage de M. Florent Robert, à Mlle Berthe Brien, de la paroisse de l'Immaculée-Conception. L'heureux couple est parti pour Detroit, Michigan, via New York, Buffalo et les Chûtes Niagara.

ST-JACQUES-McGUINNESS — A Montréal, le 17 janvier 1924, église St-Jacques a été célébré le mariage de M. Fernand St-Jacques avec Mlle Hélène McGuinness.

DECES

BERARDO—A Montréal, le 15 janv. 1924, à l'âge de 67 ans, 11 mois et 15 jours, est décédé Antonio Berardo, rentier.

Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira du No 1220 rue Cartier à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Italienne rue Dorchester, Mont Carmel où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

BROSSEAU — A Napierville, le 16 janvier 1924, est décédé Camille Brosseau, époux de Mary Lyons, à l'âge de 83 ans. Funérailles samedi à 9 hrs.

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . 22
AUJOURD'HUI MINIMUM . . 14

L'an dernier à la même date: Maximum: 36 — Minimum 10 en bas

Baromètre: 8 h. a.m. 30.49; 11 h. a.m., 30.50; 1 h. p.m., 30.52.

Chiffres fournis par R. de Meslé, successeur de Hearn & Harrison, 340 rue Sainte-Catherine est.

Grands Lacs et baie Georgienne — Vents violents du sud-ouest. Nuageux et froid modéré.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent—Vents du sud-ouest. Nuageux et froid modéré. Neige légère.

Bas Saint-Laurent—Vents du sud-ouest. Beau et froid.

Golfe et rive nord—Beau et froid aujourd'hui et demain.

Provinces Maritimes—Beau et plus froid aujourd'hui et demain.

Lac Supérieur—Nuageux et très froid.

Provinces de l'Ouest—Beau et très froid.

SAINTE DU JOUR

Sainte Prisque, à l'âge de 13 ans, souffre les plus cruels tourments. On la soufflette, mais elle se réjouit d'être ainsi traitée pour l'Evangile. On la jette dans le feu, et le feu respecte la vierge. On la met en prison et cette prison est pour elle un paradis. On l'expose aux lions, mais les lions caressent celle que les hommes persécutent. Enfin après avoir essuyé neuf sortes de tourments, elle a la tête tranchée, et va recevoir de la main de son divin époux la double couronne de la virginité et du martyre.

EPHEMERIDES

A Saint-Jérôme l'Association Avicole des comtés de Terrebonne et Laval ouvre son exposition avicole annuelle.

DECES

BOUCHARD—A Sherrington, Co. Napierville, le 17 janvier 1924, à l'âge de 79 ans et 10 mois, est décédé M. Toussaint Bouchard, époux de Joséphine Jourdain. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD—A Montréal, le 17 janvier 1924, décédé à 65 ans, M. Octave Bouchard.

Funérailles lundi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 11 rue Chambly, à 8 hrs 30 a.m., pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 79-2

CHAPUT—A Montréal, le 17 janvier 1924, à l'âge de 15 mois, est décédée Thérèse, enfant bien-aimée d'Euclide Chaput et Juliette Beauchesnes, 216, 5ème Ave, Rosemont.

Funérailles privées samedi.

DELAND—A Montréal, le 18 janvier 1924, à l'âge de 57 ans, 10 mois et 20 jours, est décédée Almeria Labossière, épouse d'Eugène Deland, officier de douanes.

Avis des funérailles plus tard.

GREGOIRE—A Montréal, le 17 janv. 1924, à l'âge de 66 ans, est décédée Marie-Louise Chaput, épouse de feu J. B. Grégoire.

Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira du No 504 rue Mentana à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHARITE—18 janv. 1924, 49 ans, décédée Angelina Proulx, épouse Hyacinthe Lacharité.

Funérailles lundi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 105, 2ème Avenue, Dominion Park, Lachine, à 7 hrs 25, pour se rendre à l'église du St-Sacrement, où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE—A Montréal, le 16 janvier 1924, à 32 ans, décédée Marie-Jeanne Doherty, épouse de Donlad Laporte.

Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira du No 28A rue Darling à 8 hrs. pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8.30 hrs. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE — A Saint-Eustache, le 15 janvier 1924, à l'âge de 59 ans et 8 mois, est décédé Magloire Légaré, époux de Virginie Villiotte dit Latour.

Les funérailles auront lieu samedi le 19, après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 78-2

L'ESPERANCE — A Montréal, le 16 janvier 1924, à l'âge de 4 mois, est décédée Marie-Zélia-Reina, enfant de M. et Mme René L'Espérance.

MAJOR—A St-Laurent, le 17 janvier 1924, décédée à 24 ans, Mlle Wilhelmine Major.

Funérailles lundi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 246 boul. Monkland, à 8 hrs 45 a.m., pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 79-2

MARCHESSAULT — Henri Marchessault, marchand, décédé à Saint-Ours le 17 janvier, à l'âge de 70 ans.

Funérailles à Saint-Ours, lundi, le 21 janvier.

MORIN—A Montréal, le 16 janvier 1924, à l'âge de 40 ans et 8 mois, est décédé Moïse O. Morin.

Les funérailles samedi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira du No 758 St-Denis, à 7 hrs. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN—A Montréal, 16 janvier 1924, décédée à 65 ans, 10 mois, Dame veuve Bénoni St-Jean (née Delphine St-Jean), de la Conception.

Funérailles samedi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira du No 153 Curateau, Longue-Pointe, à 7 heures pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré, et de là, gare Viger pour la Conception. 78-2

TASSE — A Ville St-Laurent, le 17 janvier 1924, à l'âge de 29 ans, est décédée Fabiola Labelle, épouse d'Emile Tassé.

Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira du No 60 Filiatrault, à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré.

THIVIERGE—A Longueuil, le 17 janvier 1924, est décédé Georgianna Thériault, épouse de Hyacinthe Thivierge, à l'âge de 58 ans et 5 mois.

Funérailles samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira du No 133 rue St-Jean, pour se rendre à l'église de Longueuil où le service sera célébré à 8 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU—A Montréal, le 17 janv. 1924, décédé à 83 ans et 11 mois, M. Narcisse Trudeau, père.

Funérailles samedi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira du No 499 rue Maisonneuve, à 7 hrs a.m. pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

SERVICE ANNIVERSAIRE

GAGNON—Le 23 courant, à 8.30 hrs. à l'église St-Léonard-de-Port-Maurice, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Pascal Gagnon.

Parents et amis sont priés d'y assister.

LAUZON-NEVEU — Le 21 courant, à 9 heures, à l'église Ste-Geneviève, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Ludger Lauzon.

Parents et amis sont priés d'y assister. 79-2

SERVICE D'UNION DE PRIERES

ST-JACQUES—Samedi, le 19 courant, à 7 hrs. 30, sera chanté à l'église St-Jean-Baptiste, le service d'Union de Prières pour le repos de l'âme d'Ovide St-Jacques. Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister.

McKenna LIMITED
FLEURS
Ste-Catherine et Guy. Up. 7078
Laurier et Parc. Rockland 3300
Serres—Chemin de la Côte-des-Neiges.
61-n.o

IL YAURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 19 janvier 1894.

Dans le but de se protéger contre les personnes qui contractent des dettes envers eux, les épiciers réunis en association ont résolu de demander à chacun des membres de leur société de préparer une liste des personnes qui leur doivent et de la remettre au secrétaire de l'association. Le secrétaire tiendra un registre de ces listes à la disposition des membres de l'association.

* * *

M. Connolly, président actif de la compagnie de navigation de Richelieu-Ontario, MM. L.-J. Forget et A.-F. Clerk, courtiers, sont partis pour Toronto. C'est dans cette ville qu'ils rencontreront MM. Everett, Tucker et Moore, de Cleveland au sujet des changements qui doivent s'opérer dans la compagnie Richelieu.

* * *

Le choléra a fait son apparition à Anvers, quinze décès se sont produits hier et l'épidémie menace de faire de grands progrès. La ville a fait installer un bazar pour y soigner les victimes de la contagion.

* * *

Le curé et les marguilliers de la paroisse de Saint-Gabriel ont intenté une action de $5,457.75 contre les syndics de cette paroisse et ont placé une saisie-arrêt entre les mains de la banque Ville-Marie.

* * *

Le comité de l'éclairage a eu une courte séance ce matin, sous la présidence de l'échevin Préfontaine. Permission a été accordée à M. Bickerdike pour le "Citizen Light and Power Co.", de poser des poteaux, sur la rue Commune jusqu'au carré de la douane.

POINT D'EMPRUNT POUR LES DEFICITS

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 17. — Le comité des bills publics de l'Assemblée législative a adopté à midi le bill de la commission des écoles catholiques de Québec, mais avec une modification importante.

La commission demandait le pouvoir d'emprunter $500,000, $300,000 pour la construction de nouvelles écoles et $200,000 pour combler les déficits des dix dernières années.

Cette dernière partie a été rejetée et l'on n'a accordé que le pouvoir d'emprunter $300,000 pour la construction de nouvelles écoles.

Le même comité a adopté le bill du séminaire de Gaspé, le bill transférant le Maternity Hospital au Royal Victoria Hospital, le bill de la succession Robinson et celui de la succession Greenfield.

M. LOUIS BOUCHER EST ELU MAIRE DE HEARST

(Du correspondant de la PRESSE)

Hearst, Ont., 18—Les élections municipales de la ville de Hearst se sont terminées par une belle victoire pour les Canadiens-français. La population de Hearst est composée d'Anglais, d'Irlandais, de Canadiens-français et de quelques Polonais, Bulgares et Suisses. Cette population si mêlée a cependant élu pour maire un Canadien-français, M. Louis Boucher, ancien conseiller municipal de la ville de Hearst.

M. Boucher a été élu par 17 voix de majorité sur M. Gus. McManus, notre ancien maire.

Les conseillers élus sont: MM. Philias Houle, Canadien-français; N. Darby, Canadien-français; Léo Giroux, Canadien-français; Pete McEachren, Raoul Reid et G. Varral Fulton.

LACHINE ET SES LOGEMENTS OUVRIERS

(Spécial à la PRESSE)

Lachine, 18. — Le conseil municipal est tombé d'accord avec la Compagnie métropolitaine des logements pour pousser la construction le plus activement possible. Le veto opposé par le maire Ashby à une résolution du 3 janvier, disant qu'"aucun prêt ne soit fait à la compagnie et qu'aucun certificat de progrès ne soit émis", a été maintenu à l'assemblée de vendredi dernier. Bien plus le comité du logement, qui comprend tous les membres du conseil municipal, a eu plein pouvoir de conclure un arrangement avec la Compagnie métropolitaine, lequel arrangement, convenu à l'issue de l'assemblée spéciale du 11 janvier, tire la situation au clair et encourage la compagnie à donner plus d'essor à ses opérations, avec prière à l'entrepreneur d'engager de nouveaux ouvriers. Ce qui a été fait. D'autres constructions sont aussi commencées.

Quant à la réclamation formulée par M. Georges Archambault contre le maire et al., elle sera combattue par l'aviseur légal de la ville, sur l'ordre même du conseil municipal.

LES ROUGES VAINCUS

Berlin, 17 — Les journaux de Berlin admettent qu'il n'y a plus de "Saxe rouge". Les élections municipales de la Saxe ont donné aux socialistes unifiés une défaite écrasante.

Teinturiers — Nettoyeurs
Diplômés — Médailles d'Or

MANTEAUX DE PELUCHE

Quand votre manteau de peluche donne des signes d'usure, faites-le nettoyer à la vapeur par les experts détenteurs de la Médaille d'Or. Ce procédé rénove le poil et rend le manteau comme neuf.

DEPOTS:

Dupuis, Frères		Est	87
660 Ste-Catherine O.		Up.	1999
4181 Ste-Catherine O.		West	6259
787 Notre-Dame O.		Main	3518
Bureau-chef		*Vic.	479

British-American Dyeing Company, Limited : — :

DUPUIS FRERES. Limitée

Nos Magasins Ferment à 6 Heures le Samedi Soir durant Janvier

Vente à Rabais de Janvier

Foulards en soie artificielle pour dames; tricot uni ou à rayures de couleur; bout fini avec frange en soie; grande variété de nuances; qualités jusqu'à 4.95 pour **1.98**

— au rez-de-chaussée.

Foulards en laine brossée pour dames et enfants; bouts finis avec frange de laine; quelques nuances seulement; régulier .98, samedi . . . . **.39**

Sacoches en véritable cuir, noir ou de couleur, dans un beau choix de modèles nouveaux; bonne monture; doublure en couleur; spécial . **1.98**

SACOCHES perlées de fantaisie; grande variété de modèles; monture en celluloïde, poignée perlée et longue frange de perles; doublure en couleur; rég. 4.95; prix de solde **1.98**

—Au rez-de-chaussée.

Ruban taffetas et moiré de bonne qualité; largeur 5 pouces; grande variété de nuances; spécial, la verge . . . . .

.25

—Au rez-de-chaussée.

Cols de fantaisie en mousseline suisse et dentelle guipure, pour dames; aussi séries de cols et manchettes; qualités jusqu'à 1.00 et plus, pour **.49**

—Au rez-de-chaussée.

Mouchoirs en mélange de toile et coton, pour dames; bord ajouré; dimensions ordinaires; spécial, la douzaine,

.98

—Au rez-de-chaussée.

Une Vente Extra Spéciale de

250 Complets pour Hommes **15.95**

2 Pantalons avec chaque Complet

Nous ne croyons pas qu'il vous soit possible de vous procurer actuellement à Montréal une telle valeur à un tel bas prix; songez-y bien: d'excellents et très jolis complets en bon worsted bleu ou gris à fines rayures; aussi en brun uni ou à carreaux; très bonne doublure en satin fermier croisé.

Modèle demi-ajusté à 3 boutons; grandeurs 34 à 44. Confection et fini des plus soignés

Ne manquez pas une semblable occasion: venez vous rendre compte par vous-mêmes que nous vous offrons une valeur sans égale à l'extrême bas prix de

15.95

—Au rez-de-chaussée.

Bas en cachemire pour dames; tricot uni ou par côtes; choix de plusieurs nuances les plus en vogue; pointures: 8½ à 10; qualités de 1.00, 1.25 et 1.50 la paire pour

.69

—Au rez-de-chaussée

Mitaines Pour Enfants Fillettes et Dames

Un des plus gros lots jamais offerts à Montréal.

Modèles en laine brossée ou en tricot uni; poignets courts, moyens et très longs; qualités de .49, .59, .79 et 1.00; extra spécial, la paire . . .

.29

Cigares à un bas Prix sans Précédent

Solde des 125,000 cigares de Grothé et Laporte.

Flor de Havana
Bella de Cuba
Adanac
Montcalm
Havana Panatelas
Havana Second
Star Crown
La Ritica

Ces cigares se vendent régulièrement 2.75, 3.00 et 3.25; votre choix samedi . .

1.69

Pipe Cirrus ne se bouche pas et conserve la fumée douce et fraîche; régulier 2.50, pour . . . **1.69**

— au rez-de-chaussée.

PALETOTS en frise ou tweed anglais tout laine, envers quadrillé, pour garçons de 10 à 17 ans; modèle Ulster, col transformable; nuances: beige, gris et lovat; qualités de 20.00 et 23.00 pour

16.95

COMPLETS à 2 culottes pour garçons de 9 à 17 ans; modèle Norfolk.
Tweed quadrillé ou rayé brun de laine **8.95**
Serge irlandaise bleu marine tout laine . **13.95**
—Au premier.

CAMISOLES en laine finie cachemire, marque Mercury, pour garçons; grandeurs: 22 à 28; tant que le lot durera, le morceau . . **.75**

PYJAMAS pour enfants de 2 à 8 ans; nuances: bleu, rose ou à rayures de couleur **1.00**
—Au premier.

2e Jour de notre Grande Vente de

Robes pour Dames et Demoiselles

Grand choix de modèles appropriés pour robes d'après-midi, robes de rue et robes de soirée. Qualités jusqu'à 35.00 pour 16.98

Solde de nos

Manteaux d'Hiver

pour Dames et Demoiselles 9.98

Qualités jusqu'à 35.00

Choix de modèles en peluche noire ou en velours; quelques-uns avec col en mouton de Perse, castorine ou opossum; grande variété de nuances.

Manteaux de Fillettes

Ages: 6 à 14 ans.

Jolis modèles en velours de belle qualité; choix de nuances; qualités jusqu'à 15.98 pour **9.98**

Costumes Pesants pour l'Hiver ***14.98***

Très jolis modèles en broadcloth ou en velours de belle qualité; col en "seal", mouton de Perse, opossum, kolinsky, castorine, etc.; qualités jusqu'à 55.00. Le prix de cette vente ne couvre même pas le coût du collet.

Chandails pour Dames 1.98

Qualités de 3.98 et 4.98 pour

Surplus de la "Monarch Knitting Mills" que nous nous sommes procuré à ½ prix.

Exceptionnelle bonne qualité tant par le fini délicat que par l'apparence des plus chic; grand choix des modèles les plus en vogue.
Genre tuxedo et cardigan en laine brossée, souple et chaude; [illegible] passant par-dessus la tête, en tricot de fantaisie laine et soie.
Les nuances sont des plus nouvelles: Chrysanthème, vert jade, oriental, brun, canari, mauve, noir, etc.

Grandeurs: 36 à 42 dans le lot.

Corsets à 1.49

Coutil rose de qualité pesante; buste bas fini élastique; baleines inoxydables; 4 jarretelles; modèle approprié pour petites tailles; ceinture: 20 à 30.
—Au premier.

Brassières à .59

Genre bandeau en coutil broché; dentelle ou satin; quelques-uns sont finis avec élastique à la taille et autres avec jarretelles; buste: 32 à 44 dans le lot, mais pas dans chaque modèle.

Chapeaux Garnis pour Dames 2.98

Qualités de 5.98 jusqu'à 10.00 pour

Satin, tissus brochés, tissus métalliques et velours; modèles poke des plus nouveaux, à arrière court; grandeurs spéciales pour personnes ayant les cheveux coupés; choix de nuances; garnitures d'ornements et de fantaisie.
CHAPEAUX en tissus de poils, pour porter maintenant; grande variété des plus récents modèles; garnitures de fleurs et d'ornements; spécial **4.98**
—Au premier.

Gratis

Carte des Tramways

Nous donnons gratuitement des cartes explicatives du nouveau mode de numérotage des circuits de tramways—

Au bureau d'informations,
—Au rez-de-chaussée.

700 paires de

Souliers

de fantaisie pour dames

la paire

2.89

15 modèles au choix; plusieurs de nos séries désassorties, se vendant régulièrement 4.95 la paire.

Nous en illustrons 3 modèles ci-dessus.

Modèles en cuir verni; courroies croisées; talons hauts ou bas.

Modèles en chevreau noir; une ou deux courroies; talons hauts ou bas.

Modèles Doris et Mary Pickford; chevreau ou cuir verni.

Pointures: 2½ à 7 dans le lot.

Aussi quelques-uns marque "La Parisienne"; pointure: 4 C seulement

—Au premier.

Bottines noires ou brunes, pour hommes; choix de nouveaux modèles à trépointe Goodyear; pointures: 5½ à 10; qualités de 6.00 et 7.00 la paire pour

3.98

Bottines en cuir noir ou brun de bonne qualité, pour garçons; pointures: 11 à 5; rég. 3.95 la paire pour

2.98

—Au rez-de-chaussée.

Pyjamas en Finette (flanellette) pour Hommes

Marque Tooke; qualité de bonne pesanteur; grand choix de dessins à rayures, ainsi que quelques-uns tout blanc; grandeurs: 36, 38, 40 et 42 . . . . . **1.98**

GANTS DOUBLES POUR HOMMES
Suède gris, cape brun et moka brun; tous bien doublés; pointures: 8 à 10½; qualités jusqu'à 2.25; samedi . . . **1.49**

CRAVATES en soie, qualité que nous vendions à .50 chacune; samedi tant que le lot durera . . . **.25**

Chemises à 1.39 ou 3 pour 4.00

Grand choix de dessins à rayures.

Encolure: 14 à 17.

Ces chemises seraient bon marché à 2.00, mais nous les offrons à ce bas prix afin de les vendre toutes avant notre inventaire.

Couvertures

en laine blanche Union; filets de couleur; dimensions pour lit double: 64 x 84 pouces; 50 paires seulement; tant que le lot durera, la paire 6.49

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LIMITÉE

LE MAGASIN DU PEUPLE

rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président, Eug. Dupuis, Vice-Président, A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

CHOCOLAT au lait, avec noix; toujours très apprécié; rég. .69 la lb; samedi . . . . . **.49**
ou la boîte de 3 lbs **1.35**

CROQUETTES de maïs avec coco, fabriquées par la maison Martineau; la lb . . . . . **.32**
2 lbs . . . . . **.60**
—Au rez-de-chaussée.

DUPUIS FRERES. Limitée